U d'/of OTTAWA
39003002431707

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/oeuvrescomplt04thom

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE THOMAS.

TOME IV.

A PARIS,

CHEZ
VERDIÈRE, quai des Augustins, n° 25;
LHEUREUX, même quai, n° 27;
LADRANGE, même quai, n° 19;
GUIBERT, rue Gît-le-Cœur, n° 10.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE THOMAS,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE;

PRÉCÉDÉES

D'UNE NOTICE SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE L'AUTEUR,

PAR M. GARAT.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,

IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 24.

M DCCC XXII.

Universitas BIBLIOTHECA

PQ
2067
.T3
1822

ESSAI

SUR

LE CARACTÈRE, LES MOEURS ET L'ESPRIT

DES FEMMES,

DANS LES DIFFÉRENTS SIÈCLES.

Si l'on parcourt les pays et les siècles, on verra presque partout les femmes adorées et opprimées. L'homme, qui jamais n'a manqué une occasion d'abuser de sa force en rendant hommage à la beauté, s'est partout prévalu de leur faiblesse. Il a été tout à la fois leur tyran et leur esclave. La nature elle-même, en formant des êtres si sensibles et si doux, semble s'être bien plus occupée de leurs charmes que de leur bonheur. Sans cesse environnées de douleurs et de craintes, les femmes partagent tous nos maux, et se voient encore assujetties à des maux qui

ne sont que pour elles. Elles ne peuvent donner la vie sans s'exposer à la perdre. Chaque révolution qu'elles éprouvent, altère leur santé et menace leurs jours. Des maladies cruelles attaquent leur beauté; et, quand elles échappent à ce fléau, le temps, qui la détruit, leur enlève tous les jours une partie d'elles-mêmes. Alors elles ne peuvent plus attendre de protection que des droits humiliants de la pitié, ou de la voix si faible de la reconnaissance.

La société ajoute encore pour elles aux maux de la nature. Plus de la moitié du globe est couverte de Sauvages; et chez tous ces peuples les femmes sont très-malheureuses. L'homme sauvage, tout à-la-fois féroce et indolent, actif par nécessité, mais porté par un goût invincible au repos; ne connaissant presque que le physique de l'amour; n'ayant aucune de ces idées morales qui seules adoucissent l'empire de la force, accoutumé par ses mœurs à la regarder comme la seule loi de la nature, commande despotiquement à des êtres que la raison fit ses égaux, mais que la faiblesse lui assujettit. Les femmes sont chez les Indiens ce que les Ilotes étaient chez les Spartiates, un peuple vaincu, obligé de travailler pour les vainqueurs. Aussi a-t-on vu, sur les rives de l'Orénoque, des mères, par pitié, tuer leurs filles, et les étouffer en

naissant. Elles regardaient cette pitié barbare comme un devoir.

Chez les Orientaux, vous trouverez un autre genre de despotisme et d'empire : la clôture et la servitude domestique des femmes, autorisées par les mœurs, et consacrées par les lois. En Turquie, en Perse, au Mogol, au Japon, et dans le vaste empire de la Chine, une moitié du genre humain est opprimée par l'autre. L'excès de l'oppression y naît de l'excès de l'amour même. L'Asie entière est couverte de ces prisons où la beauté esclave attend les caprices d'un maître. Là, des multitudes de femmes rassemblées n'ont des sens et une volonté que pour un homme. Leurs triomphes ne sont que d'un moment ; et les rivalités, les haines, les fureurs, sont de tous les jours. Là, elles sont obligées de payer leur servitude même par l'amour le plus tendre, ou, ce qui est plus affreux, par l'image de l'amour qu'elles n'ont pas. Là, le plus humiliant despotisme les soumet à des monstres qui, n'étant d'aucun sexe, les déshonorent tous deux. Là, enfin, leur éducation ne tend qu'à les avilir : leurs vertus sont forcées ; leurs plaisirs même, tristes et involontaires : et, après une existence de quelques années, leur vieillesse est longue et affreuse.

Dans les pays tempérés, où le climat, don-

nant moins d'ardeur aux désirs, laisse plus de confiance dans les vertus, les femmes n'ont pas été privées de leur liberté; mais la législation sévère les a mises partout dans la dépendance. Tantôt elles furent condamnées à la retraite, et séparées des plaisirs comme des affaires; tantôt une longue tutelle semblait insulter à leur raison. Outragées dans un climat par la polygamie, qui leur donne pour compagnes éternelles leurs rivales; asservies dans un autre à des nœuds indissolubles qui souvent joignent pour jamais la douceur à la férocité, et la sensibilité à la haine: dans les pays où elles sont le plus heureuses, gênées dans leurs désirs, gênées dans la disposition de leurs biens; privées de leur volonté même, dont la loi les dépouille; esclaves de l'opinion, qui les domine avec empire, et leur fait un crime de l'apparence même; environnées de toutes parts de juges qui sont en même temps leurs séducteurs et leurs tyrans, et qui, après avoir préparé leurs fautes, les en punissent par le déshonneur, ou ont usurpé le droit de les flétrir sur des soupçons : tel est à peu près le sort des femmes sur toute la terre. L'homme, à leur égard, selon les climats et les âges, est ou indifférent ou oppresseur; mais elles éprouvent tantôt une oppression froide et calme, qui est celle de l'orgueil; tantôt une oppression

violente et terrible, qui est celle de la jalousie. Quand on ne les aime pas, elles ne sont rien; quand on les adore, on les tourmente. Elles ont presque à redouter également et l'indifférence et l'amour. Sur les trois quarts de la terre, la nature les a placées entre le mépris et le malheur.

Chez le peuple même où elles exerçaient le plus d'empire, il s'est trouvé des hommes qui ont prétendu leur interdire toute espèce de gloire. Un Grec célèbre (1) a dit que la femme la plus vertueuse était celle dont on parlait le moins. Ainsi, en leur imposant les devoirs, cet homme sévère leur ôtait la douceur de l'estime publique; et, exigeant d'elles les vertus, leur faisait un crime d'aspirer à l'honneur. Si une d'elles avait voulu défendre la cause de son sexe, elle aurait pu dire : « Quelle est votre injustice? Si nous avons droit aux vertus comme vous, pourquoi n'aurions-nous pas droit à l'éloge? L'estime publique appartient à qui sait la mériter. Nos devoirs sont différents des vôtres; mais, quand ils sont remplis, ils font votre bonheur et le charme de la vie. Nous sommes épouses et meres; c'est nous qui formons les liens et la douceur des familles; c'est par nous que s'adou-

(1) Thucydide.

cit cette rudesse un peu sauvage, qui tient peut-être à la force, et qui, à chaque instant, peut faire d'un homme l'ennemi d'un homme. Nous cultivons en vous cette sensibilité qui s'attendrit sur les maux, et nos larmes vous avertissent qu'il y a des malheureux. Enfin, vous ne l'ignorez pas, nous avons besoin de courage comme vous. Plus faibles, nous avons peut-être plus à vaincre. La nature nous éprouve par la douleur; les lois, par la crainte; et la vertu, par des combats. Quelquefois aussi le nom de citoyenne exige de nous des sacrifices. Quand vous offrez votre sang à l'État, songez que c'est le nôtre. En lui donnant nos fils et nos époux, nous lui donnons plus que nous-mêmes. Sur les champs de bataille vous ne faites que mourir, et nous avons le malheur de survivre à ce que nous aimons le plus. Eh quoi! tandis que votre altière vanité est sans cesse occupée à couvrir la terre de statues, de mausolées et d'inscriptions, pour tâcher, s'il est possible, d'éterniser vos noms, et de vivre encore quand vous ne serez plus, vous nous condamnez à vivre ignorées! Vous voulez que l'oubli et un éternel silence soient notre partage! Ne soyez pas nos tyrans en tout. Souffrez que notre nom soit prononcé quelquefois hors de l'enceinte étroite où nous vivons. Souffrez que la recon-

naissance ou l'amour le grave sur la tombe où doivent reposer nos cendres; et ne nous privez pas de cette estime publique, qui, après l'estime de soi-même, est la plus douce récompense de bien faire. »

Il faut convenir que tous les hommes n'ont pas été également injustes. Dans quelques pays on a rendu des hommages publics aux femmes. Les arts leur ont élevé des monuments, l'éloquence a célébré leurs vertus. Une foule d'écrivains s'est plu à recueillir tout ce qu'elles ont fait d'éclatant. Sans entrer dans des détails qui fatigueraient peut-être par leur uniformité, je voudrais voir en général quelles sont les qualités et les diverses sortes de mérite dont les femmes sont susceptibles; jusqu'où le gouvernement, les circonstances et les lois peuvent les élever; et les rapports secrets de la politique avec leurs mœurs. Je vais donc examiner rapidement ce qu'ont été les femmes dans les différents siècles, et comment l'esprit de leur temps ou de leur nation a influé sur leur caractère. Ce sera, pour ainsi dire, l'histoire de cette partie du genre humain que l'autre flatte et calomnie tour à tour, et quelquefois sans la connaître; car il en est des femmes comme des Souverains, à qui on dit rarement la vérité, et qu'on apprécie bien plus par intérêt ou par humeur, que par justice. Cet

ouvrage ne sera ni un panégyrique, ni une satire, mais un recueil d'observations et de faits. On verra ce que les femmes ont été, ce qu'elles sont, et ce qu'elles pourraient être.

Nous trouvons d'abord dans Plutarque, le panégyriste et le juge de tant d'hommes célèbres, un ouvrage intitulé : *les Actions vertueuses des femmes.* Il est adressé à une d'elles, nommée *Cléa*, que l'on connaît peu; mais sa liaison seule avec le philosophe de Chéronée, l'a fait mettre par quelques écrivains au rang des femmes philosophes. Il blâme à la tête de cet ouvrage ceux qui ont voulu priver les femmes des justes éloges qui leur sont dus. « On pourrait, dit-il, « faire le parallèle d'Anacréon et de Sapho, de « Sémiramis et de Sésostris, de Tanaquil et de « Servius, de Brutus et de Porcie. Les talents « et les vertus sont modifiés par les circon- « stances et les personnes, mais le fond est le « même; il n'y a, pour ainsi dire, que la sur- « face et la couleur de différentes. » Il parle ensuite d'un grand nombre de femmes de toutes les nations, qui ont donné des exemples de courage et d'un mépris généreux pour la mort. Il cite des Phocéennes qui, avant un combat où il s'agissait de la destruction de leur ville, consentent à s'ensevelir dans les flammes si la bataille est perdue, et couronnent de fleurs le

premier qui a ouvert cet avis dans le Conseil; d'autres qui, dans une ville assiégée, font rougir les hommes d'une capitulation indigne; d'autres qui, dans une bataille, voyant fuir leurs fils et leurs époux, courent au-devant d'eux, leur ferment le passage, et les forcent de retourner à la victoire ou à la mort; d'autres qui, dans un siége, volent au rempart, défendent leur ville, et repoussent une armée; plusieurs qui résistent à des tyrans et les bravent, et qui, au moment où le tyran n'est plus, courent en dansant au-devant des conjurés, et les couronnent de leurs propres mains; plusieurs qui rendent elles-mêmes la liberté à leur patrie; quelques-unes qui s'exposent à la mort, et se chargent de chaînes pour sauver leurs époux prisonniers: Camma, qui, à l'autel, s'empoisonne elle-même pour empoisonner l'assassin de son mari; et se tournant vers lui : *Je n'ai vécu*, dit-elle, *que pour venger mon époux : il l'est! Toi, maintenant, au lieu d'un lit nuptial, ordonne qu'on te prépare un tombeau:* enfin, des femmes de la Gaule, qui, dans une guerre civile, se jettent entre les deux armées, séparent et réconcilient les combattants, et par là méritent l'honneur d'être admises depuis aux délibérations publiques, et quelquefois d'être prises pour arbitres entre des nations.

A ces qualités généreuses et altières, par lesquelles il semble que les femmes se soient élevées au-dessus d'elles-mêmes, Plutarque en joint de plus douces, et qui tiennent de plus près au charme comme au mérite naturel de leur sexe. Il loue les femmes d'une île de l'Archipel, où, en sept cents ans, dit-il, on ne peut citer un exemple, ni d'une faiblesse dans une jeune personne, ni d'adultère dans une femme; et les jeunes Milésiennes, dont il cite un trait qui mérite l'attention d'un philosophe. Elles se donnaient la mort en foule, sans doute dans cet âge où la nature, faisant naître des désirs inquiets et vagues, ébranle fortement l'imagination, et où l'ame, étonnée de ses nouveaux besoins, sent succéder la mélancolie au calme et aux jeux de l'enfance. Rien ne pouvait arrêter les suicides. On fit une loi qui condamnait la première qui se tuerait, à être portée nue et exposée dans la place publique. Ces jeunes filles bravaient la mort. Aucune n'osa braver la honte après la mort même; et les suicides cessèrent (1).

---

(1) Plutarque, dans le même livre, cite encore un trait d'une femme, qui, même aujourd'hui, pourrait servir d'excellente leçon d'économie politique. Un roi, qui croyait que l'or était les richesses, épuisait les habitants de son pays au travail des mines. Tout périssait. Les habitants ont recours

Outre cet ouvrage de Plutarque, nous en avons un autre en l'honneur des femmes spartiates, où il cite d'elles une foule de mots qui annoncent le courage et la force. C'est là qu'on retrouve des ames toutes différentes de celles que nous connaissons : la nature immolée à la patrie; l'honneur mis avant la tendresse; le nom de citoyenne préféré au nom de mère; des larmes de joie sur le corps d'un fils percé de coups; des mains maternelles armées contre un fils coupable de lâcheté; des ordres de mourir envoyés à un fils soupçonné d'un crime; la douleur et la plainte regardées, ou comme une faiblesse, ou comme un outrage; l'intrépidité jusque dans la servitude : et l'exemple d'une d'entre elles, qui, prisonnière et vendue comme esclave, interrogée, *Que sais-tu? Être libre*, répondit-elle; et à qui son maître ayant commandé une chose

---

à la reine. Elle fait faire en secret, par des orfèvres, des pains d'or, des viandes et des fruits d'or, et, au retour d'un voyage, les fait servir au prince. Cette vue le réjouit d'abord. Bientôt il sent la faim, et demande à manger : « Nous n'avons que de l'or, dit-elle; vos terres sont en friche, elles ne rapportent rien; on vous sert ce que vous aimez, et la seule chose qui nous reste. » Le roi l'entendit, et se corrigea. Ce trait peu connu mériterait d'être embelli par l'écrivain ingénieux et piquant qui fait de l'apologue un cours de morale pour les jeunes princes.

injurieuse : *Tu ne me méritais pas;* et elle se laissa mourir.

Ceux qui jugent de ce qui a été par ce qui est; ceux qui surtout ignorent ce que peut sur les ames une législation conçue dans une seule tête, et combinée dans toutes ses branches, ne pourront concevoir tant de force dans un sexe, qui paraît bien plus destiné à être sensible que courageux. Mais tel était le pouvoir des institutions et des temps. Chez les Grecs, presque tous républicains, les mœurs des femmes devaient être fortes et austères. La retraite où elles passaient leur vie, fortifiait leur ame. La pauvreté publique retranchait des moyens de corruption. L'honneur général élevait leur sensibilité. Elles avaient l'orgueil de ne pas vouloir rester au-dessous de leurs fils, de leurs frères, de leurs maris; et, ne pouvant les attirer à elles, elles s'élevaient jusqu'à eux. D'ailleurs, dans ces premiers temps, époque de la formation des États et de la civilisation des hommes, les dangers pour les deux sexes étaient communs. Des républiques ou des royaumes, composés d'une ville, étaient sans cesse, ou menacés, ou envahis. Les haines nationales, plus irritées par des mélanges d'intérêts, étaient plus ardentes, et savaient moins pardonner. Les guerres, qui, parmi nous, ne sont plus que des guerres de rois, étaient alors

des guerres de peuples. On se combattait pour se détruire. La victoire condamnait les femmes. La servitude, établie par la conquête, était un asyle contre la mort, jamais contre la honte. Dans l'intérieur, l'incertitude des lois et les chocs de la liberté ouvraient la porte à des tyrans. Le droit de commander était alors le droit d'abuser de tout. Le citoyen ne savait plus ce qu'il avait ni à craindre, ni à espérer, ni à souffrir. De là les résistances et les complots; de là les trames secrètes, et les femmes admises à la vengeance, parce que les maux s'étendaient jusqu'à elles, et que souvent elles avaient à perdre plus que la vie. Alors les deux sexes se montaient au même ton; et le courage était extrême, parce que la crainte l'était.

Dans les mêmes temps, et par le même mouvement, il y avait en Europe, comme en Asie, des invasions, des voyages de peuples, des émigrations les armes à la main; et les compagnes de ces peuples errants partageaient à-la-fois le péril et l'audace. Il devait donc y avoir dans toutes ces époques une habitude de courage chez les femmes: et, comme l'honneur de leur sexe tient à une fierté naturelle; que c'est presque toujours la mollesse qui prépare la séduction; que l'habitude de vaincre des périls, donne celle de se vaincre soi-même; que la vie de ces

femmes était toujours, ou orageuse, ou retirée, et qu'elles ne pouvaient connaître ce loisir inquiet des sociétés, où l'imagination va sans cesse au-devant des désirs, et où l'ame se corrompt à-la-fois par tous les sens, elles devaient joindre à leur courage une fierté délicate sur l'honneur; et telles sont en effet les deux qualités que leur assigne Plutarque, en louant les femmes grecques ou barbares de ces temps reculés.

Cependant, comme alors même il y a eu différentes époques, il ne faut pas croire que partout les mœurs des femmes aient été les mêmes. Il paraît, en général, que dans les îles de la Grèce les mœurs étaient plus pures que dans le continent. Les insulaires, plus séparés, devaient garder plus aisément leurs lois et leurs vertus. Le couvent guerrier de Lacédémone devait être plus austère que le séjour riant d'Athènes. Thèbes, où il n'y avait qu'une simplicité grossière au lieu de luxe, ne devait pas ressembler à Corinthe, qui, par sa situation et son commerce, appelait des deux mers les richesses et les vices. Enfin, à mesure que les institutions se corrompirent, l'esprit général des femmes dut se perdre; mais, ce qui est assez remarquable, dans les temps même les plus beaux de la Grèce, les courtisanes y jouèrent un très-grand rôle, et surtout dans Athènes. Par quelles circonstances

cet ordre de femmes, qui avilit à-la-fois son sexe et le nôtre, dans un pays où les femmes avaient des mœurs, parvint-il à la considération, et quelquefois à la plus grande célébrité? On en peut, ce me semble, donner plusieurs raisons.

D'abord, les courtisanes étaient jusqu'à un certain point mêlées à la religion. La déesse de la beauté, qui avait des autels, semblait protéger leur état, qui était pour elle une espèce de culte. Elles invoquaient Vénus dans les dangers; et, après les batailles, on croyait ou l'on faisait semblant de croire que Miltiade et Thémistocle avaient été de grands hommes, parce que les Laïs et les Glycère avaient chanté des hymnes à leur déesse.

Les courtisanes tenaient encore à la religion par les arts; elles offraient des modèles pour former des Vénus qui étaient ensuite adorées dans les temples (1).

Elles tenaient, comme on voit, aux statuaires et aux peintres, dont elles embellissaient les ouvrages.

---

(1) Phryné servit de modèle à Praxitèle, pour sa Vénus de Gnide : et, pendant les fêtes de Neptune, auprès d'Éleusis, Apelle, ayant vu cette même courtisane sur le rivage de la mer, sans autre voile que ses cheveux épars et flottants, fut tellement ébloui de sa beauté, qu'il en prit l'idée de sa Vénus sortant des eaux

La plupart étaient musiciennes; et cet art, plus puissant dans la Grèce qu'il ne l'a été partout ailleurs, était pour elles un charme de plus.

On sait combien ce peuple était enthousiaste de la beauté. L'imagination sensible des Grecs adorait la beauté dans les temples, l'admirait dans les chefs-d'œuvre des arts, la contemplait dans les exercices et dans les jeux, cherchait à la perfectionner dans les mariages, et lui proposait des prix dans les fêtes publiques; mais dans les femmes honnêtes la beauté solitaire était le plus souvent obscure et retirée : celle des courtisanes, s'offrant partout, attirait partout des hommages.

La société seule peut développer les charmes de l'esprit; et les autres femmes en étaient exclues. Les courtisanes, vivant publiquement dans Athènes, où sans cesse elles entendaient parler de philosophie, de politique et de vers, prenaient peu-à-peu tous ces goûts. Leur esprit devait donc être plus orné, et leur conversation plus brillante : alors leurs maisons devenaient des écoles d'agrément; des poètes venaient y puiser des connaissances légères de ridicule et de grace; et les philosophes, des idées qui souvent leur eussent échappé à eux-mêmes. Socrate et Périclès se rencontraient chez Aspasie, comme Saint-Évremont et Condé chez Ninon : on ac-

quérait chez elles de la finesse et du goût; on leur rendait en échange de la réputation.

La Grèce était gouvernée par les hommes éloquents; et les courtisanes célèbres, ayant du pouvoir sur les orateurs, devaient avoir de l'influence sur les affaires. Il n'y avait pas jusqu'à ce Démosthène, si terrible aux tyrans, qui ne fût subjugué, et l'on disait de lui : *Ce qu'il a médité un an, une femme le renverse en un jour.* Cette influence augmentait leur considération, et, avec leur esprit, développait leur talent de plaire.

Enfin les lois et les institutions publiques, en autorisant la retraite des femmes, mettaient un grand prix à la sainteté des mariages; mais, dans Athènes, l'imagination, le luxe, le goût des arts et des plaisirs étaient en contradiction avec les lois. Les courtisanes venaient donc, pour ainsi dire, au secours des mœurs. Le vice répandu hors des familles ne révoltait pas; le vice intérieur, et qui troublait la paix des maisons, était un crime. Par une bizarrerie étrange et peut-être unique, les hommes étaient corrompus; et les mœurs domestiques, austères. Il semble que les courtisanes n'étaient point regardées comme de leur sexe; et, par une convention à laquelle les lois et les mœurs se pliaient, tandis qu'on

n'estimait les autres femmes que par les vertus on n'estimait celles-là que par les agréments.

Toutes ces raisons servent à nous rendre compte des honneurs qu'elles reçurent si souvent dans la Grèce. Sans cela, on aurait peine à concevoir comment six ou sept écrivains ont tous consacré leur plume à célébrer les courtisanes d'Athènes (1) ; comment trois peintres fameux avaient uniquement voué leur pinceau à les représenter sur la toile ; comment plusieurs poètes grecs les ont célébrées dans leurs comédies et leurs vers. On aurait peine à croire que les plus grands hommes briguassent à l'envi leur société ; qu'Aspasie fît décider de la guerre et de la paix ; que Phryné eût une statue d'or placée à Delphes entre les statues de deux rois ; et qu'après leur mort on leur élevât quelquefois de magnifiques tombeaux. Le voyageur qui approche d'Athènes, disait un écrivain grec (2), voyant sur les bords du chemin ce mausolée qui attire de loin ses regards, s'imagine que c'est le tombeau de Miltiade ou de Périclès, ou de quelque autre grand homme qui a servi la patrie ; il approche, il s'informe, et il apprend que c'est une courtisane d'Athènes qui est en-

(1) Voyez Athénée.
(2) Dicéarque.

sevelie avec tant de pompe; et, dans une lettre à Alexandre, Théopompe lui ayant parlé de ce même mausolée: « Ainsi, lui dit-il, ainsi, après sa mort, est honorée une courtisane; et, de tous ceux qui sont morts en Asie en combattant pour toi et pour le salut de la Grèce, il n'y en a aucun qui ait un tombeau, et dont on ait même pensé à honorer la cendre. » Tels étaient les hommages que cette nation enthousiaste, voluptueuse et sensible, rendait à la beauté. Se conduisant par son imagination plus que par des mœurs, et ayant des lois plutôt que des principes, elle exilait ses grands hommes, honorait ses courtisanes, faisait périr Socrate, se laissait gouverner par Aspasie, veillait à la sainteté des mariages, et plaçait Phryné dans les temples.

Chez les Romains, peuple austère et grave, qui, pendant cinq cents ans, ignora les plaisirs et les arts, et qui, au milieu des charrues et des camps, était occupé à labourer ou à vaincre, les mœurs des femmes furent long-temps austères et graves comme eux, et sans aucun mélange de corruption ni de faiblesse. Les temps où les femmes romaines parurent en public, forment une époque dans l'histoire. Renfermées dans leurs maisons, là, dans leur vertu simple et grossière, donnant tout à la nature, et rien à ce qu'on appelle amusement, assez barbares

pour ne savoir être qu'épouses et mères, chastes sans se douter qu'on pût ne pas l'être, sensibles sans jamais avoir appris à définir ce mot, occupées de devoirs, et ignorant qu'il y eût d'autres plaisirs, elles passaient leur vie dans la retraite à nourrir leurs enfants, à élever, pour la république, une race de laboureurs ou de soldats, et, bien avant dans la nuit, maniaient tour-à-tour, pour leurs époux, l'aiguille et le fuseau. On sait qu'aucun Romain n'était vêtu que des habits filés par sa femme et par sa fille; et Auguste, maître du monde, donna encore l'exemple de cette simplicité antique. Pendant cette époque, les femmes romaines furent respectées comme dans tous les pays où il y a des mœurs. Leurs maris vainqueurs les revoyaient avec transport, au retour des batailles; ils leur portaient la dépouille des ennemis, et s'honoraient à leurs yeux des blessures qu'ils avaient reçues pour l'État et pour elles; souvent ils venaient de commander à des rois, et dans leurs maisons ils faisaient gloire d'obéir. En vain les lois sévères leur donnaient droit de vie et de mort; plus puissantes que les lois, les femmes commandaient à leurs juges: en vain la loi, prévenant des besoins qui n'existent que chez des peuples corrompus, permettait le divorce; le divorce autorisé par la loi était proscrit par les mœurs. Tel était l'empire

de la beauté, avant que le mélange des sexes les corrompît tous deux pour les avilir l'un par l'autre.

Il paraît que tout fut employé dans Rome pour prolonger cette heureuse époque chez les femmes (1).

On ne voit point que les Romaines eussent ce courage féroce que Plutarque a loué dans certaines femmes grecques ou barbares. Elles tenaient de plus près à la nature, ou l'exagéraient moins. Leur première qualité fut la décence. On connaît le trait de Caton le censeur, qui raya un Romain de la liste du sénat, pour avoir donné un baiser à sa femme en présence de sa fille. A ces mœurs austères les femmes romaines joignirent un amour de la patrie, qui parut dans des occasions éclatantes. A la mort de Brutus, elles portèrent toutes le deuil; au temps de Co-

(1) Une tutèle austère, et dont elles ne sortaient jamais; la censure des magistrats, des tribunaux domestiques, des lois pour prévenir leur luxe par le réglement des dots, des lois somptuaires pour leurs ornements, des temples élevés à la pudeur, des temples à une déesse qui présidait à la paix des mariages et à la réconciliation des époux, des décrets honorables pour les services rendus par les femmes à l'État: tout annonce le grand intérêt que ce peuple conquérant prit aux femmes et à leurs mœurs, tant qu'il en eut lui-même.

riolan, elles sauvèrent Rome. Ce grand homme irrité, ayant bravé le sénat et les prêtres, et insensible à l'orgueil même de pardonner, ne put résister au pouvoir des femmes qui l'imploraient. Le sénat les remercia par un décret public, ordonna aux hommes de leur céder partout le pas, fit élever un autel sur le lieu où la mère avait fléchi son fils, et la femme son époux, et permit à toutes les femmes de mettre un ornement de plus à leur coiffure. Il faut convenir que nos modes françaises n'ont pas une origine tout-à-fait si noble. Au temps de Brennus, elles sauvèrent Rome une seconde fois, en donnant tout leur or pour la rançon de la ville. A cette époque, le sénat leur accorda l'honneur d'être louées sur la tribune, comme les magistrats et les guerriers. Après la bataille de Cannes, temps où Rome n'avait plus d'autres trésors que les vertus de ses concitoyens, elles sacrifièrent de même leurs pierreries et leurs richesses. Un nouveau décret récompensa leur zèle.

Valère-Maxime, qui vécut sous Tibère, et dont nous avons un ouvrage, monument de grandes vertus bien plus que de goût, a loué en plusieurs endroits les dames romaines; mais ce sont moins des éloges que des traits détachés où cependant il se permet quelquefois le tour et les mouvements d'un orateur. On se doute bien que la

fameuse Porcie, fille de Caton et femme de Brutus, n'y est point oubliée; ni cette Julie, femme de Pompée, qui mourut de frayeur d'avoir vu une robe de son mari, teinte de sang; ni cette jeune Romaine qui, dans la prison, nourrit sa mère de son lait; ni plusieurs femmes illustres, qui, au temps des proscriptions, exposèrent leur vie pour sauver leurs époux. Cet écrivain, en célébrant les vertus, cite aussi les talents. Il nous apprend qu'au second triumvirat, les trois assassins, maîtres de Rome, avides d'or, après avoir répandu le sang, et ayant apparemment épuisé toutes les formules de brigandage et toutes les manières de piller, s'avisèrent de taxer les femmes; ils leur imposèrent par tête une très-forte contribution : les femmes cherchèrent un orateur pour les défendre, et n'en purent trouver; personne n'est tenté d'avoir raison contre ceux qui proscrivent. La fille du célèbre Hortensius se présenta seule : elle fit revivre les talents de son père, et défendit avec intrépidité la cause des femmes et la sienne; les tyrans rougirent, et révoquèrent leurs ordres. Hortensia fut reconduite en triomphe; et une femme eut la gloire d'avoir donné, dans le même jour, un exemple de courage aux hommes, un modèle d'éloquence aux femmes, et une leçon d'humanité aux tyrans.

Remarquons que cette époque des talents

dans les femmes se trouve à Rome dans le temps où la société devait être beaucoup plus perfectionnée par l'opulence, par le luxe, par l'usage et l'abus des arts et des richesses. Alors la retraite des femmes dut être moins austère; leur esprit plus actif fut plus exercé; leur ame eut de nouveaux besoins : l'idée de la réputation naquit pour elles; leur loisir augmenta par la distinction des devoirs. Il y eut des devoirs vils, et que les femmes opulentes laissaient, pour ainsi dire, au peuple; il y en eut de nobles, et qui étaient bientôt remplis. Pendant six cents ans, les vertus avaient suffi pour plaire : alors il fallut encore l'esprit. On voulut joindre l'éclat à l'estime, jusqu'à ce qu'on apprît à se passer de l'estime même; car, dans tout pays, à mesure que l'amour des vertus diminue, le prix des talents augmente.

Cette dernière révolution se fit sous les empereurs, et mille causes y contribuèrent. La grande inégalité des rangs, l'excès des fortunes, le ridicule attaché dans ces cours aux idées morales, et à Rome l'excès des ames fortes, impétueuses dans le mal comme dans le bien, tout précipita la corruption. Alors le vice n'eut pas de frein. La fureur des spectacles mit à la mode une licence profonde et vile. Les femmes se disputèrent à prix d'or un histrion; elles attachèrent leur cœur et leurs yeux avides sur un

théâtre, pour dévorer les mouvements d'un pantomime. Un joueur de flûte engloutit des patrimoines, et donna des héritiers aux descendants des Scipion et des Émile : la débauche redouta la fécondité ; on apprit à tromper la nature ; l'art affreux des avortements se perfectionna. Les passions, tous les jours renaissantes, purent s'assouvir tous les jours ; et les femmes, lasses de tout, dégoûtées de tout, multiplièrent dans Rome les monstres de l'Asie, et firent mutiler leurs esclaves, pour satisfaire les nouveaux caprices d'une imagination usée par ses plaisirs mêmes. Alors les vices furent plus puissants que les lois. On ne s'occupa plus de conserver les mœurs, mais de punir les crimes ; et quelquefois, leur nature et leur nombre effrayant les tribunaux, il fallut, pour ainsi dire, que la loi se couvrît d'un voile, parce qu'il y aurait eu autant de danger que de honte à apercevoir tous les coupables (1). On se doute bien que, dans ce siècle, on loua bien plus souvent dans les femmes le rang que la vertu, et les talents ou les graces, que les mœurs.

Au temps de la naissance de l'empire, il y eut

(1) Quand Septime-Sévère monta sur le trône, il trouva trois mille accusations d'adultère inscrites sur les rôles. Il fut obligé de renoncer à ses projets de réforme.

plusieurs éloges de femmes prononcés sur la tribune romaine : l'éloge de Junie, sœur de Brutus et femme de Cassius; l'éloge de l'impératrice Livie, mère de Tibère; celui d'Octavie par Auguste, et celui de Poppée par Néron. On peut dire que le premier fut l'éloge de la vertu encore austère et républicaine; le second dut marquer le passage des mœurs des femmes dans une république, à leurs mœurs dans une cour et sous un prince. Livie tenait à la première époque par un reste de simplicité, et, pour me servir des expressions de Tacite, par la sainteté de sa maison; elle tenait à la seconde par une ambition sourde, par le désir du crédit, par un artifice raisonné, par l'art d'employer adroitement la séduction de son sexe; enfin, par l'intrigue et le manége appliqués tour-à-tour à des choses grandes ou petites; le troisième, celui d'Octavie, fut l'éloge de la beauté rendue intéressante par le malheur, et mêlée à de grands événements, dont elle fut plutôt la victime que la cause (1). Mais l'éloge de Poppée, prononcé par un empereur, et applaudi par les Romains, marqua, pour ainsi dire, le dernier terme de la

(1) Octavie, sœur d'Auguste, femme d'Antoine, et rivale si vertueuse et si tendre de Cléopâtre.

corruption (1). Il y a apparence que toutes les femmes qui tenaient à la maison impériale, ou qui y entraient, étaient louées de même après leur mort. Plusieurs d'entre elles sur le trône joignirent le scandale aux plaisirs; mais l'apothéose réparait tout. La religion était moins sévère que les mœurs; on faisait plus aisément une déesse, qu'une femme honnête.

Il y eut pourtant alors quelques vertus chez les femmes; mais ces vertus se remarquaient. La plupart durent leur naissance au stoïcisme qui, sous les premiers empereurs, se répandit à Rome. On sait que le stoïcisme est, pour les mœurs, ce que l'austérité républicaine est pour le gouvernement. Il fit renaître dans quelques maisons les mœurs antiques, mais avec cette différence, qu'autrefois dans Rome la vertu, contractée presque en naissant, était comme une habitude de l'enfance, et l'ouvrage heureux de l'exemple comme des lois; mais, dans l'empire, il fallait, pour avoir des mœurs, une morale forte et des vertus raisonnées. C'était encore peu d'avoir des principes; la raison froide n'eût pas résisté long-temps : il fallait un certain enthousiasme qui donnât de l'énergie à l'ame et la soutînt; qui se proposât une gran-

(1) Tacite, Ann. 16, 6.

deur au-dessus de l'homme, pour parvenir jusqu'où l'homme peut aller; qui méprisât tous les plaisirs, pour mieux dédaigner les vices; qui bravât les douleurs, pour mieux s'aguerrir contre la faiblesse; qui enfin, dans des lieux où le crime était tout-puissant par l'autorité et par l'exemple, rendît l'homme indépendant de tout, hors du devoir, et, l'élevant au-dessus de ce vil univers qui l'entourait, le fît lui-même son censeur, son maître, son admirateur et son juge. Dans cette époque, le stoïcisme était donc nécessaire à Rome comme un puissant contre-poids à une force terrible; et, en effet, il offrit chez les Romains le plus grand des contrastes, l'excès du courage à côté de l'excès de la bassesse, et la plus rigide austérité à côté de la plus déshonorante licence. Il est à remarquer que jamais le stoïcisme ne produisit de si grands effets dans la Grèce, que dans Rome; c'est que peut-être, comme il y a quelque chose d'exagéré, il lui faut des circonstances extraordinaires. Pour créer de grandes vertus, il faut de grands besoins et de grands maux. Le stoïcisme ressemblait à ces forces qui s'augmentent à proportion des résistances.

Plusieurs Romains célèbres, nourris dans cette secte, déployèrent les vertus qu'elle inspirait: et les femmes, plus susceptibles d'habitudes

que de principes, et presque toujours gouvernées par les mœurs, qui les frappent de plus près, imitèrent les vertus de leurs maris ou de leurs pères. Porcie avait donné l'exemple. Fille de Caton et femme de Brutus, elle s'était, pour ainsi dire, montée à la hauteur de leurs ames. Dans la conspiration contre César, elle se montra digne d'être associée au secret de l'État. Après la bataille de Philippes, elle ne put survivre, ni à la liberté, ni à Brutus, et mourut avec l'intrépidité féroce de Caton. Son exemple fut suivi par cette Arria, qui, voyant son époux chancelant, et qui hésitait à mourir, pour l'encourager se perça le sein et lui remit le poignard; par sa fille, épouse de Thraséas, et la fille de Thraséas, épouse d'Helvidius Priscus, dignes toutes deux d'avoir pour maris deux grands hommes ; par Pauline, femme de Sénèque, qui se fit ouvrir les veines avec lui, et, forcée à vivre, pendant le peu d'années qu'elle survécut porta sur son visage, dit Tacite, l'honorable pâleur qui attestait qu'une partie de son sang avait coulé avec le sang de son époux ; et, dans un autre genre, cette Agrippine, femme de Germanicus, altière et sensible, qui, jeune encore, s'ensevelit dans la retraite, et, sans laisser jamais ni fléchir sa hauteur sous Tibère, ni corrompre ses mœurs par son siècle, aussi implacable en-

vers son tyran, que fidèle à son époux, passa sa vie à pleurer l'un, et à détester l'autre; et cette Éponine, si célèbre, que Vespasien aurait dû admirer, et qu'il fit si lâchement mourir. Presque toutes ces femmes, exposées à la haine des tyrans, n'obtinrent point l'honneur des éloges publics; mais, ce qui vaut mieux, elles furent louées par Tacite. Deux lignes de Tacite sont fort au-dessus de tous les panégyriques d'usage.

Je ne parlerai point de toutes les femmes célèbres de l'empire; mais Oppien, Hérodien, Philostrate, et Dion, en citent une d'un caractère comme d'un genre de mérite tout différent. Qu'il me soit permis de m'y arrêter. C'était l'impératrice Julie, femme de Septime-Sévère. Née en Syrie, et fille d'un prêtre du Soleil, on lui prédit qu'elle monterait au rang de Souveraine. Son caractère justifia la prédiction. Sur le trône, elle aima ou parut aimer passionnément les lettres. Soit goût, soit désir de s'instruire, soit désir de célébrité, soit peut-être tout cela ensemble, elle passait sa vie avec les philosophes. Son rang d'impératrice n'eût peut-être pas suffi pour subjuguer ces ames fières; mais elle y joignit de plus le mérite de l'esprit et de la beauté. Ces trois genres de séduction lui rendirent moins nécessaire celle qui ne consiste que dans

l'art, et qui, observant les goûts et les faiblesses, gouverne les grandes ames par de petits moyens. On dit qu'elle était philosophe : sa philosophie cependant n'alla point jusqu'à lui donner des mœurs. Son mari, qui ne l'aimait point, estimait son génie, et la consultait en tout. Elle gouverna de même sous son fils. Enfin, impératrice et homme d'état, occupée tout à la fois des sciences et des affaires, et y mêlant assez publiquement les plaisirs, ayant des gens de cour pour amants, des gens de lettres pour amis, et des philosophes pour courtisans, au milieu d'une société où elle régnait et où elle s'instruisait, elle parvint à jouer un très-grand rôle ; mais, comme à tant de mérites elle ne joignit pas ceux de son sexe, on l'admira, on la blâma : elle obtint de son vivant plus d'éloges que de respects ; et, chez la postérité, plus de renommée que d'estime.

Après elle, on trouve Julie Mammée, qui était de la même famille, et qui fut aussi impératrice, ou du moins mère d'un empereur. Son mérite fut d'avoir autant de génie que de courage, et surtout d'avoir élevé, pour le trône, son fils, le jeune Alexandre Sévère, à peu près comme Fénélon éleva depuis le duc de Bourgogne. Elle le rendit à-la-fois vertueux et sensible.

Enfin, en suivant le cours de l'histoire, se présente cette fameuse Zénobie, digne d'avoir eu Longin pour maître, princesse qui sut écrire comme elle sut vaincre, qui fut ensuite malheureuse avec dignité, qui se consola de la perte d'un trône par les douceurs de la retraite, et des plaisirs de la grandeur par ceux de l'esprit.

Toutes ces femmes reçurent de grands éloges des écrivains de leur siècle, et ont servi depuis à grossir les catalogues de tous les panégyristes des femmes célèbres (1).

---

(1) Il ne nous reste aujourd'hui de ces temps-là, que deux éloges d'impératrices. L'un est le panégyrique d'Eusébie, épouse de Constance. Ce fut elle qui fut la protectrice de Julien. Elle le fit élever au rang de César; et, par ce charme secret que l'esprit et la beauté ont sur les tyrans même, elle le sauva plusieurs fois des fureurs politiques d'un prince toujours près d'être assassin, dès qu'il craignait. Julien, qui lui devait la vie et l'empire, composa son panégyrique. Il faut convenir que la reconnaissance ne le rendit pas éloquent.

L'autre est de Lucien. Il est en dialogue et en forme de portrait. On ne sait précisément à qui il est adressé; mais les commentateurs, qui sont presque toujours dans la confidence de ces sortes de secrets, ne manquent pas d'assurer que c'est l'éloge d'une impératrice. Quoi qu'il en soit, on peut dire que cet éloge est l'original des quarante à cinquante mille portraits d'héroïnes ou de princesses qui, depuis quatre cents ans, ont été faits en France, en Italie, ou en Espagne,

Nous venons de voir qu'au temps où le gouvernement de Rome changea, il était survenu un changement dans les mœurs ; mais, environ vers le troisième siècle, il se fit une révolution nouvelle, et qui porta un grand caractère.

Jusques alors les mœurs des femmes n'avaient été fondées que sur la morale, et ne tenaient point du tout aux idées religieuses. En quelques pays, on avait lié les mœurs à la politique; mais, selon les différents plans de législation, les lois traçaient différentes lignes où commençait et finissait la vertu des femmes. Les danses des jeunes Lacédémoniennes sont connues; et, selon l'expression de Montesquieu, Lycurgue avait ôté la pudeur à la chasteté même. A Rome,

---

par tous les orateurs, historiens, poètes ou romanciers, et où il est d'usage et de règle que la même femme ait toutes les perfections possibles. J'ajouterai que c'est la première trace qu'on trouve chez les Anciens, de cet esprit de galanterie, si à la mode parmi nous, et qui consiste à dire aux femmes, avec un esprit léger et une ame de glace, tout ce qu'on ne croit pas, et tout ce qu'on voudrait leur faire croire. Ce ton, qui est né de l'impuissance d'être sensible, et du désir de le paraître, et qui joint l'exagération à la fausseté, a dû naître chez Lucien de la corruption des mœurs de l'empire, de la légèreté naturelle aux Grecs de son temps, et de son propre caractère. L'esprit peut décrire, mais il n'y a que l'ame qui sache louer.

on avait vu des femmes danser publiquement sur un théâtre, sans que la décence publique mît aucune espèce de voile entre elles et les regards d'un peuple; et, si Caton vint au spectacle pour en sortir, les magistrats et les pontifes y assistèrent. Les arts, qui partout imitaient la nature sans la voiler, aidaient encore à séduire l'imagination par les yeux. La philosophie n'avait point de principe fixe sur les femmes. Tantôt elle combattait, en elles, et voulait leur ôter ce sentiment si doux qui fait la défense comme le charme de leur sexe (1); tantôt elle voulait que l'union la plus tendre, qui suppose toujours un contrat des cœurs qui se donnent, ne fût que le lien d'un instant, détruit par l'instant qui devait suivre (2). La religion même n'était qu'une espèce de police sacrée, qui avait plutôt des cérémonies que des préceptes. On honorait les dieux, comme on honore parmi nous les hommes puissants; c'est-à-dire qu'on leur offrait de l'encens, et qu'on attendait, en échange, des secours. Ils étaient protecteurs et non législateurs : le christianisme naissant sur la terre fut une législation ; il imposa les lois

(1) École des Cyniques, qui regardaient la pudeur comme une convention, et se faisaient un devoir de s'en affranchir.

(2) Système de la communauté des femmes dans un État.

les plus sévères aux femmes et aux mœurs. Il resserra les nœuds des mariages ; d'un lien politique il fit un lien sacré, et mit les contrats des époux entre le tribunal et l'autel, sous la garde de la Divinité. Il ne se borna point à défendre les actions; il étendit son empire jusque sur la pensée; partout il posa des barrières au-devant des sens; il proscrivit jusques aux objets inanimés qui pouvaient être complices d'une séduction ou d'un désir. Enfin, troublant le crime jusque dans la solitude, il lui ordonna d'être son propre délateur, et condamna tous les coupables à rougir par l'aveu forcé de leurs faiblesses. La législation des Romains et des Grecs rapportait tout à l'intérêt politique des sociétés. La législation nouvelle et sacrée, n'inspirant que du mépris pour cet univers, rapporta tout à l'idée d'un monde différent de celui-ci : de là sortit l'idée d'une perfection inconnue. On vit réduire en précepte, chez tout un peuple, le détachement des sens, le règne de l'ame, et je ne sais quoi de surnaturel et de sublime qui se mêla à tout; de là le vœu de continence et le célibat consacré. Alors la vie fut un combat. La sainteté des mœurs étendit un voile sur la société et la nature. La beauté craignit de plaire; la force se redouta elle-même; tout apprit à se

vaincre ; et l'austérité de l'ame augmenta, tous les jours, par les sacrifices des sens.

Il est aisé de voir la prodigieuse révolution que cette époque dut produire dans les mœurs. Les femmes, presque toutes d'une imagination vive et d'une ame ardente, se livrèrent à des vertus qui les flattaient d'autant plus, qu'elles étaient pénibles. Il est presque égal, pour le bonheur, de satisfaire de grandes passions, ou de les vaincre. L'ame est heureuse par ses efforts ; et, pourvu qu'elle s'exerce, peu lui importe d'exercer son activité contre elle-même.

Une autre loi ordonnait aux chrétiens de s'aimer et de se soulager comme frères. On vit donc le sexe le plus vertueux comme le plus tendre, tournant vers la pitié cette sensibilité que lui a donnée la nature, et dont la religion lui faisait craindre ou l'usage ou l'abus, consacrer ses mains à servir l'indigence. On vit la délicatesse surmonter le dégoût ; et les larmes de la beauté couler dans les asyles de la misère, pour consoler les malheureux. En même temps, les persécutions faisaient naître les périls. Pour conserver sa foi, il fallait souvent supporter les fers, l'exil et la mort. Le courage devint donc nécessaire. Il y a un courage froid, qui, né de la raison, est intrépide et calme ; c'est celui de la philosophie et des affaires. Il y a un courage d'imagination,

qui est ardent et qui se précipite; tel est le plus souvent le courage religieux. Celui des femmes chrétiennes fut fondé sur de plus grands motifs. On les vit, s'élevant au-dessus d'elles-mêmes, courir aux flammes et aux bûchers, et offrir aux tourments leurs corps faibles et délicats.

Cette révolution dans les idées en dut produire une dans les écrits; tous ceux dont les femmes furent l'objet, devinrent austères et purs comme elles. Presque tous les docteurs de ces temps, mis à-la-fois par l'église au rang des orateurs et des saints, louèrent à l'envi les femmes chrétiennes; mais celui de tous qui en parle avec plus d'éloquence, comme avec plus de zèle, est ce saint Jérôme, qui, né avec une ame de feu, passa quatre-vingts ans à écrire, à se combattre et à se vaincre; dont les mœurs furent probablement plus austères que les penchants; qui, dans Rome, eut pour disciples un grand nombre de femmes illustres; qui, entouré de la beauté, échappa aux faiblesses, sans pouvoir échapper à la calomnie; et qui, fuyant enfin le monde, les femmes et lui-même, se retira dans la Palestine, où tout ce qu'il avait quitté le poursuivait encore, tourmenté sous la haire, et, dans le calme des déserts, entendant retentir à ses oreilles le tumulte de Rome. Tel fut, dans le quatrième siècle, le plus éloquent panégyriste

des femmes chrétiennes. Cet écrivain ardent et sacré, et d'un génie impétueux et sombre, adoucit, en mille endroits, son style, pour louer les Marcelle, les Pauline, les Eustochium, et un grand nombre d'autres femmes romaines, qui, au Capitole, avaient embrassé l'austérité chrétienne, et apprenaient, dans Rome, la langue des Hébreux pour entendre et connaître les livres de Moïse.

A la chute de l'empire, et quand cette foule de Barbares qui l'inondèrent se divisèrent ou s'unirent pour partager ses débris, le christianisme, pour adoucir des mœurs sauvages, passa des vaincus aux vainqueurs, et fut presque partout porté par des femmes. On a remarqué que les femmes, de tout temps, ont eu, plus que les hommes, ce zèle ardent de religion qui cherche à convertir; soit que, par leur faiblesse même, elles tiennent davantage à des opinions sacrées qui, pour l'ame, sont un appui de plus; soit que leur imagination plus vive s'enflamme plus fortement sur des objets qui sont hors de la nature, et quelquefois hors des bornes ordinaires de la raison; soit que la persuasion religieuse chez les hommes soit plus liée à la réflexion, et, chez les femmes, au sentiment (et l'un, comme on sait, a bien plus d'activité que l'autre); soit qu'elles regardent la religion, qui égale tout, comme une

défense pour elles, et un contre-poids à la faiblesse contre la force; soit peut-être enfin que leur désir naturel de subjuguer s'étende à tout, et que, pour se rendre compte de leur pouvoir, elles soient jalouses d'exercer leur ascendant sur ce qu'il y a même de plus libre, sur les opinions et sur les ames. Quoi qu'il en soit, ce furent des femmes qui, faisant servir à leur religion les charmes de leur sexe, placées sur des trônes, et attirant au christianisme leurs époux, rendirent une grande partie de l'Europe, chrétienne. C'est ainsi que la France, l'Angleterre, une partie de l'Allemagne, la Bavière, la Hongrie, la Bohême, la Lithuanie, la Pologne, la Russie, et, pendant quelque temps, la Perse, reçurent l'Évangile. Ainsi la Lombardie et l'Espagne renoncèrent aux opinions d'Arius. On voit que, dans ces siècles, le zèle religieux des femmes influa sur une partie du monde. Je ne rapporterai point ici les noms de ces princesses, inscrits dans des annales barbares, et répétés depuis par un grand nombre de panégyristes. Il me suffit de remarquer quel fut le genre de mérite qui les distingua, et sur quoi roulent les éloges qu'elles ont reçus dans leur siècle et chez la postérité.

Arrêtons-nous un moment sur cette époque de l'invasion des Barbares, et voyons les changements qui en résultèrent pour les mœurs:

jamais peut-être il n'y eut de révolution plus singulière. Ce furent des Sauvages qui portèrent, avec les embrasements et les ruines, l'esprit de galanterie qui règne encore aujourd'hui en Europe : et le système qui nous a fait un principe d'honneur de regarder les femmes comme souveraines (système qui a eu tant d'influence), nous est venu des bords de la mer Baltique, et des forêts du nord (1).

On voit, en général, par l'histoire, que tous les peuples septentrionaux avaient le plus grand respect pour les femmes. Partagés entre la chasse et la guerre, ils ne daignaient adoucir leur férocité que pour l'amour : leurs forêts furent le berceau de la chevalerie; les femmes y étaient le prix de la valeur. Un guerrier, pour se rendre digne de sa maîtresse, allait chercher au loin la gloire et les combats : les rivalités produisaient des défis. Les combats singuliers, ordonnés par l'amour, ensanglantaient souvent les forêts et les bords des lacs; et le droit de l'épée décidait des mariages comme des procès.

Qu'on ne s'étonne pas de ces mœurs; chez

---

(1) C'est ce système qui a formé en partie nos manières, nos mœurs, nos sociétés, et qui, parmi nous, a le plus influé sur les écrits et sur les langues.

les hommes peu civilisés, mais déja rassemblés en grand corps de peuples, les femmes ont naturellement et doivent avoir le plus grand empire; elles y règnent par la force même de ceux à qui elles commandent. Déjà la société est assez établie pour qu'il y ait en amour des idées de préférence; elle ne l'est point assez pour que les sens soient affaiblis, et l'imagination usée par l'habitude. Des ames fortes et sauvages, ignorant tous ces plaisirs de convention créés par une société polie, sentent plus vivement les plaisirs qui naissent de la nature, et des vrais rapports de l'homme. Il se mêlait même, à ces sentiments, quelque chose de religieux. Plusieurs de ces peuples, errant dans leurs forêts, s'imaginaient que les femmes lisaient dans l'avenir, et qu'elles avaient je ne sais quoi de sacré et de divin. Peut-être cette idée n'était-elle que l'effet de l'habileté ordinaire aux femmes, et de l'avantage que leur finesse naturelle devait leur donner sur des guerriers féroces et simples; peut-être aussi des Barbares, étonnés de l'empire que la beauté a sur la force, étaient-ils tentés d'attribuer à quelque chose de surnaturel un charme qu'ils ne pouvaient comprendre (1).

---

(1) Cette idée que la Divinité se communique plus aisément aux femmes, a été très-répandue sur la terre. Les

Ces peuples, en inondant l'Europe, portèrent leurs opinions avec leurs armes. Bientôt il dut se faire une révolution dans la manière de vivre; les climats du nord exigent bien moins de réserve entre les sexes. Pendant des invasions, qui durèrent trois ou quatre cents ans, on s'accoutuma à voir les femmes mêlées aux guerriers: et cette modestie, douce et timide, qui faisait presque une loi à la beauté de se dérober à tous les yeux, cessa d'être regardée comme un devoir.

Chez les Anciens, la retraite des femmes fit long-temps partie de la constitution, parce que le gouvernement et les lois y étaient appuyés sur les mœurs. Dans l'Europe moderne, les Barbares, n'ayant fondé partout que des monarchies militaires, durent peu s'occuper des mœurs; tout était fondé sur la force. Le mélange des conquérants, avec un peuple corrompu, et qui

---

Germains, les Bretons, et tous les peuples scandinaves, l'ont eue. Chez les Grecs, c'étaient des femmes qui rendaient les oracles. On connaît le respect des Romains pour les sibylles. On connaît les Pythonisses des Hébreux. Les prédictions des femmes égyptiennes avaient beaucoup de crédit à Rome sous les empereurs. Enfin, chez la plupart des Sauvages, tout ce qui a ou paraît avoir quelque chose de surnaturel, les cérémonies religieuses, la médecine et la magie, sont entre les mains des femmes.

avait tous les vices de sa prospérité ancienne et de son malheur présent, ne dut pas contribuer encore à leur donner des idées austères. On vit donc les peuples du Nord, dans des climats plus doux, unir les vices des Romains à la fierté guerrière des Barbares. Le christianisme leur donna des lois : mais, en modifiant leur caractère, il ne le changea point; il se mêla aux coutumes, et laissa subsister l'esprit général. Ainsi se jetèrent peu-à-peu les fondements des mœurs nouvelles, qui, dans l'Europe moderne, rapprochèrent les deux sexes, donnèrent aux femmes une espèce d'empire, et associèrent partout l'amour au courage.

Une chose à observer, c'est qu'à-peu-près dans le même temps il s'éleva une religion et un peuple qui établit et consacra pour toujours dans l'Orient l'esclavage domestique des femmes. Ainsi la même époque qui commença leur empire en Europe, les destina à être pour jamais esclaves en Asie. Leur servitude s'étendit par les armes des conquérants arabes, comme la galanterie du Nord s'était étendue par les conquêtes des Barbares.

Déja on voit naître et se préparer d'avance, en Europe, le règne de la chevalerie. Cette institution politique et militaire fut amenée par le cours des événements et par la pente naturelle

des esprits et des ames : sa véritable époque commence au dixième siècle. L'Europe, ébranlée par la chute de l'Empire, n'avait point encore pris de consistance; depuis cinq cents ans rien n'était fixe; rien, pour ainsi dire, n'était fondu ensemble. Du mélange du christianisme avec les anciens usages des Barbares, naissait un choc presque continuel dans les mœurs; du mélange des droits du sacerdoce et de ceux de l'empire, un choc dans la politique et dans les lois; du mélange des droits des Souverains et de ceux de la noblesse, un choc dans le gouvernement; du mélange des Arabes et des Chrétiens en Europe, un choc dans les religions: de tant de contrastes sortaient la confusion et l'anarchie. Le christianisme, qui n'était plus dans son temps de ferveur, semblable à un ressort à moitié détendu, assez fort contre les passions froides, déja ne l'était plus assez pour réprimer les passions violentes; il faisait naître le remords, mais ne prévenait pas le crime. On faisait des pélerinages, et on pillait, on massacrait, et ensuite on faisait pénitence : le brigandage et la débauche se mêlaient à la superstition. C'est dans ces temps, que des nobles oisifs et guerriers, ayant un sentiment d'équité naturelle et d'inquiétude, de religion et d'héroïsme, s'associèrent pour faire ensemble ce que la force

publique ne faisait pas, ou faisait mal. Leur objet fut de combattre les Maures en Espagne, les Sarrasins en Orient, les tyrans des donjons et des châteaux en Allemagne et en France; d'assurer le repos des voyageurs, comme faisaient autrefois les Hercule et les Thésée, et surtout de défendre l'honneur et les droits du sexe le plus faible, contre le sexe impérieux, qui souvent opprime et outrage l'autre.

Bientôt l'esprit d'une galanterie noble se mêla à cette institution ; chaque chevalier, en se vouant aux périls, se soumit aux lois d'une souveraine. C'était pour elle, qu'il attaquait, qu'il défendait, qu'il forçait des châteaux ou des villes : c'était pour l'honorer, qu'il versait son sang. L'Europe entière devint une lice immense, où des guerriers, ornés des rubans et des chiffres de leurs maîtresses, combattaient en champ-clos pour mériter de plaire à la beauté. Alors la fidélité se mêlait au courage : l'amour était inséparable de l'honneur. Les femmes, fières de leur empire, et le tenant des mains de la vertu, s'honoraient des grandes actions de leurs amants, et partageaient les passions nobles qu'elles inspiraient : un choix honteux les eût flétries. Le sentiment ne se présentait qu'avec la gloire; et partout les mœurs respiraient je ne sais quoi de fier, d'héroïque et de

tendre. Jamais peut-être la beauté n'exerça un empire si puissant et si doux. De là, ces passions si longues que notre légèreté, nos mœurs, nos petites faiblesses, notre fureur de courir sans cesse après des espérances et des désirs, notre ennui qui nous tourmente et qui se fatigue à chercher de l'agitation sans plaisir et du mouvement sans but, ont peine à concevoir, et tournent tous les jours en ridicule sur nos théâtres, dans nos conversations et dans nos livres; mais il n'en est pas moins vrai que ces passions, nourries par les années, et irritées par les obstacles, où le respect éloignait l'espérance, où l'amour, vivant de sacrifices, s'immolait sans cesse à l'honneur, renforçaient dans les deux sexes les caractères et les ames; donnaient plus d'énergie à l'un, plus d'élévation à l'autre; changeaient les hommes en héros, et inspiraient aux femmes une fierté qui ne nuit point à la vertu.

Tel fut l'esprit de chevalerie. On sait qu'il donna naissance à une multitude innombrable d'ouvrages en l'honneur et à l'éloge des femmes. Les vers des troubadours, le sonnet italien, la romance plaintive, les poèmes de chevalerie, les romans espagnols et français, furent autant de monuments de ce genre, élevés dans des temps d'une barbarie noble, et d'un héroïsme mêlé de bizarrerie et de grandeur. Dans les courses,

dans les lices, aux combats, aux tournois, tout se rapportait aux femmes, et il en était de même dans les écrits : on écrivait. On ne pensait que pour elles : souvent le même homme était poète et guerrier; tour-à-tour il chantait sur sa lyre, et combattait avec sa lance pour la beauté qu'il adorait (1).

Les temps et les mœurs de la chevalerie, en mettant à la mode les grandes entreprises, les

---

(1) Tous ces ouvrages, alors célèbres, ne sont plus que l'objet d'une vaine curiosité; ils ressemblent aux ruines des palais gothiques. Presque tous d'ailleurs avaient le même fond, et contenaient les mêmes éloges. Toutes les femmes étaient des prodiges de beauté comme de vertu. Cependant la différence dans les nations en mettait dans les tableaux. Ainsi les ouvrages français avaient plus de naïveté; les italiens, plus de recherche; les espagnols, plus d'imagination : et cela devait être. Le caractère naïf des premiers tenait à la franchise militaire d'un peuple plus accoutumé à combattre qu'à penser; la finesse des Italiens, à des esprits plus exercés, par le commerce des étrangers, par le mélange des mœurs, par la foule de petits intérêts politiques : enfin, la pompe et l'imagination espagnole tenait à une fierté antique, à des têtes exaltées par la chaleur du climat, surtout au long mélange avec les Maures et les Arabes, qui durent influer prodigieusement sur les mœurs, sur la langue, et, par la manière de peindre les objets, sur la manière de les voir; car, si le génie des peuples forme le langage, le caractère du langage influe à son tour sur le génie.

aventures, et je ne sais quel excès d'héroïsme, inspirèrent le même goût aux femmes. Toujours les deux sexes se suivent de loin en s'imitant, et ils s'élèvent, se renforcent, se corrompent ou s'amollissent ensemble. On vit donc alors les femmes dans les armées et sous les tentes. Elles quittaient les inclinations douces et tendres de leur sexe, pour le courage et les occupations du nôtre. On en vit dans les croisades, animées du double enthousiasme de la religion et de la valeur, gagner des indulgences sur les champs de bataille, et mourir, les armes à la main, à côté de leurs amants, ou de leurs époux. En Europe, des femmes attaquèrent et défendirent des places; des princesses commandèrent leurs armées, et remportèrent des victoires. Telle fut la célèbre Jeanne de Monfort, disputant son duché de Bretagne, et combattant elle-même. Telle fut encore cette Marguerite d'Anjou (1), active et intrépide, général et soldat, dont le génie soutint long-temps un mari faible; qui le fit vaincre, le replaça sur le trône, brisa deux fois ses fers, et, opprimée par la fortune et des rebelles, ne céda qu'après avoir livré en personne douze batailles.

Cet esprit militaire, parmi les femmes, con-

(1) Reine d'Angleterre, et femme de Henri VI.

forme à des temps de barbarie, où tout est impétueux, parce que rien n'est réglé, et où tous les excès sont des excès de force, dura en Europe plus de quatre cents ans, se montrant de distance en distance, et toujours dans de grandes secousses, ou dans des moments d'orages. Mais il y eut un temps et des pays où cet esprit se signala surtout : ce fut aux quinzième et seizième siècles, époque des invasions des Turcs en Hongrie et dans les îles de l'Archipel et de la Méditerranée. Tout se réunissait pour inspirer aux femmes de ces pays un grand courage : d'abord, l'esprit général des siècles précédents, la terreur même qu'inspiraient les Turcs, l'effroi beaucoup plus vif pour tout ce qui est inconnu ; la différence des habillements, qui agit plus qu'on ne croit sur l'imagination du peuple ; la différence des religions, d'où naissait une espèce d'horreur mise au nombre des devoirs ; enfin, la prodigieuse différence des mœurs, et surtout l'esclavage des femmes, qui, en Orient, regardé comme une simple institution politique et civile, ne présentait aux femmes de l'Europe, qui en étaient menacées, que des idées odieuses de servitude et de maître, l'honneur gémissant, la beauté soumise à des Barbares, et la double tyrannie de l'amour et de l'orgueil. De tous ces sentiments devait naître dans les femmes un

courage intrépide pour se défendre, et quelquefois même un courage de désespoir. Ce courage était augmenté par l'idée de la religion, si puissante, et qui offre toujours des espérances éternelles pour des sacrifices d'un moment.

Il ne faut donc pas s'étonner si de très-belles femmes de l'île de Chypre, étant menées prisonnières à Sélim, pour être enfermées au sérail, l'une d'elles, préférant la mort, conçut le projet de mettre le feu aux poudres, et, après l'avoir communiqué aux autres, l'exécuta; si, l'année suivante, une ville de Chypre étant assiégée par les Turcs, les femmes coururent en foule se mêler aux soldats, et, combattant sur la brèche, contribuèrent à sauver leur patrie; si, sous Mahomet II, une fille de l'île de Lemnos, armée du bouclier et de l'épée de son père, qui était mort en combattant, arrêta les Turcs, qui déja forçaient une porte, et les chassa jusque sur le rivage; si, en Hongrie, les femmes se signalèrent dans un grand nombre de siéges et de batailles contre les Turcs (1); si enfin, aux deux siéges célèbres et de Rhodes et de Malte, les femmes, secondant partout le zèle des chevaliers, montrèrent partout la plus grande force,

(1) On cite une femme de Transylvanie, qui, dans différents combats, avait tué de sa main dix janissaires.

non seulement cette force d'impétuosité et d'un moment, qui affronte la mort, mais le courage lent et pénible qui supporte les travaux et les fatigues de tous les instants.

Cette époque et ces exemples de courage multipliés chez les femmes méritent attention; mais, à ne considérer que les révolutions de l'histoire, c'est un spectacle singulier de voir, dans presque toutes les îles de l'Archipel, les descendantes de ces Grecs si fameux par une révolution de quinze siècles, devenues chrétiennes et sujettes de la république de Venise, combattre dans leur île et sur les bords de la mer, pour repousser des conquérants tartares qui apportaient dans le pays d'Homère et de Platon la religion d'un prophète arabe. Les femmes hongroises, aux prises avec ces mêmes Tartares, ne présentent pas un spectacle moins singulier. On ne peut douter que ce ne fût le double sentiment de la religion et de l'honneur, qui leur élevât ainsi le courage; car ce sont les deux ressorts qui, dans tous les temps, ont produit les actions les plus extraordinaires chez les femmes.

Tandis qu'elles combattaient ainsi dans la Grèce, dans la Hongrie, et dans les îles de la Méditerranée, il se faisait une autre révolution en Italie; les lettres et les arts renaissaient.

Cette époque apporta un nouveau changement dans les idées et les travaux des femmes célèbres. Une impulsion générale, donnée aux esprits, tournait tout le monde du côté des langues. Il y a un temps où on prend les signes des idées pour les idées mêmes. On croit s'instruire en apprenant des mots, comme certains politiques ont cru s'enrichir en exploitant des mines. Les langues, d'ailleurs, étaient des espèces d'énigmes qui voilaient des connaissances; avant de penser, on veut savoir l'histoire des pensées des autres; peut-être même cette marche est-elle nécessaire. Dans l'enfance de l'âge, les sens ramassent des matériaux pour la pensée; dans l'enfance des lettres, l'esprit recueille d'abord pour combiner ensuite : partout c'est la mémoire qui donne de l'activité à l'imagination.

Comme les mots mènent aux idées, la philosophie ancienne dut renaître avec les langues. Ceux qui avaient l'esprit plus austère et l'ame moins sensible; ceux qui croyaient que la raison froide ressemble plus à la raison; ceux qui attachaient plus de prix à une certaine logique qui enchaîne, à la subtilité qui divise, à je ne sais quelle obscurité vague qui exerce l'esprit et laisse le mérite de choisir soi-même et de se fixer ses idées, préférèrent la philosophie d'Aristote; mais les gens à imagination et à en-

thousiasme; ceux qui pardonnaient des erreurs pour l'éloquence; ceux qui préféraient une métaphysique spirituelle et sublime à une dialectique sèche, et des illusions touchantes à des erreurs raisonnées; ceux enfin qui avaient des ames sur lesquelles des idées même chimériques de perfection, d'ordre et de beauté, faisaient à-la-fois une impression douce et profonde, ne manquèrent pas de préférer la philosophie de Platon. L'aristotélisme occupa donc les universités et les cloîtres; le platonisme, les poètes, les amants, les philosophes sensibles et les femmes.

La théologie, ou l'art d'appliquer des raisonnements humains à des choses célestes, était un autre genre de connaissances, qui occupait et qui exerçait alors : elle était à la mode, et elle devait l'être. C'était un arsenal pour les guerres de religion, un appui pour la cour de Rome, une route sûre pour parvenir aux honneurs. On mettait donc un grand prix à cette science; et les descendants des anciens Romains se rendaient célèbres par des études sacrées, dans des pays où leurs ancêtres s'étaient rendus célèbres par des victoires.

Après des temps de conspirations, de tyrannie et de petites guerres, on doit mettre un grand prix aux lois. La jurisprudence était donc cul-

tivée : on n'en savait pas encore assez pour être législateur ; mais on étudiait, on commentait, on expliquait, on défigurait les lois romaines.

La chevalerie commençait à s'éteindre dans l'Europe, mais elle avait laissé une teinte de galanterie romanesque dans les mœurs, qui de là passait aux ouvrages d'imagination. On faisait donc beaucoup de vers qui exprimaient des passions vraies ou feintes, mais toujours respectueuses et tendres. Et, comme en France, où des nobles oisifs passaient leur vie à combattre, on peignait presque toujours l'amour sous l'idée de conquête ; en Italie, où dominaient des idées d'un autre genre, on faisait sans cesse de l'amour une adoration ou un culte.

Ce mélange de galanterie et de religion, de platonisme et de poésie, de l'étude des langues et de celle des lois, de la philosophie ancienne et de la théologie moderne, fut, en Italie, le caractère général de tous les hommes illustres de ce temps. On remarque le même caractère dans les femmes qui se distinguèrent alors ; jamais il n'y en eut tant de célèbres pour les connaissances. Peut-être qu'au sortir des temps de la chevalerie, où plusieurs femmes avaient disputé aux hommes le mérite de la valeur, elles voulurent, pour assurer en tout l'égalité de leur sexe, prouver qu'elles avaient autant d'esprit que

de courage, et assujettir encore par les talents ceux qu'elles dominaient par la beauté (1).

---

(1) Dès le treizième siècle, on avait vu la fille d'un gentilhomme bolonais se livrer à l'étude de la langue latine et des lois. A vingt-trois ans, elle avait prononcé, dans la grande église de Bologne, une oraison funèbre en latin; et l'orateur, pour être admiré, n'eut besoin, ni de sa jeunesse, ni des charmes de son sexe. A vingt-six ans, elle prit les degrés de docteur, et se mit à lire publiquement chez elle les Institutes de Justinien. A trente ans, sa grande réputation lui fit donner une chaire où elle enseigna le droit avec un prodigieux concours de toutes les nations. Elle joignait les agréments d'une femme à toutes les connaissances d'un homme, et avait le mérite, en parlant, de faire oublier jusqu'à sa beauté.

Au quatorzième siècle, le même exemple se renouvela dans la même ville.

Au quinzième siècle, même prodige pour la troisième fois.

Enfin, il n'est pas inutile de remarquer qu'aujourd'hui, dans cette même ville de Bologne, il y a encore une chaire de physique remplie avec distinction par une femme.

A Venise, on distingue, dans le cours du seizième siècle, deux femmes célèbres : l'une (Modesta di Pozzo di Zorzi) qui composa avec succès un grand nombre d'ouvrages en vers sérieux, plaisants, héroïques ou tendres, et quelques pastorales qui furent jouées : l'autre (Cassandre Fidelle) qui fut au nombre des femmes les plus savantes d'Italie; qui écrivait également bien dans les trois langues d'Homère, de Virgile, ou du Dante, et en vers comme en prose; qui possédait toute la philosophie de son siècle et des siècles précédents; qui embellissait de ses graces la théologie même;

Ce qui doit le plus frapper dans cette époque, c'est l'esprit général. On voit des femmes prêcher et se mêler de controverses; des femmes

---

qui soutint des thèses avec éclat, donna plusieurs fois à Padoue des leçons publiques, joignit à ces connaissances sérieuses les talents agréables, et surtout celui de la musique, et releva encore ses talents par ses mœurs. Aussi reçut-elle l'hommage des souverains pontifes et des rois; et, pour être singulière en tout, elle vécut plus d'un siècle.

A Milan, on trouve une demoiselle de l'illustre maison de Trivulce, qui, jeune encore, prononça dans l'ancienne langue des Romains, un grand nombre de discours éloquents devant des papes et des princes.

A Vérone, une Isotta Nogarella, dans le quinzième siècle, qui se fit de même la plus grande réputation par son éloquence : que tous les Souverains étaient curieux d'entendre; et les hommes célèbres, de voir.

A Florence, une religieuse de la maison de Strozzi, qui charmait l'ennui et l'oisiveté du cloître par le goût des lettres; et, de sa solitude, fut connue en Italie, en Allemagne et en France.

A Naples, une Sarrochia, qui composa un poème fameux sur Scanderberg, et fut, de son vivant, comparée au Boïardo et au Tasse.

A Rome, cette Victoire Colonne, marquise de Pescaire, qui aima passionnément les lettres et y réussit, pleura très-jeune encore un époux qui était un grand homme de guerre, et passa le reste de sa vie entre l'etude et la douleur, célébrant par les poésies les plus tendres le héros qu'elle avait aimé.

Suivez dans le même siècle les femmes illustres de toutes

soutenir publiquement des thèses ; des femmes remplir des chaires de philosophie et de droit ; des femmes haranguer en latin devant des papes ;

---

les nations ; vous trouverez partout le même caractère et les mêmes genres d'étude.

Vous verrez en Espagne une Isabelle de Rosères, prêcher dans la grande église de Barcelonne, venir à Rome sous Paul III, y convertir les Juifs par son éloquence, et commenter avec éclat Jean Scot, devant des cardinaux et des évêques.

Une Isabelle de Cordoue, qui savait le latin, le grec et l'hébreu, et qui, avec de la beauté, un nom et des richesses, eut encore la fantaisie d'être docteur, et prit des degrés en théologie.

Une Catherine Ribéra dans le même siècle, qui composa des poésies espagnoles, moitié dévotes et moitié tendres.

Une Aloysia Sigéa de Tolède, plus célèbre que les trois autres, qui, outre le latin et le grec, avait appris l'hébreu, l'arabe et le syriaque, écrivit une lettre en ces cinq langues au pape Paul III, fut ensuite appelée à la cour de Portugal, y composa plusieurs ouvrages, et mourut jeune.

En France, vous verrez un très-grand nombre de femmes qui, dans le même siècle, eurent le même genre de mérite, et surtout une duchesse de Retz, qui, sous Charles IX, fut célèbre même en Italie, et qui étonna les Polonais lorsqu'ils vinrent demander le duc d'Anjou pour leur roi, surpris de trouver à la cour une jeune femme si instruite, et qui parlait les langues anciennes avec autant de pureté que de grace.

Vous trouverez en Angleterre les trois sœurs Seymour, nièces d'une reine et filles d'un protecteur, toutes trois célèbres par leur science et par de très-beaux vers latins, qui,

des femmes écrire en grec, et étudier l'hébreu; des religieuses, poètes; des femmes du grand monde, théologiennes; et, ce qui arriva plus d'une

---

selon l'esprit du temps, furent traduits dans toute l'Europe.

Jeanne Gray, qui ne fut reine que pour monter sur l'échafaud, et qui, avant de mourir, lisait en grec le fameux dialogue de Platon sur l'immortalité.

Marie Stuart, la plus belle femme de son siècle, et une des plus instruites, qui écrivait et parlait six langues, faisait très-bien des vers dans la nôtre, et, très-jeune, prononça à la cour de France un discours latin, où elle prouva que l'étude des lettres sied bien aux femmes.

Enfin la fille aînée du fameux chancelier d'Angleterre, Thomas Morus, dont les connaissances furent presque éclipsées par les vertus, et qui, après avoir rendu à son père, dans sa prison, les soins les plus tendres, l'avoir consolé dans les fers, avoir acheté très-cher le droit de lui rendre quelques honneurs funèbres, avoir racheté à prix d'or sa tête des mains du bourreau, accusée elle-même et traînée dans les fers pour deux crimes, dont l'un était de garder comme une relique la tête de son père, et l'autre de conserver ses livres et ses ouvrages, parut avec intrépidité devant ses juges, se justifia avec cette éloquence que donne la vertu malheureuse, imprima l'admiration comme le respect, et passa le reste de sa vie dans la retraite, la douleur et l'étude.

Tel est le tableau du plus petit nombre de femmes qui, dans cette époque, se signalèrent chez presque toutes les nations. Il y en eut un nombre bien plus grand, surtout en Italie, mais nous n'avons indiqué que les plus célèbres.

fois, de jeunes filles qui avaient étudié l'éloquence, et qui, avec le visage le plus doux, et la voix du monde la plus touchante, s'en allaient pathétiquement exhorter le saint père et les rois à déclarer la guerre aux Turcs. L'esprit religieux qui anima les femmes de tout temps, se montre encore ici, mais il a changé de forme. Il a fait tour-à-tour les femmes martyres, apôtres, guerrières, et a fini par les rendre théologiennes et savantes. On voit encore le prix incroyable qu'on mettait à l'étude des langues. Chez les particuliers, dans les cloîtres, dans les cours, et jusque sur les trônes, partout le même esprit régnait. C'était peu pour une femme de lire Virgile ou Cicéron. La bouche d'une jeune Italienne, d'une Espagnole ou d'une Anglaise, paraissait s'embellir quand elle répétait des sons hébreux, ou prononçait un vers d'Homère. La poésie, si chère à l'imagination et aux ames sensibles, était embrassée avec transport par les femmes. C'était une espèce de jeu piquant et nouveau qui pouvait flatter l'amour-propre et amuser l'esprit. Peut-être même le vide qu'elles éprouvaient, malgré elles et sans s'en douter, dans une philosophie barbare, dans une théologie abstraite, et dans une vaine étude de dialectes et de sons, leur faisait trouver plus de charmes dans un art qui occupe sans cesse l'ima-

gination par des tableaux, et l'ame par des sentiments.

Enfin, plusieurs d'entre elles voulurent réunir presque tous les genres de connaissances, et quelques-unes y réussirent. Ce qu'on a appelé, depuis, la société, était alors beaucoup moins connu. Le désœuvrement et le luxe n'avaient pas sans doute inventé l'art de rester six heures devant une glace, pour créer des modes. On faisait quelque chose du temps. De là cette multitude de connaissances acquises par les femmes. Observons que l'ambition de tout embrasser convenait surtout à la renaissance des lettres. Dans la nouveauté, tout le monde s'exagère ses forces; ce n'est qu'en les mesurant qu'on apprend à les connaître. Les désirs même alors étaient plus aisés à satisfaire. Il s'agissait plus de savoir que de penser; et l'esprit, beaucoup plus actif qu'étendu, ne pouvant encore avoir le secret des sciences et de leur profondeur, devait naturellement les regarder comme un dépôt contenu dans les livres, dont la mémoire pouvait s'emparer.

Si, dans cette époque, les femmes voulaient dérober toutes les connaissances des hommes, les hommes de tous côtés s'empressaient par des panégyriques à rendre des hommages aux femmes. C'était la suite de l'esprit général qui portait

la galanterie dans les lettres, comme il l'avait portée dans les armes. L'Italie surtout fut inondée de ces sortes d'ouvrages. Le premier qui donna l'exemple fut Boccace. On sait qu'il aima passionnément les femmes et en fut aimé. Il composa en leur honneur un ouvrage latin, *des Femmes illustres*. Il y parcourt la fable, l'histoire grecque, l'histoire romaine, l'histoire sacrée, met ensemble Cléopâtre et Lucrèce, Flora et Porcie, Sémiramis et Sapho, Athalie et Didon. Boccace entreprend surtout de réhabiliter l'honneur de Didon contre Virgile. Le panégyriste prouve, contre le poète, que jamais la veuve de Sichée ne lui fut infidèle. Il est plaisant de voir ensuite Boccace faire une sortie éloquente et vigoureuse contre les veuves chrétiennes qui se remarient; l'auteur du Décaméron citer saint Paul, et le commenter à une jeune veuve qui s'excuse sur son âge de ce qu'elle n'imite pas Didon. Ce morceau, qui est plaisant, est d'une éloquence sérieuse; et, ce qu'on ne croirait pas, la morale de Boccace est austère.

Après lui, plus de vingt écrivains publièrent successivement des éloges de femmes célèbres de toutes les nations (1). Parmi nous, Brantôme publia un volume des Vies des dames illustres;

---

(1) Joseph Bétussi traduisit en italien l'ouvrage latin de

mais je remarque que Brantôme, en chevalier

Boccace sur les femmes, et, dans l'ardeur de son zèle, l'enrichit de cinquante articles nouveaux.

François Serdonati ne trouva point encore l'ouvrage complet; il ramassa dans toutes les histoires profanes ou saintes, barbares ou non barbares, tous les noms de femmes connues qui restaient encore, et grossit le recueil de cent vingt éloges.

Ce n'est pas tout. Un Philippe de Bergame, augustin, mort en 1518, avait publié dans le quinzième siècle un volume latin de femmes illustres.

Dans le seizième siècle, autre ouvrage sur les femmes célèbres, de Jules César Capacio, secrétaire de la ville de Naples.

Un autre de Charles Pinto, en latin et en vers.

Un autre de Ludovico Domenichi.

Un autre de Jacques-Philippe Thomassini, évêque dans l'État de Venise.

Un autre de Bernardin Scardeoni, chanoine de Padoue, et sur les femmes illustres de Padoue.

Un autre de François-Augustin della Chiesa, évêque de Saluces, sur les femmes célèbres dans la littérature.

Un autre de Louis-Jacob de Saint-Charles, religieux carme, sur les femmes illustres par des ouvrages.

Un autre dans les Pays-Bas, d'un Alexandre Van-Denbusche, sur les femmes savantes.

Un autre de Simon-Martin, minime en France, sur les femmes illustres de l'ancien Testament.

Un autre du fameux père Le Moine, sous le titre de Galerie des Femmes fortes.

Je fais grace de beaucoup d'autres que je pourrais nommer.

français et en homme de cour, ne parle que de reines et de princesses. C'est là qu'on trouve l'éloge de Catherine de Médicis et de la fameuse Jeanne de Naples. Dans son style diffus, simple et naïf, Brantôme justifie ces deux reines. Il nous apprend que la seconde fut sans faiblesses; et la première, sans crimes. Il absout l'une de ses amants et du meurtre de son époux; il absout l'autre des guerres civiles et de la Saint-Barthélemi.

Après Brantôme, un Hilarion de Coste, minime, publia deux volumes in-4°, de huit cents pages chacun, contenant les éloges de toutes les femmes du quinzième au seizième siècle, distinguées par la valeur, les talents ou les vertus. Mais, en bon religieux, il ne s'est permis de louer que des femmes catholiques. Ainsi, par exemple, il s'est bien donné de garde de dire un mot de la reine Élisabeth; mais aussi il fait un long et magnifique éloge de la reine Marie d'Angleterre, qui commença par faire assassiner sur l'échafaud Jeanne Gray, âgée de dix-sept ans, appelée à la couronne par le testament du dernier roi; et qui ensuite, dans l'espace de cinq années qu'elle régna, fit expirer dans les flammes, pour cause de religion, six à sept cents personnes de tout rang et de tout âge. Les éloges de ce moine panégyriste montent à plus de cent

soixante-dix; mais tout cède à l'Italien Pierre-Paul de Ribéra, qui publia, dans sa langue, un ouvrage intitulé *les Triomphes immortels et Entreprises héroïques de huit cent quarante-cinq femmes*. Il serait difficile sans doute d'avoir une collection plus complète.

Outre ces gros recueils d'éloges en l'honneur des femmes célèbres, il y eut un grand nombre d'écrivains, surtout en Italie, qui adressèrent des panégyriques particuliers à des femmes. Jamais peut-être on ne vit à-la-fois tant de princesses éclairées, que dans cette partie de l'Europe. Les cours de Naples, de Milan, de Mantoue, de Parme, de Florence, etc., formaient autant d'écoles de goût, entre lesquelles régnait une émulation de talents et de gloire. Les hommes s'y distinguaient par les armes, ou par l'intrigue; les femmes, par les connaissances et par les graces. Il y avait peu de ces petites cours, où il n'y eût quelque homme de lettres de la plus grande réputation. Dans un pays qui ne forme qu'un grand État, il y a peu de talents, parce qu'il n'y a qu'une capitale, qu'une cour et qu'un centre de lumières. Les provinces éloignées n'ont ni la même activité, ni le même goût. Dans un pays comme l'Italie, partagé en une foule d'États, et où presque chaque ville formait une capitale, l'esprit naissait et se déve-

loppait partout. C'est sûrement une des causes de la grande supériorité des Italiens. Ce qui faisait leur malheur en politique, faisait leur gloire pour les talents. Tous ces hommes ou de génie ou d'esprit s'attachaient aux femmes célèbres, l'ornement de ces cours. Il y en eut parmi eux qui, estimant la condition par les ames, et croyant que le génie égale tout, osèrent avoir de très-vives passions pour de grandes princesses (1); mais d'autres, qui avaient de l'imagination au lieu d'amour, substituaient aux passions la galanterie de l'esprit; et, y mêlant les idées platoniciennes qui régnaient alors, composaient pour ces princesses, en style métaphysique, des hymnes respectueux sous le nom d'éloges (2).

---

(1) Boccace à la cour de Naples, et le Tasse à la cour de Ferrare.

(2) De tant d'Éloges ou recueils de Panégyriques pour les femmes, en vers, en prose, en discours, en sonnets, le plus singulier, sans contredit, est celui qui fut publié à Venise en 1555, sous le titre de *Temple à la divine signora Jeanne d'Arragon, construit en son honneur par tous les plus beaux esprits et dans toutes les langues principales du monde.* Cette femme, une des plus célèbres du seizième siècle, mariée à un prince de la maison Colonne, fut la mère de Marc-Antoine Colonne, qui se signala à la bataille de Lépante contre les Turcs. L'hommage dont nous venons de parler,

Le même esprit qui, dans cette époque, créa tant de panégyriques de femmes, fit naître une foule de livres sur le mérite des femmes en général. On éleva l'importante question de l'égalité ou de la prééminence des sexes; et, pendant cent cinquante ans, on vit une espèce de conspiration d'écrivains pour assurer la supériorité aux femmes. Le chef et un des premiers auteurs de cette conjuration fut un homme célèbre : c'est ce Corneille Agrippa, qui, né à Cologne en 1486,

---

ou la construction poétique de ce temple, lui fut décernée par un décret passé l'an 1551, à Venise, dans l'Académie de' *Dubbiosi*. Quelques-uns d'entre eux avaient déja eu l'idée de ce culte; mais on trouva l'idée trop heureuse pour n'être point adoptée par le Corps; il y eut seulement une dispute. Il s'agissait de savoir si Jeanne d'Arragon aurait seule les honneurs du temple, ou si on associerait à sa divinité la marquise de Guast, sa sœur, et qui n'était pas moins célèbre. Mais on jugea apparemment que deux divinités, deux Souveraines, et deux femmes, n'aimaient guère à se trouver ensemble. Ainsi, après de graves délibérations, l'Académie décida que la marquise de Guast aurait ses autels à part; et Jeanne d'Arragon, sa sœur, resta unique et exclusive propriétaire des siens. On procéda ensuite à bâtir le temple; et les langues latine, grecque, italienne, française, espagnole, sclavonne, polonaise, hongroise, hébraïque, chaldaïque, etc., furent employées à la construction de ce monument, un des plus singuliers, sans doute, que la galanterie ait jamais élevés en l'honneur de la beauté.

étudia toutes les sciences, embrassa tous les états, parcourut tous les pays, porta les armes avec distinction; se fit ensuite théologien, docteur en droit, docteur en médecine; commenta les épîtres de saint Paul en Angleterre; donna des leçons sur la pierre philosophale à Turin, sur la théologie à Pavie; pratiqua la médecine en Suisse; fut attaché successivement à trois ou quatre princes et princesses, et n'en fut que plus malheureux; essuya des injustices, s'en plaignit avec courage, fut mis deux fois dans les fers: et, toujours errant parce qu'il se laissa toujours entraîner à une imagination ardente et faible; parce qu'incapable d'être libre et d'être esclave, il ne sut avoir, ni le courage de la pauvreté, ni celui de la dépendance; après avoir excité tour-à-tour ou à-la-fois la pitié, l'admiration et la haine, mourut en France à quarante-neuf ans, avec une grande réputation et de grands malheurs.

Ce fut en 1509 qu'il publia son traité *de l'Excellence des femmes au-dessus des hommes*. Malheureusement il avait alors intérêt de plaire à la fameuse Marguerite d'Autriche, qui gouvernait les Pays-Bas. On est fâché que cette petite circonstance se soit mêlée à une si belle cause. Son livre est divisé en trente chapitres; et, dans chaque chapitre, il démontre la supériorité des femmes

par des preuves théologiques, physiques, historiques, cabalistiques et morales. Il met à contribution l'Écriture et la fable, les historiens, les poètes, les lois civiles, les lois canoniques; cite un peu plus qu'il ne raisonne, et finit par protester que ce n'est par aucun intérêt humain qu'il a écrit, mais par devoir, parce que tout homme qui connaît la vérité en doit compte, et qu'alors le silence serait un crime.

Les Italiens, en lisant cet ouvrage, durent le regarder comme un vol que leur avait fait un Allemand. Mais, s'ils n'eurent pas le mérite de l'invention, on peut dire qu'ils s'en dédommagèrent. Le cardinal Pompée Colonne, le Portio, le Lando, le Domenichi, le Maggio, le Bernardo Spina, et beaucoup d'autres, écrivirent tous sur la perfection des femmes. Mais l'ouvrage le plus singulier dans ce genre est celui de Ruscelli; il parut à Venise, en 1552. Ruscelli vint après tous les autres; et, mécontent de la manière dont on avait, dit-il, soutenu avant lui une cause si évidente, il imagina de nouvelles preuves, bien sûr qu'après lui il ne serait plus possible de douter. Après avoir copié Agrippa en le critiquant, il se jette dans des spéculations sublimes, et s'attache à prouver que la contemplation de la beauté peut seule rendre l'homme heureux sur la terre, et l'élever à la contemplation de Dieu même.

Tel est le résultat de son ouvrage; mais ce qu'on ne peut rendre, c'est l'impression que fait dans la lecture un mélange continuel de théologie et de platonisme, le nom de Dieu mêlé partout à celui des femmes, Moïse à côté de Plutarque et du Dante; et dans la même page, et presque dans les mêmes lignes, des citations de Boccace et de saint Augustin, d'Homère et de saint Jean. Rien à mon gré ne peint mieux l'esprit du seizième siècle, en Italie surtout, et avec quelle bonne foi on était, ou on voulait être tout ensemble, amant, dévot, chrétien, païen, théologien et philosophe. Peut-être même ce mélange bizarre devait-il se trouver dans un pays où l'on rencontre souvent les ruines d'un ancien temple de Jupiter à côté d'une église, une statue de saint Pierre sur une colonne de Trajan, et des Madones près d'un Apollon.

Il paraît que, même après le Ruscelli, il y eut encore des incrédules à persuader, et que toutes les conversions n'étaient pas faites; car on trouve encore plusieurs ouvrages italiens, espagnols et français sur le même sujet (1).

---

(1) En 1593, il en parut un d'une célèbre Vénitienne que j'ai déja citée (Modesta di Pozzo di Zorzi). Elle y soutenait la supériorité de son sexe sur le nôtre. Son ouvrage eut le plus grand succès; et, malheureusement pour elle, ce qui y

Il faut avouer de bonne foi que, de tant d'ouvrages, il y en a bien peu qui méritent d'être lus, et qu'il n'y en a pas un où la question soit

---

ajouta peut-être, c'est qu'on pouvait la louer sans crainte. Elle venait de mourir quand l'ouvrage parut. Les hommes d'ailleurs voient toujours avec plaisir ces sortes d'ouvrages des femmes. L'orgueil, qui calcule tout, regarde comme une preuve même de ses avantages l'effort qu'on fait pour les combattre.

Au dix-septième siècle, une autre femme et une autre Vénitienne (Lucrèce Marinella) soutint la même cause. Son ouvrage est intitulé : *La noblesse et l'excellence des femmes, avec les défauts et les imperfections des hommes.* Les hommes du moins n'eurent point avec elle le défaut d'être injustes, et elle eut tout le succès que la beauté donne à l'esprit.

En 1628, autre ouvrage italien encore *sur la dignité des femmes.* Pour cette fois l'auteur était un homme ; c'était Christophe Bronzini. Son ouvrage est en dialogues et divisé par jours. On peut concevoir par l'étendue de son plan combien la matière lui parut riche : sa division est de vingt-quatre journées. La huitième, qui roule sur le mariage, a seule plus de deux cents pages. Bronzini, en louant les femmes, ne leur assigne point de rang, et laisse indécis le procès des deux sexes.

Mais, en 1650, parut un livre où le procès était jugé très-nettement ; le titre de l'ouvrage était : *La femme meilleure que l'homme ; paradoxe, par Jacques del Pozzo.* On ne sait pourtant si les femmes durent être beaucoup flattées de ce mot *paradoxe.*

En Espagne, un nommé Jean de Spinosa fit, dans le sei-

traitée : on a mis partout l'autorité à la place du raisonnement, même quand on a parlé des femmes; mais, en pareille matière, comme en

---

zième siècle, un dialogue à l'éloge des femmes. On peut croire qu'il les loua avec toute l'imagination de son pays, et toute la majesté de sa langue.

En France nous avons un très-ancien ouvrage sur le mérite des femmes, qu'on traduisit en latin pour lui donner plus de cours. Les Italiens eux-mêmes l'adoptèrent, et il fut traduit en leur langue par Vincent Calméta.

Les Françaises ne furent guère moins zélées que les Italiennes à soutenir l'honneur de leur sexe.

Marguerite, reine de Navarre et première femme de Henri IV, tour-à-tour dévote et galante, et plus célèbre, comme on sait, par son esprit que par ses mœurs, dans un ouvrage en forme de lettres entreprit de prouver *que la femme est fort supérieure à l'homme.*

Mademoiselle de Gournay, qui mérita d'être adoptée par Montaigne, écrivit aussi pour son sexe; mais, plus modeste ou moins hardie, elle borna ses prétentions, et se contenta de l'égalité.

Cette modestie n'empêcha point qu'une demoiselle de Schurman, née à Cologne, et qui, de son temps, eut une prodigieuse réputation, parce qu'elle réussissait dans tous les arts, qu'elle était peintre, musicienne, graveur, sculpteur, philosophe, géomètre, théologienne même, et qu'elle avait encore le mérite d'entendre et de parler neuf langues différentes, ne dît, après avoir lu ce livre en l'honneur de son sexe : *Dans cet ouvrage, je ne voudrais ni n'oserais tout approuver.*

En 1643, il se publia à Paris un autre ouvrage sous ce

beaucoup d'autres, vingt citations ne valent pas une raison.

Il semble que, pour terminer cette grande question d'amour-propre et de rivalité entre les sexes, il faudrait examiner la force ou la faiblesse des organes; le genre d'éducation dont les deux sexes sont susceptibles; le but de la nature en les formant; jusqu'à quel point il serait possible

---

titre : *La femme généreuse qui montre que son sexe est plus noble, meilleur politique, plus vaillant, plus savant, plus vertueux et plus économe que celui des hommes.*

En 1665, une demoiselle publia encore à Paris un livre intitulé : *Les dames illustres, où, par bonnes et fortes raisons, il se prouve que les femmes surpassent les hommes.*

En 1673, autre ouvrage intitulé : *De l'égalité des deux sexes, discours philosophique et moral, où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés.*

En 1675, l'auteur se réfuta sous un autre nom, en publiant un traité *de l'excellence des hommes contre l'égalité des sexes ;* mais on voit qu'il se réfute doucement, et qu'il craint d'avoir raison contre lui-même.

En 1691, on vit paraître une troisième édition de cet ouvrage, qui eut une sorte de célébrité.

Dans le même siècle, une demoiselle Romieu, d'une famille de Languedoc, voulut se ressaisir de la supériorité, et tâcha de l'établir par de bonnes preuves.

Enfin cette opinion ou ce procès produisit une espèce de guerre entre des écrivains, d'ailleurs assez obscurs, et fit naître des ouvrages, des réponses et des répliques, aujourd'hui également inconnus.

de la corriger ou de la changer; ce qu'on gagnerait et ce qu'on perdrait en s'éloignant d'elle; enfin, l'effet inévitable et forcé que la différence des devoirs, des occupations et des mœurs doit produire sur l'esprit, l'ame, et le caractère des deux sexes.

S'agit-il de talents et d'esprit, il faudrait distinguer l'esprit philosophique qui médite, l'esprit de mémoire qui rassemble, l'esprit d'imagination qui crée, l'esprit politique ou moral qui gouverne.

Il faudrait voir ensuite jusqu'à quel degré ces quatre genres d'esprit peuvent convenir aux femmes; si la faiblesse naturelle de leurs organes, d'où résulte leur beauté; si l'inquiétude de leur caractère, qui tient à leur imagination; si la multitude et la variété des sensations, qui fait une partie de leurs graces, leur permettent cette attention forte et soutenue qui peut combiner de suite une longue chaîne d'idées: attention qui anéantit tous les objets pour n'en voir qu'un et le voir tout entier; qui, d'une seule idée, en fait sortir une foule, toutes enchaînées à la première, ou, d'un grand nombre d'idées éparses, extrait une idée primitive et vaste qui les rassemble toutes.

Ce genre d'esprit est rare même parmi les hommes, je le sais; mais enfin il y a plusieurs

grands hommes qui l'ont eu. Ce sont eux qui se sont élevés à la hauteur de la nature pour la connaître. Ils ont montré à l'ame la source de ses idées, assigné à la raison ses bornes, au mouvement ses lois, à l'univers sa marche. Ils ont créé des sciences en créant des principes, et agrandi l'esprit humain en cultivant le leur. Si aucune femme ne s'est mise à côté de ces hommes célèbres, est-ce la faute ou de l'éducation, ou de la nature?

Descartes, outragé par l'envie, mais admiré par deux princesses, vantait l'esprit philosophique des femmes. Je n'ose croire que sa reconnaissance voulût, par une erreur de plus, s'acquitter envers la beauté. Sans doute il trouvait dans Élisabeth et dans Christine cette docilité qui s'honore d'écouter un grand homme, et paraît s'associer à son génie en suivant la marche de ses idées. Peut-être même trouvait-il dans les femmes la clarté, l'ordre et la méthode; mais trouvait-il de même la base de l'esprit philosophique, le doute? trouvait-il cette raison froide qui marche sans se précipiter jamais, et mesure tous ses pas? Leur esprit pénétrant et rapide s'élance et se repose. Il a plus de saillies que d'efforts. Ce qu'il n'a point vu en un instant, ou il ne le voit pas, ou il le dédaigne, ou il désespère de le voir. Il serait donc moins éton-

nant qu'elles n'eussent point cette opiniâtre lenteur, qui seule recherche et découvre les grandes vérités.

L'imagination semblerait bien plus devoir être leur partage. On a observé que celle des femmes a je ne sais quoi de singulier et d'extraordinaire. Tout les frappe, tout se peint en elles avec vivacité; leurs sens mobiles parcourent tous les objets, et en emportent l'image; des forces inconnues, des liens secrets, transmettent rapidement à elles toutes les impressions : le monde réel ne leur suffit pas; elles aiment à se créer un monde imaginaire, elles l'habitent et l'embellissent : les spectres, les enchantements, les prodiges, tout ce qui sort des lois ordinaires de la nature, sont leur ouvrage et leurs délices; elles jouissent de leurs terreurs même; leur ame s'exalte, et leur esprit est toujours plus près de l'enthousiasme. Mais il faudrait voir jusqu'où cette imagination, appliquée aux arts, peut développer en elles le talent de créer et de peindre; si elles peuvent avoir l'imagination forte, comme elles l'ont vive et légère; si le genre de la leur ne tient pas nécessairement à leurs occupations, à leurs goûts, à leurs plaisirs, à leur faiblesse même. Je demanderai si leurs fibres, plus délicates, ne doivent pas craindre des sensations fortes qui les fatiguent, et en chercher

de douces qui les reposent. L'homme toujours actif est exposé aux orages. L'imagination du poète se nourrit sur la cime des montagnes, aux bords des volcans, sur les mers, sur les champs de bataille, ou au milieu des ruines; et jamais il ne sent mieux les idées voluptueuses et tendres, qu'après avoir éprouvé de grandes secousses qui l'agitent: mais les femmes, par leur vie sédentaire et molle, éprouvant moins le contraste du doux et du terrible, peuvent-elles sentir et peindre, même ce qui est agréable, comme ceux qui, jetés dans des situations contraires, passent rapidement d'un sentiment à l'autre? Peut-être même, par l'habitude de se livrer à l'impression du moment, qui chez elles est très-forte, doivent-elles avoir dans l'esprit plus d'images que de tableaux. Peut-être leur imagination, quoique vive, ressemble-t-elle au miroir qui réfléchit tout, mais ne crée rien.

De toutes les passions, l'amour, sans contredit, est celle que les femmes sentent et qu'elles expriment le mieux: elles n'éprouvent les autres que faiblement et par contre-coup: celle-là leur appartient: elle est le charme et l'intérêt de leur vie, elle est leur ame; elles doivent donc mieux réussir à la peindre. Mais sauront-elles, comme l'auteur d'Andromaque et de Phèdre, ou celui de Zaïre, exprimer les transports d'une ame

troublée qui joint les fureurs à l'amour; qui est tantôt impétueuse et tantôt tendre; qui s'adoucit et qui s'irrite; qui verse le sang, et qui se sacrifie ensuite elle-même? Peindront-elles ses retours, ses fureurs, ses orages? non : et c'est la nature elle-même qui le leur défend : car la nature a donné à l'un des deux sexes l'audace des désirs et le droit d'attaquer; à l'autre, la défense et ces désirs timides qui attirent en résistant : l'amour dans l'un est une conquête, et dans l'autre un sacrifice. Il faut donc en général que les femmes de tous les pays et de tous les siècles sachent mieux peindre un sentiment délicat et tendre, qu'une passion violente et terrible. Enfin, obligées par leur devoir, par la réserve de leur sexe, par le désir d'une certaine grace qui adoucit tout, à cacher toujours une partie de leurs sentiments, ces sentiments toujours contraints ne doivent-ils pas s'affaiblir chez elles peu-à-peu, et avoir moins d'énergie que ceux des hommes, qui, toujours audacieux et extrêmes avec impunité, donnent à leurs passions le degré d'accent qu'ils veulent, et les fortifient encore en les développant? Une contrainte passagère allume les passions; une contrainte durable les amortit ou les éteint.

Pour l'esprit d'ordre et de mémoire qui classe des faits et des idées afin de les retrouver au

besoin, comme il tient beaucoup à l'habitude et à des méthodes, on ne voit pas pourquoi les deux sexes n'y réussiraient point également. Cependant, pour la quantité même des matériaux d'où résulte l'érudition, il faudrait encore examiner si, dans les femmes, l'excès du travail ne produirait pas plus aisément le dégoût. Serait-il vrai que leur impatience et ce désir naturel de changer, qui tient à des impressions fugitives et rapides, ne leur permît pas de suivre, pendant des années, le même genre d'étude, et d'acquérir ainsi des connaissances profondes et vastes? On sait qu'il y a des qualités d'esprit qui s'excluent. Ce ne peut être la même main qui taille le diamant et qui creuse la mine.

Je viens à un objet plus important, l'esprit politique ou moral qui consiste dans la conduite de soi-même et des autres. Pour balancer, sur cet objet, les avantages ou les désavantages des deux sexes, il faudrait distinguer l'usage de cet esprit dans la société, et son usage dans le gouvernement.

Dans la société, les femmes occupées sans cesse à observer, par le double intérêt d'étendre et de conserver leur empire, doivent parfaitement connaître les hommes. Elles doivent démêler tous les plis de l'amour-propre: les faiblesses secrètes, les fausses modesties et les

fausses grandeurs : ce qu'un homme est et ce qu'il voudrait être ; les qualités qu'il montre par l'effort même de les cacher ; son estime marquée jusque dans ses satires, et par ses satires même. Elles doivent connaître et distinguer les caractères : l'orgueil calme et qui jouit naïvement de lui-même, l'orgueil impétueux et ardent qui s'irrite ; la sensibilité vaine, la sensibilité tendre, la sensibilité brûlante sous des dehors froids ; la légèreté de prétention, et celle qui est dans l'ame ; la défiance qui naît du caractère, celle de la méchanceté, celle du malheur, celle de l'esprit ; enfin tous les sentiments et toutes leurs nuances. Comme elles mettent un très-grand prix à l'opinion, elles doivent beaucoup réfléchir sur ce qui la fait naître, la détruit ou la confirme. Elles doivent savoir comment on la dirige sans paraître s'en occuper ; comment on peut faire illusion sur cet art même, quand une fois il est connu ; quel est le prix qu'y mettent tous ceux avec qui elles vivent, et jusqu'à quel point on peut s'en servir pour les gouverner. Dans les affaires, elles connaissent les grands effets que produisent de petites passions ; elles ont l'art d'imposer aux unes en faisant voir qu'on les connaît, d'éloigner les autres en se montrant très-loin même de les soupçonner ; elles savent enchaîner par des éloges qu'on mé-

rite ; elles savent faire rougir en donnant des éloges qu'on ne mérite pas. Ce sont toutes ces connaissances si fines qui servent aux femmes de lisières pour conduire les hommes : la société est pour elles comme un clavecin dont elles connaissent les touches ; elles ont deviné d'avance le son que chacune doit rendre. Mais les hommes, impétueux et libres, suppléant à l'adresse par la force, et par conséquent ayant moins d'intérêt d'observer ; entraînés d'ailleurs par le besoin continuel d'agir, ont difficilement cette foule de petites connaissances morales dont l'application est de tous les instants ; leurs calculs pour la société doivent donc être à-la-fois moins rapides et moins sûrs.

Il faudrait ensuite comparer le genre d'esprit des deux sexes, appliqué au gouvernement. Dans la société, on gouverne les hommes par leurs passions, et les plus petits ressorts sont quelquefois les grands moyens ; mais, dans le gouvernement des États, c'est par de grandes vues, par le choix des principes, surtout par la distinction et l'emploi des talents, que l'on peut obtenir des succès. C'est là que, loin de se servir des faiblesses, il faut les craindre, et qu'il faut élever les hommes au-dessus d'eux, au lieu de les y ramener sans cesse. Ainsi, dans la société, l'art de gouverner est celui de flatter les carac-

tères, au lieu que l'art de l'administration est presque toujours celui de les combattre. La connaissance même des hommes qu'il faut dans tous les deux, n'est pas la même; dans l'un il faut connaître les hommes par leur faiblesse, et dans l'autre par leur force; l'un tire parti des défauts pour de petites fins, l'autre découvre les grandes qualités qui tiennent à ces défauts même. Enfin, l'un cherche les petits coins dans le grand homme, et l'autre doit démêler un grand homme souvent dans celui qui n'est rien encore, car il y a des ames qui n'existent point pour tout ce qui est médiocre.

Voyons maintenant si ce genre d'esprit et d'observation convient également aux deux sexes. Je sais qu'il y a des femmes qui ont régné, et qui règnent encore avec éclat. Christine en Suède, Isabelle de Castille en Espagne, Elisabeth en Angleterre, ont mérité l'estime de leur siècle et de la postérité. Nous avons vu, dans la guerre de 1741, une princesse que nous admirions en la combattant, défendre l'empire avec autant de génie que de courage; et nous voyons encore aujourd'hui l'empire Ottoman ébranlé par une femme. Mais, dans les questions générales, il faut craindre de prendre les exceptions pour des règles, et chercher ce qui est dans le cours ordinaire de la nature. Il faudrait donc

voir si, dans la société, les femmes n'étant et ne pouvant presque jamais être en action, peuvent aussi bien connaître les talents, leur emploi, et leur usage ou leurs bornes; si les grandes vues et l'application des grands principes, supposant l'habitude de saisir des résultats d'un coup-d'œil, conviennent à leur imagination de détail, et au peu d'habitude qu'elles ont de généraliser leurs idées. C'est le caractère surtout qui gouverne; c'est la vigueur de l'ame, qui donne du ressort à l'esprit, qui affermit et qui étend les idées politiques; mais le caractère ne peut presque jamais être formé que par de grands mouvements, de grandes espérances ou de grandes craintes, et le besoin de se déployer sans cesse en agissant: celui des femmes n'est-il donc pas destiné en général à avoir plus d'agrément que de force? Leur imagination rapide, et qui fait quelquefois marcher le sentiment au-devant de la pensée, ne les rend-elle pas, dans le choix des hommes, plus susceptibles ou de prévention ou d'erreur? Enfin les calomnierait-on beaucoup, risquerait-on même de leur déplaire, si on osait leur dire qu'elles doivent, dans la distribution de leur estime, mettre un peu trop de prix aux agréments, et être portées à croire qu'un homme aimable peut être plus facilement un grand homme?

C'est peut-être là le défaut qu'on put reprocher à Elizabeth. Les goûts de son sexe perçaient à travers les soins du trône et la grandeur de son caractère. On est fâché, dans certains moments, de la voir mêler aux vues des grandes ames les faiblesses des plus petites. Peut-être, si Marie Stuart eût été moins belle, sa rivale eût été moins barbare. Ce goût de coquetterie, comme on sait, donna à Elisabeth des favoris qu'elle jugea bien plus en femme qu'en souveraine; elle crut trop aisément que l'art de lui plaire supposait du génie.

Cette même reine, si fameuse à tant de titres, exerça sur les Anglais un pouvoir presque arbitraire, et dont, peut-être, on n'est pas assez surpris. En général, les femmes, sur le trône, sont plus portées au despotisme, et s'indignent plus des barrières. Le sexe, à qui la nature assigna la puissance en lui donnant la force, a une certaine confiance qui l'élève à ses propres yeux, et n'a pas besoin de s'attester à lui-même des forces dont il est sûr; mais la faiblesse s'étonne du pouvoir qu'elle a, et précipite ce pouvoir de tous les côtés pour s'en assurer elle-même. Les grands hommes ont peut-être plus le genre de despotisme qui tient à la hauteur des idées; et les femmes hors de la classe ordinaire, le despotisme qui tient aux passions; le leur est une

saillie de leur ame, bien plus que le fruit d'un système.

Une chose favorise le despotisme des femmes qui gouvernent : c'est que les hommes confondent en elles l'empire de leur sexe avec celui de leur rang ; ce qu'on eût refusé à la grandeur, on l'accorde à la beauté. D'ailleurs le pouvoir des femmes, même arbitraire, n'est presque jamais cruel ; elles ont plutôt un despotisme de fantaisie que d'oppression ; le trône même ne peut les guérir de leur sensibilité ; elles portent dans leur ame le contre-poids de leur puissance (1).

Si, après avoir comparé les deux sexes par les talents, nous les comparons par les vertus, nous trouverons d'autres rapports. D'abord l'expérience et l'histoire nous apprennent que, dans toutes les sectes, tous les pays, tous les rangs, les femmes ont plus que les hommes les vertus religieuses. Naturellement plus sensibles, elles ont plus besoin d'un objet qui sans cesse occupe leur ame ; elles portent à Dieu un sentiment qui

---

(1) Il suit de là que, dans une monarchie limitée, les femmes sur le trône tendraient plus au despotisme, et que, dans un pays despotique, elles se rapprocheraient de la monarchie par la douceur. Et c'est ce qui est assez prouvé par l'expérience.

a besoin de se répandre, et qui ailleurs serait un crime. Avides du bonheur, et le trouvant moins autour d'elles, elles s'élancent dans une vie et vers un monde différent : extrêmes dans leurs désirs, rien de borné ne les satisfait. Plus dociles sur les devoirs, elles les raisonnent moins et les sentent mieux; plus asservies aux bienséances, elles croient encore plus à ce qu'elles respectent ; moins occupées et moins actives, elles ont plus le temps de contempler; moins distraites au dehors, elles s'affectent fortement de la même idée, parce qu'elles la voient sans cesse ; plus frappées par les yeux, elles goûtent plus l'appareil des cérémonies et des temples; et la religion des sens influe encore sur celle de l'ame. Enfin gênées partout, privées d'épanchement avec les hommes par la contrainte de leur sexe, avec les femmes par une éternelle rivalité, elles parlent du moins de leurs plaisirs et de leurs peines à l'Être suprême qui les voit, et souvent déposent dans son sein des faiblesses qui leur sont chères et que le monde entier ignore. Alors se rappelant leurs douces erreurs, elles jouissent de leur attendrissement, même sans se le reprocher; et sensibles sans remords, parce qu'elles le sont sous les regards de Dieu, elles trouvent des délices secrètes jusque dans le repentir et les combats. Il semblerait donc, par

une suite même du caractère des femmes, que leur religion devrait être plus tendre, et celle des hommes plus forte; l'une tenant plus à des pratiques, et l'autre à des principes: et qu'en exaltant les idées religieuses, la femme serait plus proche de la superstition; et l'homme, du fanatisme. Mais, si une fois le fanatisme s'empare d'elle, son imagination plus vive l'emportera plus loin; et, plus féroce par la crainte même d'être sensible, ce qui faisait une partie de ses charmes ne contribuera plus qu'à ses fureurs.

Aux vertus religieuses tiennent de très-près les vertus domestiques; et sans doute elles devraient être communes aux deux sexes : mais ici l'avantage se trouve encore du côté des femmes; du moins elles doivent plus avoir des vertus qui leur sont plus nécessaires. Dans le premier âge, timide et sans appui, la fille est plus attachée à sa mère; ne la quittant jamais, elle apprend plus à l'aimer. Tremblante, elle se rassure auprès de celle qui la protége; et sa faiblesse, qui fait sa grace, augmente encore sa sensibilité. Devenue mère, elle a d'autres devoirs, et tout l'invite à les remplir; alors l'état des deux sexes est bien différent. Au milieu des travaux et parmi tous les arts, l'homme, déployant sa force, et commandant à la nature, trouve des plaisirs dans son industrie, dans ses succès, dans ses efforts

même. La femme plus solitaire a bien moins de ressources. Ses plaisirs doivent naître de ses vertus; ses spectacles sont sa famille. C'est auprès du berceau de son enfant, c'est en voyant le sourire de sa fille et les jeux de son fils, qu'une mère est heureuse. Et où sont les entrailles, les cris, les émotions puissantes de la nature? Où est ce caractère tout à la fois touchant et sublime qui ne sent rien qu'avec excès? Est-ce dans la froide indifférence et la triste sévérité de tant de pères? non : c'est dans l'ame brûlante et passionnée des mères. Ce sont elles qui, par un mouvement aussi prompt qu'involontaire, s'élancent dans les flots pour en arracher leur enfant qui vient d'y tomber par imprudence. Ce sont elles qui se jettent à travers les flammes, pour enlever du milieu d'un incendie leur enfant qui dort dans son berceau. Ce sont elles qui, pâles, échevelées, embrassent avec transport le cadavre de leur fils mort dans leurs bras, collent leurs lèvres sur ses lèvres glacées, tâchent de réchauffer par leurs larmes ses cendres insensibles. Ces grandes expressions, ces traits déchirants qui nous font palpiter à la fois d'admiration, de terreur et de tendresse, n'ont jamais appartenu, et n'appartiendront jamais qu'aux femmes. Elles ont, dans ces moments, je ne sais quoi qui les élève au-dessus de tout, qui

semble nous découvrir de nouvelles ames et reculer les bornes connues de la nature.

Considérez les devoirs même d'où naît la fidélité des époux; lequel des deux sexes y doit être plus attaché? lequel, pour les violer, a plus d'obstacles à vaincre ; est mieux défendu par son éducation, par sa réserve, par cette pudeur qui repousse même ce qu'elle désire, et quelquefois dispute à l'amour ses droits les plus tendres? Calculez le pouvoir que la nature donne au premier penchant et aux premiers nœuds, dans un cœur né sensible, et à qui, jusqu'à présent, il a été défendu d'aimer. Calculez la force de l'opinion même qui règne avec tant d'empire sur l'un des deux sexes, et qui, tyran bizarre, pour les mêmes faiblesses, applaudit souvent l'un, tandis qu'il flétrit l'autre. La nature attentive, pour conserver les mœurs des femmes, a pris soin elle-même de les environner des barrières les plus douces. Elle a rendu pour elles le vice plus pénible, et la fidélité plus touchante. Non, et il faut l'avouer, ce n'est presque jamais par elles que commence le désordre des familles; et, dans les siècles même où elles corrompent, elles ont été auparavant corrompues par leur siècle.

Après les vertus religieuses et domestiques, viennent les vertus sociales; et d'abord les vertus de sensibilité : ce sont toutes les passions affec-

tueuses et douces. On sait qu'au premier rang sont l'amitié et l'amour.

C'est une grande question de savoir lequel des deux sexes est le plus propre à l'amitié. Montaigne, qui a si bien connu ou deviné la nature, et qui nous a volé, il y a deux cents ans, une partie de la philosophie de notre siècle, décide nettement la question contre les femmes; mais sur cet objet il prononce plutôt qu'il n'examine. On remarque même, dans tout son livre, qu'en général il rend peu de justice aux femmes; peut-être était-il comme ce juge qui craignait tant d'être partial, qu'il avait pour principe de faire toujours perdre le procès à ses amis. Sur cette question, si je conversais avec Montaigne, j'oserais lui dire : « Vous convenez sans doute que l'amitié est le sentiment de deux ames qui se cherchent, et qui ont besoin de s'appuyer l'une sur l'autre. Or il semblerait qu'entre les deux sexes, celui dont la tête et les bras sont le plus occupés, qui est le plus distrait, qui est le plus libre, qui peut plus hautement répandre ses idées et déployer tous ses sentiments; qui, dans la prospérité, jouit plus par l'orgueil; qui, dans le malheur, est plus humilié qu'attendri; qui, dans tous les états, a la conscience de ses forces et se les exagère, peut se passer bien plus aisément du commerce et des

doux épanchements de l'amitié : mais les femmes, tendres et faibles, et par là même ayant plus besoin d'appui; dans l'intérieur plus exposées aux chagrins et aux peines secrètes, ayant plus de ces douleurs de l'ame, qui affectent plutôt la sensibilité que l'orgueil; dans le monde, forcées presque toujours de jouer un rôle, et remportant avec elles une foule de sentiments et d'idées qu'elles cachent et qui leur pèsent : les femmes enfin, pour qui les choses ne sont rien, et les personnes presque tout; les femmes, en qui tout réveille un sentiment, pour qui l'indifférence est un état forcé, et qui ne savent presque qu'aimer ou haïr, semblent devoir sentir plus vivement la liberté et le plaisir d'un commerce secret, et les douces confidences que l'amitié fait et reçoit. »

Montaigne ne manquerait pas de me répliquer : « Vous jugez les femmes d'après la nature; jugez-les d'après la société, et surtout la société des grandes villes. Voyez si le désir général de plaire, sentiment plus frivole que profond, et bien plus vain qu'il n'est tendre, ne doit pas dessécher leur ame, et étouffer en partie leur sensibilité même. Voyez si, flattées par des éloges éternels, et accoutumées au plus doux des empires, elles peuvent se plier à ces sacrifices de tous les jours, et à cette heureuse égalité

que l'amitié impose. Voyez enfin si avec nous leur amitié plus timide ne doit point avoir plus de réserve; et qu'est-ce qu'une amitié qui est sur ses gardes, où tous les sentiments sont couverts d'un demi-voile, et où il y a presque toujours une barrière entre les ames? Je ne vous parle point de leur amitié entre elles. On n'y croyait point trop dans mon siècle; c'est apparemment de même dans le vôtre : mais je vous demanderai jusqu'à quel point elles peuvent s'aimer, dans le monde surtout, où sans cesse elles se comparent et sont comparées, où un regard les divise, où leurs prétentions se multiplient, où elles ont des rivalités de rang, de beauté, de fortune, d'esprit, de société même; car l'amour-propre, toujours calculant, toujours mesurant, vit de tout, s'irrite de tout, et se nourrit même de ce qui l'irrite. »

« Non, pourrait ajouter Montaigne, l'amitié n'est point en superficie, en jargon, en vaines phrases plus ridicules encore pour celui qui les croit, que pour celui qui les dit; c'est un sentiment qui demande de l'énergie dans l'ame, et une profondeur d'esprit comme de caractère. C'est une union sainte et presque religieuse, qui, par une espèce de culte, consacre tout entier l'ami à son ami. C'est une passion qui transforme deux volontés en une, et fait vivre deux êtres

de la même vie et de la même ame. L'amitié est imposante et sévère; pour en bien remplir les devoirs, il faut être capable de parler et d'entendre le langage mâle et austère de la vérité. Il faut avoir un courage qui ne s'étonne, ni des sacrifices, ni des dangers; il faut surtout cette unité de caractère, que les femmes, par la variété et la mobilité éternelle de leurs passions, ont rarement, et qui fait qu'on est sûr de sentir, de penser, et d'agir comme son ami, dans toutes les occasions et tous les instants. Que dis-je? on ne s'associe pas fortement sans de grands intérêts; et les femmes, par leur état même, sont vouées au repos. La nature les fit comme les fleurs pour briller doucement sur le parterre qui les vit naître : mais les arbres, nés et élevés au milieu des orages, et par leur vigueur même plus menacés d'être brisés par les vents, ont bien plus besoin de s'appuyer les uns les autres, et de se soutenir en s'unissant. »

De toutes ces objections, il s'ensuivrait peut-être que l'amitié dans les femmes doit être plus rare : mais il faut convenir que, lorsqu'elle s'y trouve, elle doit être aussi plus délicate et plus tendre. Les hommes, en général, ont plus les procédés que les graces de l'amitié. Quelquefois en soulageant ils blessent; et leurs sentiments les plus tendres ne sont pas fort éclairés sur les

petites choses qui ont tant de prix; mais les femmes ont une sensibilité de détail qui leur rend compte de tout. Rien ne leur échappe : elles devinent l'amitié qui se tait; elles encouragent l'amitié timide; elles consolent doucement l'amitié qui souffre. Avec des instruments plus fins, elles manient plus aisément un cœur malade; elles le reposent, et l'empêchent de sentir ses agitations. Elles savent surtout donner du prix à mille choses qui n'en auraient pas; il faudrait donc peut-être désirer un homme pour ami dans les grandes occasions; mais, pour le bonheur de tous les jours, il faut désirer l'amitié d'une femme.

Les femmes en amour ont les mêmes délicatesses et les mêmes nuances. Mais l'homme peut-être s'enflamme plus lentement et par degrés : les passions des femmes sont plus rapides; ou elles naissent tout-à-coup, ou elles ne naîtront point : plus gênées, leurs passions doivent être plus ardentes. Elles se nourrissent dans le silence, et s'irritent par le combat. La crainte et les alarmes mêlent chez les femmes l'inquiétude à l'amour, et en les occupant le redoublent encore. Quand l'homme est sûr de sa conquête, il peut avoir plus d'orgueil; mais la femme n'en a que plus de tendresse : plus son aveu lui a coûté, plus ce qu'elle aime lui devient cher; elle s'attache par ses sacrifices. Vertueuse, elle jouit

de ses refus; coupable, elle jouit de ses remords même (1). Ainsi les femmes, quand l'amour est passion, sont les plus constantes : mais aussi, quand l'amour n'est qu'un goût, elles sont les plus légères; car alors elles n'ont plus ce trouble, et ces combats, et cette douce honte qui grave si bien le sentiment dans leur ame. Il ne leur reste que des sens et de l'imagination : des sens gouvernés par des caprices; une imagination qui s'use par son ardeur même, et qui, en un instant, s'enflamme et s'éteint.

Après l'amitié et l'amour, vient la bienfaisance, et cette compassion qui unit l'ame aux malheureux. On n'ignore point que c'est là surtout le partage des femmes; tout les dispose à l'attendrissement de la pitié. Les blessures et les maux révoltent leurs sens plus délicats. L'image de la misère et du dégoût offense leur douce mollesse. L'image des douleurs et des chagrins affecte plus profondément leur ame, que leur propre sensibilité tourmente. Elles doivent donc être plus empressées à secourir : elles ont surtout cette sensibilité d'instinct qui agit avant de raisonner, et a déja secouru quand l'homme délibère. Leur bienfaisance en est moins éclairée peut-être, mais plus active; elle est aussi plus circonspecte

(1) On peut ici faire mille objections; mais je ne parle que des femmes qui sont de leur sexe.

et plus tendre. Quelle femme a jamais manqué de respect au malheur?

Mais il faudrait examiner si les femmes, si sensibles en amitié, en amour, envers les malheureux, peuvent s'élever jusqu'à l'amour de la patrie, qui embrasse tous les citoyens, et à l'amour général de l'humanité, qui embrasse toutes les nations.

Je ne prétends point rabaisser l'amour de la patrie : c'est le plus généreux des sentiments; c'est du moins celui qui a produit le plus de grands hommes, et qui a fait naître ces héros antiques dont l'histoire étonne tous les jours notre imagination et accuse notre faiblesse; mais, si nous voulons décomposer ce ressort, examiner de près en quoi il consiste, nous trouverons que l'amour de la patrie chez les hommes est presque toujours un mélange d'orgueil, d'intérêt, de propriété, d'espérance, de souvenir de leurs actions ou des sacrifices qu'ils ont faits pour leurs concitoyens, et d'un certain enthousiasme factice qui les dépouille d'eux-mêmes, pour transporter leur existence tout entière dans le corps de l'État. Or il est aisé de voir que presque aucun de ces sentiments ne convient aux femmes. Dans presque tous les gouvernements du monde, exclues des honneurs et des charges, elles ne peuvent, ni obtenir, ni espé-

rer, ni s'attacher à l'État par l'orgueil d'avoir joui des places. Ayant peu de part dans la propriété, et gênées par les lois dans celle même qu'elles ont, la forme de législation dans tout pays doit leur être assez indifférente. N'agissant, ne combattant jamais pour la patrie, elles n'ont aucun souvenir flatteur qui les y enchaîne par la vanité, ou des travaux, ou des vertus. Enfin, existant plus dans elles-mêmes et dans les objets qui les attachent, et peut-être moins dénaturées que nous par les institutions sociales auxquelles elles ont moins de part, elles doivent être moins susceptibles de l'enthousiasme qui fait préférer l'État à sa famille, et ses concitoyens à soi. On ne manquera point de m'objecter les fameuses citoyennes de Rome et de Sparte. Je répondrai qu'il ne faut pas comparer les républiques anciennes à nos constitutions modernes. On m'objectera encore les prodiges des femmes hollandaises, dans la révolution des sept provinces; je répondrai que l'enthousiasme de la liberté peut tout; qu'il y a des temps où la nature s'étonne de n'être plus elle-même, et que les grandes vertus naissent des grands malheurs.

Mais, si l'amour de la patrie est peu fait pour les femmes, l'amour général de l'humanité, qui s'étend sur les nations et sur les siècles, et qui est une espèce de sentiment abstrait, semble

convenir encore moins à leur nature : il faut pouvoir se peindre ce qu'on aime. Ce n'est qu'à force de généraliser ses idées, que le philosophe parvient à franchir tant de barrières, qu'il passe d'un homme à un peuple, d'un peuple au genre humain, du temps où il vit aux siècles qui naîtront un jour, et de ce qu'il voit à ce qu'il ne voit pas. Les femmes n'égarent pas ainsi leur ame au loin; elles rassemblent autour d'elles leurs sentiments et leurs idées, et veulent tenir à ce qui les intéresse. Ces mesures si vastes sont pour elles hors de la nature. Un homme est plus pour elles qu'une nation; et le jour où elles vivent, plus que vingt siècles où elles ne seront pas.

Parmi les vertus sociales, il y en a d'autres qu'on peut appeler plus proprement vertus de société, parce qu'elles en sont l'agrément et le lien : leur usage est de tous les instants. Elles sont dans la vie ordinaire ce qu'est la monnaie courante en fait de commerce. Telle est cette douceur qui rend le caractère plus souple et donne aux manières un charme qui attire; l'indulgence, qui pardonne les défauts, lors même qu'on n'a pas besoin de pardon pour soi; l'art de ne point voir les faiblesses qui se montrent, et de garder le secret à celles qui se cachent; l'art de déguiser ses propres avantages, quand

ils humilient ceux qui ne les ont pas ; l'art de ne tyranniser ni les volontés, ni les désirs, et de ne point abuser de la faiblesse même, qui en obéissant s'indigne; et la complaisance, qui adopte les idées qu'elle n'a point eues; et la prévenance, qui devine les craintes et encourage les pensées; et la franchise, qui inspire une si douce confiance : et toute cette politesse enfin, qui peut-être n'est pas la vertu, et qui en est quelquefois l'heureux mensonge; qui donne des règles à l'amour-propre, et fait que l'orgueil, à chaque instant, passe à côté de l'orgueil sans le heurter.

Nous ne suivrons pas le parallèle des sexes dans tous leurs sentiments; mais on remarque, en général, que les femmes corrigent ce que l'excès des passions mettrait d'un peu dur dans le commerce des hommes. Leur main délicate adoucit, pour ainsi dire, et polit le ressort de la société. On voit que leur politesse est une suite de leur caractère; elle tient à leur esprit, à leur finesse, à leur intérêt même. Pour les plus vertueuses, la société est un lieu de conquêtes. Peu d'hommes ont fait le système de renvoyer tout le monde content, et tant pis pour ceux qui l'auraient; mais beaucoup de femmes ont eu ce projet, et quelques-unes y réussissent. Plus leur société s'étend, plus ce genre de mérite se perfectionne, parce qu'alors il y a plus de petits

intérêts à concilier et de caractères à réunir. C'est une machine qui se complique, et demande plus de supériorité pour assortir les mouvements (1).

Mais aussi cette politesse si fine doit quelquefois mener à la fausseté : on met l'expression du sentiment à la place du sentiment même ; de là le reproche si répété contre les femmes. Il faut convenir que, par leur nature, elles sont plus portées à tous les genres de dissimulation. C'est la force qui déploie tous ses mouvements en liberté ; mais la faiblesse et l'art de plaire doivent observer et mesurer les leurs. Ainsi les femmes,

(1) En général, on est d'autant plus poli, qu'on est moins à soi et plus aux autres, qu'on tient plus à l'opinion, qu'on est plus jaloux d'être distingué, qu'on a peut-être moins de ressources et de grands moyens pour l'être. Enfin, chez les particuliers comme chez les peuples, et dans les sexes comme dans les rangs, la politesse suppose encore l'oisiveté, parce qu'elle suppose l'habitude et le besoin de vivre ensemble. Et c'est de là que naît l'art des ménagements, le besoin des égards, et toutes les petites jouissances de la vanité. On s'accoutume à donner ce qu'on reçoit, et à exiger ce qu'on donne. Ainsi la délicatesse de l'amour-propre produit tous les raffinements de la société, comme la délicatesse des sens produit la recherche des plaisirs; et la délicatesse de l'esprit (qui peut-être n'est que le résultat des deux autres) produit la finesse du goût. On voit comme tous ces objets tiennent ensemble, et comme ils tiennent aux femmes.

Universitas BIBLIOTHECA

plus timides, apprennent à cacher les sentiments qu'elles ont, et finissent par montrer ceux qu'elles n'ont pas. L'homme peut avoir de la franchise sans vertu, parce que souvent elle est sans effort, et qu'elle peut être en lui le besoin d'une ame impétueuse et libre ; mais la sincérité chez les femmes, quand elle est réelle, ne peut être qu'un mérite. Quelquefois l'homme faux joue la franchise par système : les femmes se piquent rarement de ce genre d'hypocrisie ; et, quand par hasard elles l'ont, elles donnent leur franchise comme une marque de confiance pour plaire davantage : c'est un sacrifice qu'elles font à l'amitié. Ainsi l'homme a de la franchise par orgueil ; et la femme, par adresse : l'un peut dire une vérité sans autre objet que la vérité ; dans la bouche de l'autre, la vérité même a toujours un but. La fausseté de l'homme va presque toujours à ses intérêts ; elle n'est que pour lui : celle de la femme va presque toujours à plaire ; elle se rapporte toute aux autres. De ces deux faussetés, l'une vous trompe et l'autre vous séduit. Enfin la flatterie se trouve également dans les deux sexes ; mais celle de l'homme est souvent dégoûtante à force d'être basse ; celle de la femme est plus légère et paraît de sentiment : même quand elle est outrée, elle est amusante, et n'est jamais vile ; le motif et la grace la sauvent du mépris.

Pour achever ce parallèle, qui n'est déja que trop long, il faudrait examiner encore, dans les deux sexes, les vertus rigides qui tiennent à l'équité, et ces qualités vigoureuses et fortes qui tiennent au courage; mais toutes les distinctions qu'on pourrait faire sur ces objets, partiraient toujours des mêmes principes. Ainsi, à l'égard de l'équité, d'où naissent les devoirs d'une justice austère et impartialé, si, entre les deux sexes, il y en a un qui sente presque toujours avant que de juger, si son imagination, qui l'entraîne, lui donne des aversions ou des penchants dont il ne se rend pas compte; si une règle uniforme et inflexible doit fatiguer ses caprices; si enfin, dans tous les temps, il se décide bien plus par des idées particulières, que par des vues générales, il faut avouer alors que cette équité rigide qui voit moins les circonstances que la règle, et les personnes que les choses, serait moins faite pour lui. Aussi, rarement les femmes sont-elles comme la loi qui prononce sans aimer ni haïr; leur justice soulève toujours un coin du bandeau, pour voir ceux qu'elles ont à condamner ou à absoudre. Ouvrez l'Histoire, vous les verrez toujours voisines, ou de l'excès de la pitié, ou de l'excès de la vengeance : il leur manque cette force calme qui sait s'arrêter; tout ce qui est modéré les tourmente.

Une femme de beaucoup d'esprit (1) a dit que les Français semblaient s'être échappés des mains de la Nature, lorsqu'il n'était encore entré dans leur composition que l'air et le feu. Elle en aurait pu dire autant de son sexe; mais sans doute elle n'a pas voulu trahir son secret.

Il serait bien hardi de vouloir décider jusqu'où la nature des deux sexes paraît susceptible de courage : mais ce mot de courage est vague; et, pour en fixer l'idée, il en faudrait distinguer de différentes espèces. On connaît la distinction du courage d'esprit et du courage physique; mais ces deux genres se subdivisent encore. Ainsi, dans le courage d'esprit, on trouve un courage de principes, qui fait braver l'opinion; un courage de volonté, qui donne de l'énergie à l'ame, et l'empêche d'être gouvernée; un courage de constance, qui supporte l'idée des longs travaux et les travaux mêmes; un courage de sang-froid, qui, dans les circonstances délicates, voit tout et voit bien : et, dans le courage physique, un courage contre la douleur, qui sait souffrir; un courage contre les périls, soit celui d'audace qui affronte, soit celui d'intrépidité qui attend; un courage d'habitude, qui est de tous les jours, et s'applique à tous les objets; et ce courage

(1) Madame de Graffigni, *Lettres Péruviennes*.

d'enthousiasme, qui est comme la fièvre d'une ame ardente, qui naît et s'éteint, et fait braver dans un temps ce qu'on eût redouté dans un autre.

Je laisse à mes lecteurs à faire l'application de ces détails : mais ce qu'on doit remarquer, c'est que, de tous les genres de courage, celui que les femmes ont le plus, est celui de la douleur; ce qui vient sans doute de la foule des maux auxquels les a soumises la Nature. Quoi qu'il en soit, elles aimeraient cent fois mieux souffrir que déplaire, et braveraient bien plutôt la douleur que l'opinion. On a vu aussi, dans les dangers, des exemples d'un courage extraordinaire chez les femmes : mais c'est toutes les fois qu'une grande passion, ou une idée qui les remue vivement, les enlève à elles-mêmes : alors leur imagination qui s'enflamme, leur fait vaincre leur imagination, même; et leur sensibilité ardente, portée toute vers un objet, étouffe les petites sensibilités d'habitude, d'où naît la crainte, et qui produisent la faiblesse : elles ont dans ces secousses une force qui brave tout, et va plus loin qu'une force habituelle, qui, par sa continuité même, a moins de ressort, et doit être moins voisine de l'excès.

Telle est, dans la question de l'égalité ou de la supériorité des sexes, une partie des objets

qu'il eût fallu discuter et mettre dans la balance. Pour la bien traiter, il faudrait tout-à-la-fois être médecin, anatomiste, philosophe, raisonnable et sensible, et surtout avoir le malheur d'être parfaitement désintéressé.

Le seizième siècle, qui avait vu naître et s'agiter cette question, fut peut-être l'époque la plus brillante pour les femmes. Après ce temps on trouve beaucoup moins d'ouvrages en leur honneur. Cette espèce d'enthousiasme général d'une galanterie sérieuse était un peu tombé. L'extinction entière de la chevalerie en Europe, l'abolition des tournois; les guerres de religion en Allemagne, en Angleterre et en France; les femmes appelées dans les cours; et les mœurs qui doivent naître de l'oisiveté, de l'intrigue, et de la beauté regardée comme un instrument de fortune; enfin, le nouveau goût de société qui commença partout à se répandre, goût qui polit les mœurs en les corrompant, et qui, en mêlant davantage les deux sexes, leur apprend à se chercher plus et à s'estimer moins : tout contribua à diminuer un sentiment qui, pour être profond, a besoin d'obstacles, et d'un certain état de l'ame où elle puisse s'honorer par ses désirs, et s'estimer par sa faiblesse même.

Cependant cette révolution ne se fit que lentement parmi nous. Sous François Ier, qui donna

le signal de la corruption en France, on trouve encore en amour des jalousies, des vengeances, des haines et des crimes, qui prouvent des mœurs. Sous Catherine de Médicis, ce fut un mélange de galanterie et de fureurs. L'ardeur italienne vint se mêler à la volupté française : tout fut intrigue. On parlait de carnage dans des rendez-vous d'amour; et l'on méditait, en dansant, la ruine des peuples. Cependant les soins mêmes de la politique et de la guerre, les factions, les partis, et je ne sais quoi de romanesque qui restait encore, donnaient aux ames une certaine vigueur qui se portait jusque dans les sentiments que les femmes inspiraient. Sous Henri IV, on vit une galanterie plus douce; il eut les mœurs d'un chevalier, et les faiblesses d'un roi sensible. On se fit honneur de l'imiter; et les courtisans, accoutumés aux actions d'éclat et aux conquêtes, audacieux et brillants, portèrent dans l'amour cette espèce de courage noble qu'ils avaient montré dans les combats. On se corrompait partout, mais on ne s'avilissait point encore.

Sous Louis XIII, l'esprit, qui commença à se développer, fit mêler la métaphysique à la galanterie. On connaît les fameuses thèses que le cardinal de Richelieu fit soutenir sur l'amour. Ce qu'on serait tenté de prendre pour une es-

pèce de parodie et une charge comique, n'était que l'expression sérieuse des mœurs de ce temps-là. Les guerres de religion avaient mis la controverse à la mode; le nouveau goût des lettres faisait prendre les formes scholastiques pour la science. Le faux bel-esprit naissait du désir de l'esprit, et de l'impuissance d'en avoir. La galanterie, qui ne détruit rien et se mêle à tout, parce qu'elle n'a rien de profond, et qu'elle est plutôt une tournure de l'esprit qu'un sentiment; la galanterie adoptait tous ces mélanges, et s'était formé un nouveau jargon, tout-à-la-fois mystique, métaphysique et romanesque. Ce n'étaient que dissertations sur les délicatesses et les sacrifices de l'amour. Quoiqu'on disserte peu sur ce qu'on sent beaucoup, cependant ces conversations mêmes et ces maximes annonçaient un tour d'imagination qui, en permettant la galanterie, y joignait la tendresse, et liait toujours à l'idée des femmes une idée de sensibilité et de respect.

La régence d'Anne d'Autriche et la guerre de la minorité furent une époque singulière. La France était dans l'anarchie; mais on mêlait les plaisanteries aux batailles, et les vaudevilles aux factions. Alors tout se menait par des femmes; elles eurent toutes, dans cette époque, cette espèce d'agitation inquiète que donne l'esprit de

parti, esprit moins éloigné de leur caractère qu'on ne pense : les unes imprimaient le mouvement; les autres le recevaient. Chacune, selon son intérêt et ses vues, cabalait, écrivait, conspirait : le temps des assemblées était la nuit. Une femme au lit, ou sur sa chaise longue, était l'ame du Conseil; là, on se décidait pour négocier, pour combattre, pour se brouiller, pour se raccommoder avec la cour. Les faiblesses secrètes préparaient les plus grands évènements; l'amour présidait à toutes les intrigues : on conspirait pour ôter un amant à sa maîtresse, ou une maîtresse à son amant. Une révolution dans le cœur d'une femme annonçait presque toujours une révolution dans les affaires (1).

Les femmes, dans le même temps, paraissaient souvent en public et à la tête des factions. Alors

---

(1) Chaque femme avait son département et son empire. Madame de Montbazon, belle et brillante, gouvernait le duc de Beaufort; madame de Longueville, le duc de La Rochefoucault; madame de Châtillon, Nemours et Condé; mademoiselle de Chevreuse, le coadjuteur; mademoiselle de Saujon, dévote et tendre, le duc d'Orléans; et la duchesse de Bouillon, son mari. Cependant madame de Chevreuse, vive et ardente, se livrait à ses amants par goût, et aux affaires par occasion; et la princesse Palatine, tour-à-tour amie et ennemie du grand Condé, par l'ascendant de son esprit bien plus que de ses charmes subjuguait tous ceux à qui

elles joignaient à leur parure les écharpes qui distinguaient leur parti. On se serait cru transporté dans les pays des romans, ou au temps de l'ancienne chevalerie. On voyait, dans des salles ou sur des places, des instruments de musique mêlés avec des instruments de guerre, des cuirasses et des violons, et des beautés parmi des guerriers. Souvent elles visitaient les troupes et présidaient à des conseils de guerre (1). La dévotion chez les femmes se mêlait à l'esprit de faction, comme l'esprit de faction à la ga-

---

elle voulait plaire, et qu'elle avait ou la fantaisie ou l'intérêt de persuader. On sait qu'elle eut tout-à-la-fois une ame passionnée et un esprit ferme ; et qu'elle parut aussi romanesque en amour, que politique dans les intérêts d'État.

(1) Il y eut un régiment créé sous le nom de *Mademoiselle ;* et *Monsieur* écrivait à des femmes qui avaient suivi sa fille à Orléans : *A mesdames les comtesses, maréchales de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin.* Personne n'ignore ce que fit cette princesse, qui avait tout le courage d'esprit qui manquait à son père. On sait qu'à Orléans, elle escalada presque les murs, tandis qu'on délibérait si on devait la recevoir. Et à la porte St-Antoine, pendant que le grand Condé se couvrait de gloire contre Turenne, qui n'était plus grand que parce qu'il combattait pour son prince, elle était au milieu des morts et des blessés ; donnant dans Paris tous les ordres que personne, ou ne pouvait, ou ne voulait donner, et se faisant obéir par respect de ceux qui pouvaient lui désobéir par devoir.

lanterie. Lisez les Mémoires du temps, vous verrez *Mademoiselle* remplir les devoirs les plus sacrés de la religion, avant de partir pour un voyage où elle allait cabaler contre le roi. A Orléans, elle fait la guerre civile, et va à complies. Elle donne des audiences réglées aux rebelles, au retour de la messe. On cabalait le matin, et on visitait les couvents le soir; jamais on ne vit plus de femmes de la cour se faire carmélites. Il semble qu'au milieu des troubles, les ames se portaient à tout avec plus d'impétuosité; et les imaginations, échauffées par tant de mouvements, se précipitaient également vers la guerre, vers l'amour, vers la religion et vers les cabales.

A l'égard de l'esprit de galanterie, il eut à peu près le même caractère ou les mêmes symptômes que sous Louis XIII, excepté que la guerre civile, et cette espèce d'exagération que les mouvements extraordinaires donnent à l'ame, fortifia la petite teinte de chevalerie qui restait encore dans l'amour. Anne d'Autriche avait porté à la cour de France une partie des mœurs de son pays. C'était un mélange de coquetterie et de fierté, de sensibilité et de réserve, c'est-à-dire un reste de l'ancienne et brillante galanterie des Maures, jointe à la pompe et à la fierté des Castillans. Alors danses, romans, comédies, intrigues, tout fut espagnol. Les déguisements,

les scènes de nuit, les aventures, devinrent à la mode; seulement la vivacité française substitua les violons au son languissant des guitares. On jouait de grandes passions qu'on n'avait pas; on se faisait honneur d'afficher publiquement les passions qu'on avait. Un hommage rendu à la beauté était regardé, de la part des hommes, comme un devoir. Alors les plus petites choses avaient une valeur; et le don d'un brasselet ou une lettre faisaient un évènement dans la vie. On parlait aussi sérieusement de galanterie ou d'amour, que du gain d'une bataille (1).

C'est ce caractère qui forma l'esprit des premiers romans du siècle de Louis XIV : romans éternels, parce qu'on croyait que toute passion doit être longue; sérieux, parce qu'on regardait

---

(1) On connaît ces vers du duc de La Rochefoucault à madame de Longueville :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux.

On vit le duc de Bellegarde, qui s'était déclaré hautement l'amant de la reine, en prenant congé d'elle pour aller commander une armée lui demander, pour faveur, qu'elle voulût bien toucher la garde de son épée. On vit, pendant la guerre civile, M. de Châtillon, amoureux de mademoiselle de Guerchi, porter dans une bataille une de ses jarretières nouée à son bras.

une passion comme une chose importante dans la vie; pleins d'aventures, parce qu'on s'imaginait que l'amour devait tourner les têtes; pleins de conversations, parce qu'on faisait de l'amour une science qui avait ses principes et une méthode; héroïques surtout, parce qu'il fallait mettre les plus grands hommes aux pieds des femmes, et que le préjugé était alors que l'amour devait consulter l'honneur, et s'élever par son objet au lieu de chercher à l'avilir.

C'est ce caractère qui forma notre théâtre, et, subjuguant jusqu'à Corneille, lui fit placer l'amour entre les intérêts d'État, et les vengeances entre les conspirations et les parricides.

C'est cet esprit général, régnant dans l'enfance de Louis XIV, qui lui donna peut-être, avec les femmes, ce caractère tout-à-la-fois grand et sensible par lequel, jeune encore, et dans une passion ardente, il voulut placer une de ses sujettes sur le trône, et fut ensuite capable de se vaincre; par lequel il conçut une passion non moins vive pour Henriette d'Angleterre, et sut y mettre un frein; par lequel, toujours roi, quoique amant, il sut, dès sa jeunesse, mettre de la dignité dans ses plaisirs. Mais, quoiqu'il couvrît toujours la volupté de la décence, cependant les mœurs des femmes, par une révo-

lution nécessaire, durent s'altérer sous son règne.

Jusqu'alors les vices de la cour n'avaient guère été ceux de la nation. Les différents ordres de l'État étaient plus séparés. On touchait encore au temps où les grands seigneurs avaient une grandeur personnelle, qui les avait rendus tout à-la-fois redoutables pour la cour et tyrans pour le peuple. Plus ils étaient puissants, plus les rangs étaient marqués. L'orgueil ne se mêle pas, et fait signe que l'on recule. Le despotisme suprême abat toutes les barrières; mais le despotisme subalterne les multiplie, pour se séparer davantage de ceux qui oseraient prétendre à l'égalité. Dans cet état, la corruption et l'audace des mœurs sont presque regardées comme un privilége du rang. Les vices mêmes de ceux qui oppriment, sont, pour les autres, une partie de leur oppression; et l'on est moins porté à imiter ceux que l'on hait. D'ailleurs, la communication des mœurs de la cour ne pouvait se faire que par la haute magistrature et les gens riches; mais les magistrats, plus austères, étaient plus renfermés. Vivant entre l'étude et les lois, ils étonnaient la cour et ne l'imitaient pas. A l'égard des gens riches, la plupart n'étaient que riches. La honte de certaines fortunes n'admettait point la familiarité de l'orgueil. Le luxe, qui seul

rapproche la grandeur de la richesse, vice de quelques particuliers, n'était pas la maladie générale. Les uns n'avaient pas encore besoin de trafiquer de leurs noms; les autres ne pensaient point encore à en acheter un. Comme on s'occupait plus de ses devoirs, il y avait moins de temps à perdre : ainsi, moins de société. Les mœurs de tout ce qui n'était pas la cour étaient donc plus sauvages; et cette espèce de grossièreté antique était une barrière de plus, parce qu'elle était un ridicule. Le contraste des manières marquait où l'orgueil devait s'arrêter pour ne pas se confondre. Entre la capitale et les provinces, il n'y avait guère moins de barrières qu'entre les États. Moins de grands chemins, de sûreté, de voitures, surtout moins de luxe et de besoins, et par conséquent beaucoup moins de cette activité inquiète qui fait qu'on se déplace, et qu'on va chercher dans la capitale de l'or, de la servitude et des vices, retenant chacun sous le toit de ses pères, contribuait à prolonger les mœurs de la nation.

Mais, sous Louis XIV, tout changea. Les gens de la cour n'ayant plus que des titres sans pouvoir, et réduits à une grandeur de représentation au lieu d'une grandeur réelle, refluèrent davantage vers la société et vers la ville. L'inégalité des fortunes s'augmenta par l'inégalité des

impôts. On mit plus de prix aux richesses. Les grands eurent plus de besoins; les riches plus de faste; les pauvres, corrompus par leurs désirs, moins de mœurs : tout se rapprocha. La magnificence et le luxe du prince fortifièrent encore ces idées. On s'endetta par devoir, et l'on se ruina par orgueil. On ménagea bientôt ceux qu'on méprisait. Pour conserver ses titres, il fallut les partager. L'or, enlevé aux pauvres, devint le médiateur entre les riches et les grands. La magistrature même changea. Tout ce qui allait à Versailles en prit les mœurs. La société, plus polie, fit disparaître la différence des tons. La rouille des vieux usages s'effaça. Tous les Ordres se mêlèrent. On accourut des provinces; la misère des campagnes, le luxe des villes, l'ambition, le commerce, la réputation du prince et ses conquêtes, les fêtes romanesques de sa cour, les plaisirs même de l'esprit, tout attira dans la capitale; on y vint en foule quitter ses préjugés, rougir de ses mœurs, et tout à-la-fois se polir, s'enrichir et se corrompre.

Il est trop aisé de voir l'influence que tous ces changements et ce mélange universel durent avoir sur les femmes. La galanterie devint une mode, et l'aisance des mœurs une grace. Tout imita la cour; et, d'un bout du royaume à l'autre, les vices circulèrent avec les agréments.

Une autre révolution accompagna celle des

mœurs. Dans un pays où naissait le goût de la société et des lettres, le goût de l'esprit dut gagner les femmes. Mais, comme le goût ne se forme que lentement; que le naturel et la grace tiennent à un instinct délicat, qui sent quelquefois le vrai, sans pouvoir le définir: comme on est porté à croire que ce qui coûte doit être admiré; et que, pour être mieux, il ne faut ressembler à personne: comme ce qui est faux paraît quelquefois brillant, parce qu'il présente une face nouvelle, et cache une partie de l'objet pour faire sortir le reste; comme enfin tout ce qui est de mode s'exagère, on dut prendre d'abord le bel-esprit pour l'esprit. Les femmes qui aspirèrent à se distinguer, créèrent des expressions qu'on admirait beaucoup, parce qu'on les entendait peu. On mit des mots singuliers à la place des idées qu'on n'avait pas; et, pour n'être pas commun, on devint ridicule. Tout contribua à ce délire : les livres italiens et espagnols, qui étaient alors très à la mode; les lettres de Voiture, les romans de mademoiselle Scudéry, l'admiration très-réelle pour ce qu'on appelait les *précieuses*, les conversations de l'hôtel de Rambouillet; enfin la société et le nom imposant de madame de Longueville, qui, après avoir été dans la Fronde à la tête des factions, vieille et sans amants comme sans cabale, se désen-

nuyait à faire de la métaphysique sur l'amour et des dissertations sur l'esprit, et à préférer naïvement Voiture à Corneille.

On sait que Molière, en chargeant ce ridicule, le fit disparaître. Quelques femmes ensuite se livrèrent aux lettres, et quelques-unes cultivèrent les sciences; mais ce fut bien loin d'être l'esprit général. Dans le siècle le plus éclairé, on ne pardonna point aux femmes de s'instruire. Il semble que la nation, distinguée par sa valeur et par ses graces, ait toujours craint d'avoir une autre espèce de mérite. Le goût des lettres a été regardé comme une sorte de mésalliance pour les grands, et un pédantisme pour les femmes. Ce mépris secret, digne des Francs nos aïeux, dut retenir surtout le sexe que l'opinion gouverne le plus. Quelques femmes bravèrent ce préjugé, mais on leur en fit un crime. Comme tout ce qui est bien a son excès, et qu'un bon mot ne peut manquer d'être une raison, en associant ce qui est ridicule à ce qui est utile on vint aisément à bout de décrier les connaissances dans les femmes. Despréaux et Molière joignirent au préjugé l'autorité de leur génie. Mais, trop habiles pour y manquer, tous deux chargèrent le tableau pour faire rire. Molière surtout mit la folie à la place de la raison; et l'on peut dire qu'il trouva l'effet théâtral plus que la vérité.

En effet, à examiner la question, il semble que, dans un pays et dans un siècle où l'on est prodigieusement loin de cette première innocence qui attache des plaisirs purs à la retraite et à l'heureuse ignorance de tout, hors de ses devoirs; dans un siècle où les mœurs générales sont corrompues par l'oisiveté, où tous les vices se mêlent par le mouvement, et où on ne peut plus remplacer ou suppléer les vertus que par les lumières; au lieu de détourner les femmes d'acquérir des connaissances et de s'instruire, il fallait les y encourager. Armande et Philaminte sont des êtres très-ridicules, j'en conviens, et qui méritent qu'on en fasse justice; mais le bonhomme Chrysale, qui, dans sa grossièreté franche et bourgeoise, renvoie sans cesse les femmes à leur dé, leur fil et leurs aiguilles, et ne veut pas qu'une femme lise et sache rien, hors *veiller sur son pot*, n'est plus du siècle de Louis XIV (1). C'était remonter à deux cents

(1) Voyez dans les *Femmes savantes* l'excellente scène septième du second acte. On sent bien que je ne prétends point blâmer ici ce rôle de Chrysale comme rôle comique : il est du plus grand effet; et, dans ce genre, Chrysale et Martine sont véritablement les deux rôles de génie de la pièce. Je l'examine seulement du côté moral, et indépendamment de tout effet de théâtre.

ans : c'était oublier que les mœurs d'un siècle sont incompatibles avec celles d'un autre ; et que, par un certain enchaînement de vertus et de vices, il y a un progrès nécessaire de lumières comme de mœurs, auquel il est impossible de résister. On peut dire que c'est surtout pour la législation du théâtre, qu'est fait le principe de Solon, de donner, non les meilleures lois possibles, mais les meilleures relativement au peuple et au temps. Ainsi, au lieu de faire contraster avec les deux folles que Molière a peintes, ce Chrysale qui est donné pour l'homme raisonnable de la pièce, et qui n'est que l'homme raisonnable d'un autre siècle, si on avait peint une femme jeune et aimable, qui eût reçu, du côté des connaissances et de l'esprit, la meilleure éducation, et qui eût conservé toutes les graces de son sexe ; qui sût penser profondément, et qui n'affectât rien ; qui couvrît d'un voile doux ses lumières, et eût toujours un esprit facile, de manière que ses connaissances acquises parussent ressembler à la nature ; qui pût apprécier et sentir les grandes choses et ne dédaignât jamais les petites ; qui ne fît usage de l'esprit que pour rendre plus touchant le commerce de l'amitié ; qui, en étudiant et connaissant le cœur de l'homme, n'eût appris qu'à avoir plus d'indulgence pour les faiblesses, et de respect pour

les vertus; qui, enfin, mît les devoirs avant tout, mais les connaissances après les devoirs, et n'employât la lecture qu'à remplir les instants que laisse dans le monde le vide des sociétés et de soi-même, et à embellir son ame en cultivant sa raison; peut-être alors, la comédie de Molière, admirable à tant d'égards, et excellente en tous points, si elle eût été faite pour un siècle moins avancé, eût présenté pour le siècle poli et corrompu de Louis XIV, à côté du ridicule, une leçon, et, dans les femmes, l'usage heureux des lumières à côté de l'abus (1).

Quoi qu'il en soit, les femmes, sous Louis XIV, furent presque réduites à se cacher pour s'instruire, et à rougir de leurs connaissances, comme, dans les siècles grossiers, elles eussent rougi d'une intrigue. Quelques-unes cependant osèrent se dérober à l'ignorance dont on leur faisait un devoir; mais la plupart cachèrent cette hardiesse sous le secret; ou, si on les soupçonna, elles prirent si bien leurs mesures, qu'on ne put les convaincre; elles n'avaient que l'amitié pour confidente ou pour complice. On voit par là même que ce genre de mérite ou de défaut ne

(1) Je ne sais pas si Molière eût trouvé un pareil modèle dans le siècle de Louis XIV; mais je sais bien qu'il l'eût trouvé dans le nôtre.

dut pas être fort commun sous Louis XIV; mais, par la politesse générale du siècle, il y eut, chez les femmes, un autre genre d'esprit très à la mode alors, et surtout à la cour : c'est cet esprit aimable, et qui n'a que des graces légères, qui n'est point gâté par les connaissances, ou y tient si peu qu'on lui pardonne; qui écrit très-agréablement des bagatelles, et peut se compromettre jusqu'à écrire quelquefois de jolis vers; qui dans la conversation charme toujours sans paraître y prétendre, plaît à tout le monde, n'humilie personne; et, lors même qu'il est le plus brillant, l'est de manière qu'on l'excuse, et qu'on voit bien qu'il n'y a pas de sa faute. Tel fut, comme on sait, l'esprit des La Fayette, des Ninon, des La Suze, des La Sablière et des Sévigné, des Thianges et des Montespan, de la duchesse de Bouillon et de la belle Hortense Mancini, sa sœur; enfin de madame de Maintenon, lorsque, jeune encore, elle faisait le charme de Paris, avant qu'elle habitât la cour, et fût condamnée à la fortune et à l'ennui (1).

---

(1) Dans le nombre des femmes que je viens de citer, on distinguera toujours madame de La Fayette et madame de Sévigné. Madame de La Fayette, si connue par des romans ingénieux et pleins d'une sensibilité douce, joignait une raison solide à tous les agréments du caractère et de l'esprit. C'est elle qui, la première, a mis, dans les romans, les

La plupart de ces femmes furent célébrées par des poètes qui, pour leur plaire, savaient prendre leur ton. On remarque que, dans tous les vers de Boileau, il ne se trouve pas le nom d'une seule femme de son temps. Pour mériter ses éloges, il fallait être roi, ministre ou docteur de Sorbonne. Mais La Fontaine, plus sensible et plus doux, a loué presque toutes les femmes de la cour, célèbres par leurs agréments

---

sentiments à la place des aventures, et des hommes aimables au lieu des héros. Elle fit dans son genre ce que Racine fit dans le sien. En substituant l'intérêt au prodige, elle prouva qu'il valait mieux attendrir qu'étonner.

Madame de Sévigné, avec des lettres écrites au hasard, a fait, sans y penser, un ouvrage enchanteur. Dans son style plein d'imagination, elle crée presque une langue nouvelle. Elle jette à tout moment de ces expressions que l'esprit ne fait pas, et qu'une ame sensible seule peut trouver. Elle donne aux mots les plus communs une physionomie et une ame. Tous ses tours de phrase sont des mouvements, mais des mouvements abandonnés, et qui n'en ont que plus de grace. Les moments qu'elle peint se fixent sous son pinceau, et on les voit encore. Comme elle s'accuse, se loue, se plaint! Comme sa joie est douce, et que sa tristesse a de charmes! Comme elle intéresse toute la nature à sa tendresse! S'il y avait un être qui ignorât ce que c'est que sensibilité (à peu près comme il y a des aveugles et des sourds de naissance) et qu'on voulût lui donner une idée de cette espèce de sens qu'il n'a pas, il faudrait lui faire lire les lettres de madame de Sévigné.

ou leur esprit. Il avait une ame faite pour les sentir, et le ton qu'il fallait pour les chanter. Dans son abandon et sa paresse, il semblait errer sur tout avec indifférence; mais il sentait par instinct les graces dans les femmes, comme il les rencontrait par instinct dans ses vers. Racine, très-dédaigneux quoique très-courtisan, et plus porté en général à la satire qu'à l'éloge, n'en a loué que deux : madame de Maintenon dans *Esther,* et Henriette d'Angleterre dans une dédicace; mais Racine n'en est pas moins le plus éloquent panégyriste des femmes, qu'il y ait eu. Quinault, sans en avoir peut-être chanté aucune, les a de même célébrées toutes. Il a fait pour elles un monde exprès et qui subsiste encore, où il n'y a d'autres mœurs que celles de l'ancienne chevalerie, où les dieux, les héros et les hommes sont tous amants par devoir, et où, sous peine de ridicule, il est défendu de penser, de chanter, de combattre, de vivre, de mourir, et de monter aux cieux, ou de descendre aux enfers, que pour une femme.

Fléchier et Bossuet en ont immortalisé quelques-unes. Ils ont célébré des vertus, comme les autres ont célébré des agréments. Mais, si l'oraison funèbre est de tous les ouvrages celui peut-être qui est le moins propre à peindre un caractère, même dans un homme, parce

qu'il faut presque toujours exagérer les proportions; qu'on a un cadre immense, et qu'on veut le remplir; qu'il y a des qualités qu'il faut taire; qu'il faut quelquefois supposer des motifs où il n'y en a point; qu'il faut supprimer les détails, qui cependant peignent mieux que les masses; qu'il faut donner à celui qu'on loue en pompe, un caractère général et une physionomie qui soit une, et que souvent il n'en a point eu; enfin, parce qu'il faut faire une figure de représentation, et qu'une figure de représentation n'est presque jamais une figure vraie: à plus forte raison ce genre est-il moins propre à bien rendre l'espèce de mérite d'une femme. Leurs traits sont trop délicats et trop fins; ils échappent à ce pinceau. Aussi presque toutes les oraisons funèbres des femmes ne peignent rien, et ce sont plutôt des sermons que des portraits. Bossuet en a deux célèbres; mais la beauté de l'une tient à de grands événements et à un trône renversé; celle de l'autre, à une mort tragique et terrible. De quatre que Fléchier a faites, la meilleure, sans contredit, est celle de madame de Montausier; mais a-t-il pu la peindre (1)? Apprend-on là ce qu'on sait par

(1) Madame de Montausier, connue avant son mariage sous le nom de *Julie d'Angennes*, était fille de la célèbre

les anecdotes du temps, que la grande réputation d'esprit qu'eut madame de Montausier dans sa jeunesse, vint de ce que Voiture chez sa mère composait ses lettres? Apprend-on là enfin que, dès qu'elle fut à la cour, elle oublia tous ses amis, et que ce fut pour elle que le duc de La Rochefoucault fit cette maxime, « qu'il y a des « gens qui paraissent mériter de certaines places,

---

marquise de Rambouillet; elle fut, dans son enfance, prodigieusement louée par tous les beaux esprits du temps. On connaît l'histoire de *la guirlande de Julie.* C'étaient les plus belles fleurs peintes sur vélin, et au bas de chacune un madrigal, composé par les hommes les plus célèbres du siècle. Le grand Corneille en fit trois pour sa part; et l'auteur du Cid, de Rodogune, et de Cinna, composa *la tulipe*, *la fleur d'orange* et *l'immortelle blanche.* Fléchier, dans son oraison funèbre, ne peut ni ne doit peindre cette espèce de galanterie d'esprit qui faisait le caractère de ces temps-là. Il ose parler de l'hôtel de Rambouillet; mais comment? il nous parle de *cabinets où l'esprit se purifiait*, *de la vertu qu'on y révérait sous le nom de l'incomparable Artémice; enfin, d'une cour nombreuse sans confusion, modeste sans contrainte*, *savante sans orgueil, polie sans affectation.* Ces antithèses sont très-belles sans doute, mais font-elles bien connaître ce dont il s'agit? Peignent-elles le genre d'éducation, bon ou mauvais, qu'une jeune personne devait recevoir, parmi tant de dissertations et de vers, de métaphysique et d'esprit, entre mademoiselle de Scudéry et madame de Longueville, entre Sarrazin et Voiture?

« dont ils font voir eux-mêmes qu'ils sont in-
« dignes dès qu'ils y sont parvenus. » Au lieu de tout cela, Fléchier, fidèle à sa division et à la chaire, est obligé de mettre des antithèses, des phrases et des vertus.

Après toutes ces femmes louées avec légèreté par des poètes, ou gravement et avec pompe par des orateurs, il y en eut encore deux qui, dans un rang et un ordre différent, parvinrent néanmoins à la plus grande célébrité. L'une est mademoiselle de Scudéry, si fameuse alors, et qui vécut quatre-vingt-quinze ans, dont elle passa plus de soixante à écrire avec grace quelques jolis vers dont on se souvient, et, avec une effrayante facilité, de gros volumes qu'on ne lit plus. On sait que pendant un temps elle tourna les têtes, et qu'elle eut autant d'influence par ses romans, que Boileau en eut depuis par ses satires et par son goût. L'autre est la savante mademoiselle Le Febvre, si connue sous le nom de madame Dacier. Son mérite, il est vrai, n'était point un mérite de femme, mais elle avait de bonne heure pris son parti de n'être qu'un homme; et, quoique ce ne fût point à la manière de Ninon, elle ne laissa pas que de faire des enthousiastes. Ses deux langues naturelles étaient celles de Térence et d'Homère : aussi recevait-elle souvent des madrigaux grecs et la-

tins. Les personnes les plus savantes de l'Europe conspirèrent à la louer. Enfin, La Mothe la chanta, La Mothe si connu par ses démêlés littéraires avec elle, où tous deux avaient changé de rôle (1). Il prononça en son honneur, dans l'Académie française, une de ces odes raisonnables et sensées qu'il savait si bien faire. Cet hommage public honorait à-la-fois La Mothe, les femmes et les lettres.

Je ne dirai rien des autres femmes qui écrivirent à-peu-près dans le même temps. Ce catalogue se trouve partout; d'ailleurs je ne parle ici que des femmes dont l'ame et l'esprit ont eu un caractère, et qui peuvent servir à faire connaître les idées ou les mœurs de leur siècle. C'est ici un tableau, et non pas une histoire.

Le résultat des mœurs et du caractère général des femmes sous Louis XIV, fut donc la volupté unie à la décence, de l'activité tournée vers les intrigues, peu de connaissances, beaucoup d'agréments, une politesse fine, un reste d'empire sur les hommes, le respect pour toutes les idées religieuses, qui se mêlait à cette coquet-

---

(1) On sait que, dans sa dispute sur Homère, il mit tout l'esprit et toutes les graces d'une femme, tandis qu'elle y mettait toute l'érudition, et quelquefois un peu de l'excès de force d'un homme.

terie de mœurs, et toujours le remords à côté ou à la suite de l'amour.

Sous la régence il se fit une révolution. Les dernières années de Louis XIV avaient répandu à la cour, et sur une partie de la nation, je ne sais quoi de plus sérieux et de plus triste. Dans le fond, les penchants étaient les mêmes; mais ils étaient plus réprimés. Une nouvelle cour et de nouvelles idées changèrent tout. Une volupté plus hardie devint à la mode. On mit de l'audace et de l'impétuosité dans ses désirs, et l'on déchira une partie du voile qui couvrait la galanterie. La décence, qui avait été respectée comme un devoir, ne fut pas même gardée comme un plaisir. On se dispensa réciproquement de la honte. La légèreté se joignit à l'excès; et il se forma une corruption tout à-la-fois profonde et frivole, qui, pour ne rougir de rien, prit le parti de rire de tout.

Les bouleversements des fortunes précipitèrent ce changement. L'extrême misère et l'extrême luxe en furent les suites; et on sait leur influence. Rarement, chez un peuple, est-il arrivé une secousse rapide dans les propriétés, sans une prompte altération dans les mœurs.

Depuis plus de six siècles, la galanterie faisait le caractère de la nation; mais l'esprit de chevalerie toujours mêlé à ce sentiment, cet es-

prit inséparable de l'honneur, faisait du moins que la galanterie ressemblait à l'amour, et que le vice avait toute la vertu dont le vice est susceptible. Mais, quand il resta peu de traces de cet honneur antique, la galanterie même y perdit; elle devint un sentiment vil qui supposa toutes les faiblesses, ou les fit naître (1).

Dans le même temps, et par cette pente générale qui entraîne tout, le goût de la société des femmes augmenta. La séduction plus aisée offrit partout plus d'espérances. Les hommes vécurent moins ensemble; les femmes moins timides s'accoutumèrent à secouer une contrainte qui les honore. Les deux sexes se dénaturèrent; l'un mit trop de prix aux agréments, l'autre à l'indépendance.

Comme on s'attachait plus à devenir homme de société que citoyen, on entra beaucoup plus tôt dans le monde. Les jeunes gens, gâtés par les femmes, joignirent ensemble les défauts de leur âge et ceux de leurs succès. Ayant en gé-

---

(1) L'esprit de chevalerie avait long-temps survécu aux usages, aux lois, aux institutions, au genre de gouvernement même qui l'avait fait naître. On en voit encore une empreinte marquée, dans les premiers ouvrages du siècle de Louis XIV, et dans les premières fêtes qu'il donna à sa cour. On ne peut douter que cet esprit n'ait prolongé les mœurs.

néral plus de passions que d'idées, la tête vide et l'ame ardente, inconstants par vanité, ou multipliant leurs goûts par ennui, mettant peu de prix à l'opinion, qui pour eux n'existe pas encore, ils donnèrent à un grand nombre de femmes leurs vices et leurs travers.

Alors le poids du temps, le désir de plaire, dut répandre de plus en plus l'esprit de société; et l'on dut venir au point où cette sociabilité poussée à l'excès, en mêlant tout, acheva de tout gâter; et telle est peut-être l'époque où nous sommes.

Chez un peuple où l'esprit de société est porté aussi loin, on ne doit plus connaître la vie domestique. Ainsi tous les sentiments de la nature, qui naissent dans la retraite, et qui croissent dans le silence, y doivent être affaiblis. Les femmes y doivent donc être moins épouses et mères.

Les mœurs dirigent plus les préjugés, que les préjugés encore ne dirigent les mœurs. On doit donc renvoyer la fidélité des mariages au peuple, le sacrifice de l'amitié aux bonnes gens, l'enthousiasme de l'amour aux paladins. Ces sentiments sont trop exclusifs; qu'en ferait-on? Ils donnent à un seul ce qui doit être à tous.

Plus le lien général s'étend, plus tous les liens particuliers se relâchent. On paraît tenir à tout

le monde, et l'on ne tient à personne. Ainsi la fausseté s'augmente : moins on sent, plus il faut paraître sentir.

Par un contraste bizarre, on s'extasie au mot de sentiment; et tout sentiment vrai et profond est un ridicule. Peut-être croit-on que ce qu'on ne sent pas, n'existe point. Peut-être se rend-on assez de justice pour voir qu'on n'a point droit à un sentiment plus réel; celui qui le donne, au lieu de paraître sensible, ne paraît plus qu'une dupe.

Jamais le mot de *romanesque* ne dut être si à la mode : ce mot satisfait doublement la vanité; il dispense de l'estime pour des vertus qu'on n'a point; il dispense de rougir pour des vices ou des faiblesses qu'on a; il nous rend encore très-contents de nos lumières. Nous croyons avoir tout apprécié, et voir supérieurement ce qu'est l'homme et ce qu'il peut être.

On doit parler beaucoup de plaisir, et il ne doit être nulle part. L'ame se précipite sur les objets, quand il faudrait s'en tenir à une certaine distance. L'imagination nous laisse froids, parce qu'elle n'a plus rien à créer; on a perdu les illusions.

Ce vide qu'on éprouve, et le défaut d'énergie dans l'ame, ont dû créer l'*amusement;* mot des esprits froids et des ames légères; mot devenu

important, et qui devrait être ridicule par le sérieux qu'on y met; mot qui suppose qu'on n'est plus rien par les vertus, et peut-être par les sens.

Cet amusement, ce je ne sais quoi qui ne tient ni à l'imagination, ni à l'esprit, ni à l'ame, et ne consiste peut-être que dans des formes, étant le seul but, tout doit s'y rapporter. Les agréments font supposer les vertus, font pardonner les vices. Presque personne n'a plus la hardiesse de mépriser ce qui est vil, quand ce qui est vil en impose par les graces. L'esprit ne voit que de petits côtés; l'ame se resserre et se replie autour des petites choses : plaire ou déplaire deviennent les grands mots de la langue.

Comme on est sans cesse en spectacle, l'amour-propre plus irrité doit être plus vif; mais ce même goût de société qui l'irrite, sait l'arrêter. Il s'étouffe, il renaît; il laisse échapper son secret à demi, et le retient. C'est une lutte où il tâche sans cesse de vaincre sans avoir l'air de combattre, et où il déguise ses efforts, pour ne pas faire soupçonner ses droits.

De tout cela ensemble doit naître chez les deux sexes une frivolité inquiète, et une vanité sérieuse et occupée. Mais ce qui doit surtout caractériser les mœurs, c'est la fureur de paraître, l'art de tout mettre en surface, la grande

importance mise à de petits devoirs, et le grand prix à de petits succès. On doit parler gravement des bagatelles de la veille et de celles du lendemain. Enfin l'ame et l'esprit doivent avoir une activité froide, qui les répande sur mille objets sans les intéresser à aucun, et donne du mouvement sans donner de ressort.

Mais si le goût des lettres et la manie de l'esprit se mêlent dans le même siècle à ce goût actif de société, de ce mélange doivent résulter d'autres effets : alors doit régner un désir général de paraître instruit, sans qu'on ait le temps de l'être : alors on doit voir des foules de demi-connaissances, des idées philosophiques, que, de leur retraite, jettent quelques hommes de génie, et que la multitude va s'arrachant, se disputant, répétant et éparpillant dans des cercles; des conversations légères sur des objets profonds; des formules d'esprit toutes faites, et de l'esprit de mémoire, quand on n'en peut avoir à soi; des établissements et des chocs de sociétés; des prétentions de toute espèce et de tout caractère, des prétentions hardies, des prétentions froides et hautes, des prétentions circonspectes et qui se tiennent sur la réserve; la fureur des réputations, quelques-unes de réelles, beaucoup plus d'usurpées; l'intrigue, les ménagements, les petits soins : enfin l'art de louer pour se faire louer;

l'art de joindre un mérite étranger au sien, et d'intéresser la renommée, ou par soi-même, ou par les autres.

Comme la masse générale des lumières est plus grande, et que par le mouvement elles se communiquent, les femmes, sans se donner même aucune peine, doivent être plus instruites: mais, fidèles à leur plan, elles ne cherchent les lumières que comme une parure de l'esprit; en apprenant, elles veulent plaire plutôt que savoir, et amuser plutôt que s'instruire.

D'ailleurs, dans un état de société où il y a un mouvement rapide et une succession éternelle d'ouvrages et d'idées, les femmes, occupées à suivre ce tableau, qui change et fuit sans cesse autour d'elles, doivent plus connaître en chaque genre l'idée du moment que celle de tous les temps, et celle qui domine que celle qu'on doit se former. Elles doivent donc savoir plus la langue des arts que leurs principes, et avoir plus d'idées de détails que de systèmes de connaissances.

Il me semble que, dans le seizième siècle, les femmes s'instruisaient par enthousiasme pour les connaissances mêmes. C'était en elles un goût profond qui tenait à l'esprit du temps, et se nourrissait jusque dans la solitude. Dans celui-ci, c'est moins un goût réel qu'une coquetterie d'es-

prit, et, comme sur tous les objets, un luxe, plus de représentation que de richesse.

Par la même raison, plus de femmes autrefois durent avoir le courage d'écrire. Qu'ont-elles besoin de ce mérite? Les hommages viennent les chercher sans peine. La jouissance de tous les instants les dédommage de cette gloire qui les ferait vivre où elles ne sont pas. Chaque jour finit pour elles les prétentions de chaque jour. Mille intérêts se mêlent à celui de leur esprit. Leurs idées volent sur un objet, et passent rapidement à un autre. Le mouvement général les entraîne. D'ailleurs un esprit qui a des graces naturelles n'est dans sa force que lorsqu'il est libre. Avec le don de plaire, il embellit tout; mais, content de ses succès, et timide par ces succès mêmes, il préfère une existence d'opinion à une existence réelle, et craint de donner sa mesure à l'envie (1).

Il serait peut-être curieux d'examiner maintenant ce qui doit résulter parmi nous de tout ce mélange de mouvement et d'idées, de frivo-

---

(1) Ce n'est pas que, dans ce siècle, il n'y ait des femmes qui aient écrit, et qui écrivent encore avec distinction : elles sont connues; mais leur nombre diminue tous les jours, et il y en a infiniment moins qu'il n'y en eut à la renaissance des lettres, et sous Louis XIV même.

lité et d'esprit, de philosophie dans la tête et de liberté dans les mœurs. Il serait curieux de comparer le caractère actuel des femmes avec celui qu'elles ont eu dans toutes les époques: avec leur timide réserve et leur douce modestie en Angleterre; leur mélange de dévotion et de volupté en Italie; leur imagination ardente et leur sensibilité jalouse en Espagne; leur profonde retraite à la Chine, et les barrières qui, depuis quatre mille ans dans cet empire, les séparent des regards des hommes; enfin, avec le caractère et les mœurs qui doivent résulter pour elles de leur clôture dans presque toute l'Asie, où, n'existant que pour un seul, ne pouvant cultiver ni leur caractère, ni leur raison, et destinées à n'avoir que des sens, elles sont forcées, par la bizarrerie de leur état, à joindre la pudeur à la volupté, et la coquetterie à la retraite: mais, pour faire ce parallèle, il suffit de l'indiquer.

J'observerai seulement que, dans ce siècle, il y a moins d'éloges de femmes que jamais. La triste dignité des panégyriques funèbres n'est presque plus réservée que pour les femmes qui ont occupé ou étaient destinées à occuper des trônes. Les orateurs philosophes ne célèbrent que ce qui a été utile à l'humanité entière, ou à des nations. Les poètes semblent avoir perdu cette galanterie délicate qui fit long-temps leur

caractère. Ils chantent plus les plaisirs que l'amour, et sont plus voluptueux que sensibles. Ce goût général pour les femmes, qui n'est ni amour, ni passion, ni galanterie même, mais l'effet d'une habitude froide et factice, ne réveille plus nulle part ni l'imagination ni l'esprit. Dans les sociétés, dans ce mélange de sexes, on apprend à louer moins, parce qu'on apprend à être plus sévère. L'amour-propre, juge et rival, quelquefois indulgent par orgueil, mais presque toujours cruel par jalousie, n'a jamais été plus vigilant à épier des défauts et à semer des ridicules. L'éloge est produit par l'enthousiasme; et jamais, dans aucun siècle, on n'en eut moins, quoique peut-être on en affecte plus. L'enthousiasme naît d'une ame ardente, qui crée les objets au lieu de les voir : aujourd'hui on voit trop, et, à force de lumières, on voit tout froidement; le vice même est au rang des prétentions. Moins on estime les femmes, plus on paraît les connaître. Chacun a l'orgueil de ne pas croire à leurs vertus; et tel qui voudrait être fat, et qui ne peut y réussir, en disant du mal d'elles s'enorgueillit souvent d'une satire que, pour comble de ridicule, il n'a pas droit de faire. Telle est, à l'égard des femmes même, l'influence de cet esprit général de société qui est leur ouvrage, et qu'elles ne cessent de vanter; elles sont comme ces Souverains de l'Asie que l'on

n'honore jamais plus que lorsqu'on les voit moins ; en se communiquant trop à leurs sujets, elles les ont encouragés à la révolte.

Cependant, malgré nos mœurs et nos éternelles satires, malgré notre fureur d'être estimés sans mérite et notre fureur plus grande encore de ne trouver rien d'estimable, il y a dans ce siècle et dans cette capitale même, des femmes qui honoreraient un autre siècle que le nôtre. Plusieurs joignent à une raison vraiment cultivée une ame forte, et relèvent, par des vertus, leurs sentiments de courage et d'honneur. Il y en a qui pourraient penser avec Montesquieu, et avec qui Fénélon aimerait à s'attendrir. On en voit qui, dans l'opulence, et environnées de ce luxe qui force presque aujourd'hui de joindre l'avarice au faste, et rend les ames à-la-fois petites, vaines et cruelles, séparent, tous les ans, de leurs biens une portion pour les malheureux, connaissent les asyles de la misère, et vont rapprendre à être sensibles en y versant des larmes. Il y a des épouses tendres qui, jeunes et belles, s'honorent de leurs devoirs, et, dans le plus doux des liens, offrent le spectacle ravissant de l'innocence et de l'amour. Enfin, il y a des mères qui osent être mères. On voit dans plusieurs maisons la beauté s'occupant des plus tendres soins de la nature, et tour-à-tour pressant dans ses bras ou sur son sein le fils qu'elle nourrit de

son lait, tandis que l'époux en silence partage ses regards attendris entre le fils et la mère.

Oh! si ces exemples pouvaient ramener parmi nous la nature et les mœurs! Si nous pouvions apprendre combien les vertus, pour le bonheur même, sont supérieures aux plaisirs; combien une vie simple et douce où l'on n'affecte rien, où l'on n'existe que pour soi et non pour les regards des autres, où l'on jouit tour-à-tour de l'amitié, de la nature et de soi-même, est préférable à cette vie inquiète et turbulente où l'on court sans cesse après un sentiment qu'on ne trouve point! Ah! c'est alors que les femmes recouvreraient leur empire; c'est alors que la beauté, embellie par les mœurs, commanderait aux hommes, heureux d'être asservis, et grands dans leur faiblesse. Alors une volupté honnête et pure, assaisonnant tous les instants, ferait un songe enchanteur de la vie. Alors les peines n'étant pas empoisonnées par le remords, les peines adoucies par l'amour et partagées par l'amitié, seraient plutôt une tristesse attendrissante qu'un tourment. Dans cet état, la société serait moins active, sans doute, mais l'intérieur des familles serait plus doux. Il y aurait moins d'ostentation et plus de plaisir, moins de mouvement et plus de bonheur. On parlerait moins de plaire, et l'on se plairait davantage; les jours s'écouleraient purs et tranquilles; et, si le soir

on n'avait pas la triste satisfaction d'avoir, pendant le cours d'une journée, joué le plus tendre intérêt avec trente personnes indifférentes, on aurait du moins vécu avec celles que l'on aime; on aurait ajouté, pour le lendemain, un nouveau charme au sentiment de la veille. Faut-il qu'une si douce image ne soit peut-être qu'une illusion! et, dans cette société bruyante et vaine, n'y a-t-il plus d'asyle pour la simplicité et le bonheur?

Il doit y avoir dans chaque siècle un caractère distinctif pour le mérite des femmes; il consiste à tirer le plus grand parti des qualités dominantes dans chaque époque, et à en éviter les défauts. D'après cela, ne pourrait-on pas dire que la femme estimable du siècle serait celle qui, en prenant dans le monde tous les charmes de la société, c'est-à-dire le goût, la grace et l'esprit, aurait su en même temps sauver sa raison et son cœur de cette vanité froide, de cette fausse sensibilité, de ces fureurs d'amour-propre, et de tant d'affectations qui naissent de l'esprit de société poussé trop loin; celle qui, asservie malgré elle aux conventions et aux usages (puisqu'ils font partie de notre sagesse), ne perdrait point de vue la nature, et se retournerait encore quelquefois vers elle pour l'honorer du moins par ses regrets; celle qui, entraînée par le mouvement général, sentirait encore le besoin de se reposer de temps en

temps auprès de l'amitié ; celle qui, par son état, forcée à la dépense et au luxe, choisirait du moins les dépenses utiles, et associerait l'indigence industrieuse et honnête à sa richesse : celle qui, en cultivant la philosophie et les lettres, les aimerait pour elles-mêmes, non pour une réputation vaine et frivole ; qui, dans l'étude des bons livres, chercherait à éclairer son esprit par la vérité, à fortifier son ame par des principes, et laisserait là le jargon, l'étalage et les mots : celle enfin qui, parmi tant de légèreté, aurait un caractère ; qui, dans la foule, aurait conservé une ame : qui, dans le monde, oserait avouer son ami, après l'avoir entendu calomnier ; qui oserait le défendre, quand il devrait jamais n'en rien savoir : qui ne ménagerait point un homme vil, quand par hasard il aurait du crédit et une voix ; mais qui, au risque de déplaire, saurait, dans sa maison et hors de chez elle, garder son estime à la vertu, son mépris au vice, sa sensibilité à l'amitié, et, malgré l'envie d'avoir une société étendue, au milieu même de cette société, aurait le courage de publier une façon de penser si extraordinaire, et le courage plus grand de la soutenir.

MÉMOIRE

SUR LES CAUSES

DES TREMBLEMENTS

DE TERRE,

Qui a remporté le Prix *accessit*, au jugement de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, le 3 août 1757.

Vigilate, quia nescitis diem, neque horam.
MATH. chap. 25, v. 13.

De tous les objets qui appartiennent à la physique, il en est peu de plus intéressants que les tremblements de terre, et en même temps sur lesquels les conjectures des philosophes aient été moins satisfaisantes et leurs recherches plus infructueuses. Ces redoutables accidents, qui ébranlent de temps en temps, et semblent, par des essais réitérés, vouloir bouleverser la demeure commune des hommes, nous touchent

d'autant plus, que leur origine est plus cachée, et leur arrivée plus imprévue. Les ravages qu'ils ont causés depuis le premier novembre 1755, à Lisbonne et en divers endroits, tant de l'Europe que de l'Afrique, ont donné lieu à bien des réflexions et à plusieurs écrits. On sent, plus que jamais, combien il serait avantageux, pour le genre humain, de connaître ce qui cause les tremblements de terre; la nature de cet étrange phénomène; s'il y a quelques présages qui les annoncent; et par quels moyens on pourrait les prévenir et les empêcher.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a recherché la cause des tremblements de terre. Pline (1) nous apprend que les anciens Chaldéens les attribuaient aux influences de quelques astres. Anaximène (2) en rejetait la cause sur les éboulements que les trop grandes pluies et les sécheresses excessives occasionnent dans l'intérieur de la terre. Anaxagore (3) croyait qu'ils étaient l'effet de l'air extérieur qui entrait dans les entrailles de la terre, où il se trouvait enfermé. Démocrite, au rapport d'Aristote (4), les attri-

(1) Hist. nat. l. 2, c. 79.

(2) Arist. Meteorol. l. 2, c. 7.

(3) Aristot. Meteorol. l. 2, c. 7. Diogen. Laert. l. 2.

(4) Meteorol. l. 2, c. 7.

buait à l'eau qui remplissait les entrailles de la terre, laquelle en était ébranlée lorsque de nouvelle eau faisait effort pour y entrer. Le sentiment d'Épicure (1) était qu'ils sont causés par les vents, qui se précipitent dans des terrains bas, remplis de creux souterrains, dans lesquels l'air est comprimé par les coups de vents redoublés, et où le mouvement, se communiquant, fait, selon lui, les tremblements de terre. Aristote, après avoir rapporté et rejeté les sentiments d'Anaximène, d'Anaxagore et de Démocrite, assigne (2) pour cause des tremblements les exhalaisons et les vents qui se forment et se répandent dans les cavités de la terre, d'où souvent ils ne peuvent sortir à cause de l'eau de la mer qui s'oppose à leur sortie. Zénon (3) enseignait qu'un ouragan ou une nuée orageuse et pleine de feu (πρηστὴρ), s'engouffrant dans les entrailles de la terre, et s'y trouvant resserrée, y cause ces mouvements, dont il distinguait plusieurs espèces : 1° le tremblement de terre ; 2° l'éruption ; 3° l'inflammation ; 4° enfin, le bouillonnement des eaux. Pline (4) prétend que les tremblements de terre sont causés par les vents :

(1) Diogen. Laert. l. 10.
(2) Meteorol. l. 2, c. 8.
(3) Diogen. Laert. l. 7.
(4) Hist. nat. l. 2, c. 79.

il fonde son sentiment sur ce que les tremblements de terre n'arrivent que lorsque la mer est calme; mais toujours après de grands vents, dont une partie s'est insinuée dans les veines de la terre.

Les siècles qui suivirent le temps des philosophes que je viens de nommer, ne virent naître aucune nouvelle opinion considérable, sur la cause des tremblements de terre, non plus que sur les autres objets de la physique. On se contenta de penser comme les Anciens, étant persuadé qu'ils avaient connu la vraie nature des choses. Descartes, qui, dans le siècle dernier, osa se dispenser de regarder les préjugés de l'antiquité comme des oracles, amena une nouvelle façon d'étudier la nature. Il appela l'expérience à son secours; et les lumières qu'elle lui fournit le firent prendre pour modèle à tous ceux qu'une aveugle prévention n'empêcha pas de l'imiter. Il observa (1) que, si les cavités de la terre sont remplies d'exhalaisons, l'intérieur de la même terre est aussi composé de particules propres à former, en se mêlant à ces exhalaisons, du soufre, du bitume, de l'huile, etc. Ces exhalaisons sulfureuses, bitumineuses, oléagineuses, etc., abondantes dans les cavités souterraines, et venant à s'enflammer par quelque accident, font effort pour se dilater, et ébranlent les parois

(1) Princip. Philos. Part. 4, n. 26.

de leur prison. C'est là, selon lui, la cause des tremblements de terre. M. Rohault (1), qui le suivit de près, admit la même cause, c'est-à-dire les exhalaisons des matières sulfureuses et bitumineuses, qui s'attachent aux voûtes des cavernes, où elles forment, avec le salpêtre et le nitre, une espèce de croûte très-disposée à s'enflammer ; et auxquelles quelque pierre qui tombe de la voûte, peut, en heurtant contre une autre, faire prendre feu, et y causer une dilatation capable de soulever la terre, jusqu'à l'ouvrir, pour laisser sortir ces matières enflammées. M. Hoffmann (2) dit qu'on ne doit pas douter que les tremblements de terre ne doivent leur origine aux substances sulfureuses qui s'enflamment dans les entrailles de la terre, où elles sont fort abondantes. M. Lémery (3) croit qu'ils sont causés par une vapeur, qui, ayant été produite dans la fermentation violente du fer et du soufre, s'est convertie en un vent sulfureux, lequel se fait passage et roule par où il peut, en soulevant et ébranlant les terres sous les-

(1) Physique de M. Rohault, part. 3, c. 9, n. 28.

(2) Observat. Phys. et Chim.

(3) Mém. de l'Acad. royale des Sciences, année 1700, pag. 104.

quelles il passe. D'autres (1) ajoutent à ces causes de l'inflammation la vapeur des pyrites, espèce de soufre qui s'enflamme de lui-même, et la fermentation des vapeurs.

Les sentiments de tous ces philosophes, à commencer à M. Descartes, ont été le fruit des observations qu'ils faisaient, et du raisonnement qu'ils y joignaient. En effet, le raisonnement et les expériences sont, comme dit M. Mariotte, les seuls fondements sur lesquels on puisse bâtir quelque chose de solide en matière de physique. C'est pour n'avoir point fondé leurs raisonnements sur les observations et les expériences, que les Anciens avaient fait si peu de progrès dans la physique. C'est pourquoi le philosophe anglais (2), à la fin de son Traité d'Optique, conseille de commencer par les expériences et les observations; d'où on tire, par induction, des conclusions générales, sans avoir aucun égard aux hypothèses ou suppositions: qu'ainsi on peut parvenir des effets à leurs causes; ensuite de quoi, prenant pour principe ces causes connues et éprouvées, il faut expliquer

---

(1) Geogr. de Varenius, revue par Newton et par Jurin. Paris, tome 1, c. 10.

(2) Newton.

par leur moyen les phénomènes, et prouver ces explications.

Essayons de chercher, par cette méthode, la cause des tremblements de terre; et voyons ce que les observations et les expériences nous en apprendront. Il serait inutile de chercher, hors du globe terrestre, la cause d'un phénomène qui s'opère tout entier dans ses entrailles. Mais, comme, d'un autre côté, l'intérieur du globe est inaccessible à une certaine profondeur, il faut se contenter d'observer les matières que la terre vomit lorsque le tremblement de terre est assez fort pour causer une éruption. Je crois que l'on conviendra aisément que, si les mêmes matières se rencontrent dans toutes les éruptions, il ne peut se faire qu'elles n'y aient pas contribué. Or ce sont ordinairement des matières sulfureuses, bitumineuses et métalliques; du cinabre, du sable rouge, qui, se mêlant avec les eaux, leur donnent une couleur de sang. En effet, on trouve, aux environs du mont Vésuve (1), du soufre, du bitume, des minéraux, de l'alun, du salpêtre. *M. de La Condamine, dans un mémoire qu'il lut à la séance publique de l'Académie royale des Sciences, le* 20 *avril* 1756, *dit avoir vu, au haut du mont Vésuve, un amas de*

(1) Voyage d'Italie, par Misson.

cendres, de pierres calcinées et de soufre, qui brûlait encore, qui teignait le sol de sa couleur, et qui s'exhalait par diverses crevasses. Il ajoute que tout l'intérieur de la montagne de Frescati, où était le Tusculum *de Cicéron, et tout son voisinage, sont composés de divers lits de pierres calcinées, de scories et de matières semblables à du mâchefer.* Dans l'île d'Islande (1), fameuse par le mont Hécla, il y a toutes sortes de minéraux inflammables, qui remplissent les entrailles de la terre. M. Bouguer (2) rapporte que, dans une inondation arrivée au Cotopaxi, fameux volcan du Pérou, on voyait une matière huileuse, qui était enflammée; et que, dans cette contrée, si sujette aux tremblements de terre, on voit, presque tous les matins, le soufre, comme une légère fleur, en divers endroits des rues et des chemins. La même chose s'observe, dit-il, dans tous les volcans. *Il n'y a point de pays*, dit M. Geoffroy (3), *qui ne fournisse de l'huile de pétrole* (*qui est des plus inflammables, et qui brûle dans l'eau*). *On en trouve*, ajoute-t-il, *jusqu'à trente et quarante brasses de profondeur.* M. Hoffmann observe pareillement, *qu'on trouve*

(1) Voyage d'Islande, par M. Anderson.

(2) Traité de la figure de la Terre.

(3) Traité de la matiere Médicale, part. I.

par toute la terre, dans son intérieur, des eaux minérales qui contiennent du nitre, du soufre, et un principe spiritueux.

On ne peut douter qu'il ne s'y rencontre aussi des matières métalliques, y ayant peu de montagnes, surtout de celles qui ont des volcans, dans l'intérieur desquelles il n'y ait quelques mines. Pour commencer par le Vésuve, Burnet (1) témoigne que, lors d'une éruption qui y était arrivée environ cinquante ans auparavant le temps auquel il écrivait, on y voyait un pied d'épais de cendres et de matières métalliques que le feu avait vomies. La Martinière, qui cite le voyage d'Italie, de Misson, dit que cette montagne est toute pleine de crevasses fumantes; qu'en divers endroits on voit le soufre de toutes parts, et comme une manière de sel ammoniac; qu'en d'autres, c'est une matière roussâtre et poreuse, comme cette écume de fer qui se tire des forges des maréchaux. Dans les îles de Sainte-Hélène et de l'Ascension (2) on trouve, aussi-bien qu'aux Açores, des terres sulfureuses et des scories semblables au mâchefer. Le Japon (3),

(1) Voyage de France, de Suisse, d'Italie, en 1685 et 1686.

(2) Géogr. génér. de Varenius, c. 10.

(3) Kæmpfer, l. 1, c. 8.

où les tremblements de terre sont des plus fréquents, renferme du fer et beaucoup de soufre. La chaîne des montagnes du Pérou, appelées les Cordillières (1), où il y a seize volcans, abonde en soufre et en fer, entre autres les mines de Copiago, où il y a du fer en quantité.

Souvent les éruptions sont accompagnées d'eaux qui sortent de la terre en grande abondance, et qui forment des inondations. C'est peut-être d'une inondation de cette espèce, que parle M. Bouguer, dans l'endroit que j'ai cité; dans laquelle on voyait une matière huileuse qui était enflammée. Le même jour du tremblement de Lisbonne du premier novembre 1755, après un bruit souterrain, la terre s'entr'ouvrit à une lieue d'Angoulême, et il en sortit un torrent chargé de sable de couleur rouge.

L'amas de ces différentes matières dans un même lieu y occasionne une fermentation, qui n'y arrive point, tant qu'elles sont séparées, ou qui est insensible lorsqu'elles sont en petite quantité. Mais, quand il s'en trouve beaucoup, alors il y arrive en grand ce qu'une expérience nous fait voir en petit. M. Lémery (2) rapporte

---

(1) La Martinière.

(2) Mémoire de l'Académie royale des Sciences, de 1700, pag. 103.

qu'ayant mis en été cinquante livres d'un mélange de parties égales de limaille de fer et de soufre pulvérisé, le tout réduit en pâte avec de l'eau dans un pot, et placé ce pot dans un creux fait en terre, et l'ayant couvert de linge et ensuite de terre à la hauteur d'un pied, huit ou neuf heures après il s'aperçut que la terre se gonflait, s'échauffait et se crevassait; qu'ensuite il en sortit des vapeurs sulfureuses et chaudes, puis quelques flammes qui élargirent les ouvertures et répandirent autour une poudre jaune et noire. M. Newton (1) rapporte à peu près la même chose : « Le soufre grossier, dit-il, mis « en poudre et réduit en pâte avec un poids « égal de limaille de fer et un peu d'eau, agit « sur le fer, et devient si chaud en cinq ou six « heures, qu'on ne peut le toucher, et s'évapore « en flammes. » Cette expérience est confirmée par Boerhaave (2). *M. Hoffmann* (3) *observe que les mines d'alun occasionnent la même fermentation. Il est à remarquer*, dit-il, *que la chaleur du soleil allume ces grands morceaux d'alun, et qu'ils jettent des flammes qu'on ne saurait éteindre qu'avec une grande quantité d'eau : car,*

(1) Optique, l. 3, quest. 31.
(2) Liv. 1, p. 223.
(3) Tome 2, Observ. 8.

lorsque le sel d'alun vient à se dissoudre par les pluies, il commence à agir sur la terre bitumineuse; ce qui excite un mouvement intestin très-rapide, qui est non-seulement accompagné de chaleur et de fumée, mais encore de flammes, de la manière à peu près que lorsqu'on humecte avec de l'eau une masse composée d'une égale quantité de soufre et de limaille de fer.... Ces expériences, ajoute-t-il, *nous conduisent directement à l'explication de la nature et des causes de la chaleur souterraine et des flammes qui sortent des volcans.*

Je n'ai point encore parlé de l'air, qui, comme dit Arbutnot (1), est le principal instrument de la nature dans toutes ses opérations, sur la surface de la terre et dans son intérieur, excepté le magnétisme, et peut-être la gravité. Cependant M. Lémery (2) reconnaît que ces grandes fermentations et embrasements souterrains ne peuvent être produits sans air (*ce qu'on pourrait encore confirmer par l'expérience des phosphores factices, qui ne deviennent lumineux et inflammables que par l'intromission d'un nouvel air*); et il croit que l'air est introduit dans la

(1) Deuxième partie, c. 1.

(2) Mémoire de l'Académie royale des Sciences, année 1700, pag. 104.

terre par les fentes et les crevasses profondes que la chaleur du soleil y fait en l'échauffant. Peut-être aussi y est-il introduit avec l'eau des pluies et des torrents. « Ceux qui travaillent aux « mines, remarquent, dit M. Musschenbroek (1), « que, lorsqu'ils ont creusé jusqu'où il y a de « l'eau, ils y trouvent aussi de l'air. En effet, « continue-t-il, Héro d'Alexandrie a fait voir, il « y a long-temps, que, si on fait couler l'eau d'un « vaisseau ou d'une auge perpendiculairement « en bas par un canal ouvert où elle puisse « couler librement, et que ce canal soit garni « de tuyaux qui partent du milieu et se jettent « latéralement en dehors, il sortira alors par « ces tuyaux un vent impétueux causé par l'air « qui a été entraîné avec l'eau. Ce vent a tant « de force, qu'il peut allumer le charbon qu'un « forgeron met sur sa forge, et produire autant « d'effet qu'un gros soufflet à souffler le feu.» L'air, ainsi entraîné avec l'eau dans les lieux où se trouvent des matières sulfureuses et métalliques en abondance, excite la fermentation de ces matières, qui à leur tour le dilatent : la moindre chaleur étant suffisante pour produire cet effet, comme on le voit par une expérience

(1) Chap. 41, des Vents.

très-aisée, dont parle M. Desaguliers (1), d'un morceau de papier allumé qui, étant jeté dans une cuvette, en dilate l'air, de sorte qu'il y en reste très-peu; le feu s'insinuant, comme dit M. Musschenbroek (2), dans les pores de ce fluide, qui est fort léger, et dont les parties tiennent les unes aux autres.

La dilatation dont l'air est susceptible, est étonnante. Selon M. Mariotte, il peut être dilaté quatre mille fois plus qu'il n'est auprès de la terre, avant que d'être dans sa dilatation naturelle, telle qu'il l'a au haut de l'atmosphère. M. Boyle, au rapport de M. Newton (3), a fait voir qu'il peut être raréfié dans des vaisseaux de verre, jusqu'à devenir plus de dix mille fois plus rare qu'il ne l'est ordinairement. Suivant M. Desaguliers (4), l'air, en différentes circonstances, s'étend depuis un jusqu'à trente mille. Et M. Newton, dans l'endroit que je viens de citer, trouve, par le calcul, qu'à la hauteur de quinze milles d'Angleterre, de notre globe, il est seize fois plus rare, et qu'à soixante-seize milles il est environ un million de fois plus rare. L'air, rendu

(1) Cours de Physique expérimentale.
(2) Tome II, sur l'Air.
(3) Traité d'Optique, liv. 3, quest. 28.
(4) Tome II, pag. 127.

aussi chaud que l'eau bouillante, se dilate avec une force qui est au poids de l'atmosphère comme 10 à 33, et même comme 10 à 35. C'est une expérience que M. Musschenbroek (1) attribue à M. Amontons : et il dit l'avoir vérifiée souvent, en se servant d'une boule de verre pleine d'air, terminée par un tube recourbé; et que, la plongeant dans l'eau bouillante, l'air fait monter le mercure à huit pouces et demi; à quoi il ajoute que, si on condense l'air de cette boule en le comprimant avec du mercure, la force avec laquelle il se dilate étant plongé dans l'eau bouillante est en proportion avec sa densité; en sorte que, si la densité est double, il élèvera une colonne de mercure de seize pouces et demi. Lorsque la dilatation est très-prompte, comme il arrive dans deux expériences, dont parle M. Musschenbroek (2), de la fiole mince remplie d'air chaud et scellée hermétiquement, et de la vessie à demi-soufflée et bien liée, lesquelles, étant mises sur le feu, se rompent avec un éclat plus ou moins violent. C'est ce qu'on éprouve *dans l'huile de vitriol versée sur la limaille d'acier pur; dans l'huile de térében-*

(1) Tome II, chap. 2; et il l'a apparemment tiré des Mémoires de l'Académie royale des Sciences, de 1699, pag. 114.

(2) Tome II, sur l'Air.

thine, sur laquelle, si on verse des acides nitreux et vitrioliques, il se fait sur-le-champ une grande inflammation avec explosion; dans l'or fulminant, dans la poudre fulminante, et dans la poudre à canon, de laquelle, selon M. Hoffmann (1), l'explosion ne doit pas être attribuée au nitre et au soufre, comme cause matérielle, mais plutôt à la colonne d'air, qui est chassée rapidement de sa place par le mouvement violent du feu, qui la raréfie. Le même M. Hoffmann (2) rapporte aussi une explosion encore plus violente, qui arriva en 1698 à Zellerfeld, ville de la Forêt-Noire, où, un apothicaire ayant mis, dans une cornue de verre, du baume de soufre-térébenthiné sur un peu de sable, et ayant poussé la matière avec un feu un peu vif, la cornue se rompit avec un bruit épouvantable, qui fit croire que la maison allait être renversée. Plusieurs portes et fenêtres furent brisées, ou arrachées, et jetées bien loin par la force du coup, dont le bruit, semblable à celui du canon, avait été entendu de tous les quartiers de la ville, où presque toutes les maisons avaient été ébranlées comme par un tremblement de terre.

---

(1) Observations Chimiques, tome I, Observation 12.

(2) Tome I, Observation 15.

Dans tout ce que je viens de dire sur l'extrême dilatabilité ou élasticité de l'air, je ne l'ai considéré que tel qu'il est à la surface de notre globe. Elle doit être plus considérable dans l'intérieur de la terre, où l'air est d'autant plus resserré et comprimé, qu'il est à une plus grande profondeur, comme on le voit par les expériences de M. Desaguliers, de M. Mariotte (1), et de M. Musschenbroek; la densité de l'air comprimé étant toujours en proportion avec le poids qui le comprime (2). Les arquebuses à vent, dans lesquelles le lieu que l'air pressé occupe, est, selon Borelli, différent de l'ordinaire, comme d'un à deux mille, font voir que la compression de l'air peut être considérablement augmentée. Peut-être même que les matières métalliques contiennent beauconp d'air très-condensé, qui se dévelóppe par l'action du feu; du moins M. Hales a trouvé qu'un pouce cubique de marcassite vitriolique fournit dans la distillation quatre-vingt-trois pouces cubiques d'air. Il suit de là que la fermentation et l'inflammation des matières sulfureuses et métalliques doit dilater d'autant plus l'air qui se

(1) Observation sur l'air dans les caves de l'Observatoire de Paris.

(2) Boerhaave, Traité de l'Air, page 45.

trouve au lieu où elle arrive, que ce lieu est plus éloigné de la surface du globe; en sorte que, si ces matières étaient semblables à celles qui composent notre poudre à canon, ou la poudre fulminante, elles devraient produire, à raison de leur profondeur dans la terre, un effet, sans comparaison, plus violent que celui que la poudre à canon opère dans nos mines à quelques toises en terre.

En parlant de la fermentation des matières souterraines, de leur inflammation, et de l'étonnante dilatation de l'air, qui font les tremblements de terre, on juge naturellement que l'élément du feu y intervient, et il n'a pas été besoin d'en faire une mention particulière. Toutes les relations sont pleines des ravages causés par le feu des éruptions. Ce sont tantôt des flammes qui s'élancent dans l'air, mêlées de pierres, de cendres et d'autres matières, qui vont retomber à de très-grandes distances; tantôt des torrents de feu qui inondent les campagnes, et consument tout ce qu'ils rencontrent; tantôt des tourbillons de fumée qui obscurcissent l'air. Dans le tremblement de terre de Lisbonne du premier novembre 1755, il sortit de la terre, qui s'était entr'ouverte, des tourbillons de flammes, qui brûlèrent une partie des maisons. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner d'où vient ce feu qui sort

de la terre : si c'est une émanation du feu central, que quelques-uns ont imaginé; ou si quelques pierres, se détachant du haut des cavernes dont l'intérieur de la terre est rempli, ont pu, en tombant sur d'autres, en faire sortir, comme a dit M. Rohault, quelques étincelles qui occasionnent l'embrasement; ou enfin si, tous les corps renfermant plus ou moins de particules de feu, la désunion des parties de quelqu'un des corps qui sont dans les cavités de la terre, par la fermentation y occasionne le développement de ces particules ignées, qui, se rassemblant, échauffent par leur mouvement et enflamment tous les corps de leur même nature. Je me contente de dire que ce mouvement, et cette chaleur ou fermentation, et encore plus l'inflammation, dilate l'air qui a aidé à cette fermentation, et lui fait produire, tantôt des vents souterrains, si l'air dilaté trouve aisément à se faire un passage; tantôt des ébranlements ou tremblements de terre, si ces vents sont arrêtés par de fortes barrières; tantôt des éruptions, lorsque l'abondance des matières enflammées dilate assez l'air pour lui faire rompre tous les obstacles.

J'ai dit que l'eau se rencontre aussi dans les tremblements de terre. Il semble, d'abord que, ce fluide serait plus propre à suspendre et à arrêter l'inflammation des matières sulfureuses

et bitumineuses, qu'à l'irriter. Cependant l'expérience nous prouve le contraire. Nous avons vu, dans l'expérience de M. Lémery, que l'eau entre pour quelque chose dans la fermentation de la limaille de fer avec le souffre. *La pratique des maréchaux, serruriers et autres forgerons, qui, pour animer leur feu en le soufflant continuellement, jettent de l'eau dessus de temps en temps, montre bien que le feu, si actif de sa nature, ne conserverait pas son activité sans eau comme sans air.* M. Bianchini (1) rapporte qu'ayant jeté de la neige et des glaçons sur des flammes que l'on voit à la montagne de Pietra-Mala dans l'Apennin, la flamme n'en fut pas éteinte pour cela, qu'elle en parut plus vive, et s'étendit avec plus de vitesse et de force. Tacite (2) fait mention d'un feu sorti de la terre, qui ruina la ville de Hoey, et continua ses ravages jusque sous les murs de Cologne, sans pouvoir être éteint, ni par de grosses pluies, ni par l'eau de la rivière. Plusieurs phosphores, dont parle Anderson, ne s'allument point, ou très-lentement, par un temps clair et serein, mais prennent feu promptement et brûlent avec une

(1) Mémoires de l'Académie royale des Sciences, de 1706, page 136.

(2) Annal. liv. 13.

flamme fort vive par un temps couvert et pluvieux. Le même auteur (1) parle d'un lac d'eau douce qui est chaude en tout temps, lequel est à une demi-lieue du mont Hécla. *L'eau, sans laquelle*, selon M. Boerhaave (2), *la fermentation ne se produit pas, y cause quelquefois des effets étonnants. Quelques gouttes d'eau froide jetées sur de l'huile de vitriol y causent une fermentation chaude. Les huiles de vitriol*, dit M. Hoffmann (3), *et même l'huile de sel, ou l'esprit de sel, produisent une fermentation considérable, avec une chaleur très-vive, lorsqu'on y verse une certaine quantité d'eau froide. Les acides nitreux et vitrioliques, étant mis dans un verre avec quelques pincées de limaille de fer, commencent à fermenter; mais, si on verse un peu d'eau froide, sur-le-champ la fermentation devient considérable avec effervescence. Il se fait un gros bouillonnement avec sifflement; la liqueur s'élève jusqu'au haut du verre, qu'il n'est plus possible de tenir, à cause de la chaleur, et jette une fumée très-épaisse et d'une odeur insupportable. C'est une expérience que j'ai faite plusieurs fois, et dont il est facile de*

(1) Tome I.

(2) Traité de l'Eau.

(3) Tome I, page 276.

s'assurer. L'auteur des Observations curieuses sur toutes les parties de la physique (1), *cite une expérience de M. Lémery, où une vapeur sulfureuse qui s'élève du fond d'un matras, étant allumée par une bougie qu'on en approche quand elle sort, la flamme se communique de proche en proche à toute la vapeur qui remplit le vide du matras, en gagne le fond, et va se prendre à une matière sulfureuse qui est dans l'eau, la frappe violemment pour s'en débarrasser, et fait un petit coup de tonnerre. Si la flamme ne pénètre pas jusqu'au fond du matras, où est la matière sulfureuse dans de l'eau, la vapeur enflammée, qui n'a point d'eau à combattre, ne fait point de fulmination.* Souvent même l'eau fait un fracas horrible dans les inflammations. Si on a du cuivre (2) en fusion dans un vaisseau, et que, par malheur, il y tombe quelque peu d'eau, il se fait aussitôt un bruit et une displosion si prodigieuse, que les voûtes des plus grands fourneaux en sont renversées. On voit dans l'Histoire de l'Académie des Sciences (3), qu'un peu de cuivre rouge, fondu par le moyen d'un verre dont il est parlé en cet en-

(1) Page 116.

(2) Boerhaave, Traité du Feu, page 17.

(3) Année 1699, pag. 93.

droit, produit une explosion si grande, étant jeté dans de l'eau froide, que les plus fortes terrines se cassent, et le cuivre s'envole, divisé en si petites parties, qu'on n'en trouve pas le moindre grain. Tant est vrai ce que dit Boerhaave, que l'eau, qui semble avoir la propriété de dompter le pouvoir du feu, est, en certaines circonstances, l'instrument le plus efficace pour augmenter sa force. Ces deux expériences pourraient donner lieu de soupçonner que l'ouverture de plusieurs volcans, et même les nouvelles éruptions les plus violentes des anciens, sont causées par la rencontre des eaux qui sont sous la terre avec des matières métalliques abondantes que la violence d'une inflammation a mises en fusion.

Mais ce n'est pas seulement par le contact des matières enflammées, que l'eau augmente la furie des tremblements de terre. Étant, si nous en croyons M. Newton (1), huit ou neuf cents fois plus pesante que l'air que nous respirons, elle y contribue en résistant, par son abondance et par son propre poids sur les terrains sous lesquels arrivent les tremblements de terre, à la dilatation de l'air échauffé par les matières enflammées. La situation des pays sujets à ces ac-

(1) Traité d'Optique, liv. 3.

cidents donne lieu de le penser. En effet, les continents éprouvent rarement des tremblements de terre, parce que, les eaux souterraines n'y étant pas si fréquentes et si abondantes, les matières sulfureuses et minérales qui fermentent dans la terre, et qui dilatent, en s'enflammant, l'air qu'elles y rencontrent, se convertissent en exhalaisons, qui passent plus librement dans l'air extérieur, où, en se sublimant, elles contribuent à former la matière des tonnerres et des autres météores ignés. Les lieux maritimes, au contraire, sont beaucoup plus sujets aux tremblements. Le savant auteur du Traité de la figure de la Terre, observe que ce ne sont pas les Alpes, par exemple, qui sont sujettes aux tremblements, que ce sont les parties de l'Italie les plus avancées dans la Méditerranée; et que c'est la même chose en Amérique. Les tremblements de terre, dont parlent Aristote et Pline, ne se sont fait sentir avec véhémence, que dans le voisinage des eaux. Lima, capitale du Pérou, qui n'est éloignée que de deux lieues de Callao, port de la Mer Pacifique, après avoir éprouvé en différents temps des tremblements de terre, a été enfin totalement détruite avec Callao en 1746. Les volcans ne se trouvent guère que sur de hautes montagnes voisines de la mer, comme on peut le voir dans l'énumération que La Mar-

tinière (1) a faite des volcans répandus par toute la terre. Les plus terribles sont dans les îles, et dans des endroits très-voisins des mers. Il n'en marque que deux, mais peu considérables, dans l'intérieur des continents : l'un dans la Misnie, en Allemagne; l'autre au mont Apennin : encore pourrait-on dire que cette dernière montagne n'est pas si éloignée des mers. Il est aisé de juger que les tremblements de terre doivent être plus fréquents vers les côtes maritimes, parce que, outre qu'elles sont battues, et, pour ainsi dire, abreuvées de la mer, les eaux souterraines y sont plus abondantes, aussi-bien que dans l'intérieur des montagnes voisines de la mer, dans lesquelles se trouvent souvent des sources de ruisseaux, et quelquefois des rivières qui vont se rendre par des conduits souterrains dans la mer. J'en apporte pour exemple un fleuve souterrain (2) en Provence, dans le territoire de Cassis, qui se dégorge dans la mer au Port-Miou. L'air enfermé dans les cavités qui sont répandues sous ces eaux, étant dilaté par la fermentation des matières sulfureuses et métalliques, doit agir avec d'autant plus d'effort,

(1) Dictionnaire géographique.

(2) Hist. phys. de la Mer, par M. le comte de Marsilli page 13.

qu'il trouve plus de résistance de la part de ces eaux, qui, ne pouvant être comprimées et resserrées en un plus petit volume, le refoulent, et sont elles-mêmes dilatées, si la chaleur parvient jusqu'au lieu où elles sont.

Ce que je dis, que le volume de l'eau ne peut être comprimé, n'est point avancé au hasard. « Les éléments de l'eau, dit Boerhaave (1), « ne peuvent être comprimés par telle force que « ce soit; ce qui est prouvé par plusieurs expé- « riences, et par celles de l'Acad. del Cimento, « depuis la page 207. Du Hamel dit aussi qu'on « n'a jamais pu parvenir à comprimer une boule « d'or parfaitement remplie d'eau. Et Bacon as- « sure qu'une boule d'étain ayant été fortement « comprimée, on avait vu l'eau en sortir en « jaillissant par une petite ouverture qui s'était « faite à la boule. Boyle dit que l'eau, ainsi com- « primée, avait jailli jusqu'à la distance de trois « pieds. »

J'ai ajouté que les eaux souterraines, loin d'être comprimées par l'effort de l'air dilaté, seraient dilatées elles-mêmes, si la chaleur parvenait jusqu'au lieu où elles sont. En s'opposant ainsi à la dilatation de l'air, elles augmenteraient la force de son élasticité. Pour s'en con-

(1) Traité de l'Eau.

vaincre, il suffit de considérer de quelle dilatation l'eau est capable; on en peut juger par l'expérien de l'éolipyle. Mais écoutons sur ce sujet M. Musschenbroek (1) : « La vapeur de l'eau, « dit-il, quoique comprimée par le poids de « notre atmosphère, ne laisse pas de se dilater « si prodigieusement, qu'elle occupe un espace « quatorze mille fois plus grand que celui qu'elle « occupait auparavant. » Il ajoute qu'elle se raréfie soixante-trois fois plus que la poudre à canon.

La résistance que les eaux souterraines, dont l'existence me paraît assez prouvée, apportent à la sortie des exhalaisons sulfureuses et minérales auxquelles la fermentation a fait prendre feu, et de l'air enfermé avec elles dans les entrailles de la terre, peut servir à rendre raison pourquoi les secousses des tremblements de terre se font sentir plutôt en automne, en hiver et au printemps, qu'en été. La cause en est que, dans les trois saisons que je viens de nommer, les pluies étant plus fréquentes et plus abondantes, la terre, qui est plus abreuvée, livre plus difficilement passage à l'air intérieur, qui, par sa dilatation, fait effort pour sortir, ce qui augmente son activité. Par la même raison, ils ar-

(1) Tome I, Nature de l'Eau.

rivent plutôt la nuit et le matin, qu'en plein midi, parce qu'alors les côtes de la mer sont plus chargées de brouillards. En effet, le tremblement de terre de Lima est arrivé la nuit au mois d'octobre; celui de Lisbonne de 1755, au mois de novembre dans la matinée. A peine en trouve-t-on dans l'histoire quelqu'un arrivé dans l'été. Il est vrai qu'Ammien Marcellin (1) en décrit un effroyable, qui arriva au mois de juillet, sous l'empire de Valentinien et de Valens. Mais peut-être la saison était-elle pluvieuse, quoique dans le temps des chaleurs. A propos de quoi j'observerai que le Pérou, pays fécond en tremblements de terre, et fort chaud, est en même temps fort humide. « Ce qui surprendra, « dit M. Bouguer (2), c'est que ces mêmes pays, « où la chaleur est toujours si grande, sont en « même temps d'une humidité excessive; et c'est « la même chose dans les lieux situés entre les « deux tropiques, où il y a des bois. Sur le haut « même des éminences, d'où il semble que l'eau « devrait plutôt s'écouler, on enfonce dans la « boue jusqu'à mi-jambes. »

Supposons présentement une montagne voisine de la mer, dans l'intérieur de laquelle est

(1) Liv. 26.

(2) Traité de la figure de la Terre.

une quantité prodigieuse de matières sulfureuses, bitumineuses et métalliques, qui, par leur fermentation, ont été échauffées jusqu'à s'enflammer. Souvenons-nous que cette montagne renferme plusieurs cavités très-profondes, remplies d'air susceptible d'une raréfaction d'autant plus grande, qu'il est plus condensé; que cet air, rendu à son élasticité par la chaleur des matières enflammées, trouve une résistance très-grande dans les eaux qui sont aussi dans la terre, et qui, bien loin d'être comprimées par sa dilatation, sont elles-mêmes dilatées par la chaleur dont elles sont atteintes. Supposons, comme il est vrai, avec M. Musschenbroek (1), que l'air, étant un fluide, presse dans toutes sortes de directions, c'est-à-dire, en haut, en bas, latéralement et obliquement. Si ces corps enflammés sont, comme nous le supposons, en grande abondance, et à une très-grande profondeur, les obstacles ne faisant qu'irriter leur activité, ils bouleverseront tout dans l'intérieur de la terre. Les moindres effets de leurs ravages seront des secousses légères : la suspension de quelques petites rivières, car les grandes ne souffrent d'altération que vers les embouchures; la formation de nouvelles sources; le change-

(1) Tome II.

ment de couleur de quelques eaux; le gonflement des autres, par le soulèvement des terres qui leur servent de lit. Si les secousses sont plus violentes, l'ébranlement de la terre entraîne les édifices; les montagnes s'ouvrent avec un bruit effroyable; et les matières enflammées, sortant avec furie, jettent bien loin les rochers, pierres, métaux, et autres corps qui les retenaient dans leurs prisons souterraines. C'est ainsi qu'au rapport de Bontius (1), médecin, dans l'île de Java, et de M. Bouguer, dans des éruptions de volcans, il a été quelquefois jeté à la distance de plusieurs lieues, des pierres si grosses, que vingt hommes n'auraient pu les remuer. Anderson raconte (2) qu'une montagne, située dans l'île de Portland, en Islande, s'étant enflammée tout d'un coup en 1721, au moment de l'explosion un morceau trop pesant pour être enlevé fut jeté, par l'élasticité de l'air, à une lieue avant dans la mer. Quelquefois ces secousses engloutissent des montagnes; d'autres fois de vastes plaines deviennent hérissées de rochers. *Dans un tremblement de terre* (3), *qui arriva aux îles Açores*, *l'an* 1638, *des feux*

(1) Liv. 5, chap. 38.

(2) Hist. nat. de l'Islande, page 17.

(3) La Martinière, Dictionnaire géographique.

souterrains élevèrent des rochers du fond de la mer, dans un lieu où les pêcheurs étaient accoutumés de trouver cent vingt pieds géométriques d'eau. Dans cet autre plus affreux tremblement de terre, arrivé au Canada en 1665 (1), un espace de cent lieues de rochers s'aplanit, jusqu'à n'offrir aux yeux qu'une vaste plaine. Ce dernier accident surprendra moins, si, en suivant les principes que j'ai établis, on observe que cette contrée, située entre la mer du Nord et celle qu'on appelle Pacifique, est entrecoupée d'une multitude de lacs et de ruisseaux. Si ces bouleversements arrivent sous la mer, on verra des îles nouvelles sortir du fond de la mer, et d'autres disparaîtront. Pline a fait une longue énumération de toutes ces merveilles. Si la mer en ces lieux est trop profonde, l'éruption causée par l'élasticité de l'air, poussant les eaux vers le ciel en forme de colonne, forme une de ces trombes ou dragons si redoutés des passagers, qui paraissent dans le temps le plus serein. D'autres fois la secousse se fait sentir au travers des eaux de la mer. Wafer, auteur anglais (2), rapporte que, dans la mer du Sud,

(1) Journal des Savants, de 1698.

(2) Voyage à la mer du Sud, tome IV des Voyages de Dampier.

ceux de son vaisseau sentirent un terrible choc sur les quatre heures du matin. Ils crurent avoir touché sur un roc; mais, n'ayant point trouvé de fond avec la sonde, ils jugèrent que c'était l'effet d'un tremblement de terre. On lit quelque chose d'approchant dans Varénius (1). Quelquefois ce sont des bouillonnements qu'on voit en pleine mer, dans un temps très-calme. Le Père Gaubil, jésuite (2), en apporte un exemple singulier. Varénius (3) parle d'un endroit dans la côte de Biscaye, appelé le Cap-Breton, où, sans aucun vent, la mer se gonfle, et semble menacer de submerger la côte, ce qui dure peu de temps.

L'altération de l'air extérieur est une suite assez naturelle des éruptions, par la grande quantité de vapeurs et d'exhalaisons souterraines, qui trouvent quelquefois une issue, par où elles se répandent dans l'atmosphère, même au travers des eaux de la mer. De là des météores ignés, qui paraîtront la nuit : entre autres des globes de feu effrayants, qui, selon M. Muss-

(1) Géographie générale, tome II, page 32.

(2) Observations métaphysiques et physiques du P. Souciel, tome II.

(3) Tome II.

chenbroek (1), ne sont que des corps d'une matière fluide, formés par le mouvement de la flamme, qui entraîne avec elle certaines parties en roulant tout le long de la traînée. De là encore des ouragans, des tempêtes, des pluies fréquentes et des inondations. Dans de pareilles circonstances, on ne doit pas s'attendre à de fortes gelées. Aussi y en a-t-il eu très-peu, l'hiver de 1755 à 1756, dans toute l'Europe. Les positions et les variations extraordinaires du baromètre, qui ont été remarquées dans ces temps-là, ne doivent pas surprendre : faisant attention à la nature du mercure, qui est si susceptible de la moindre émotion, et que, suivant ce que dit M. Hales (2), que les fumées du soufre absorbent l'air, la quantité de vapeurs sulfureuses répandues alors dans l'air a pu absorber une partie de son élasticité.

Ne pourrait-on pas encore attribuer les variations de la déclinaison de l'aiguille aimantée, qu'on remarque de temps en temps, à quelque fermentation violente des matières ferrugineuses dans les entrailles de la terre avec des matières sulfureuses, et à leur inflammation, qui fait perdre aux premières, ainsi qu'aux aimants qui

(1) Liv. 2, chap. 40.

(2) Statique des Végétaux et Anal. de l'air.

sont dans les mêmes lieux, tout leur magnétisme? Ce qui me donne ce soupçon, c'est que, selon M. Hoffmann (1), *le fer, réduit en safran de Mars, n'est plus susceptible de l'impression magnétique : ce que j'ai reconnu après avoir essayé l'expérience de M. Lémery, du mélange de la limaille de fer avec le soufre; et j'ai observé qu'une barre magnétique, présentée à ces matières après leur fermentation, ne s'y attache aucunement.*

Il n'est pas plus difficile de comprendre, par les mêmes principes, comment les secousses d'un tremblement de terre ont pu se faire sentir en même temps dans une grande étendue de pays, si on pense qu'il peut y avoir dans l'intérieur de la terre, presque partout, de ces matières sulfureuses et combustibles dans des veines qui se communiquent les unes aux autres : qu'il s'y trouve aussi des cavités remplies d'air, qui y forment des espèces de galeries souterraines; ce qui n'est pas plus difficile à concevoir, que de penser que la terre est au-dedans sillonnée partout par des canaux de fontaines et de ruisseaux, qui y serpentent long-temps avant que de se produire au-dehors. « *On trouve*, dit M. le

(1) Tome II, page 2.

« comte de Marsilli (1), *dans les masses des « montagnes une infinité de cavernes à tourbil- « lons, pour la continuation des couches de « pierres; d'autres sont faites par la chute des « rochers entiers.* Il venait de dire que la pêche « du corail fait voir qu'aux bords de la mer il « y a sous l'eau plusieurs cavernes, qui peuvent « être accidentellement constituées dans la sub- « stance pierreuse. » M. Anderson (2) remarque que le dedans des montagnes d'Islande est caverneux ; ce qui, joint aux fermentations de toutes sortes de minéraux qui remplissent leurs entrailles, rend cette île plus sujette aux tremblements de terre qu'aucun pays du monde. On peut juger que, ces matières étant par elles-mêmes très-disposées à prendre feu, la moindre commotion (3) est capable de les embraser; de la même manière que les pilons des moulins qui servent à faire la poudre à canon mettent le feu à de grands magasins, lorsque, tombant sur cette poudre à l'ordinaire, ils la trouvent seulement un peu plus sèche qu'elle ne doit être. Si les veines qui renferment de ces matières inflammables, passent dans plusieurs cavités

(1) Histoire physique de la Mer, page 14.

(2) Histoire naturelle de l'Islande, tome I, page 8.

(3) Physique de Rohault, liv. 3.

souterraines qui se communiquent respectivement, comme il y a beaucoup d'apparence que cela est, l'inflammation pourra se communiquer en un instant à des distances très-éloignées, comme fait la poudre à canon, et ébranler la terre, surtout s'il se trouve des eaux qui s'opposent à l'effort de la dilatation. C'est, en effet, ce qui est arrivé le 1er de novembre 1755, les secousses du tremblement de terre s'étant fait sentir le même jour, suivant les nouvelles publiques, aux côtes occidentales d'Afrique, aux contrées maritimes d'Espagne et de Portugal, et dans le golfe de la Bothnie, jusqu'aux extrémités de la Finlande. A propos de quoi on peut remarquer que toute cette étendue de pays, qui s'en est ressentie, est baignée des eaux de la mer. Il peut même se faire que les secousses se fassent sentir au-delà des pays sous lesquels sont les cavités remplies de matières enflammées, le mouvement de la terre ébranlée en un endroit se communiquant ordinairement aux terrains voisins. Une expérience de M. Desaguliers me fournit cette pensée. « Ayant jeté, dit-il (1), dans « un étang qui couvrait un acre de terre, une « fusée à eau qui contenait moins d'un pouce « de poudre, le choc fut si grand, que plusieurs

(1) Cours de Physique, page 449.

« personnes qui étaient autour de l'étang, le « ressentirent comme un tremblement de terre « instantané. »

En admettant cette communication de l'inflammation des matières combustibles dans les cavités souterraines de la terre, on n'a pas besoin d'aller chercher, comme a fait quelqu'un, à cinq cents lieues de profondeur en terre, le foyer du tremblement de terre du 1er novembre 1755. Il suffit qu'il se soit trouvé, dans toute son étendue, des matières disposées à s'enflammer, qui, ou par leur petite quantité, ou parce qu'elles ont trouvé trop d'air à échauffer, aient causé une dilatation assez forte pour soulever la terre, ne pouvant transpirer au-dehors à cause de la résistance des eaux interposées, mais non assez pour la rompre avec violence. C'est avec aussi peu de fondement, qu'on a comparé ce foyer à celui d'une mine d'artillerie, qui fait sauter une étendue de terrain proportionnée à sa profondeur. On a confondu le terrain enlevé, qui est peu de chose, avec celui qui n'est qu'ébranlé : en effet, dans toute cette étendue de pays, on a ressenti le tremblement de terre du 1er novembre 1755; il n'est pas fait mention d'éruptions, si ce n'est à Lisbonne, et sur quelques côtes d'Afrique.

L'explication qu'on a voulu donner de l'éten-

due des secousses, en l'attribuant à la continuité des chaînes de montagnes qui se distribuent en plusieurs rameaux, à-peu-près comme un tronc d'arbre se divise en plusieurs branches, a quelque chose de plus spécieux. On y observe que tous les lieux où les secousses ont été ressenties plus vivement, sont situés à l'extrémité de quelqu'un des rameaux d'une longue chaîne de montagnes, dont Lisbonne est comme le tronc et le centre. On a prétendu inférer de là que l'ébranlement de ce corps de montagnes, dans une de ses parties principales, a dû se communiquer jusqu'à l'extrémité de ses branches, quoique le milieu ne s'en soit ressenti que très-peu; de la même façon qu'un coup frappé sur l'extrémité d'une longue poutre, est très-sensible à l'autre bout, et même à l'extrémité des branches, si c'est un arbre; ou comme le mouvement d'une boule poussée contre une file d'autres boules, se communique à la dernière de la file, sans paraître ébranler celles du milieu. Cette manière d'expliquer l'étendue des secousses, suppose que le corps de montagnes est dans toute son étendue de même nature, et sans aucune interruption: autrement, et si elles ne sont pas toutes d'une substance également solide, l'impression du mouvement doit s'affaiblir; et elle ne peut être transmise, si des sables

ou des substances molles et argileuses en interrompent la continuité. De plus, la comparaison des montagnes, qui sont adhérentes par leurs bases au globe de la terre, comme faisant partie de sa masse, avec une poutre isolée, ou avec un arbre qui ne tient à la terre que par ses racines, cette comparaison, dis-je, ne peut être admise; encore moins l'exemple des boules, dont chacune est isolée, aussi-bien que la file entière. Je pourrais dire encore que les secousses se sont fait ressentir même dans des contrées intermédiaires, bien loin de ces prétendues extrémités, et rappeler le détail des mouvements extraordinaires dans les eaux, et des secousses ressenties dans les terres de leur voisinage, dont il a été fait mention dans les gazettes de Hollande. Mais je m'en tiens à dire que tous ces phénomènes s'expliquent plus aisément, en admettant une communication de l'inflammation dans toute la suite des matières souterraines, qui a été plus ou moins sensible au-dehors, selon le plus ou moins de matières inflammables, d'air dilaté, et d'eaux à vaincre qui se sont rencontrées. J'ajoute qu'il est difficile de comprendre qu'un ébranlement, qui n'a pas même causé, au-dessus de son foyer, d'explosion considérable, puisse se communiquer latéralement à des masses si étendues.

Je ne m'arrêterai pas à établir mon sentiment aux dépens de ceux qui attribuent les tremblements de terre aux influences des astres, à l'inclinaison de l'axe de la terre, ou au feu central. Quelque reste d'estime pour l'astrologie judiciaire, ou l'envie de philosopher à quelque prix que ce soit, ont fait imaginer ces opinions, comme une ignorance grossière et ridicule a enfanté celle des Japonais (1), qui s'imaginent que le mouvement d'une grosse baleine qui se traîne sous les eaux est la cause des tremblements de terre.

Les tremblements de terre étant causés, comme on peut le déduire des observations précédentes, par l'élasticité de l'air renfermé dans les entrailles de la terre, qui est échauffé et raréfié par la fermentation et l'inflammation des matières sulfureuses, bitumineuses et métalliques, dont la terre abonde en beaucoup d'endroits, et de laquelle l'activité est redoublée par l'interposition et la résistance des eaux souterraines, cette cause une fois connue doit servir à déterminer l'analogie que peut avoir ce phénomène avec l'électricité, ou avec la foudre.

Pour ce qui regarde l'électricité, qu'il me soit

---

(1) Kæmpfer, liv. 1, chap. 8.

permis de dire avec M. Musschenbroek (1), que ce phénomène est encore enveloppé de grands mystères, et que (2), comme on n'a encore qu'une idée fort obscure de la manière dont les phénomènes de l'électricité sont produits, on ne pourra commencer à en raisonner que lorsqu'on aura fait un bien plus grand nombre de découvertes, et qu'on en aura une connaissance plus claire et plus distincte. Le jugement de ce savant professeur me fait croire qu'il y aurait de la témérité à déterminer aujourd'hui l'analogie que l'électricité peut avoir avec les tremblements de terre. Cependant, à examiner certaines circonstances de l'électricité, on pourrait croire qu'il n'y en a aucune. Par exemple, l'expérience fait voir que la moindre humidité empêche l'effet de l'électricité; au lieu que les tremblements de terre se font sentir principalement le long des eaux, et dans des temps humides. De plus, suivant des expériences réitérées (3), les effets de l'électricité sont d'autant plus considérables, que l'air est plus raréfié, comme on l'éprouve dans la machine pneumatique. Il est à croire, par

(1) Tome I, chap. de l'Électricité.

(2) Dans la préface.

(3) Leçons de Physique expérimentale, par M. l'abbé Nollet.

raison inverse, que, dans les entrailles de la terre, où l'air est plus condensé que dans l'air extérieur, l'électricité ne peut causer aucun effet considérable. *Je dirai encore que, si les tremblements de terre tenaient à l'électricité, la communication de ce phénomène, encore si peu connu, ne pourrait se faire que par les filons des mines qui sont dans l'intérieur de la terre. Cela étant, comment celui du premier de novembre* 1755 *aurait-il pu se faire sentir dans une étendue de plusieurs centaines de lieues, où les filons des mines, quoiqu'abondantes, ne sont rien moins que contigus.*

Un Cartésien y trouverait plus d'analogie avec la foudre, qui n'est, selon Descartes (1), que l'effet d'un air comprimé entre deux nuées, mêlé d'exhalaisons sulfureuses élevées de la terre, qui s'enflamment en sortant avec violence; ce qui s'accorde assez avec ce que je viens de dire touchant la cause des tremblements de terre. Mais le rapport que d'habiles gens croient trouver entre la foudre et l'électricité, me fait suspendre mon jugement tant sur l'une que sur l'autre.

Il serait beaucoup plus à souhaiter qu'on pût prévoir les tremblements de terre, afin de les prévenir, et de se soustraire au péril. On pourrait

(1) Météores de Descartes, discours 7.

se flatter de parvenir à cette connaissance, s'ils étaient sujets à des révolutions fixes, comme les astres dans leur cours, ou s'il y avait des présages assurés de leur proximité, n'y ayant point d'autre moyen de les pouvoir connaître avant qu'ils arrivent. Cicéron (1), et Pline après lui (2), font bien mention de deux philosophes qui ont eu la réputation d'avoir prédit des tremblements de terre; savoir, Anaximandre et Phérécide, dont le dernier, en goûtant de l'eau d'un puits, annonça qu'on allait avoir un tremblement de terre. On assure que ceux de Tauris en Perse ont été prédits. L'astrologie judiciaire a eu en tout temps des partisans. Elle a même entrepris au Pérou de les prédire, aussi-bien que les incendies. Peut-être, à la honte de notre siècle, ne sommes-nous pas à l'abri de ce reproche, d'autant plus honteux, que, selon M. Bouguer (3), on conserve du goût pour ces sciences vaines dans tous les pays où les vraies sciences n'ont fait que peu de progrès. Il n'y a guère plus d'assurance aux présages par lesquels on croit qu'ils sont pronostiqués. Pline (4) en as-

(1) Liv. 1, *de Divinatione*, n° 112.
(2) Histoire naturelle, liv. 2, chap. 79.
(3) Traité de la figure de la Terre.
(4) Histoire naturelle, liv. 2, chap. 81.

signe plusieurs. « Quand la mer s'enfle, dit-il, « sans qu'il y ait ni vent ni orage ; quand les « oiseaux effrayés se tiennent perchés, et ne « volent plus en l'air ; quand on voit dans un « ciel serein, de jour, ou après le soleil couché, « une nuée qui forme une ligne longue et déliée « comme un fil ; quand l'eau des puits est trou- « blée et de mauvaise odeur, etc. » Mais, à bien examiner les choses, tous ces prétendus présages sont purement les effets d'un tremblement de terre arrivé sous les eaux de la mer, ou de quelque légère éruption de vapeurs, dont le lieu n'était pas à une grande profondeur, et qui n'ont fait qu'altérer l'air extérieur, sans aucun mouvement sensible de la terre. On ne peut même tirer pour la suite des temps, aucun présage certain de la constitution de l'air, qui précède immédiatement des tremblements de terre. De tous ceux qu'on a ressentis en Europe, depuis le premier novembre 1755, selon les nouvelles publiques, quelques-uns sont arrivés dans un temps très-calme, d'autres pendant un vent modéré. Celui dont il est fait mention dans l'endroit d'Ammien Marcellin (1), que j'ai cité, fut précédé des tonnerres les plus affreux : *Densitate prævia fulgurum acriùs vibrantium.*

(1) *Libro* 26.

Quelle assurance peut-on tirer d'une pareille inégalité ? Les variations même du baromètre ne peuvent servir à présager un tremblement de terre prochain ; puisque, comme le remarque M. Musschenbroek (1), la diverse hauteur du baromètre ne nous annonce rien de certain à l'égard du temps qu'il doit faire, et qu'elle marque seulement que l'atmosphère agit actuellement sur notre globe.

Les habitants des côtes maritimes s'estimeraient heureux s'ils pouvaient trouver un moyen pour garantir leurs demeures contre les ravages des tremblements de terre. Il y a long-temps qu'on a essayé de creuser des puits fréquents et très-profonds pour donner passage aux exhalaisons souterraines. Pline (2) les approuve et en conseille l'usage. Il n'y a point de doute que des puits fréquents, et creusés très-profondément, pourraient modérer et même empêcher les secousses des tremblements de terre, s'ils étaient faits dans des endroits éloignés de la mer, jusqu'à des cavités qui communiqueraient à celles dans lesquelles se trouverait une inflammation commencée dans le voisinage des côtes maritimes. Ces ouvertures, comme autant de soupi-

(1) Essais de Physique.

(2) Histoire naturelle, liv. 2, chap. 82.

raux ou de contre-mines, pourraient faciliter la sortie et diminuer la violence de l'air dilaté, et des vapeurs qui causent les secousses. Mais je les croirais très-inutiles le long des côtes, où la trop grande abondance des eaux souterraines s'opposerait à cette évaporation. *D'un autre côté, ce prétendu remède ne pourrait-il pas devenir pire que le mal? et n'y aurait-il pas à craindre de rencontrer un foyer de matières spiritueuses et inflammables, lesquelles, venant à prendre feu, recevraient, de l'eau du ciel qui y tomberait, une nouvelle activité? C'est peut-être ainsi que des volcans, qui ont cessé pendant un temps de jeter du feu, recommencent à faire des explosions terribles, occasionnées par de nouvelles eaux qui y tombent, soit du ciel, ou de l'intérieur même des terres. Je crois avoir démontré plus haut cet effet de l'eau sur certaines matières liquéfiées et enflammées.* Ce qui a donné lieu de penser que les puits fréquents et très-profonds que l'on creusait à Tauris, pourraient avoir cet effet, c'est peut-être parce qu'on a fait attention que plusieurs volcans ont cessé leurs éruptions. Véritablement les histoires japonnaises nous apprennent que le sommet de la montagne Fesi jetait autrefois des flammes; mais qu'une ouverture s'étant faite au côté de cette montagne par la violence du feu, les flammes cessèrent peu

de temps après. Ce qui peut venir, comme le remarque Kæmpfer (1), de ce qu'il ne s'y trouvait plus de matières inflammables. En effet, la plus grande partie des pays où il y a des volcans ne laissent pas d'éprouver des tremblements, comme auparavant leurs premières éruptions. Le mont Vésuve, qui vomit des flammes depuis deux mille ans, *comme le prouvent les fondements de plusieurs édifices de l'ancienne ville d'Herculane, nouvellement découverte, qui sont de lave pure, ce que M. Dartenay, secrétaire d'ambassade à Naples* (2), *a vérifié plus d'une fois;* le mont Vésuve, dis-je, n'exempte pas le reste des côtes maritimes de l'Italie, des tremblements de terre. L'Islande (3), où le mont Hécla jette du feu de temps immémorial, n'y est pas moins sujette. Le Japon en éprouve de très-fréquents, quoiqu'il ait plusieurs volcans dans ses îles. Dans l'autre continent, le Pérou, malgré plusieurs volcans qu'il contient, est très-sujet aux mêmes accidents. « Il n'y a point de « semaine, dit M. Bouguer (4), pendant laquelle « on ne ressente quelque légère secousse : si

(1) Liv. 2, chap. 8.

(2) Mémoire de M. de La Condamine.

(3) Anderson, Histoire naturelle de l'Islande, liv. 1.

(4) Page 79.

« ce n'est pas dans un endroit, c'est dans un « autre. » Quoi qu'il en soit, ces puits ou cavernes pourraient ne pas toujours arrêter les secousses causées par les inflammations souterraines, qui dilatent l'air intérieur, si elles se trouvaient beaucoup moins profondes que les lieux où sont ces matières. C'est peut-être pourquoi les Chartreux de Paris, dont le terrain est tout miné par des carrières, et qui n'avaient pas ressenti les secousses du 18 février 1756, en ont ressenti de très-vives le 30 avril suivant.

Un moyen plus efficace pour rendre ces redoutables accidents moins funestes, serait de construire, dans les pays qui y sont le plus exposés, les maisons à la manière des Japonais. Ces insulaires, chez lesquels les tremblements de terre sont ordinaires, « s'en alarment aussi « peu, dit Kæmpfer (1), qu'on fait en Europe « des éclairs et des tonnerres. Il y a, dit-il en« core, une loi dans toute l'étendue de l'empire, « qui défend de bâtir des maisons élevées; et « on les construit dans tout le pays avec des « matériaux légers, et de bois; et ils mettent « une grosse poutre bien pesante sous le comble « de la maison, pour peser sur les murs, et les « assurer en cas de secousses. » Mais le luxe et

(1) Liv. 5, chap 8.

la somptuosité des édifices sont un mal trop général dans toute l'Europe, pour qu'on puisse se flatter de voir les hommes y prendre jamais ce parti pour leur propre conservation. Cependant on lit dans le journal de Verdun, d'août 1747, qu'on a rebâti à Lima une nouvelle ville dont les maisons sont encore plus basses qu'elles n'étaient auparavant.

Au reste, quelques précautions qu'on puisse imaginer, elles ne feraient au fond que pallier le danger. Quand même on cesserait d'habiter les pays reconnus pour sujets à éprouver les ravages des tremblements de terre, et ceux-même où on ne ressent que des secousses peu considérables, peut-on espérer de se mettre absolument à l'abri de ce fléau terrible, dont la terre renferme la matière dans son sein, peut-être dans toute son étendue, et à des profondeurs trop considérables pour être accessibles?

Mais, quelque capables que soient les tremblements de terre d'effrayer les plus hardis, une bonne conscience les envisage d'un œil tranquille et soumis. Elle les regarde comme étant dans l'ordre de la Providence, pour faire trembler les impies, en leur faisant voir des abymes sous leurs pieds, toujours prêts à les engloutir au premier ordre, en attendant le moment terrible auquel ces réservoirs de la justice divine, s'allumant tous

ensemble, inonderont la terre d'un torrent de flammes, et y causeront avec le feu du ciel l'embrasement général annoncé dans les livres saints (1).

---

(1) Ep. de Saint-Pierre, chapit. 3.

DISCOURS

PRONONCÉ A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PAR M. THOMAS,

LORSQU'IL VINT Y PRENDRE SÉANCE, A LA PLACE DE M. HARDION, LE 22 JANVIER 1767.

MESSIEURS,

La plupart de ceux que vos suffrages ont appelés parmi vous, vous ont apporté des titres, pour ainsi dire, étrangers. En adoptant ces hommes célèbres, vous fixiez leur réputation, mais vous ne l'aviez point fait naître. Pour moi, je m'honore de n'apporter ici que des titres que je vous dois. Je suis votre ouvrage, messieurs; s'il m'était permis un jour d'aspirer à quelque gloire, c'est vous qui m'en avez ouvert la route; mon œil reconnaît les lieux où vos suffrages ont encouragé ma jeunesse; mon cœur, avec plus de transport, reconnaît parmi vous ceux

qui m'ont dirigé par leurs conseils, et qui m'honorent de leur amitié. Vous récompensez donc en moi vos propres bienfaits, messieurs; et je ressemble à ces soldats romains qui, pour obtenir un nouveau grade dans les armées, offraient aux généraux, pour gage de leur valeur, les javelots et les couronnes que ces généraux mêmes leur avaient plus d'une fois donnés sur le champ de bataille.

Le premier devoir qu'imposent les bienfaits, c'est de s'en rendre digne : mon zèle sera le garant de ma reconnaissance. Associé à vos assemblées, messieurs, j'observerai de plus près votre génie : à votre exemple, je tâcherai de rendre mes travaux utiles; car vous pensez que les talents ne sont rien, s'ils ne servent au bonheur de l'humanité. Permettez-moi de m'arrêter sur cet objet. Je vais considérer un moment avec vous l'homme de lettres comme citoyen. Dans un sujet si étendu, je ne choisirai que quelques idées : je parle devant vous, messieurs; et le souvenir de tout ce que vous avez fait, suppléera à tout ce que je ne pourrai dire.

Au moment où l'homme est éclairé par la raison, quand ses lumières commencent à se joindre à ses forces, et que l'ouvrage de la nature est achevé, la patrie s'en empare; elle demande à chaque citoyen, que feras-tu pour

moi? Le guerrier dit, je te donnerai mon sang; le magistrat, je défendrai tes lois; le ministre de la religion, je veillerai sur tes autels; un peuple nombreux, du milieu des ateliers et des campagnes, crie, je me dévoue à tes besoins, je te donne mes bras; l'homme de lettres dit, je consacre ma vie à la vérité, j'oserai te la dire. La vérité est un besoin de l'homme; elle est surtout un besoin des États. Tout abus naît d'une erreur; tout crime, ou particulier, ou public, n'est qu'un faux calcul de l'esprit. Il y a un degré de connaissance où le bien serait inévitable. Pour hâter ce moment, il faut hâter les lumières. Ceux qui gouvernent les hommes, ne peuvent en même temps les éclairer. Occupés à agir, un grand mouvement les entraîne, et leur ame n'a pas le temps de s'arrêter sur elle-même. On a donc établi, on a protégé partout une classe d'hommes dont l'état est de jouir en paix de leur pensée, et le devoir, de la rendre active pour le bien public; des hommes qui, séparés de la foule, ramassent les lumières des pays et des siècles, et dont les idées doivent, sur tous les grands objets, représenter, pour ainsi dire, à la patrie, des idées de l'espèce humaine entière. Voilà, messieurs, la fonction de l'homme de lettres citoyen. L'utilité en fait la grandeur; elle demande un génie profond, une ame élevée,

un courage intrépide; elle suppose un sentiment plus tendre, et la vertu la plus digne de l'homme, le désir du bonheur des hommes. J'aime à me peindre ce citoyen généreux méditant dans son cabinet solitaire. La patrie est à ses côtés; la justice et l'humanité sont devant lui. Les images des malheureux l'environnent; la pitié l'agite, et des larmes coulent de ses yeux: alors il aperçoit de loin le puissant et le riche. Dans son obscurité, il leur envie le privilége qu'ils ont de pouvoir diminuer les maux de la terre. Et moi, dit-il, je n'ai rien pour les soulager, je n'ai que ma pensée : ah! du moins rendons-la utile aux malheureux. Aussitôt ses idées se précipitent en foule, et son ame se répand au-dehors.

Il peint les infortunés qui gémissent; il attaque les erreurs, source de tous les maux; il entreprend de diriger les opinions; il s'élève contre les préjugés, non pas contre ces préjugés utiles qui ont fait quelquefois la grandeur des peuples, et qui sont un ressort pour la vertu, mais contre ces préjugés honteux qui, sans élever l'ame, rétrécissent la raison et asservissent l'esprit humain, pendant des siècles, à des erreurs héréditaires : il remue ces ames indolentes et froides qui, gouvernées par l'habitude, n'ont jamais fait un pas qui n'ait été tracé; qui ne

connaissent que des usages et jamais des principes; pour qui c'est une raison de plus de faire le mal, lorsqu'il se fait depuis des siècles. Il combat cette prévention contre les nouveautés utiles; cette superstition politique qui s'attache invinciblement à tout ce qui n'a que le mérite d'être ancien, et proscrit le bien même qui ne s'est pas encore fait. Citoyens, leur dit-il, quelle erreur vous séduit! Quoi! vous permettez des découvertes à vos physiciens et à vos artistes, vous admirez le géomètre qui a démontré les rapports d'une nouvelle courbe, et vous défendriez d'acquérir de nouvelles lumières sur l'art de vous rendre heureux! Ne voyez-vous pas que tout se perfectionne par le temps? le temps soulève lentement le voile qui couvre les vérités; il en laisse échapper une ou deux pour chaque siècle. Voulez-vous repousser les présents qu'il a faits à l'homme? Les mœurs changent; les besoins d'un siècle ne sont pas ceux d'un autre. Osez donc admettre tout ce qui sera utile. Que parlez-vous de nouveautés? tout ce qui est bon, est de tous les âges; tout ce qui est vrai, est éternel.

Tels sont les sentiments et les vœux de l'homme de lettres citoyen; tous ceux qui, comme lui, sont animés du même zèle, travailleront sur le même plan; chaque partie des travaux littéraires

correspondra à une partie des travaux politiques. L'homme d'état a besoin de l'expérience des siècles; que, parmi les gens de lettres, il y en ait donc qui s'appliquent à l'histoire, mais qu'ils vous imitent, messieurs : qu'ils ne se traînent pas sur des événements stériles; qu'ils offrent le tableau raisonné des gouvernements et des nations; qu'ils fixent ces grandes époques qui sont comme des hauteurs d'où l'on découvre une vaste étendue de faits enchaînés l'un à l'autre; qu'ils nous expliquent comment une seule idée d'un homme de génie a quelquefois changé un siècle. La législation occupe l'homme d'état. Quel sera l'homme de lettres digne de le précéder ou de le suivre? S'il en est un, qu'il se livre à l'étude des lois; qu'il y porte cet esprit étendu et libre qui ne voit rien par les préjugés, et cherche tout dans la nature; qui s'élève au-dessus de tout ce qui est, pour voir tout ce qui doit être; qui, dans chaque cause, voit les effets, dans chaque partie l'ensemble, dans le bien même les abus; qu'il cherche comment on peut rendre les lois simples à-la-fois et profondes, leur donner du poids contre la mobilité du temps, leur imprimer surtout ce caractère d'unité qui fait tout partir d'un principe, dirige tout à un but, de toutes les lois ne fait qu'une loi. Tandis qu'il méditera sur la législation, que

d'autres creusent les fondements de la morale, de la politique, de la science du commerce, de celle des finances; qu'ils cherchent dans les sillons et les trésors des princes et la grandeur des peuples. Ainsi les idées se multiplient, et de toutes les lumières dispersées il se forme une masse générale de lumières. Alors vient l'homme d'état; il descend de la hauteur où il est placé, et promène ses regards sur ce vaste dépôt des connaissances publiques. C'est le génie qui éclaire, mais ce sont les ames fortes qui gouvernent. Le philosophe, par sa vie obscure, doit mieux juger les choses que les hommes. L'homme d'état, exercé par les événements; accoutumé à voir les projets se choquer contre les passions, à sentir les résistances, à trouver, dans la machine politique, des grains de sable qui arrêtent les mouvements d'une roue; occupé, tantôt des résultats qu'on ne peut bien voir que d'où il est, tantôt de détails que l'homme qui médite ne devine point, l'homme d'état seul choisira dans la foule des idées tout ce qui peut s'appliquer aux besoins du gouvernement et de la patrie.

La gloire de l'homme qui écrit, messieurs, est donc de préparer des matériaux utiles à l'homme qui gouverne. Il fait plus; en rendant les peuples éclairés, il rend l'autorité plus sûre.

Tous les temps d'ignorance ont été des temps de férocité; l'empire de celui qui commande, n'est alors que l'empire de la force : alors il se fait un choc continuel d'un seul contre tous; c'est alors que le sang coule, que les trônes se renversent, que les pouvoirs rivaux s'élèvent; c'est alors le temps des grandes impostures qui trompent les nations et les siècles, des maximes qui arment les peuples contre les rois, et les rois contre les peuples. Alors on ne connaît ni les fondements des lois, ni les rapports de la nation avec le Souverain, ni le bien, ni le mal, ni le remède, ni l'abus. Le peuple insensé et barbare est, à chaque instant, prêt à égorger l'homme d'état qui veut lui être utile, et qui ose lui présenter un bien qu'il ne conçoit pas. O vous qui calomniez les lumières, voilà le tableau de l'ignorance! mais, chez un peuple éclairé, la force du pouvoir n'est pas dans le pouvoir même; elle est dans l'ame de celui à qui l'on commande. Plus on connaît la source de l'autorité, et plus on la respecte; on adore dans la loi la volonté générale; on se soumet à des conventions d'où doit naître le bonheur. L'homme altier sait qu'en obéissant, il sacrifie une portion de sa liberté pour conserver l'autre; l'homme avare, que l'impôt qu'il paie est le garant de sa propriété; l'homme robuste et mé-

chant, qu'il ne serait plus que faible et malheureux, s'il ne mettait ses forces en dépôt dans la masse publique. Les lumières apprennent qu'il n'y a dans l'État qu'une loi, qu'une force, qu'un pouvoir; elles adoucissent les mœurs, et ôtent aux ames cette activité inquiète et féroce qui ose tout parce qu'elle ne prévoit rien.

Aussi, messieurs, les grands hommes d'état ont-ils toujours protégé la philosophie et les lettres. Ils ont regardé comme le bienfaiteur de la patrie, le citoyen qui contribuait à étendre les connaissances. Mais, je ne puis le dissimuler, messieurs, cet état si noble a ses dangers. La vérité ressemble à cet élément utile et terrible qu'il faut manier avec prudence, qui éclaire, mais qui embrase, et qui peut dévorer celui même qui ne s'en sert que pour le bien public. Le jeune homme simple et vertueux, et dont le cœur honnête conserve encore toutes les illusions du premier âge, croit imprudemment qu'il est toujours permis d'être utile, et se livre sans défiance au doux sentiment qui l'entraîne. Souvent même la vérité lui inspire une ardeur générale. Alors l'enthousiasme s'empare de son ame, ses idées s'élèvent, ses expressions s'animent; il croit pouvoir mener la vérité en triomphe, et briser les barrières qui se trouvent sur son passage. Vaine erreur d'un cœur séduit!

tout s'arme, les passions s'irritent, l'orgueil menace, l'intérêt combat, l'envie s'éveille, la calomnie accourt; alors la vérité s'enfuit, et ne laisse dans le cœur flétri de celui qui l'annonçait, que le sentiment triste et profond de son imprudence et le malheur des hommes. Pour l'intérêt de la vérité même, il faut l'annoncer sans fanatisme comme sans faiblesse: que son langage soit donc simple et touchant comme elle; qu'elle ne cherche point à étonner; qu'elle ne parle point aux hommes avec empire; qu'elle n'insulte pas même avec dédain aux erreurs qu'elle combat; elle a déja assez de torts d'être la vérité; qu'à force de douceur, elle mérite qu'on lui pardonne; qu'elle se défende surtout de cette impatience du bien, qui en est la plus dangereuse ennemie. Regardons la nature; rien ne s'y fait par secousses, ni par des fermentations précipitées; tout se prépare en silence; tout se mûrit par des progrès insensibles et lents : ainsi la vérité agit. Jetée au milieu d'un peuple, elle y travaille d'abord en secret; elle mine sourdement les opinions; elle se glisse à travers les préjugés; elle s'insinue comme les eaux qui se filtrent sans être aperçues, et déposent lentement, à travers le limon, les germes de fécondité qu'elles portent. Un jour viendra que toutes ces idées utiles rassemblées pour-

ront enfin se produire au grand jour, et seront peut-être la raison commune des peuples. L'autorité seule peut avancer ce moment; l'autorité peut commander au génie et hâter les lumières. Quoi! l'esprit humain a calculé les mouvements des cieux! serait-il donc plus difficile de calculer tous les mouvements du corps politique, et d'assigner tout ce qui en retarde ou en accélère la marche? C'est en travaillant d'après un plan éternel, que la nature produit tous les grands effets de l'univers physique: il faudrait que l'autorité essayât de même ce que produiraient dans l'ordre moral la philosophie et les lettres, dirigeant leurs travaux sur un plan fixe pendant des siècles. Ce sont les connaissances qui font l'éducation de chaque individu; ce serait à elle à former l'éducation du genre humain. Pourquoi borner ses vues à la société qui nous environne? Osons former des vœux pour l'humanité entière. Je vois, jusque dans l'Europe civilisée, des traces subsistantes de la barbarie antique; je vois l'Amérique sauvage, l'Asie esclave, l'Afrique barbare; partout le genre humain avili et malheureux. C'est aux connaissances dirigées par les gouvernements, à guérir tant de maux; c'est à elles à perfectionner les peuples. Oh! si, de tous les points de l'univers, les hommes réunissaient leurs travaux; si toute

la force de l'entendement humain développé pouvait être appliquée un jour à ce grand art des sociétés, quel spectacle présenterait alors le globe de la terre! Les trois parties du monde éclairées comme l'Europe, toutes les villes florissantes, toutes les campagnes fécondes, les déserts peuplés, les gouvernements sages, les peuples libres, les chefs heureux du bonheur de tous, le concert et l'harmonie admirables de tout le genre humain, et la terre digne enfin des regards de Dieu. Telle est l'influence que les connaissances et les lettres dirigées par les princes pourraient avoir un jour sur le bonheur des hommes. Mais cette idée si consolante n'est peut-être qu'un vain songe; peut-être que ce grand édifice restera toujours imparfait, parce que le temps, qui ne s'arrête pas, détruira toujours un côté, tandis qu'on élèvera l'autre; peut-être même, par une loi éternelle, l'ignorance doit-elle toujours couvrir une partie de la terre : semblable à la mer qui fait lentement le tour du globe, et qui, à mesure qu'elle se retire et découvre à l'œil de nouveaux pays, inonde et engloutit successivement les anciens. Si tel est le malheur de l'humanité; si l'écrivain, dans ses travaux, ne peut se proposer un but si vaste, il en est un du moins qu'il ne perdra jamais de vue, c'est le bonheur de sa nation, c'est la

gloire d'étendre les lumières dans son pays, en perfectionnant les mœurs.

Différentes causes, messieurs, agissent continuellement sur les mœurs des peuples : le gouvernement, qui donne une impulsion générale; les lois, qui, en servant de frein, dirigent les habitudes; l'exemple des chefs, espèce de législation fondée sur la faiblesse et l'intérêt; le commerce, qui mêle les nations et les vices; le climat, force toujours active et toujours cachée; enfin, le plus puissant des ressorts, la religion, qui pénètre où les lois ne vont pas, juge la pensée, éternise le bien comme le mal. Mais, chez une nation où le goût des lettres est répandu, l'esprit général de ceux qui l'éclairent peut et doit aussi influer sur la partie morale.

Il est surtout, il est un pouvoir qui distingue l'homme de génie et le grand écrivain : c'est celui d'attacher son ame à ses écrits, de peindre sa pensée avec ces expressions animées et brûlantes, qui sont le langage de la persuasion, et le cri de la vérité; alors chaque idée qu'il exprime va frapper avec force les ames qui l'environnent. Le sentiment qu'il a se communique; on s'étonne d'adopter d'autres idées, d'autres passions que celles qu'on avait; dans l'émotion qu'on éprouve, le cœur palpite, les traits changent, les larmes coulent; l'ame, portée hors

d'elle-même, ne sent, ne vit, n'existe plus que dans l'ame de l'écrivain qui l'anime, et qui lui dicte avec empire tous ses mouvements. Quel usage, messieurs, fera-t-il d'un pouvoir si noble? La vertu le réclame; elle parle à son cœur; elle lui dit : « Ton génie m'appartient; c'est pour moi que la nature te fit ce présent immortel. Étends mon empire sur la terre : que l'homme coupable ne puisse te lire sans être tourmenté . que tes ouvrages le fatiguent; qu'ils aillent dans son cœur remuer le remords : mais que l'homme vertueux, en te lisant, éprouve un charme secret qui le console. Que Caton prêt à mourir, que Socrate buvant la ciguë, te lisent, et pardonnent à l'injustice des hommes. »

Docile à cette voix, messieurs, son cœur enflammé tracera tous les devoirs de l'homme, les devoirs tendres d'époux, de père, de fils; les devoirs sublimes de citoyen. Malheur à l'écrivain mercenaire qui trahirait la cause de la patrie et de l'humanité! Malheur surtout à ceux qui aviliraient les ames! ils seraient les lâches complices de la corruption de leur siècle. L'amour des lois, la sainteté de la justice, le zèle éclairé dans les magistrats, les dévouements généreux dans la noblesse, voilà les objets dignes d'être présentés à la nation. Ainsi Démosthène, troublant le sommeil de ses concitoyens, les rappe-

lait sans cesse à leur ancienne grandeur. Il est vrai que le poison fut sa récompense; mais il n'eût point mérité la gloire d'avoir retardé la chute de sa patrie, si, en mourant, il n'eût remercié les dieux.

Parmi nous, messieurs, et par la constitution de l'État, l'homme de lettres n'est point appelé à discuter de grands intérêts en présence des peuples; il ne parle point aux citoyens assemblés; il ne peut confier son ame qu'à ses écrits; il faut donc qu'un but moral anime tous ses ouvrages; il faut que ceux même qui paraissent n'avoir d'autre objet que l'agrément, parlent encore à la raison, et que le plaisir même paie un tribut à l'utilité publique. C'est par là, messieurs, que le théâtre, bien dirigé, pourrait avoir la plus grande influence sur le caractère moral des nations; c'est là que le sentiment se communique par des secousses promptes et rapides, et que les impressions profondes qu'on reçoit se fortifient encore par le nombre de ceux qui les partagent. Que ceux donc qui, entraînés par leur génie, se consacrent à ce grand art, nous peignent la morale en action; qu'ils nous offrent la vertu mâle et généreuse aux prises avec les passions qui la combattent, et, telle qu'un athlète vigoureux, les accablant enfin du poids de sa force; que le crime ne paraisse qu'éperdu de-

vant le remords, et fuyant devant lui; que nos larmes de tendresse, que nos cris d'admiration, soient pour l'homme de bien échappé au péril, ou vainqueur de lui-même. Élevez, affermissez nos ames; rapprochez de notre faiblesse les grandes vertus; apprenez-nous à préférer la gloire du malheur à un succès coupable, et la mort à la honte.

L'histoire, par des moyens différents, produira encore les mêmes effets. L'histoire est trop souvent un appel que la vertu fait à la postérité. L'historien prononce les jugements de l'univers; non plus de l'univers faible et corrompu, de l'univers esclave, mais de l'univers libre et juste, pour qui tout disparaît, hors la vérité. Qu'après avoir flétri les vices, son cœur vienne se reposer sur la touchante image des vertus. Ainsi Tacite peignait Burrhus à côte de Néron; ainsi, fatigué de malheurs et de crimes, las de peindre ou des tyrans ou des esclaves, il réservait, pour le charme et la consolation de sa vieillesse, l'heureux tableau des vertus de Trajan. Ainsi parmi vous, messieurs, ceux qui transmettront à la postérité les événements de ce règne, aimeront à s'arrêter sur l'ame de votre auguste protecteur. Dans un roi, ils peindront un homme; ils peindront la sensibilité dans la grandeur, l'humanité dans la toute-puissance,

l'amitié même sur le trône. Ils peindront cette bonté qui fait disparaître la crainte, et invite l'amour; ces détails de bienfaisance pour tous ceux qui l'entourent, besoins toujours nouveaux d'un cœur toujours sensible. Ils feront voir cette humanité appliquée aux peuples, dans ces crises violentes où les États se heurtent et se choquent; le chef d'une nation guerrière, ami de la paix; un roi ennemi de cette fausse gloire qui séduit tous les rois; dans les guerres nécessaires, le calcul du sang des hommes mis à côté des espérances et des projets; dans un jour de triomphe, les larmes d'un vainqueur sur le champ de bataille; dans la paix, l'agriculture encouragée, le laboureur levant sa tête affaiblie, osant enfin regarder la richesse; et l'or, englouti trop long-temps par les artisans du luxe, refluant, par le commerce des grains, vers la cabane et les sillons du pauvre.

Ces détails de la bonté des rois intéresseront toujours l'homme de lettres, citoyen, qui aura le bonheur de les peindre. Quel État, messieurs, que celui où, par devoir, on doit être toujours l'interprète de la morale et de la vertu! Mais, pour être digne de la peindre, il faut la sentir. Le véritable homme de lettres ne se bornera donc point à enseigner la vertu dans ses écrits. On ne verra point ses mœurs contredire

ses ouvrages; et, lorsqu'un sentiment honnête viendra s'offrir sous sa plume, il ne le repoussera point comme un accusateur. Heureux si, dans la douceur de la vie domestique, il peut épurer son ame! heureux si sa maison est le sanctuaire de la nature! si, tous les jours, il peut serrer dans ses bras une mère qui réponde à ses caresses, et dont la vieillesse adorée n'offre aux yeux du fils qui la contemple, que l'image des vertus, et le souvenir attendrissant des bienfaits! Dans le monde, simple et sans faste, aussi éloigné de la fausseté que de la rudesse, il parlera aux hommes sans les flatter comme sans les craindre. Il ne séparera point le respect qu'il doit aux titres, du respect que tout homme se doit. Il sait que la dignité des rangs est à un petit nombre de citoyens, mais que la dignité de l'ame est à tout le monde : que la première dégrade l'homme qui n'a qu'elle; que la seconde élève l'homme à qui tout le reste manque. Si la fortune lui donne un bienfaiteur, il remerciera le ciel d'avoir un devoir de plus à remplir. A ses ennemis il opposera le courage et la douceur; à l'envie, le développement de ses talents; à la satire, le silence; aux calomniateurs, sa vertu. La vertu, dans un cœur noble, se nourrit par la liberté. Il sera donc libre; et sa liberté sera de n'obéir qu'à l'honneur, de ne craindre que les

lois. Jouirait-il de cette indépendance, s'il pouvait ouvrir son ame au désir de la fortune et au vil intérêt? Non, l'intérêt et la liberté se combattent. Homme de lettres, si tu as de l'ambition, ta pensée devient esclave, et ton ame n'est plus à toi. Va, la richesse ne cherche pas les hommes libres; elle ne pénètre pas dans les solitudes; elle ne court pas après la vertu; elle fuit surtout la vérité. Si tu t'occupes de fortune, tu te mets toi-même à l'enchère; crains de calculer bientôt le prix d'une bassesse, et le salaire d'un mensonge. Si ton ame est noble, ta fortune est l'honneur; ta fortune est l'estime de ta patrie, l'amour de tes concitoyens, le bien que tu peux faire : si elle ne te suffit pas, renonce à un état que tu déshonores; tu serais à-la-fois vil et malheureux, tourmenté et coupable, tu serais trop à plaindre. Que le véritable homme de lettres est différent, messieurs! Tout ce qui trouble et agite les autres hommes, n'a point d'empire sur lui; il ne court point après les récompenses, la sienne est dans son cœur: si les richesses s'offrent à lui, il s'honore par leur usage; si elles s'éloignent, il s'honore par sa pauvreté. Ainsi les jours se succèdent, ainsi les années s'écoulent entre le bonheur et la paix. Enfin la tranquille vieillesse vient couronner ses travaux; il voit le dernier terme sans remords

et sans trouble; il tourne les yeux vers la patrie dont il se sépare : elle l'a honoré, elle le regrette; il voit la postérité qui s'avance pour recevoir son nom. Si, en ramenant ses regards sur lui-même, il parcourt toutes les pensées de sa vie, il n'en trouve aucune qu'il désirât pouvoir effacer; toutes ont été utiles, toutes consacrées au bonheur des hommes. La douce idée de l'avenir se joint à celle du passé, et répand la sérénité sur ses derniers moments. Il meurt, mais il laisse son ame à ses concitoyens; il meurt, mais ses pensées vivent, et feront encore quelque bien à la terre lorsque ses cendres même ne seront plus. Telle est, messieurs, telle est la carrière de l'homme de lettres citoyen. Je vous atteste tous : quoi! en est-il une où la gloire soit plus douce, et laisse au fond d'un cœur honnête une satisfaction plus touchante et plus pure?

Ces sentiments sont les vôtres, messieurs; c'étaient ceux de l'académicien estimable à qui j'ai l'honneur de succéder. A la cour, où l'homme de lettres est quelquefois si déplacé, il fut toujours ce qu'il dut être. Renfermé dans ses travaux, il vécut sans intrigue; il se tint à une égale distance, et de la fierté qui peut nuire, et de la bassesse qui avilit; il crut, comme vous, que les connaissances ne devaient servir qu'à

orner la probité; que la gloire des mœurs est encore préférable à celle des talents; que le génie peut-être a droit d'étonner les hommes, mais que la vertu seule a droit à leurs hommages. Nourri de la lecture des Anciens, il y avait puisé ce goût moral aussi nécessaire à l'écrivain qu'à l'homme, et cette simplicité antique si louée de nos pères, dont nous parlons encore, mais que nous ne sentons plus, et que notre luxe peut-être n'a pas moins éloignée de nos écrits que de nos mœurs. Ce fut cette sagesse de caractère qui lui mérita l'honneur d'instruire des personnes royales en achevant de cultiver leur esprit par le goût, et leur raison par l'histoire. Par cet honorable emploi, messieurs, l'homme de lettres s'acquitta, envers la patrie, des devoirs de citoyen; car, si les lumières sont utiles aux États, c'est servir la patrie que de répandre le goût des connaissances autour des trônes. Peut-être même l'exemple des augustes princesses auxquelles il eut le bonheur de rendre ses travaux utiles, a contribué parmi nous à dissiper, en partie, ce préjugé barbare qui défendait à la plus belle moitié du genre humain de s'éclairer: peut-être c'est à elles que nous devons en partie l'usage qui commence à s'établir, de rapprocher, par l'éducation, des ames qui se ressemblent par leur nature; usage

que le préjugé combat encore, mais que la raison autorise, et qui multipliera parmi nous le nombre de ces femmes instruites, sans vanité comme sans faste, qui font aimer la raison et joignent le doux empire des lumières à l'empire non moins touchant de la beauté et des mœurs. C'est dans ces vues si sages, messieurs, c'est en même temps pour obéir à des princesses dignes de s'instruire, que mon prédécesseur a composé le plus grand nombre de ses ouvrages; c'est pour elles qu'il a tracé ce tableau de la mythologie ancienne, objet intéressant pour le philosophe même, parce que, sous le voile des allégories et des fictions, il y retrouve le berceau du monde, l'invention des arts, l'origine des opinions, l'esquisse, pour ainsi dire, des premiers traits gravés dans les ames humaines, et dont plusieurs ne sont point encore effacés par les siècles : c'est dans les mêmes vues qu'il entreprit de tracer un tableau plus étendu et plus vaste : celui d'une histoire universelle qui devait embrasser toute la suite du genre humain, depuis la naissance du monde jusqu'à nous : tableau immense, où tout ce qui a existé se rassemble sous un seul de nos regards; où tous les temps semblent renaître; où un seul homme voit d'un clin-d'œil les États s'élever, se choquer et tomber; où l'on ne marche qu'au bruit

de la chute des empires. M. Hardion, messieurs, dans tous ses ouvrages utiles, se défendit avec sévérité tout ornement. Il voulait que les mots ne fussent que l'expression, et jamais la parure de la pensée. Son style eut la modestie de sa personne : il sut se défendre, et de cette espèce de force qui trop souvent touche à l'excès; et de cette rapidité qui, en pressant trop les objets, les confond; et de cette finesse qui supprime trop d'idées intermédiaires pour en faire deviner d'autres; et de cette profondeur pénible qui affecte d'enfermer dans une pensée le germe de vingt pensées : il s'élevait surtout contre ce luxe de l'esprit, qui n'aime à jouir de ses richesses qu'en les prodiguant. Dans ce siècle, il eut le courage de la simplicité; il fut sage, voilà son caractère; il voulut être utile, voilà sa gloire.

C'est cette idée d'utilité, messieurs, que ne perdront jamais de vue tous ceux qui auront l'honneur d'être admis parmi vous; c'est elle qui présida à votre établissement. Votre institution fut presque une institution politique. Richelieu, après avoir resserré l'Espagne, abaissé l'Autriche, ébranlé l'Angleterre, raffermi la France, vit qu'il ne manquait plus à la grandeur de sa nation que les lumières; il vous fonda, messieurs. Peut-être cette ame altière et grande, et qui avait le besoin de commander aux hommes, sentant que

le fardeau de l'État échappait à ses mains affaiblies, fut-elle flattée en secret de l'idée de diriger encore les esprits quand il ne serait plus. Après lui, c'est le chef de la magistrature qui vous adopte, et qui place les lettres à côté des lois, tout près du sanctuaire de la justice. Enfin, je vous vois adoptés par le chef suprême de l'État, par ce roi dont toutes les vues furent élevées ; qui à de grands événements mêla toujours un grand caractère; qui, par ses succès, fit la gloire de son pays ; qui, par ses revers, fit la sienne : plus grand sans doute, lorsqu'en mourant il avouait ses fautes, que lorsque ses flatteurs et son siècle l'enivraient d'éloges; et qu'il eût tous mérités, peut-être, s'il n'avait eu le malheur de les entendre. Ces noms fameux nous rappellent nos devoirs. Un grand homme d'état pour fondateur, nous avertit que les lettres doivent être utiles à l'État ; le souvenir du chancelier Seguier, que l'harmonie doit régner entre les lettres et les lois ; le nom des rois pour protecteurs, que, distingués comme citoyens, nous devons l'exemple du zèle à la patrie.

Si je jette les yeux sur vos fastes, messieurs, je trouve dans tous les temps, parmi vous, cet esprit de vos fondateurs; je vois que tous vos grands hommes ont été utiles. A leur tête je vois ce Corneille qui ouvrit au génie une école de politique, et à l'ame une école de grandeur:

Bossuet, qui instruisait les rois, et qui en était digne; Fénélon, qui le premier à la cour osa parler des peuples. Plus près de vous, messieurs, je vois cet homme célèbre qui fut votre confrère et votre ami, le législateur des nations, et dont le livre, bien médité, peut-être pourrait retarder la chute des États. Au milieu de vous, et dans cette assemblée, je trouve le même usage des mêmes talents : l'histoire, qui parle encore aux peuples et aux rois; la philosophie, tranquille et sage, qui fait le dénombrement des vérités, et qui en crée de nouvelles ; les orages des grandes passions, mis, sur le théâtre, à côté de nos ridicules ; nos mœurs peintes; nos devoirs, ou discutés avec profondeur, ou déguisés sous des fictions riantes; les arts, embellis par le charme des vers ; les principes du goût, analysés ; le tableau immense de la nature, tracé ; l'art de communiquer la pensée par la parole, perfectionné ; l'éloquence aux pieds des autels et dans les tribunaux ; les lettres, consacrées à la politique, à la guerre, aux intérêts d'état, à l'éducation des princes : et sur votre liste, messieurs, un homme qui, du fond de sa retraite, sera toujours, par son grand nom, présent parmi vous; qui le premier a mis sur notre théâtre la morale sensible, comme Corneille y avait mis la morale raisonnée; qui n'a employé l'art des Homère que pour combattre la tyrannie et la révolte; et dont presque

tous les ouvrages ne sont que le cri d'une ame sensible et forte qui réclame partout pour le bonheur des hommes, la sûreté des rois, et la tranquillité des États.

Attirés par votre gloire, messieurs, les titres viennent se placer parmi vous à côté des lettres. Je vois les premiers hommes de l'État et de l'église satisfaits ici de l'honneur d'être vos égaux. Je vois dans ce moment, à votre tête, l'héritier d'un grand nom, et dont l'éloge est dans le cœur de tous ceux qui m'environnent.

Pour moi, messieurs, dernier citoyen de cette illustre république, je n'apporte ici aucun des grands talents qui vous honorent. Je n'ai à me vanter à vos yeux d'aucun ouvrage qui ait influé sur mon pays et sur mon siècle. Je ne songerai même jamais à vous disputer cette gloire ; elle est trop au-dessus de ma faiblesse. Mais il en est une que j'oserai partager avec vous : c'est celle de la vertu et des mœurs ; c'est de ne rien faire, c'est de ne rien écrire dans le cours de ma vie, qui ne puisse m'honorer à vos yeux, et à ceux de mes compatriotes. Voilà mon premier serment, messieurs, en entrant dans cette illustre Compagnie. Si j'y manque un instant, puisse ce discours, que je viens de prononcer devant vous, et qui est l'interprète le plus fidèle des sentiments de mon ame, s'élever contre moi, et m'accuser aux yeux de mon siècle et de la postérité !

RÉPONSE

DU PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

AU DISCOURS DE M. THOMAS.

MONSIEUR,

M. le comte de Clermont devait, en sa qualité de directeur, présider à l'assemblée d'aujourd'hui ; mais le dérangement de sa santé l'empêche de s'y rendre. Je me trouve donc chargé de tenir sa place, et surtout d'être l'interprète de ses regrets, et de ses sentiments inaltérables pour l'Académie. Ceux dont je suis moi-même pénétré pour elle, me rendent cette fonction chère, et ce sentiment me facilite le moyen de m'en acquitter.

Le Public qui vient de vous entendre, monsieur, applaudit, et comme votre juge, et comme le nôtre, aux suffrages qui vous ont appelé parmi nous ; vous venez vous-même d'exposer vos ti-

tres avec autant d'énergie que de vérité : quand on remplit avec distinction les devoirs de son état, on en parle toujours dignement. Une ame sensible se pénètre des objets vers lesquels son goût l'entraîne, et les fait aimer par la chaleur avec laquelle elle sait les présenter. Apelle intéressait en parlant de son art; et Cicéron, en faisant le portrait de l'orateur, pouvait-il n'être pas éloquent?

En peignant l'homme de lettres citoyen, vous n'avez eu, monsieur, qu'à exprimer les sentiments gravés dans votre cœur; vous vous êtes surtout attaché à faire envisager les lettres sous leur rapport avec le bien public. Il est beau, sans doute, d'étendre les lumières de son siècle, et d'en perfectionner les mœurs; mais ce rôle intéressant et sublime n'est confié qu'à ces hommes rares pour qui l'Être suprême a réservé les dons du génie. Les lettres ont un mérite moins éclatant, mais plus universel : celui de faire le bonheur de ceux qui les cultivent.

Le goût des lettres, dit l'orateur romain, est propre à tous les temps et à tous les âges : la jeunesse y trouve l'aliment de son activité; la vieillesse, l'oubli des biens qu'elle a perdus, et le soulagement des maux qui l'assiégent. Le favori d'Auguste s'arrachait souvent au tumulte des affaires et aux troubles de la cour, pour venir

respirer auprès de Virgile et d'Horace. L'homme d'état enviait, dans ces moments, le sort de l'homme de lettres, et le courtisan avait quelquefois besoin d'être consolé par le philosophe.

Le sage ne connaît ni le vide, ni le cruel ennui de soi-même; il sait le prix du temps, et l'emploie à cultiver en paix les lettres et sa raison; il ne s'expose ni à l'orgueil du crédit qui veut protéger, ni à l'orgueil du crédit qui s'irrite de ce qu'on le dédaigne; la vérité fait son étude et sa force. Il s'est formé, avec la chaîne de ses pensées, un caractère de grandeur et d'immobilité que rien n'ébranle et que rien n'altère. Toujours calme, au sein même des orages qui le menacent, il plaint les perturbateurs sans les craindre ni les braver; et, tandis que tout s'agite ou se bouleverse autour de lui, son ame tranquille se livre aux douceurs de l'étude et jouit des consolations de la vertu.

Vous avez des droits, monsieur, et à la gloire que donnent les lettres, et au bonheur qu'elles assurent. L'Académie, en vous accordant ses suffrages, a voulu récompenser des talents utiles et couronner des vertus connues. Des prix remportés avec éclat, des applaudissements mérités, l'heureux talent de la poésie réuni à celui de l'éloquence, l'estime publique, celle des gens de lettres, tout sollicitait pour vous la place ho-

norable que vous occupez aujourd'hui. Une louable émulation, excitée par l'Académie, a fait connaître vos talents dans ces monuments durables que vous avez élevés à la mémoire de tant de grands hommes. Vous avez fait plus : par l'enthousiasme avec lequel vous en avez parlé, vous avez fait connaître votre cœur. Une ame médiocre ne conçoit pas aisément les vertus sublimes ; et, si elle veut les peindre, elle les affaiblit.

Enfin, monsieur, je dirais volontiers que nous avons cru entendre la voix de ces grands hommes que vous avez loués, s'élever en votre faveur et nous dire : « Il nous a peints comme « s'il eût vécu auprès de nous et avec nous; il a « parlé de nos travaux comme s'il les eût par- « tagés lui-même; il nous a jugés comme nous « demandons que la postérité nous juge. Notre « gloire est devenue la sienne, puisqu'il a su la « célébrer. »

Il vous fallait tous ces titres, monsieur, pour nous consoler de la perte que nous venons de faire. L'académicien estimable que nous regrettons, cultiva les lettres avec succès; il en recueillit la gloire, et fut heureux par elles. Il les fit aimer à la cour, et y inspira le goût de l'étude à d'illustres princesses, qui savent unir à l'éclat du rang et des vertus le mérite de la cul-

ture de l'esprit. M. Hardion porta dans sa conduite la simplicité noble qui fait le caractère de ses écrits; cette simplicité si louable est peut-être la seule ressource des grands écrivains, depuis que les raffinements de l'art semblent épuisés. Rien de plus rare, mais aussi rien de plus beau que l'accord du naturel et du sublime, de la noblesse et de l'aménité.

Vous nous montrerez, monsieur, cet heureux accord; une imagination hardie et féconde a caractérisé les premiers essais de votre plume énergique et brillante. Ces premiers ouvrages annonçaient en vous le germe de ce talent si précieux que la nature donne, il est vrai, mais qui se perfectionne par la réflexion et par l'étude; je parle de ce goût sage et épuré qui empêche le génie de s'égarer dans son essor, et qui le contient dans les bornes du naturel et du vrai. L'Académie a vu avec satisfaction ce goût s'accroître en vous par degrés; et dans ce poème si désiré, où, marchant sur les traces de Virgile et d'Homère, vous avez de grandes passions à mettre aux prises avec de grands obstacles, les ressorts d'une politique sublime à développer et à faire mouvoir, les mœurs d'une nation nouvelle à peindre, toutes les finesses de l'art à cacher sous les traits du génie créateur, le Public attend que tout y sera subordonné aux règles

du goût, et que la sévère critique y applaudira comme au chef-d'œuvre de vos talents perfectionnés. Ainsi, lorsqu'une plante vigoureuse a jeté avec surabondance ses premières productions, la sève se calme; et l'arbre, conservant toujours la même vigueur, ne se couvre de fleurs que pour donner autant de fruits.

DISCOURS

PRONONCÉ A LA RÉCEPTION

DE L'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE,

Le 6 septembre 1770,

PAR THOMAS,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

MONSIEUR,

Les dignités et les titres ont toujours eu droit à nos respects, mais n'ont pas toujours droit à nos suffrages. Dans un Corps libre, et dont le premier devoir est d'honorer les lettres, le talent seul et sans autre distinction serait préféré à la dignité qui n'aurait de mérite qu'elle-même. Tel a été et tel sera en tout temps l'esprit de l'Académie française. Pour qu'elle se fasse honneur d'adopter les titres, il faut donc qu'ils

soient relevés par les lumières. Vous nous apportez ce double avantage, monsieur. Destiné de bonne heure aux premières places de l'église, vous avez senti que les lumières, qui ne sont qu'un ornement pour d'autres, devenaient pour vous un besoin; qu'un esprit cultivé sait beaucoup mieux assujettir les passions, et diriger au bien la force ou la faiblesse des hommes; et que, dans un siècle où quelquefois on voudrait faire un crime de l'art de penser, il vaut encore mieux acquérir que calomnier les connaissances.

Il n'est que trop ordinaire que les talents manquent aux places; vous avez mérité et justifié les places par les talents. Nous n'avons pas oublié que vous fûtes l'interprète de la douleur publique, à la mort d'un prince qui eut de l'humanité et par caractère et par principes; fut vertueux sans être dur; distingua les arts qui instruisent, du luxe qui corrompt; aima les lettres et les peuples, car ces deux sentiments ne se séparent pas; eut une grandeur simple pendant sa vie, et une grandeur touchante à sa mort. Vous ajoutâtes à nos regrets, en nous développant, le premier, son ame sensible et ferme, et cet esprit qui se formait en silence pour le gouvernement. Puissent tous ceux qui auront à régner sur les hommes, s'instruire comme lui! Puissent-ils imiter un prince qui cherchait la vé-

rité, comme un homme à qui elle a été longtemps cachée, et comme un prince qui sait qu'une erreur peut faire le malheur d'un siècle!

A l'éloquence de la chaire, qui peint les vertus et trace les devoirs, vous en avez joint une autre, monsieur. Appelé, par votre dignité, dans ces assemblées où une grande province, réglant elle-même la levée de ses tributs, balance en même temps ses devoirs et ses droits; et dans celles où l'un des ordres du royaume forme, sous l'autorité des lois, une espèce d'aristocratie sacrée, libre, quoique soumise au prince, et fixe les secours que l'église, enrichie par l'État, doit aux besoins de l'État, vous y avez plus d'une fois, monsieur, employé avec succès le talent de la parole.

Ce talent, dans ces sortes d'assemblées, tient au génie des affaires; et c'est un mérite de plus, qui n'est pas toujours uni à celui de l'éloquence. Voir les objets tels qu'ils sont (avantage plus rare qu'on ne pense), et ne laisser troubler sa vue, ni par ses passions, ni par celles des autres; ne point dénaturer les affaires, en ne les regardant que d'un côté; voir précisément le but où il faut tendre, ce qui suppose toujours une vue calme et droite; avoir le courage modeste de préférer les moyens les plus sûrs à ceux qui auraient plus d'éclat: pressentir les ob-

stacles, et les juger d'avance; distinguer ceux qui naissent des vices et des intérêts des hommes, et ceux qui naissent du choc inévitable des choses; combattre les premiers sans colère comme sans mépris, deux sentiments qui ajoutent toujours à la résistance; combattre les seconds avec la sage lenteur de la nature, qui, pour détruire ce qui lui résiste, n'oppose que le temps à la force: se défier surtout, dans les affaires, du pouvoir de l'imagination, qui n'applique souvent que des mesures fausses, parce qu'elle exagère ou rapetisse les objets; se défier de l'esprit de système, qui généralise trop les maximes et les règles, et ne calcule point assez le mouvement des hommes et des choses, qui varie sans cesse; se défier même de l'étendue de ses vues, qui tendrait à créer des machines trop vastes, et préférerait la gloire de combiner à celle de réussir; enfin, en traitant avec les hommes, avoir la mesure précise de tout, et du degré de force qu'il faut appliquer à chaque objet: tel est, en général, l'esprit des affaires, et tel est le vôtre, monsieur.

C'est ce qui vous a attiré la juste confiance d'un Corps respectable, et dont vous faites partie. C'est ce qui vous a fait associer, par le gouvernement, à une de ces commissions délicates et utiles, où l'intérêt de la religion se mêle à celui de l'État.

Mais trop souvent l'esprit des affaires nuit au bonheur. S'il est inquiet, il donne une activité qui tourmente; on a besoin d'être agité, et l'ame se fatigue à chercher le mouvement. S'il est sérieux et ardent, il fait naître des passions tristes; les désirs s'étendent avec les forces; et, dans une lutte continuelle, on passe sa vie à espérer ou à craindre. Quelquefois, par l'habitude de voir les hommes de près, il inspire une défiance qui les accuse, et ôte les douces illusions de l'amitié. Quelquefois ceux qui ont plus de vanité que de talent, étonnés de leurs travaux, conçoivent pour eux-mêmes une admiration qu'on ne partage pas toujours; ils ne se communiquent qu'avec dignité, aspirent au respect par l'ennui, et ne manquent jamais de paraître occupés pour paraître importants.

Tous ceux qui vous connaissent, monsieur, savent qu'il ne vous en a rien coûté pour échapper à tous ces piéges. Né avec un esprit facile, les affaires vous occupent sans vous fatiguer.

Vous en écartez non seulement ce qu'elles ont de pénible, mais même ce qu'elles pourraient avoir d'imposant. Vous les réduisez, pour ainsi dire, à n'être que des choses communes; et, pour connaître votre supériorité, il faut presque se défier de vous-même. Mais le genre de talent qui simplifie tout, est fort supérieur à ce-

lui qui complique tous les ressorts. Le vrai talent est de faire aisément les choses difficiles, et le vrai succès est d'avoir des succès sans efforts.

On sent que de cette disposition de l'esprit, qui, sans s'élever, est au niveau de tout, doit naître un caractère égal et qui marche sans secousses; une ame faite pour le bonheur; un ton sans empressement, comme sans indifférence, et qui, sous l'abandon de la nature, déguise l'heureux talent de penser; enfin, une espèce d'ingénuité franche et libre qui semble ôter à la politique sa réserve, à l'esprit sa recherche, aux manières leur affectation, à la politesse l'orgueil qui humilie par l'attention même à faire disparaître l'orgueil; et si ce genre de simplicité se trouve encore dans un siècle où tout le monde cherche à se prévaloir des avantages qu'il a, et à montrer ceux qu'il n'a pas, cette simplicité sera d'autant plus piquante qu'elle sera plus rare. On sera bien plus surpris de voir la naïveté des manières jointe à la finesse de l'esprit, et une sorte de négligence heureuse, si naturelle, qu'il faut y réfléchir pour s'en étonner.

Vous pourrez peut-être, monsieur, ne pas vous reconnaître à ce portrait; mais, moins vous le reconnaîtrez, plus il sera vrai. Il y a des qualités qui disparaissent, dès que celui qui les

a s'en aperçoit, et cette ignorance même sera un nouveau trait à ajouter à votre éloge.

J'ajouterai, monsieur, au nom de l'Académie, que ces qualités qui vous distinguent ne lui sont pas moins précieuses à elle-même : car, dans ses choix, elle ne pèse pas moins les caractères que les talents. Elle veut pouvoir aimer ceux qu'elle adopte : elle redoute également dans son sein, et la douceur hypocrite, qui caresse et qui trompe, et cherche à nuire en secret, sans avoir même le courage de la haine ; et le despotisme, que le nom seul d'une juste liberté offense, et qui, par faiblesse, ayant le besoin de dominer, par une autre faiblesse devient ennemi dès qu'il ne peut être tyran ; et l'orgueil insociable, qui distribue avec une hauteur, ou impétueuse, ou froide, l'offense et le dédain, et, mettant la dureté à côté du talent, peut quelquefois faire haïr le génie. Heureusement, monsieur, tous ces fléaux sont bannis d'entre nous. Vous trouverez dans l'Académie tout ce qui est déja dans votre cœur, l'amitié, la paix, une liberté sage. Vous trouverez surtout l'égalité, qui ne blesse que ceux qui ne sont point assez grands pour s'élever jusqu'à elle.

Votre prédécesseur, monsieur, presque toujours éloigné de la capitale, et par conséquent de nos assemblées, ne put guère ni donner ces

exemples, ni jouir de ces avantages parmi nous; mais nous osons croire que les mêmes sentiments étaient dans son cœur. L'Académie française, en adoptant M. le duc de Villars, avait adopté l'héritier et le fils du vainqueur de Denain, du rival d'Eugène; osons le dire, du bienfaiteur de Louis XIV : car le grand homme qui sauve un État, n'est-il pas le bienfaiteur du roi qui le gouverne? Il y a des fortunes qui suffisent pour enrichir plusieurs générations; il y a des héritages de gloire qui se répandent sur toute la postérité d'un homme illustre. Les distinctions accordées au fils devenaient un nouvel hommage rendu au père; et le nom du duc de Villars, parmi nous, ressemblait à ces images qui, placées par les Anciens dans les portiques ou dans les temples, rappelaient encore le souvenir des héros après leur perte.

Outre cette gloire qui tenait à son nom, gloire qui peut être un danger comme un avantage, mais qui ne peut jamais être un mérite quand elle est seule, M. le duc de Villars, dans son gouvernement, s'en est procuré une autre qui était à lui. A la tête d'une grande province, il n'a abusé ni de son rang pour opprimer, ni de son pouvoir pour faire plier les lois, ni de la crainte qu'inspire un homme en place pour faire respecter ses caprices. Il a soulagé des malheu-

reux et n'en a point fait, dans un temps où rien n'égale le luxe, si ce n'est la misère, et où le faste est devenu le premier de nos besoins, et prodigue l'or pour des caprices, tandis que le pain manque à des milliers d'hommes; c'est un mérite sans doute d'avoir retranché au luxe de son éclat, pour secourir les pauvres de son gouvernement. Le même homme qui soulageait en public la misère publique, savait donner des secours secrets à ceux que la pitié outrage, et qui, moins sensibles à la pauvreté qu'à la honte, joignent au tourment du besoin celui de l'honneur; il ajoutait au bienfait en le cachant.

Il y a une autre espèce de générosité d'autant plus noble peut-être, qu'en obligeant tous les citoyens, on ne paraît en obliger aucun; que, même en jouissant du bienfait, chacun se croit dispensé de la reconnaissance, parce qu'elle est commune à tous, et que tout ce qui doit être perpétuel, une fois établi, entre pour ainsi dire dans le cours des choses ordinaires, et est regardé par les hommes comme une dette : c'est la générosité qui consiste dans des fondations utiles. Votre prédécesseur, monsieur, dans son gouvernement, eut aussi ce genre de mérite. Il a fait des établissements pour les sciences, et a légué des sommes considérables pour l'éducation des citoyens et le progrès des lettres. Mar-

seille avait dû l'institution et la forme de son académie au maréchal de Villars; le fils a continué ce qu'avait commencé le père. Ainsi, ce sont deux membres de l'Académie française, qui, par leurs bienfaits dans une province illustre, ont contribué à y répandre et à y nourrir le goût des lumières. Et telle est peut-être la véritable fonction des hommes en place qui sont assis parmi vous, messieurs.

Cette partie du Public, qui a résolu d'être mécontente de tout, et qui en conséquence blâme tout ce qui se fait, demande souvent pourquoi, dans une compagnie littéraire, ce mélange des lettres et des titres? Quelques-uns pensent que c'est pour décorer les lettres. Il faut en convenir, messieurs, le peuple chez qui les lumières et le génie auraient besoin de ce secours pour être honorés, serait encore un peuple bien barbare. Quoi donc! Corneille, Despréaux, Racine, et Fontenelle, et l'auteur de *Rhadamiste*, et l'auteur d'*Alzire* et de *Mérope*, (car pourquoi accorderions-nous la consolation à l'Envie, de n'entendre ici parler que des morts?) assis dans cette société, avaient-ils besoin d'un autre éclat que celui qu'ils empruntaient d'eux-mêmes? Non; sans manquer de respect aux dignités que j'honore, j'oserai le dire, *Cinna*, *Iphigénie*, l'*Esprit des Lois*, et les ouvrages qui leur res-

semblent, voilà dans tous les temps, voilà dans tous les lieux, la véritable et la première décoration de l'Académie française.

D'autres cherchent d'autres motifs, nous prêtent des vues également indignes et de la fierté des lettres et du noble désintéressement qui fait leur caractère : nous ne répondrons point à ces hommes-là. Ils ne concevraient point que le véritable homme de lettres (qui n'est que l'homme de bien éclairé) aspire à l'honneur, sait, quand il le faut, se passer de la fortune, et est incapable de faire jamais, par intérêt, un lâche trafic des sentiments de son ame. Ainsi leurs soupçons les avilissent, et ne nous offensent pas.

Quel est donc le véritable motif de cette institution parmi nous, messieurs? Il s'en offre plusieurs. D'abord, les hommes d'état qui ont présidé à notre établissement, ont voulu sans doute répandre le goût des lumières dans les premières classes des citoyens.

On se tromperait, si l'on pouvait penser que les connaissances et les lettres ne sont destinées qu'à être le partage obscur de quelques hommes qui cultivent en paix leur esprit dans la liberté et la retraite. C'est surtout dans l'élévation, qu'elles sont utiles. C'est dans ces citoyens revêtus des premières dignités de l'État, qu'elles peu-

vent produire de grands effets. Je vois des eaux qui se perdent dans la profondeur d'un vallon, et peut-être s'y ensevelissent obscurément sous terre. Que le soleil les élève par sa chaleur, les transporte au sommet des Alpes et dans les réservoirs des montagnes, je vois s'en former aussitôt le Rhin, le Rhône et le Danube; et la moitié de l'Europe va être fertilisée par leurs cours. Telle est l'image des connaissances dans les grandes places. Les connaissances seules peuvent étendre les idées des hommes faits pour commander. Ce sont elles qui déploient et développent à leurs yeux un horizon immense. Pour eux, les lettres sont l'histoire des gouvernements, la philosophie des nations, le tableau des lois, le résultat de tout ce qu'il y a de grand et d'utile. Si, dans quelque partie du monde, il y avait un homme né avec le genre humain, et immortel comme lui; qui eût vieilli avec l'univers; qui eût vu tous les États successivement s'élever et tomber; qui eût marché dans Athènes et dans Rome; qui eût suivi de l'œil le développement et les progrès de l'Europe moderne, sortant de ses ruines, et s'avançant vers la grandeur; qui eût pu voir Lycurgue et Sully, Solon et le chancelier de l'Hôpital, Henri IV et les Antonins; à qui tous ces grands hommes eussent confié leurs pensées,

toutes celles du moins qui ont influé sur le sort des États et des peuples, quelle supériorité pour gouverner les autres hommes n'aurait pas cet homme extraordinaire, qui, par son expérience et ses idées, serait, pour ainsi dire, l'image du genre humain, et représenterait tous les siècles! Tel serait pourtant un homme qui, destiné à de grandes places, aurait, pour les remplir, cultivé les connaissances et les lettres avec génie.

C'est peu de lui développer les faits : elles lui dévoileraient les principes ; elles lui feraient voir les vérités primitives et simples qui président à toute espèce d'administration, comme les causes générales président à l'univers; elles lui apprendraient à combattre également et le fanatisme des préjugés anciens, et le fanatisme souvent aussi dangereux des nouveautés. Veut-il traiter avec les hommes? veut-il les faire agir? elles lui dévoileraient les ressorts secrets de leurs passions, les principes de leurs mouvements; elles lui apprendraient l'art de guider par la persuasion ces esclaves si fiers, à qui il faut cacher leurs chaînes pour les conduire, et qui, plus jaloux peut-être d'une liberté apparente que d'une liberté réelle, ne supportent que les fers qu'ils se donnent ou croient se donner. Par la réflexion et l'habitude, elles for-

meraient en lui la pensée, cet instrument si nécessaire à l'homme en place, qui a besoin de rapprocher en un instant des milliers d'idées, et de suppléer au temps par la rapidité des vues. Enfin, elles porteraient au fond de son cœur ces principes d'humanité et de justice qui devraient être surtout la morale des hommes puissants, mais que la plupart des hommes puissants rejettent comme une chaîne importune qui embarrasse le pouvoir dans sa marche.

Eh quoi! serions-nous encore dans ces temps où la fierté ignorante pensait que les lumières sont indifférentes pour les places; que l'art de conduire les États et les hommes s'apprend beaucoup mieux dans cette oisiveté active et ce choc de petits mouvements qu'on appelle le monde, que par des études politiques et de grandes combinaisons d'idées unies aux affaires; que la nécessité des connaissances n'est qu'une superstition ridicule; que les places font les talents; que, dans les hommes d'un certain rang, il y a un instinct qui supplée à tout; que souvent même il y aurait du danger à mettre en place de ces hommes singuliers, qui raisonnent toujours avant que d'agir, qui croient aux abus et à leur réforme, ont la manie de perfectionner tout, jusqu'à l'art de rendre les hommes heureux, et sont toujours tentés de croire qu'on

peut mieux faire que ce qu'on fait depuis deux mille ans? Non; ces préjugés de l'ignorance, adoptés par l'orgueil, et que certaines personnes même voudraient donner pour une philosophie d'autant plus profonde qu'elle le paraît moins, ne sont plus faits pour notre siècle. On sent trop aujourd'hui l'influence des lumières sur les esprits, sur les ames, sur le bonheur des peuples, dans toutes les dignités et de l'État et de l'église : et où cette vérité a-t-elle plus de poids que parmi vous, messieurs, et dans cette assemblée?

Telle a été, sans doute, une des vues de notre fondateur, en réunissant dans le même corps les dignités et les lettres; mais cette vue n'est pas la seule. On sait qu'il y a un ton différent attaché à chaque état, et, pour ainsi dire, à chaque genre d'esprit; et une Compagnie telle que la vôtre, messieurs, doit réunir tous les tons et tous les genres.

Dans la plupart des monarchies, et surtout en France, il y a un pays où le premier talent est de plaire, où la vertu même a besoin d'agrément, où l'esprit aurait tort et serait presque un ridicule s'il ne s'annonçait par les graces; où en général on s'occupe plus des manières que des mœurs, des formes que de la réalité des objets; où la grandeur d'un seul produit la

politesse de tous; où, dans une inaction sans cesse occupée, le travail est d'échapper sans cesse à l'ennui par le plaisir : un pays où la multiplicité des goûts rend le goût plus délicat; où les caprices qui naissent et renaissent d'une grande fortune, donnent à tous les sens une espèce de sensibilité dédaigneuse et fière : un pays où toutes les ames s'agitent, et où toutes les passions se taisent; où l'art de converser est plus important que partout ailleurs, par l'oisiveté dont il faut remplir les vides, par l'importance qu'on y met à amuser et à être amusé, par la nécessité de se parler, et la nécessité plus grande encore de ne se rien dire, parce que la gaieté la plus légère doit quelquefois y couvrir les mouvements de l'ame les plus profonds, parce que, surtout, la supériorité de l'art est d'y faire disparaître l'art.

On sent que, dans un pareil pays, la langue, l'imagination, le tour des idées, tout doit avoir un caractère particulier, qui le distingue. C'est là, en effet, que ce qui n'est pas de l'esprit y ressemble le plus, et que l'esprit a une fleur d'agrément qu'on ne trouve que rarement ailleurs.

Comparez deux hommes nés avec des talents pour les lettres, et les cultivant tous deux, mais l'un dans la retraite, et l'autre à la cour. Le premier, avec sa franchise altière, sentira peut-être

et peindra tout ce que les passions fortes ont d'exagéré; le second, ce que les sentiments fins ont de piquant : l'un saisira les masses; l'autre démèlera toutes les nuances : l'un empruntera ses images des grands objets de la nature; l'autre, de tous les objets qui intéressent et occupent une société polie. L'homme de lettres, avec tout le sérieux et la vigueur de l'imagination, s'armera contre les vices; l'homme de cour poursuivra gaiement les ridicules qui blessent les formes, et détonent plus avec l'ordre de convention qu'avec l'ordre moral. La pensée de l'un, trop fière pour observer ou déguiser sa marche, se déploiera dans toute son étendue; la pensée de l'autre se cachera peut-être à moitié, et s'embellira en se cachant. Enfin, le style du premier, suivant son état et les objets qu'il traite, sera tantôt figuré, tantôt abstrait, tantôt impétueux et brûlant, tantôt naïf : le style du second n'aura peut-être aucun de ces caractères; peu figuré, parce que ce genre d'ornements tient à l'enthousiasme des passions qui agrandit tout, et que des esprits qui observent, comparent tout, et n'ont d'enthousiasme sur rien; peu abstrait, parce que des hommes qui vivent beaucoup en société, généralisent peu, et qu'agissant plus qu'ils ne méditent, ils ont plus besoin d'idées particulières que d'idées générales; peu

ardent, parce que la chaleur du style naît d'une certaine impétuosité d'ame, et que cette impétuosité est un danger dans un pays où l'intérêt tend partout des piéges à l'imprudence; enfin, peu naïf, parce que la naïveté suppose ou la simplicité de caractère, ou des idées beaucoup plus rapprochées de la nature que des conventions, ou un certain abandon de l'esprit, qui se fie à tous ses mouvements, et, par un oubli involontaire, les laisse échapper, sans jamais les confronter avec la mode. Ainsi l'homme de cour n'aura peut-être en écrivant aucune de ces qualités; mais ce qui distinguera son style, ce sera la pureté, le goût, une noblesse élégante; cette légèreté qui semble se jouer des idées et du langage; cet art de s'arrêter qui tient à la connaissance des hommes, et sait la mesure de tout; et la grace, qui est à l'esprit ce que la parure sans art est à la beauté; et la finesse, qui voile pour mieux séduire; et la molle souplesse des expressions et des tours; un choix de mots qui plaisent sans recherche, et qui étonnent pourtant par la manière dont ils sont assortis; souvent des caprices heureux qui maîtrisent la langue, et un désordre beaucoup plus piquant que la règle.

Tel est le ton et le véritable esprit français, qui, dans le dernier règne, distingua les Hamil-

tons, les La Fare, les Dangeau, les Nevers, les Saint-Aignan; et, dans un ordre différent, les Saint-Évremont, les Chaulieu, et les Saint-Aulaire. La France compte encore parmi vous plusieurs modèles de ce genre d'esprit; et, vous le savez, le public l'a applaudi souvent dans des fables aussi nouvelles que piquantes, où les graces parlent à la raison, et où les résultats les plus fins étonnent sans jamais cesser d'être justes.

Il est aisé de voir combien un tel commerce est avantageux aux lettres. C'est ce commerce qui peut-être a manqué à la jeunesse de Corneille, et qui eût poli ce colosse sans l'affaiblir. C'est lui qui a donné à Racine le ton exact des convenances, et en a fait un écrivain à qui peut-être il n'y a rien à ajouter ni à retrancher. Il a créé en partie, dans Fontenelle, ce tour ingénieux et facile, qui lui fait, pour ainsi dire, déguiser ses forces, et exprimer toujours, d'une manière agréable, une chose profonde. Dans un homme plus célèbre encore, il a associé la grace à l'élévation, la gaieté au sentiment, et le goût au génie.

Portons nos vues plus haut, messieurs: il est utile aux hommes qui méditent et qui pensent, d'être rapprochés des hommes qui agissent. Autrefois cette classe n'en faisait qu'une. César et

Salluste, Cicéron et Tacite, voués aux talents et aux affaires, cultivaient en même temps les lettres et servaient la patrie; ils composaient des ouvrages, et gouvernaient le monde; et de là vient peut-être une partie de la supériorité de ces grands hommes. Les grands intérêts donnent les grandes idées; et le caractère, développé et mis en mouvement par l'action, imprime plus de vigueur au génie. Il y a mille pensées auxquelles la méditation solitaire ne peut atteindre, et qu'il faut chercher à travers le choc des affaires, le frottement des passions, les expériences combinées des hommes d'état. L'institution de l'Académie, messieurs, et le mélange des lettres et des titres sert autant qu'il est possible à rapprocher ces deux classes. Ici on a vu plus d'une fois l'homme qui avait gagné des batailles à côté de celui qui les chantait; le ministre auprès de l'historien; Colbert près de Racine; Montesquieu à côté de Villars. Ce même Montesquieu, dans ses voyages, cherchait tous les hommes d'état. Ainsi, il conversait avec le prince Eugène à Vienne, avec Law à Venise, avec Bolinbroke et Chesterfield en Angleterre, avec tous ceux qui occupaient les premières dignités de l'État en France. Il puisait dans leurs conversations des idées, qui quelquefois échappent au génie, et des faits qui, pour

l'homme supérieur, tiennent lieu de grandes idées, ou les font naître.

Ces avantages sont de tous les lieux et de tous les jours; mais il en est d'autres réservés pour les temps où la calomnie poursuit la vertu, et où la haine cherche à flétrir les talents. Il suffit de connaître les hommes et l'histoire des lettres, pour savoir que ces sortes d'injustices ne sont point rares. Comme il est nécessaire que chaque vérité combatte une erreur, que chaque idée utile s'oppose à un préjugé ou à un abus, que chaque sentiment noble, exprimé avec courage, humilie quelque ame vile, que chaque succès soit un affront pour celui qui y aspire, et ne peut y atteindre, il y a eu, et il y aura, en tout temps, des hommes qui croiront avoir à se venger des lettres et de ceux qui les cultivent. Alors tous les moyens que la lâcheté peut dicter à l'intérêt, ou la vengeance à l'orgueil, sont employés. Le vice se rend le délateur de la vertu; la bassesse outrage la grandeur d'ame; la haine accréditée prête son appui à la haine obscure; la calomnie flatte les préjugés des hommes puissants. Plus elle est avilie, plus elle devient féroce et doublement irritée, et par le mal qu'elle ne peut faire, et par le mépris qu'elle inspire; elle arme l'autorité par ses

mensonges, et tâche de perdre ceux qu'elle ne peut réussir à déshonorer.

C'est alors que les hommes en place, dignes d'aimer les lettres et dignes de s'honorer en les cultivant, élèvent leur voix; alors, ils déploient ce courage qui convient à leur naissance comme à leurs lumières, et qui est la marque en même temps d'un esprit juste et d'une ame ferme. Eh! quelle plus noble fonction, messieurs, que celle de repousser le calomniateur, de défendre le grand homme ou même l'homme estimable opprimé, d'épargner à l'autorité un crime, une honte à la nation, des malheurs à la vertu? Ainsi l'on a vu autrefois parmi vous, messieurs, le maréchal d'Estrées soutenir hautement un des plus grands hommes (1) de la France, qu'un faux zèle était sur le point d'outrager. Ainsi, sur la fin du dernier règne, M. d'Argenson, qui n'était point encore garde-des-sceaux, mais qui avait déja tout le crédit d'une grande place, surtout le crédit de son caractère et de son esprit, défendit un écrivain aussi sage qu'illustre contre des accusations secrètes et terribles (2).

---

(1) Montesquieu.

(2) L'accusateur était le P. Le Tellier; l'accusé, Fontenelle; l'objet d'accusation, l'*Histoire des Oracles*.

Les lettres reconnaissantes célébreront à jamais les grands qui, dans des temps d'orages, ont montré pour elles cette vertueuse fermeté; mais elles sauront en séparer, comme il est juste, ceux qui, dans le même temps, ou les trahissent par faiblesse, ou les laissent outrager par indifférence, ou les persécutent par orgueil, ou, voilant la haine sous l'effort du dédain, tâchent d'affecter pour elles un mépris qui ne trompe personne, et qui est peut-être la marque la plus sûre d'un sentiment contraire. On a vu quelquefois des hommes haïr les lumières, craindre les talents; je n'en dirai pas les motifs, on les sent trop : mais les hommes vraiment éclairés et justes ont toujours été supérieurs à cette faiblesse. Ceux qui n'ont jamais eu à rougir, ceux pour qui le mérite n'était point un outrage, ceux à qui le mot de postérité ne fit jamais baisles yeux, ceux qui auraient eu le droit de s'offenser qu'on ne respectât en eux que leurs places, n'ont craint ni Démosthène parlant avec éloquence des maux de son pays, ni Tacite écrivant l'histoire, ni Fénélon parlant du gouvernement, ni Molière peignant Tartufe. Ils ont honoré les lettres, et en ont été honorés. Ils aspiraient à être non les calomniateurs, non les tyrans, mais les compagnons et les amis de ces hommes célèbres. Les uns écrivaient des choses

utiles, les autres en faisaient de grandes; et tous unis entre eux, à travers les cabales et l'envie, portés et soutenus les uns par les autres, ils marchaient tous ensemble à la postérité.

Tel est le sentiment que les ames nobles de tous les pays et de tous les siècles ont eu pour ceux qui avaient ou du génie ou des lumières. Tel est, monsieur, celui qui règne dans l'Académie, où les premières dignités de l'État et de l'église, unies aux talents comme aux vertus, concourent à respecter et à faire respecter et les vertus et les talents. Nous n'ignorons pas que ces sentiments sont aussi les vôtres, monsieur, et nous pouvons vous assurer d'avance que vous trouverez parmi nous tous ceux que vous avez droit d'attendre, et que les lettres réservent aux hommes qui leur apportent autant de titres que vous, aux hommes qui les cultivent, qui les honorent et qui les aiment.

TRAITÉ

DE

LA LANGUE POÉTIQUE.

Réflexions préliminaires sur les langues en général, et sur la langue française en particulier.

J'ai lu avec autant de plaisir que d'intérêt, monsieur, toutes les feuilles de votre journal de la langue française. Je vous félicite également et de l'entreprise et du succès. Vous avez le talent à-la-fois et d'attacher et d'instruire. Ceux qui ne parlent leur langue que par instinct, trouvent des principes pour les guider. Ceux qui ont réfléchi sur les langues et sur cet art si extraordinaire de peindre ses sentiments et ses idées par des sons, art dont peut-être les hommes ne s'étonnent point assez, ont, en vous lisant, le plaisir de voir résoudre une foule de questions piquantes et de problèmes, ou qui n'étaient point encore résolus, ou qui ne l'a-

vaient été que d'une manière vague et obscure. La métaphysique, et surtout celle du langage, a ses problêmes comme la géométrie, et ne demande pas moins peut-être de sagacité et de finesse. L'art du langage a été long-temps grossier et barbare comme les peuples; il a suivi le progrès lent des connaissances, le développement successif des sensations dont l'homme se rendait compte, et le passage tardif des sensations physiques aux idées abstraites. Il n'a eu dans son origine et pendant des siècles entiers que le peuple pour législateur. Le peuple, en formant les mots et en les unissant, obéissait lui-même à un instinct qu'il ne connaissait pas, et à une sorte de logique aveugle que lui suggérait la nature, mais dont il ne tenait pas la clef. Les langues ont été, comme les lois, dans beaucoup de pays, l'ouvrage de l'ignorance et du hasard, et du besoin de chaque instant: de là, les bizarreries et le défaut d'unité dans les principes. Cette confusion a encore augmenté, lorsque, par le mélange, plusieurs langues se sont confondues pour en former de nouvelles; c'étaient des édifices composés de ruines. On a retenu des mots ou des signes sur des idées qu'on n'avait pas. On a transporté à des mœurs étrangères des expressions inventées pour peindre des mœurs ou des usages qui n'existaient plus.

Les familles de mots ont été tronquées; leurs filiations, interrompues; des systèmes de syntaxe qui n'avaient rien de commun, ont été unis et fondus ensemble, mais toujours en se combattant; à-peu-près comme des colonies transplantées de différents climats sur un même sol, avec un esprit et des mœurs différents, sont longtemps à former un même corps de nation : les langues, ainsi mêlées, se sont dénaturées à-la-fois, et par ce qu'elles perdaient, et par ce qu'elles acquéraient. Lorsqu'ensuite les esprits ont acquis des lumières, et que la poésie, qui est toujours le premier art cultivé chez tous les peuples, a commencé à l'être, les premiers poètes, en s'emparant de ces matériaux informes, ont prétendu, *par le droit du génie*, pouvoir les employer et les modifier à leur gré; ils ont fait comme les Souverains de l'Orient, qui se croient au-dessus des lois; en s'affranchissant quelquefois des règles, ils en ont voulu créer d'arbitraires; ils ont allongé, raccourci, mutilé des mots, brisé les fers de la syntaxe commune, et usurpé des priviléges sur le prosateur, comme les nobles sur la roture; tout privilége dans un État policé est un coup porté aux lois générales. Le désordre primitif des langues, qui tenait à leur naissance, s'est encore augmenté par ces innovations hardies des premiers poètes : il est

vrai que, chez certains peuples, il s'est trouvé des hommes de génie qui, par l'éclat de leurs succès, ont consacré ces abus comme des conquérants qui légitiment leurs droits par leur force; tel fut Homère dans la Grèce, et le Dante en Italie. L'admiration attachée à leurs ouvrages a fait, pour leurs successeurs, un droit de ce qui n'était d'abord qu'une usurpation : mais, parmi nous, nos anciens poètes n'ont pas obtenu le même succès : ils avaient bien aussi la prétention de n'être plus libres que pour donner plus de plaisir; mais, en le promettant, ils ne tenaient pas toujours parole; c'étaient des conspirateurs qui, sous prétexte de liberté, déchiraient l'État au lieu de l'agrandir: enfin l'ordre naquit du désordre même. Des esprits sages virent que les langues devaient être soumises à des règles invariables. Fatigués de nos mauvaises lois, nous nous mîmes à faire la revue de notre code pour le perfectionner. Il est à remarquer que c'est dans les temps que nos chefs-d'œuvre commençaient à naître, que l'on commença aussi à travailler sur la langue; nous fûmes avertis par le génie, de nos richesses, et, par ses fautes mêmes, du besoin de les prévenir. La langue de Corneille, de Pascal et de Bossuet; la langue qu'on parlait à cette cour si brillante de Louis XIV, et dans laquelle on célébrait les victoires de

Turenne et de Condé, parut mériter les regards de la nation. Le goût qui polissait tous les arts, le génie qui réglait le gouvernement, la police et les lois, voulut aussi régler et polir le langage. Partout il s'éleva des législateurs sévères; mais, dans ces premiers temps, les règles étaient encore confuses à beaucoup d'égards. Le génie même qui créait avec audace dans l'empire de l'imagination, était quelquefois embarrassé et chancelant dans sa marche pour écrire. Corneille fut souvent aussi mauvais grammairien que grand poète; il subjuguait l'admiration de l'Europe et offensait les oreilles délicates. Ainsi le vainqueur de Rocroi, de Fribourg et de Norlingue, dans des temps de troubles à Paris, ne respectait pas toujours de petites lois de police faites pour tous les citoyens, mais qui gênaient le héros. Racine, écrivain bien plus pur et plus exact, dans ses premiers ouvrages surtout, parut quelquefois incertain, et changea plus d'une fois de principes sur des difficultés de langues; il lui fut plus facile de créer *Andromaque*, que d'être toujours correct. Despréaux et Patru furent ses maîtres. Patru, toujours inexorable, tourmentait sans cesse Racine et Despréaux lui-même, et ne leur permettait point de sacrifier jamais la langue, même à des vers qui devaient l'embellir et l'honorer; cependant l'art même d'ana-

lyser le langage était encore dans son enfance; il fallut que la métaphysique des idées précédât celle qui n'en est qu'une branche; Locke et l'abbé de Condillac sont peut-être les vrais législateurs en ce genre; ils ont formé l'eprit qui convient à ces sortes de discussions, et on leur doit le fil qui empêche de s'égarer dans le labyrinthe. Avant eux, les écrivains de Port-Royal avaient appliqué aux langues leur philosophie mâle et austère; ils eurent toute la logique que pouvaient avoir les bons esprits de ce temps-là, et n'eurent peut-être point assez de cette hardiesse qu'on a eue depuis, de soumettre à l'analyse et à l'examen la plupart des idées reçues dans les sciences, pour les réformer ou les reconstruire sur des principes plus simples; cependant ils rendirent sur cet objet des services importants à la nation, et ils furent bien supérieurs à ce Vaugelas tant cité, que l'on peut à peine lire aujourd'hui, et qui, sans embrasser le système général des langues, a voulu seulement éclaircir une foule de difficultés particulières de la nôtre, mais où il se trompe souvent. Vaugelas était dans les langues ce que sont dans les sciences les physiciens, qui n'ont dans la tête que des faits isolés, et qui les examinent pièce à pièce, sans jamais les soumettre à des vues générales. Même quand il trouve la vérité,

il ne donne jamais l'art de la découvrir dans d'autres circonstances ; c'est qu'il n'était que grammairien sans être philosophe, et c'est vouloir être astronome sans géométrie.

Dans ce même temps l'Académie française, chargée, dès son institution, du dépôt de la langue, donna son *Dictionnaire*, rédigé par les hommes les plus célèbres du siècle de Louis XIV. Racine fut un de ceux qui y contribuèrent le plus : dans ce genre d'ouvrages, où tout est en utilité et rien en éclat, il faut faire un inventaire complet de tous les signes des idées, suivre la langue commune et familière dans toutes ses formes et ses caprices, classer tous les sens de chaque expression dans l'ordre où ils paraissent naître l'un de l'autre ; associer au sens naturel et simple le sens figuré qui, quelquefois ne paraît tenir au premier que par des nuances fugitives et presque imperceptibles ; marquer dans un même mot la progression des divers sens figurés, comme dans un tableau où l'on voit des teintes de couleurs qui s'éloignent toujours l'une de l'autre en paraissant se toucher : donner sur chaque mot une définition exacte, science d'autant plus difficile qu'elle tient à toutes les sciences, à tous les arts, à toutes les connaissances humaines ; qu'elle embrasse des idées abstraites et morales, que chacun souvent compose à son

gré, et sur la composition desquelles presque personne ne convient; des idées simples qu'il faut, pour ainsi dire, diviser comme avec un prisme, pour les rendre encore plus claires s'il est possible; des objets physiques et communs qui, à force d'être familiers, n'ont jamais frappé l'imagination, et sur lesquels on ne réfléchit jamais parce qu'on les voit tous les jours. Cet art de définir est peut-être un des plus rares, parce qu'il demande à-la-fois dans l'esprit de la justesse pour bien voir, de la finesse pour analyser, de l'étendue pour ne rien omettre, de la précision pour tout abréger; cet art des définitions est un des mérites distinctifs du *Dictionnaire de l'Académie,* surtout dans les dernières éditions. J'ai entendu un Italien, homme d'esprit et très-instruit dans les deux langues, donner une grande supériorité à notre dictionnaire sur le fameux *Dictionnaire de l'Académie* de la Crusca; il y trouvait infiniment plus d'ordre, de méthode, de logique, et surtout les définitions beaucoup plus soignées et plus exactes. Ce mérite sera encore plus reconnu dans la nouvelle édition que l'Académie prépare, et qui doit contenir des changements très-considérables. L'esprit philosophique, caractère dominant du siècle, a donné des moyens de plus pour perfectionner ce grand ouvrage, qui ne peut être que le fruit du temps.

On a demandé si un seul homme ne serait pas plus en état de bien faire un pareil ouvrage, qu'une Compagnie; je ne le crois pas: tou tou-vrage de génie, soit dans la philosophie, soit dans les arts, doit être conçu, mûri, exécuté par une seule tête : tout ouvrage qui exige un mérite particulier dans le style, ne peut être aussi que d'une seule main; le style représente de trop près les idées, pour que le changement de style ne dénature pas les idées mêmes: mais il n'en est pas de même d'un dictionnaire de langue, où il faut toujours de la raison et jamais de l'imagination; où le style ne doit avoir ni caractère ni couleur; où il n'y a jamais une suite et un enchaînement d'idées, et où il suffit d'avoir une suite de principes; où le travail peut se quitter et se reprendre sans que jamais il souffre de l'interruption. Lorsqu'une langue est encore embarrassée de plusieurs difficultés de détail, le choc des opinions est utile pour trouver la décision la plus juste : une Compagnie surtout a l'avantage de ne jamais se passionner pour un système ou une opinion: cela peut arriver pour un objet de sentiment, parce que la sensibilité fait naître une sorte d'enthousiasme qui gagne et s'étend: jamais pour un objet de discussion, qui laisse et les ames et les têtes froides. Si le contraire arrivait, alors même la

trempe différente des esprits fait qu'ils se tempèrent et se balancent les uns les autres. D'ailleurs un ouvrage où il s'agit de tout définir, semble exiger le concours d'un grand nombre d'hommes qui aient embrassé beaucoup de sciences différentes. Ainsi les Fontenelle, les Mairan, les Buffon, les d'Alembert, et aujourd'hui M. de Condorcet et M. Bailli, quand ils n'auraient point été appelés à l'Académie française par leurs talents, lui auraient encore été utiles par leurs connaissances. Les hommes qui tiennent à la cour ne lui sont pas moins nécessaires, parce qu'ils sont, pour ainsi dire, les dépositaires de cette partie de la langue qui, en servant aux charmes de la société, représente le mieux l'esprit français, et a tant contribué à la répandre: il y a cependant un exemple d'un excellent dictionnaire fait et composé par un seul homme; c'est celui de Johnson, en anglais: aussi le mérite et l'exécution de cet ouvrage ont-ils été regardés comme une espèce de prodige.

Le *Dictionnaire de l'Académie*, malgré son mérite réel, a dû trouver des censeurs; ç'a été même une mode assez répandue, de le critiquer. Il faut convenir que la mode n'est pas encore tout-à-fait passée: on en peut donner plusieurs raisons qui ne font pas grand tort à l'ouvrage;

d'abord c'est une assez bonne fortune pour l'amour-propre, de pouvoir critiquer quarante personnes à-la-fois, surtout lorsqu'elles fixent les yeux du public; ensuite, dans un ouvrage aussi étendu, qui, par sa nature même, ne peut marcher que lentement à la perfection, il a dû nécessairement se glisser des inadvertances, des erreurs, quelquefois de petites contradictions dans le système général de l'orthographe, de la manière d'accentuer, et quelquefois même dans des décisions peu importantes. Enfin, le reproche le plus général qu'on lui fait, et qu'on répète le plus souvent, ce sont des omissions de mots. Un dictionnaire de langues ne se lit point de suite, on se contente de le consulter dans le besoin. Ainsi l'ensemble du mérite échappe, et on ne le juge jamais que par les détails. Celui qui ne trouve pas précisément le mot qu'il cherche, prend de l'humeur, ne voit que ce qui manque, et ne sait aucun gré de tout ce qu'on lui offre et qu'il ne demande pas.

J'ai lu, monsieur, dans un des numéros de votre journal, coté n° 6, qu'il manquait au *Dictionnaire de l'Académie* trois à quatre cents mots. Ce reproche serait un peu plus grave : permettez-moi de l'examiner. Lorsque l'idée de ce Dictionnaire fut conçue pour la première fois

sous Louis XIV, on se proposa de n'y faire entrer que la langue de la conversation, et celle des poètes et des orateurs. C'est sur ce plan qu'il fut rédigé, et on l'a toujours suivi depuis. Ainsi tous les mots des sciences, et des arts qui n'avaient point encore passé dans l'usage habituel de la langue, furent exclus de la première édition. Ce fut à-peu-près dans le même temps que Thomas Corneille donna son *Dictionnaire des Arts*, qui serait, pour ainsi dire, le supplément au *Dictionnaire de l'Académie*. Ces deux ouvrages, qui parurent à peu de distance l'un de l'autre, marquent bien la séparation des deux objets. Depuis ce temps, le goût de la philosophie et des arts s'étant beaucoup plus répandu dans la nation, leur langue est devenue plus populaire, et a contribué à grossir les trésors de la langue générale. Une foule d'expressions, reléguées auparavant dans les ateliers des artistes et dans les cabinets des savants, ont passé non seulement dans les ouvrages, mais encore dans la société, et l'usage ordinaire de la conversation. D'un côté, la peinture, la sculpture, la gravure, le dessin, l'architecture; de l'autre, toutes les sciences physiques, comme l'astronomie, la chimie, les mécaniques, la physique expérimentale, l'histoire naturelle, et jusqu'à la géométrie, la tactique et l'art de la navigation,

ont fourni ensemble ou tour-à-tour de nouvelles idées, et par conséquent de nouvelles manières de s'exprimer. La révolution que Fontenelle a faite dans les sciences, en les introduisant, pour ainsi dire, dans le monde, par la manière agréable et piquante dont il en parlait; l'accueil qu'on faisait dans la société aux savants célèbres; la mode, qui se mêle un peu de tout, et qui, malgré les anciennes plaisanteries de Molière et de Despréaux, a donné aux femmes le courage de s'instruire, pour faire disparaître en partie cette inégalité, qu'une éducation trop jalouse avait mise entre elles et nous; un certain goût général qui, par l'effet naturel de la société, se communique plus rapidement en France que partout ailleurs; enfin, le plaisir assez doux de parler de ce qu'on sait, et surtout de ce qu'on sait depuis peu, toutes ces causes à-la-fois se sont réunies pour étendre parmi nous le langage des sciences et des arts. La société, d'abord, s'en est emparée. Bientôt les écrivains qui, pour réveiller l'imagination des lecteurs, s'occupent sans cesse à rajeunir les formes du style, profitèrent de ces nouvelles richesses; ils en empruntèrent et des images et des figures nouvelles. L'effet des termes figurés est d'imprimer, pour ainsi dire, deux sensations à-la-fois, qui semblent se réfléchir l'une sur l'autre, en joignant une

idée accessoire à l'idée principale, et donnent, par la justesse du rapport, un double plaisir à l'esprit. Mais, plus ce plaisir est usé par l'habitude, moins il produit d'effet. C'est donc, parmi les beautés de style, une de celles qui ont le plus besoin d'être renouvelées. Les termes figurés empruntés des sciences et des arts, outre le mérite de la nouveauté, eurent encore celui de réveiller quelquefois, par un seul mot, l'idée ou d'une découverte, ou d'un système entier de science, ou d'un procédé d'un art, et de s'associer l'amour-propre du lecteur, qu'ils avertissent, en passant, de ses propres connaissances. Il est vrai qu'on abusa quelquefois de ces nouvelles expressions. Plus d'un écrivain y mit l'ostentation d'un nouveau riche, qui aime à étaler des trésors dont il est lui-même étonné. Mais le génie et le goût apprirent à les placer; et, modestes dans leur nouveau luxe, en retranchèrent l'appareil et le faste. C'est ainsi que la langue fit tous les jours de nouvelles conquêtes. Le goût des voyages plus répandu, notre commerce avec les étrangers, l'étude de leurs langues, ont encore enrichi et augmenté la nôtre. Chaque peuple a, pour ainsi dire, sa manière de voir et de sentir la nature physique, d'envisager et de peindre la nature morale. Les gouvernements, les climats et les mœurs ne créent pas

de nouveaux sentiments et de nouvelles passions, mais y mettent des nuances que le langage exprime, mais donnent des idées qui sont comme un fruit particulier du sol qui les fit naître. Nous avons adopté dans ce commerce étranger tout ce qui avait plus de rapport avec nous-mêmes, et qui était le plus approprié à nos besoins ou à nos fantaisies, qui sont elles-mêmes des besoins. Le *Dictionnaire de l'Académie* a suivi ces différents progrès du langage, et, d'édition en édition, on a augmenté le nombre des mots à mesure qu'ils étaient consacrés par l'usage: mais cet usage dominateur et quelquefois tyran des langues, qui tantôt seconde et tantôt retarde leurs progrès, qu'est-ce qui le constate au moment surtout où il s'est établi? Il ne suffit pas qu'un mot ait été employé par un écrivain connu et célèbre; la constitution des langues ressemble à celle de ces États où les rois mêmes n'ont pas dans leurs mains tout le pouvoir législatif; il faut encore que le mot qu'on introduit dans la langue soit autorisé par une convention à-peu-près générale, comme, chez les anciens Romains, les adoptions particulières avaient besoin d'être ratifiées par le peuple. Quoique le hasard se mêle quelquefois de la fortune des mots comme de celle des hommes, il y en a pourtant qui sont presque sûrs de réus-

sir : ce sont ceux qui rendent avec précision un sentiment ou une idée habituelle, qui sont nécessaires, harmonieux, conformes aux principes des analogies, et qui ont déja dans la langue une famille sur laquelle ils peuvent s'enter aisément; alors ils n'étonnent point l'oreille, et paraissent moins être créés qu'avoir existé de tout temps. Les contradicteurs même, et certains esprits chagrins que toute nouveauté offense, ne peuvent en retarder le succès. J'ai entendu un grammairien célèbre, l'abbé d'Olivet, dire, il y a quelques années, que le mot *bienfaisance* n'était pas français : mais la nation eut moins de rigueur : elle fut contente de pouvoir exprimer dans un seul mot un devoir, une vertu et un plaisir; ce mot, créé par l'abbé de Saint-Pierre, proscrit par l'abbé d'Olivet, fut dans tous les écrits comme dans toutes les bouches : c'est d'après ces lois de l'usage que l'Académie se règle, et qu'elle travaille successivement à perfectionner son dictionnaire. La dernière édition surtout a présenté des augmentations considérables, et celle qu'on prépare dans ce moment en offrira encore de plus grandes. Cependant l'Académie ne s'est jamais écartée du premier plan, qui était de ne donner que les mots de la langue actuelle et générale, les mots que tout homme instruit peut connaître, et qui s'em-

ploient dans la conversation ou dans les livres. La langue des ateliers, qui n'est connue de personne que de ceux qui exercent particulièrement un métier ou un art, langue qui ressemble plutôt à un jargon, langue qu'il est très-difficile de constater, et qui, le plus souvent, varie de province à province, n'a point été admise; elle n'est pas plus du ressort de l'Académie que du public; ce n'est pas proprement la langue française, puisque ceux qui savent, parlent et écrivent le mieux notre langue, peuvent n'avoir jamais entendu, ni prononcé, ni écrit un de ces mots-là. On a quelquefois cependant proposé à l'Académie de changer son plan à cet égard, et de faire de son dictionnaire un vocabulaire universel; ce serait une question qui mériterait d'être examinée, mais qui m'entraînerait trop loin.

Il y aurait une autre réforme plus essentielle à y faire, ou plutôt un nouveau degré de mérite et de perfection à lui donner. Ce dictionnaire, jusqu'à présent, ne contient que la langue commune, c'est-à-dire tous les mots et toutes les formes de langage qui appartiennent à tout le monde, et qui composent, pour ainsi dire, le corps de la langue; c'est le domaine général de tous ceux qui parlent ou qui écrivent: mais il y a de plus l'usage que les grands écrivains ont fait de cette langue, et la manière

heureuse dont ils ont combiné les différentes expressions pour donner à tous ces mots inanimés et sans couleur la noblesse, le caractère, le mouvement et la vie. Cet emploi du langage, ces alliances de mots quelquefois si hardies et si brillantes, ces créations de nouveaux sens figurés, qui étonnent par leur nouveauté, et charment par leur justesse, sont, dans l'empire des langues, le domaine particulier de chaque homme de génie: c'est leur propriété, et ils ne la doivent qu'à eux-mêmes, comme de grands citoyens qui, nés au milieu d'une démocratie, se font un pouvoir fondé tout entier sur leurs talents; en élevant leur propre fortune, ils élèvent la fortune générale, qui est jointe à la leur: le génie de chacun de ces hommes se communique à la langue dont il daigne se servir: son propre caractère domine, il l'élève jusqu'à lui, l'enflamme de ses passions, l'agrandit de ses idées; elle semble créée de nouveau, et prend une vigueur et une majesté qui lui étaient inconnues, comme le métal ou la pierre, sous la main de Phidias, se changeait en dieu, et consacrait par sa présence le lieu où il était placé. Telle est la différence qui se trouve entre la langue commune et cette même langue employée par les hommes supérieurs. Il serait temps de rassembler aujourd'hui ces trésors dans le *Dic-*

tionnaire de l'Académie; ce sont de nouvelles richesses nationales, et qui doivent être réunies à la langue qui les fit naître. Il faudrait, à chaque article, et à la suite de toutes les acceptions communes et générales, placer l'usage nouveau et figuré que nos bons écrivains ont fait de chaque mot, et l'appuyer d'exemples tirés de leurs ouvrages; ce serait à-la-fois un objet d'instruction, de délassement et de plaisir. On verrait la différente manière dont tous les hommes à grand talent ont manié la langue, et quels sont ceux qui ont le plus contribué à l'enrichir. On trouverait que, parmi les écrivains du siècle de Louis XIV, c'est Pascal, La Bruyère et Bossuet, pour la prose; Corneille et Racine, pour les vers. Ce sont eux véritablement qui sont créateurs, à l'égard du style, et je les mettrais au premier rang. Après, viendrait Boileau, qui, par ses formes soignées et correctes, épura la langue, et y ajouta plus d'expressions piquantes, neuves et même hardies, que la régularité sage de son esprit et de son talent ne semblait le promettre : il est même en général plus créateur d'expressions que d'idées; peut-être même l'emporte-t-il sur Rousseau pour ce genre de mérite, quoique Rousseau soit celui de nos poètes qui ait donné plus de magnificence, de pompe et d'harmonie à la langue; mais il a encore plus la richesse des

images, que des formes nouvelles de style; et il est assez singulier que le genre lyrique, qui, de tous, est le plus favorable à l'imagination, et semble le plus accuser l'impuissance des langues, ait fourni à un homme d'un si grand talent, moins d'expressions créées, que le genre dramatique à Corneille et à Racine, et le didactique même à Boileau.

Molière et La Fontaine, l'un voué à la comédie, l'autre à la fable et aux contes, par les genres mêmes qu'ils embrassèrent furent presque toujours relégués dans la langue commune; or, c'est la langue noble, bien moins féconde parmi nous, qui exige surtout des écrivains le talent de créer. Aussi, c'est dans les belles scènes du *Misanthrope* et du *Tartufe*, où le ton de la comédie s'élève, que le génie ardent de Molière a le plus imprimé ses formes à la langue. Vous vous étonnerez peut-être que je n'aie point encore parlé de Fénélon; mais il me semble qu'il fit plutôt un choix élégant et heureux de la langue connue, qu'il n'en étendit les limites. J'oserais dire la même chose de Quinault, dont le mérite fut, comme écrivain, la plus douce et la plus aimable souplesse. C'est ce qu'un habitant des provinces méridionales, qui lisait pour la première fois ses opéras, exprima fort heureusement par ces mots : *Cet homme a désossé la langue.*

Si on joignait à tous ces écrivains illustres, nés dans le siècle de Louis XIV, ceux que notre siècle a produits (et l'Envie, toujours indulgente pour les morts, permettrait au moins de citer ceux qui ne sont plus), on pourrait faire un dictionnaire très-intéressant de la langue de tous ces hommes de génie; il compléterait celui de la langue générale : c'est sur ce plan que le Dictionnaire italien de la Crusca, et le grand Dictionnaire anglais de Jonhson sont exécutés; et c'est par là, surtout, qu'ils ont un avantage réel sur celui de l'Académie Française; elle s'est plus d'une fois occupée du même projet. Quelques vieillards qui tenaient aux anciens usages (opinion qui sert de barrière contre quelques abus, mais repousse aussi beaucoup de nouveautés utiles) s'y sont opposés. Mais M. de Voltaire, dans le dernier voyage qu'il fit à Paris, renouvela ce projet avec toute la chaleur que son caractère de feu lui donnait, et que l'âge n'avait pas encore éteinte. Comme son génie, depuis long-temps, était accoutumé à se jouer des ouvrages les plus difficiles, il prétendait que l'ouvrage entier pourrait être exécuté en trois mois. L'Académie en corps n'en jugea point tout-à-fait de même; et, malgré son respect pour l'autorité de ce grand homme, elle pensa qu'un dictionnaire pareil, pour être bien exécuté, demanderait de longues

discussions; ainsi, le travail de la nouvelle édition qu'elle prépare, étant alors très-avancé, elle se décida de l'achever sur l'ancien plan; mais il est probable que le nouveau sera adopté pour l'édition suivante; et, s'il est exécuté comme il peut l'être, j'ose croire qu'alors le *Dictionnaire de l'Académie* approchera beaucoup du degré de perfection qu'il peut avoir; il sera tout-à-la-fois utile aux écrivains, aux gens du monde, aux étrangers, et assurera, pour les siècles à venir, la gloire et la perpétuité de notre langue.

Me voilà bien loin de votre journal, monsieur, il est temps d'y revenir; du moins ne me suis-je pas trop écarté du sujet que vous y traitez, puisqu'il est consacré tout entier à la langue française. Il était à désirer que, parmi tant de journaux que ce siècle a vus naître, consacrés tour-à-tour à la physique, à la médecine, au commerce, à la politique, à l'agriculture, à la jurisprudence, à la musique, et un si grand nombre à la littérature, où quelquefois on juge sans goût les ouvrages de goût, où l'on prend la satire pour la critique, et l'esprit de parti pour l'esprit de justice, il y eût enfin un journal pour la langue, journal qui a droit d'intéresser toutes les classes; que l'on peut consulter pour s'instruire, et qui rendrait, pour ainsi dire, populaires une foule de décisions et de règles ense-

velies dans les livres, souvent mal entendues et quelquefois plus mal expliquées. Un tel ouvrage peut être utile à Paris comme dans les provinces; il peut servir à l'éducation et servir à celle que nous avons reçue. Je regarde comme un bonheur pour un pareil journal d'être, par le genre même dont il s'occupe, reculé fort loin des petites passions qui avilissent et déshonorent quelquefois les journaux. Il serait bien malheureux d'être tenté d'être injuste, et de pouvoir insulter ou haïr quand il s'agit de grammaire.

Il me semble, monsieur, que vous avez donné à votre plan toute l'étendue dont il était susceptible. En réservant quelques pages pour les principes généraux, vous établissez vous-même les règles d'où doivent découler vos décisions particulières; vous simplifiez votre système de grammaire, en le débarrassant d'une nomenclature difficile et abstraite qui s'y était introduite; on doit s'étonner, peut-être, que, dans la plupart des sciences et des arts, la nomenclature soit souvent une partie très-difficile, et qui retarde la science au lieu de l'avancer. L'esprit humain a la fureur de diviser et de classer; il croit multiplier ses richesses en les séparant. Ce prétendu ordre n'est souvent que du désordre; outre qu'il embarrasse les idées, au lieu de les éclairer, il consume du temps et une peine inu-

tile : la nomenclature, qui ne doit être qu'une méthode pour arriver à la science, devient quelquefois la science même; et c'est ce qui arrive dans la botanique. On prend des mots pour des idées; votre systême de grammaire a, du moins, le mérite d'être infiniment simple, et de retrancher beaucoup de divisions et de définitions qui s'obscurcissent en voulant séparer des choses qui se touchent, et quelquefois se confondent. Si on arrive au même but par une voie plus courte et surtout plus claire, on doit vous remercier.

La plupart de vos décisions particulières ont le mérite d'être justes, énoncées avec clarté, et appuyées sur un principe; vous proscrivez tout usage dont on ne peut pas rendre compte par une loi connue, et vous écartez partout l'arbitraire, qui, sans doute, n'est pas meilleur dans les langues, qu'en politique et en administration. Je n'en suis pas plus partisan qu'un autre; cependant permettez-moi de vous faire quelques réflexions à ce sujet. Sans doute, s'il s'agissait d'établir une langue, il ne faudrait jamais s'écarter de ce principe : c'est la marche de la raison et de la logique, qui n'est elle-même que la raison réduite en règles; mais, quand il s'agit de juger une langue déja reçue et confirmée par un long usage, peut-être faut-il quelquefois se

relâcher de cette rigueur. Il y a dans toutes les langues, et même celles des peuples savants et polis, des manières de parler qui sont hors de toutes les règles connues, et qu'il est impossible de ramener aux principes généraux : il faut, pour les expliquer, avoir recours à des ellipses souvent forcées et très-insuffisantes ; notre langue en a peut-être plus qu'aucune autre. Les grammairiens les connaissent sous le nom de *gallicismes*. On les rencontre surtout dans la langue familière, ce qui semble indiquer que ce sont, pour ainsi dire, d'anciennes formes altérées par la conversation, où l'esprit aime à se communiquer rapidement, et quelquefois sans règle connue, par des signes abrégés; les comédies de Molière en sont remplies, et c'est, de tous nos écrivains, celui qui en fait le plus d'usage. L'abbé d'Olivet avait même pour système de les employer le plus souvent qu'il était possible; il les regardait comme le caractère essentiel et distinctif de la langue, et avait pour eux le même respect qu'on a pour ces titres originaires de famille, titres d'autant plus sacrés, qu'ils sont plus vieux, et qu'on ne peut pas trop rendre compte de leur origine. Tous les bons esprits sont fort loin d'adopter là-dessus le sentiment de l'abbé d'Olivet; mais ce serait sans doute donner dans un excès contraire, que de vouloir proscrire

toutes ces manières de parler, qui ne peuvent se plier aux règles générales. Il y a dans tous pays des usages et des coutumes anciennes qui tiennent lieu de lois ; ce ne sont pas sans doute les meilleures, parce qu'elles ne sont pas toujours raisonnées; mais, par leur antiquité, elles sont liées à tout le reste, et on les tolère au moins, si on ne les respecte pas. Je crois qu'il en est de même de certains usages un peu irréguliers établis dans les langues: quelquefois même ils donnent plus de mouvement et de rapidité à la parole; et c'est pour cela, sans doute, que Molière, sans s'en apercevoir peut-être, les a si souvent jetés dans le dialogue de ses comédies. Il y a des hardiesses d'instinct que le génie, plus froid et plus soumis à la raison, aurait de la peine à imiter.

La partie des synonymes et des différences qui les distinguent, est une autre branche de votre journal qui peut servir beaucoup à l'instruction et au plaisir. Ceux que j'y ai lus me font regretter de n'en avoir pas trouvé davantage; je les aurais préférés aux logogryphes et aux charades, vains amusements de société, dont le public ne partage pas toujours l'intérêt. Rien peut-être n'est plus utile que l'étude des synonymes pour apprendre à bien parler une langue; c'est une connaissance qui échappe presque toute

entière à la jeunesse, parce qu'à cet âge, l'ame, pressée de connaître et de jouir, ne saisit que la masse des objets, et n'a pas le temps d'en distinguer les nuances. Cette science même suppose une foule de réflexions très-fines qui exigent du sang-froid, qualité qui n'est pas la vertu dominante de cet âge; elle suppose l'expérience qui a pu voir et entendre beaucoup, pour beaucoup comparer : d'ailleurs, avec une ame et un esprit impétueux, on saisit mieux les premiers rapports des objets que leurs différences, parce que les rapports se montrent et que les différences se cachent. Dans les vertus, dans les vices, dans les sentiments, dans les idées, la jeunesse connaît surtout les extrêmes; elle n'a pas eu le temps de parcourir les anneaux intermédiaires de la chaîne; elle croit cependant avoir tout vu; à peu près comme, à une grande distance, les objets plus bas s'effacent entre deux montagnes élevées. La science des synonymes d'une langue n'est pas moins interdite aux étrangers; c'en est comme la partie la plus déliée et la plus fine, qui souvent tient aux mœurs, aux convenances sociales, à la tournure particulière de l'esprit d'une nation, et quelquefois, pour les choses physiques, aux sensations que donne le climat. Les synonymes que quelques personnes regardent comme un défaut dans une langue,

en sont donc la véritable richesse; ils annoncent un peuple exercé, délicat et instruit : je croirais même que le peuple qui a le plus d'usage de la société, comme les Français, est celui qui doit avoir le plus de mots différents pour exprimer les nuances des sentiments et des idées; parce que c'est la société surtout qui crée et fait apercevoir les nuances : par la même raison, ce sont les personnes plus polies par l'usage du monde, les femmes et les gens d'esprit de la cour, qui doivent les mieux sentir et les placer avec plus d'art. On peut remarquer que, chez les peuples même ignorants et barbares, la langue a une foule d'expressions synonymes pour les objets qui frappent le plus leurs sens; ils ont, pour rendre leurs sensations, la même abondance que les peuples savants pour rendre leurs idées : ainsi l'on dit que les Arabes possèdent quatre cent cinquante mots pour désigner les lions et les serpents. L'homme, bien plus frappé par la douleur que par le plaisir, a créé dans toutes les langues beaucoup plus de mots pour les sensations douloureuses, que pour celles qui sont agréables.....

De la Langue poétique.

La langue poétique est une espèce de langage qui est ou doit être séparé du langage ordinaire,

soit par ses formes et sa mesure, soit par le caractère de son style : elle a nécessairement des différences avec la langue oratoire, avec la langue philosophique, avec la langue commune et familière; mais l'intervalle qui les sépare n'est marqué par aucune borne fixe : ce sont plusieurs circonstances que j'indiquerai bientôt, qui déplacent, avancent ou reculent les limites.

Chez les peuples les plus anciens, et presque à l'origine des langues, le langage ordinaire même a dû avoir le caractère poétique, parce que c'était le temps où les hommes avaient beaucoup plus de sensations que d'idées, et où l'art de communiquer entre eux les mouvements de leur ame n'était que l'art de réveiller des images physiques et de parler aux sens, ce qui est la marque distinctive du langage de la poésie, et on retrouve encore ce caractère aujourd'hui dans la langue des sauvages.

C'est encore chez les premiers peuples et dans la plus haute antiquité du monde, que la langue poétique a reçu ses formes, son rhythme et sa mesure qui, avec le style, constitue véritablement la poésie. Cet art a précédé la découverte de l'écriture, et fut originairement inventé pour graver dans la mémoire tout ce que les hommes voulaient retenir et transmettre à leur postérité, la religion, les hymnes aux dieux, les lois, et

les actions des grands hommes. Comme on n'avait point encore de caractères pour écrire la pensée, on la gravait, pour ainsi dire, dans le cerveau par les sens. La poésie parlait aux yeux par les images, à l'oreille par l'harmonie et la mesure; et les sens ainsi frappés, conservaient de race en race le dépôt qu'on voulait leur confier : c'est ainsi que les premiers Hébreux éternisaient tous les grands évènements par des cantiques; que les Druides enseignaient les nouvelles races des Gaulois, et les Bardes celles des Germains : c'est ainsi que les montagnards d'Écosse, depuis le troisième et le quatrième siècle, ont transmis jusqu'à nous les exploits de leurs pères dans les poésies herses. Mais ces premières langues poétiques étaient indisciplinées et sauvages, pauvres et hardies, comme les peuples qui les parlaient. C'était la pauvreté même de ces langues, qui les forçait à tout peindre et à toujours parler aux sens, parce qu'elles avaient peu de moyens de parler à l'esprit. Ainsi la langue poétique, qui est aujourd'hui parmi nous une sorte de luxe et une espèce de superflu, est née d'abord de l'indigence et de la nécessité : elle suppléait à tous les arts qui manquaient alors; à la richesse du langage qui ne pouvait exprimer que fort peu d'idées, à l'écriture qu'on ne connaissait pas, et qui fut inventée depuis pour tout conserver; à la peinture, qui fait revivre les ob-

jets qui ne sont plus, transporte l'image des objets absents, et les fait voyager sur la toile; enfin à la sculpture même, qui dans la suite retraça aux nations les objets de leur culte, qui conserve par les mausolées la mémoire des morts célèbres, et attache à toutes les espèces de monuments de grands souvenirs. La langue poétique, chez les plus anciens peuples, tenait donc lieu de tous ces arts, qui n'existaient pas : et tous ces arts, même dans leur création, ont conservé le caractère dominant de la poésie, celui de peindre aux sens ou des objets physiques, ou des idées; car l'écriture elle-même, dans son origine, n'était qu'une peinture véritable, comme chez les Mexicains, ou une peinture de convention et par hiéroglyphes, comme en Égypte et chez les premiers Chinois, tant cet art de tout peindre à l'imagination et aux sens était un besoin presque indispensable pour les premiers hommes! Mais, par la succession des temps, devenus de plus en plus civilisés, et rassemblés dans de grandes villes où ils eurent moins le loisir et l'occasion d'observer la nature, tous les grands objets physiques devinrent moins familiers à leur imagination; ils apprirent à former de leurs sensations particulières, des idées abstraites et générales, et à contempler, pour ainsi dire, l'univers plutôt dans leurs idées que

dans l'univers même. En même temps, les langues s'enrichirent, et acquirent surtout un plus grand nombre de ces signes qui expriment la partie la plus métaphysique de nos idées, et celles qui paraissent avoir le moins de rapport avec les objets sensibles. L'homme prit l'habitude de révieller en lui le souvenir de ses sensations et de ses idées, plutôt par les mots et les signes qui les représentent, que par les objets réels mêmes. Comme dans le commencement des sociétés, alors cette peinture de tous les objets physiques, de laquelle nous avons parlé, devint à-la-fois plus insuffisante et moins nécessaire; le caractère poétique ou pittoresque des langues dut s'effacer et se ternir peu à peu, et prendre une teinte plus philosophique, en communiquant plus directement avec la pensée, sans passer par les sens, qui, dans l'origine, étaient les premiers liens de cette communication.

L'invention successive des différents arts auxquels la poésie suppléait d'abord, comme nous l'avons vu, dut encore affaiblir ce besoin. L'homme, entouré de tant de secours nouveaux pour conserver les souvenirs et faire passer ses idées aux races nouvelles, a dû moins honorer et par conséquent cultiver moins un art qui, d'abord, était pour lui de première nécessité, et qui se trouvait lié naturellement à la constitution, tant politique que religieuse.

Peut-être même l'invention de l'écriture, sous un autre point de vue, affaiblit encore cette première langue poétique, et contribua à la rapprocher du langage ordinaire. Tant que la poésie était chantée et transmise de race en race par la musique et la mémoire, elle pouvait être plus hardie et plus fière, plus séparée du langage commun. C'était, pour ainsi dire, une langue à part, une espèce de langue sacrée ; elle habitait dans l'ombre mystérieuse des sanctuaires et des temples, sous la garde des prêtres, des législateurs et des dieux : elle n'en sortait qu'avec une sorte d'appareil, et soutenue de la pompe du chant, pour retracer à un peuple assemblé les plus grands objets, sa religion, ses lois et ses héros, servant comme de médiatrice entre le ciel et la terre, entre les siècles passés, le présent et l'avenir; mais, du moment qu'elle fut écrite, devenue plus familière et prostituée, pour ainsi dire, à tous les regards, lue et jugée de sang-froid par des hommes sans enthousiasme qui la voyaient solitaire et dépouillée de cet appareil et de ce cortége presque religieux qui l'entourait, elle dut perdre beaucoup aux yeux des peuples, de son antique majesté; on lui permit moins d'audace, on lui accorda moins de priviléges : elle était comme une reine détrônée qui, vivant avec la foule des citoyens, doit né-

cessairement se conformer beaucoup plus et à leurs usages et à leurs manières. Peut-être aussi dut-elle acquérir plus de correction et de goût en perdant de sa liberté; moins libre elle devint plus polie, car la politesse marche toujours à la suite de la dépendance et des lois; bientôt, traitant des objets moins élevés, elle se vit encore forcée de descendre de sa hauteur et de se rapprocher davantage du langage commun, espèce de niveau qui s'établit toujours entre l'expression et la pensée. Enfin la langue oratoire naquit, et, par le besoin d'émouvoir un peuple entier, elle emprunta souvent à la poésie l'audace de ses figures et ses mouvements passionnés. Ainsi tour-à-tour la langue poétique pénétra dans la prose, et la prose dans la langue poétique, comme des fleuves voisins dont les barrières sont indécises, qui s'approchent et se confondent quelquefois.

Nous pouvons donc distinguer dans cette langue trois époques bien marquées: la première, d'une langue poétique par son caractère, et que la nature enseigna aux premiers hommes, où toutes les expressions n'étaient, pour ainsi dire, que des images; la seconde, de cette même langue asservie à la mesure et aux formes de la poésie, et essayant déja à former un art, mais précédant l'usage de l'écriture parmi les nations, et servant comme de monument sacré pour per-

pétuer le souvenir de tout ce qui intéressait les sociétés; la troisième enfin, de la langue poétique, écrite chez des peuples beaucoup plus civilisés, et se divisant déja en plusieurs genres, tour-à-tour épique, dramatique, lyrique, ou philosophique et morale: c'est alors qu'elle est devenue véritablement un art très-éloigné de sa première origine, et qu'il en a été d'elle à peu près comme de l'architecture, qui, d'abord, n'ayant servi qu'au besoin, et se contentant d'élever des cabanes et des voûtes de verdure, des trônes entrelacés de feuillages et de plantes pour garantir les premiers hommes de l'intempérie des saisons, a fini par changer ces ornements sauvages en colonnes, en chapiteaux, en architraves et en dômes superbes, et en transformant en décorations magnifiques ce qui n'avait d'abord été inventé que pour la nécessité. A cette dernière époque, outre le caractère et le ton particulier des genres qu'elle traitait, elle dut encore prendre des caractères différents selon les climats, l'esprit des nations et des siècles, l'esprit général des langues, et le génie des poètes. Comme sa première fonction est de peindre, elle a dû être plus familière aux peuples à qui leur climat ou d'autres circonstances physiques et morales donnaient plus d'imagination.

Là, elle était comme la plante naturelle du pays; ailleurs, il a fallu la cultiver avec plus de soin, comme ces plantes exotiques qu'on entretient et qu'on réchauffe dans des serres, où elles ne sont jamais la richesse du peuple, et ne peuvent appartenir qu'à des cultivateurs opulents qui, malgré les secours de l'art, ne peuvent les empêcher encore de dégénérer.

Plus la philosophie, c'est-à-dire l'art d'analyser nos idées, a fait de progrès, et plus elle a dû influer sur les langues, et par conséquent sur celle de la poésie. Alors l'entendement a été plus exercé que l'imagination; une exactitude sévère, en calculant tout, a dû refroidir et enchaîner un peu cette hardiesse indépendante dont les poètes ont besoin. Les juges, à qui il importe tant de plaire, demandent alors plus d'idées que d'images. Ils préfèrent une vérité rigoureuse à ces mensonges heureux qui marchent aussi vers la vérité, mais par un plus long détour, et cherchent à séduire avant de persuader; l'esprit philosophique, impatient et avide de contempler les idées de plus près, veut rarement souffrir le voile des fictions et des figures entre lui et la vérité. Il est à peu près comme un amant qui voudrait déchirer tous les voiles qui sont entre lui et la beauté qu'il aime, et qui, la

voyant vêtue avec grace, serait tenté de lui dire comme Orosmane à Zaïre :

L'art le plus innocent tient de la perfidie.

Aussi rien dans la nature ne serait plus opposé à un peuple de poètes, qu'un peuple de géomètres.

Mais si cet esprit philosophique a communiqué une partie de son caractère à la langue générale d'un peuple, en la rendant la plus exacte, et, pour ainsi dire, la plus géométrique des langues, par la manière dont elle analyse ses idées et construit les signes ou les mots qui les expriment, la langue poétique, qui n'est qu'une branche de la langue générale, doit être, chez ce peuple, plus timide et plus resserrée que partout ailleurs. Or, tel est le caractère assez reconnu de la langue française; aussi plusieurs nations étrangères nous contestent notre langue poétique, et prétendent que nous n'en avons pas. Nous sommes loin d'en convenir avec eux; mais, pour poser des limites justes, il faut avouer aussi que la langue grecque et romaine chez les Anciens, et l'italienne et l'anglaise parmi les Modernes, ont des avantages sur la nôtre à cet égard ; outre la raison tirée du caractère et de la constitution philosophique de notre langue, on en peut encore donner d'autres.

Notre imagination est moins ardente et moins vive que celle de ces peuples; ce qu'on peut attribuer en partie à notre climat, en partie à notre gouvernement, et surtout à notre esprit de société qui ramène tout à une mesure plus précise et plus exacte. Les premiers grands écrivains chez les Grecs ont été des poètes, et ces poètes ont été ou épiques, ou lyriques, deux genres de poésie qui donnent le plus d'audace au génie et par conséquent à la langue. Homère surtout, dont le sentiment était si vif et les conceptions si vastes: Homère, qui, partout, associait la nature céleste à la nature humaine; qui, comme Alexandre, voulut tout conquérir et enchaîner à son sujet, le ciel, la terre et les enfers: Homère, pour transmettre à son langage l'étendue, le nombre, et la rapidité de ses idées, donna plus d'énergie et de mouvement à sa langue. Il créa ou employa beaucoup de mots composés qui présentaient à-la-fois une association d'images, comme pour peindre d'un mot ce que l'esprit concevait d'une pensée. Il fit plus: parmi les dialectes différents des peuples de la Grèce, il se permit de choisir les différentes terminaisons de mots qui convenaient le plus ou à la mesure ou à l'harmonie de son vers. Les poètes suivants l'imitèrent, et usèrent des priviléges que leur avait acquis son génie. Il avait

fait comme ces rois puissants qui, par leur industrie ou leurs conquêtes, laissent un riche trésor à leurs successeurs. Les poètes tragiques qui vinrent après lui, et créèrent leur art d'après le sien, parlèrent à peu près la même langue, avec la seule différence du style dramatique au style épique. Eschyle même, par l'audace de ses expressions, dans ses scènes se rapprocha souvent de la hardiesse de l'épopée; Sophocle, dans plusieurs descriptions dont ses tragédies sont ornées, se plaît à créer des choses nouvelles. De plus, les sujets des tragédies grecques tenant presque tous à la mythologie, c'est-à-dire aux idées religieuses de la Grèce, le style s'enrichissait nécessairement de toutes les idées poétiques de la fable, qui tiennent tant à l'épopée; le style dramatique était donc, par cette circonstance, plus poétique chez les Grecs que parmi nous, qui traitons souvent sur nos théâtres des sujets d'histoire. Enfin, dans les tragédies grecques, les chœurs qui terminaient les actes étant de véritables odes, la langue poétique la plus hardie s'y trouvait naturellement placée. Qu'on lise les chœurs d'Euripide, qui cependant, des trois tragiques grecs, est le moins poète dans la scène, et l'on pourra juger à quel degré les chœurs admettaient cette sorte de langue. Tel fut le progrès de l'établissement de la langue poétique

chez les Grecs; et c'est peut-être le peuple chez qui elle fut le plus distinguée de la prose. Mais personne ne marqua plus cette séparation que Pindare.

La langue poétique chez les Romains ne fut pas, selon moi, aussi séparée, parce que, l'éloquence y étant cultivée avec succès, long-temps avant qu'il y eût des poètes célèbres, la prose y eut, pour ainsi dire, le droit d'aînesse : la prose avait fondé son empire avant Lucrèce, Virgile et Horace; et, lorsqu'ils parurent, la langue était déja créée dans toute sa perfection. Ils furent obligés de la suivre au lieu de la diriger. Ceux-ci même ne firent qu'imiter les poètes grecs; et jamais le génie qui imite n'a la puissance du génie original qui, en créant, donne des lois: partout, ce sont les premiers inventeurs qui ont le droit d'établir les priviléges, et de se former une domination distincte et séparée. L'imagination du peuple, frappée de la nouveauté de leurs talens, leur permet tout ce qu'ils osent. Ils sont absous de leur audace par leurs succès. D'ailleurs, Virgile et Horace naquirent lorsque la liberté orageuse commençait à s'éteindre et à se plier sous le joug d'une police plus tranquille qui, pour les Romains, ressemblait à l'esclavage. Le luxe avait adouci la fierté des mœurs républicaines; tout prenait à Rome un caractère plus

tempéré. Ces circonstances, peut-être favorables au goût, le sont moins à une certaine effervescence des esprits qui se plaît à créer des choses nouvelles. La langue poétique, menée à la cour d'Auguste par le génie devenu courtisan, fut donc plus rapprochée du caractère général de la langue ordinaire, et se soumit aux lois déja reçues; elle perdit même quelques-uns des priviléges que lui avaient donnés les premiers poètes romains, et que lui avait conservés Lucrèce. Cependant Horace et Virgile, par le pouvoir de leur génie, transportèrent dans la langue poétique de Rome, tous les genres de beautés qu'ils purent enlever à la Grèce, à peu près comme les conquérants romains avaient fait passer en Italie les statues et les tableaux de Syracuse, de Corinthe et d'Athènes; quelques mots composés, mais en petit nombre, à l'imitation de ceux d'Homère, et surtout des hellénismes qui donnaient plus de rapidité au style par des abréviations hardies. Mais on doit remarquer une singularité assez frappante, c'est qu'Horace, dans ses odes, communiqua peut-être à la langue poétique des Romains plus de beautés originales et de hardiesses véritablement heureuses, que Virgile. Il a beaucoup plus de ces expressions qui ne sont véritablement qu'à lui, et qui n'ont jamais passé dans le domaine de la prose, soit que cette

audace lui ait été inspirée par le genre lyrique, soit par son propre génie, et ces multitudes de sensations vives et promptes qu'il exprimait rapidement dans chacune de ses odes; car un enthousiasme personnel et du moment est plus puissant, peut-être, que celui d'un long ouvrage qu'on médite plusieurs années, et dans lequel l'on est, pour ainsi dire, étranger soi-même à l'action qu'on décrit ou aux sentiments que l'on peint. Alors l'enthousiasme doit être plus calme et plus réfléchi : il doit se permettre moins, surtout dans un poète dont le caractère dominant est d'être sage et mesuré.

A l'égard d'Ovide, c'est sans contredit celui des trois dont la langue poétique est le moins distinguée de celle de la prose. Dans la rapidité de sa composition molle et facile, impatient de produire, il associait souvent les idées et les images de la poésie aux tours et aux expressions de la prose; ses ouvrages sont, pour ainsi dire, la conversation d'un poète avec son lecteur, ils en ont la négligence et l'abandon. Les autres poètes forment leur langue, et la travaillent pour l'élever jusqu'à eux; Ovide n'a pas même l'air de penser à la sienne; il la trouve, l'emploie et ne la choisit pas : c'est un artiste qui jette indifféremment les formes et les traits de la vie sur l'or, le marbre, la pierre, l'argile

ou le bois, à mesure qu'ils se rencontrent sous sa main.

De tous les hommes de génie qui ont fait des vers chez les Romains, on peut dire que l'auteur de la *Pharsale* a été le moins poète pour l'expression; dans ses plus beaux vers même, il n'a presque jamais un langage distingué de la prose; sa langue austère et vigoureuse, mais sans imagination et sans éclat, est presque toujours celle de l'orateur, de l'historien, souvent du philosophe stoïque, dont la secte proscrivait également le luxe dans l'homme et l'écrivain, et faisait gloire d'une pauvreté fière; ce caractère ne tombe que sur la langue, et non sur des idées qui tantôt sont pleines de précision et de grandeur, tantôt sont hors de mesure, soit pour l'étendue, soit pour la justesse. Lucain, dans ses beaux morceaux, est pour son langage ce que Caton, dans la guerre civile, était pour ses vêtements et ses manières:

Intonsos rigidam in frontem descendere canos
Passus erat, mœstamque genis increscere barbam.

Si on rompait la mesure des vers de Lucain, et qu'on les mît en prose (épreuve que La Mothe a faite sur une scène de Racine), il serait sans contredit celui de tous les poètes qui perdrait le moins quand il est véritablement beau; à peine se douterait-on qu'il eût écrit en vers.

La langue poétique, chez les Italiens modernes, a eu le même avantage qu'elle avait eu chez les Grecs, celui d'avoir été formée avant qu'il y eût de bons écrivains en prose. Elle fut créée par le Dante, comme celle des Grecs le fut par Homère. Ainsi, par les mêmes circonstances, elle eut chez ces deux peuples un caractère particulier et distinctif : elle peut être considérée sous deux points de vue, celui de la partie grammaticale ou physique, et celui de la partie pittoresque : pour la première, elle eut des droits qui ne furent qu'à elle, et que jamais la prose n'osa envahir : il lui fut permis de retrancher des syllabes, de syncoper des mots, de changer des terminaisons, soit que quelques-uns de ces droits appartinssent à la langue commune, encore informe quand les premiers poètes écrivirent; soit que, forcés par leur art d'enfermer leurs pensées dans une mesure précise, ils aient asservi et plié la langue à leurs différents besoins, adoucissant par ces pertes de liberté l'esclavage volontaire auquel ils daignaient se soumettre, et compensant l'exactitude par les charmes de l'harmonie et le plaisir que donne à l'oreille un langage mesuré. Quoi qu'il en soit, ces hardiesses, consacrées par le succès, devinrent, par la suite, des usages, et fondèrent, pour ainsi dire, en Italie, les priviléges de la langue

poétique. Quant à la partie pittoresque, une circonstance a pu contribuer à l'enrichir et à la séparer encore plus de la prose : ce fut le genre d'ouvrages qui occupa la plupart des grands poètes italiens ; presque tous se livrèrent à la poésie épique, où sans cesse il faut peindre à l'imagination, et atteindre par les beautés de style à toutes les beautés de la nature. La nature, dans toutes ses formes riantes, majestueuses ou terribles, est une sorte de merveilleux continuel qui exige le même caractère dans le style du poète qui veut l'imiter. Ce merveilleux dans le langage doit nécessairement s'éloigner des formes de la langue commune, et former une sorte de trésor ou dépôt de richesses, commencé ou grossi successivement par chaque poète qui a du génie. La prose ne vit que sur la terre et ne converse qu'avec les hommes; elle ne traite, pour ainsi dire, qu'avec les usages, les mœurs, les besoins, les sentiments habituels. La poésie épique habite tous les mondes, et a le droit d'en former qui n'existent pas : sa création donne la vie, un caractère et des formes éternelles à ce qui n'a jamais été; tout ce que l'intelligence peut atteindre, est son empire ; elle voyage dans les enfers et dans les cieux ; elle se promène sur la terre avec des sens nouveaux qui lui découvrent ce que la nature physique a de plus fier ou de plus doux, et dans

les tableaux qu'elle en compose, ajoute encore à la beauté réelle la perfection de la beauté idéale qui semble reculer les limites de la nature même. Ainsi le Dante, transportant ses concitoyens et ses lecteurs dans un monde invisible, et peignant les vices et les vertus de son siècle dans les régions de la mort, au milieu des supplices ou des récompenses d'une autre vie, où tout ce qui est crime ou vertu prend, sous les yeux de la Divinité, un caractère immuable et éternel; le Dante, dans son *Enfer*, son *Purgatoire* et son *Paradis*, parcourut tout le merveilleux de la religion; le Marini, dans son poème de l'*Adonis*, tout le merveilleux de la religion ancienne; le Boïardo et l'Arioste, le merveilleux de la féerie, des enchantements et de la chevalerie, au temps des romans et des fables; le Tasse, le merveilleux des mœurs chevaleresques, agrandies par l'héroïsme religieux, et associées à une époque brillante de l'histoire : enfin, Pétrarque, quoiqu'il écrivît dans un genre différent, fut aussi le peintre du merveilleux; mais il peignit le merveilleux de l'amour, de cette passion qui, portée jusqu'à l'enthousiasme, est elle-même une religion, un enchantement, et une féerie continuelle qui transforme tous les objets par l'influence d'un seul, et crée un nouvel univers changé, pour ainsi dire, en un temple pour chacun des deux amants qui l'habitent.

On sent combien un tel genre de poésie, manié par plusieurs hommes doués d'une imagination forte ou riante, qui se sont succédé de siècle en siècle, a dû influer sur la langue poétique des Italiens. Ajoutez à cette influence le caractère particulier que ces peuples reçoivent d'un beau climat: là, les esprits ont je ne sais quoi de plus prompt et de plus ardent; les sensations sont plus vives, l'amour est plus voluptueux, toutes les passions y donnent des secousses plus rapides, les oreilles se passionnent pour la musique, comme les yeux pour la beauté; la nature vivante et morte sans cesse y travaille sur l'imagination, les cimes majestueuses des Alpes, les rochers et les branches de l'Apennin, le volcan du Vésuve, les rives enchantées de Pouzzol et de Naples, les deux mers qui embrassent ces contrées, ces fleuves qui ont autrefois porté les dominateurs du monde, ce Tibre qui semble encore rouler dans ses flots la destinée de l'ancien univers, ces ruines célèbres qui sont comme le tombeau d'un vaste empire, qui, par l'association des idées grandes et lugubres, frappent si puissamment, et plongent l'ame dans les rêveries fantastiques d'un monde imaginaire où l'on aime à s'égarer loin des siècles et des gouvernements. En foulant les ruines où l'on vit, on croit y voir imprimés sur la dernière les

pas de Virgile et d'Horace, d'Ovide et de Tibulle; on croit encore entendre leur voix harmonieuse et douce. Là, enfin, les fables vivent encore dans les monuments qui les éternisent : ce ne sont pas seulement les vases antiques, les statues et les bas-reliefs qui les représentent, ce sont encore les lieux, ce sont les côtes visitées par les vaisseaux errants d'Ulysse et d'Énée, l'île où chantaient les syrènes, l'île qu'habitait Circé, le rivage de Cumes où aborda Dédale et où s'enfonçait la retraite prophétique de la sibylle; cette mer si fameuse où Carybde et Scylla engloutissaient les vaisseaux; les antres du Cyclope; l'Etna, dont la masse embrasée couvrait les géants; et plus près le laurier qui croît sur le tombeau de Virgile, d'où son ombre semble encore présider à ce pays des antiques fables qu'il a rendues immortelles, et auxquelles son génie a donné le caractère et l'existence de la vérité: tous ces charmes et toutes ces puissances réunis font de l'Italie entière le séjour de l'imagination; là, les eaux, l'air et la terre semblent, pour ainsi dire, exhaler de toutes parts la vapeur du merveilleux et le délire enchanteur de la poésie. C'est donc, de tous les pays de l'Europe moderne, celui qui a dû avoir plus particulièrement une langue poétique; on dirait même, si on l'osait, que les Italiens modernes ont montré

peut-être une imagination plus vive et plus brillante que les anciens poètes romains, mais avec beaucoup moins de goût. La raison de cette différence peut-être est dans la gravité du caractère romain, fruit de leur gouvernement, de leur législation, des intérêts du monde entier qui les occupaient : toutes ces causes étaient autant de poids qui lestaient, pour ainsi dire, leur imagination; elles tempéraient son ardeur par ce jugement réfléchi, d'où naît le goût, et qui prévient une certaine intempérance dans les idées, les fictions et les images, comme dans le style : peut-être l'imagination des Italiens fut agrandie et tout-à-la-fois égarée par le genre romanesque, si à la mode au sortir de nos siècles barbares, temps où l'homme n'avait encore appris à régler ni son imagination, ni sa force; où l'esprit était désordonné, comme les gouvernements; où, du désordre général, naissait une foule d'événements imprévus dont on n'apercevait point la cause, et qui semblaient hors du cours ordinaire des choses humaines; où le goût du merveilleux était nourri par l'ignorance de la physique, et peut-être par le besoin que l'homme éprouve d'une force supérieure et surnaturelle pour résister à ses maux et à des malheurs que ne prévient ni la législation, ni le gouvernement, ni l'ordre et la marche habituelle

de la nature. C'est ce qui donna naissance dans toute l'Europe à ce grand nombre de romans de chevalerie dont on connaît l'esprit et le caractère, et sur lesquels travaillèrent les poètes italiens pendant plusieurs siècles. Ces romans fécondèrent leur imagination : mais, en corrompant leur goût, en écartant, pour ainsi dire, toutes les limites du vrai, ils accoutumèrent les esprits à une audace vagabonde qui avait de la peine à s'arrêter ; et le génie même, emporté par l'imagination, ne put pas toujours en tenir les rênes : telle est l'histoire de la langue poétique en Italie.

Chez les Anglais, elle a aussi conservé le droit de modifier et de tronquer des mots et des syllabes pour la mesure. Ce qu'elle a de plus remarquable, c'est son caractère : elle a été formée par le génie même anglais, qui a l'audace et l'indépendance que lui donnent son gouvernement, ses mœurs et ses lois, et par la méditation profonde et solitaire des phénomènes de la nature et des passions humaines ; une telle méditation introduit l'ame plus avant dans les profondeurs de la nature, et donne au peuple même, sous des dehors froids, une sensibilité recueillie qui brûle en dedans, comme celle des peuples légers s'exhale tout entière en dehors. Cette chaleur ardente et sombre se fait sentir

partout dans les poètes anglais. De l'habitude d'observer la nature en silence, est né chez eux l'art de la peindre; ils colorent ce qu'ailleurs on ne fait que dessiner; ils gravent au burin ce que, dans d'autres langues, on ne trace qu'en superficie. Leurs traits sont plus fiers ; leurs touches, plus originales. Je n'ignore pas que les Anglais ont aussi la prétention de la grace, comme les Italiens celle de la force; les peuples, comme les particuliers, aspirent surtout à ce qui leur est refusé : mais il ne s'agit ici que du caractère dominant des écrivains, et non des exceptions; en général, la langue poétique des Anglais penche vers l'énergie, comme celle des Italiens vers la mollesse, et réussit surtout à peindre ce merveilleux terrible qui ébranle fortement l'imagination, et jette l'ame dans une espèce de vague obscur et menaçant, loin de la nature tranquille et commune. Un de ses autres caractères est la richesse: elle a prodigieusement acquis dans un commerce habituel avec les anciens poètes, qui ont été traduits en vers, soit en tout, soit en partie, par les plus grands poètes anglais : car, en Angleterre, on n'a jamais cru que le génie dérogeât à traduire; Cicéron ne le pensait pas non plus, lorsqu'il traduisait Démosthène et un poème grec sur l'astronomie : ainsi les formes du style, les expressions, les

tours et les images de la Grèce et de Rome, ont passé souvent avec un grand succès dans la langue poétique anglaise. Pope, Addisson et Dryden n'étaient pas comme ce soldat barbare à qui on confia des statues et des tableaux précieux, et qui crut les rendre entiers parce qu'après les avoir mutilés, brisés et rompus, il en rendit avec soin les pièces et les lambeaux : c'est assez l'emblème des traducteurs ordinaires; aussi ceux-là défigurent deux langues, et n'en enrichissent aucune. La langue anglaise, plus heureuse dans ce commerce étranger, fait par des mains habiles, corrigea son âpreté naturelle, et apprit à peindre avec des couleurs à la fois plus riches et plus douces; aux avantages d'un commerce utile elle joignit encore l'audace des conquêtes en s'emparant d'un grand nombre de mots tirés de toutes les langues. Ce droit dont ont joui plusieurs grands écrivains en Angleterre, fut toujours interdit aux écrivains de la France. Il est assez singulier qu'un peuple libre, et où la plupart des esprits sont républicains, ait cédé aux grands poètes cette espèce de despotisme sur la langue, tandis qu'un peuple monarchique, resté libre et, pour ainsi dire, républicain pour la science, refuse de reconnaître sur cet objet l'empire même des hommes de génie. Milton, comme on le sait, est un de ceux qui usèrent

le plus de ce privilége; mais il agrandit surtout la langue poétique des Anglais par son génie et par le sujet extraordinaire qu'il traita. En effet, un poème dont la scène est très-souvent hors des limites de la nature connue, dans les enfers, dans le chaos, sur la voûte extérieure du monde, au-dessus de la hauteur des cieux, et dans le temple éternel de la Divinité; un poème dont les principaux acteurs, à jamais inconnus aux sens, ne peuvent être saisis que par l'œil de l'imagination, et doivent cependant, pour attacher, être revêtus de toutes les formes de la vraisemblance : d'un côté, le merveilleux des génies infernaux à peindre, et un caractère sublime dans son horreur même, en qui l'on doit reconnaître les traits d'une grande nature dégradée, et un être presque divin, tombé en ruine; un être qui appartient au ciel par son origine, à l'enfer par ses tourments et ses passions, à l'éternité par sa durée, menaçant sous la main toute-puissante qui l'enchaîne, souffrant et malheureux avec toute l'énergie d'une force surnaturelle, placé entre trois mondes qui, sans cesse, occupent son activité funeste, celui des cieux qu'il a perdu, celui des enfers dont il est souverain, celui de la terre dont il aspire à être le conquérant : de l'autre côté, Dieu, les génies célestes, les merveilles de la création; les

décrets qui font les destins de l'univers ; les messages des cieux à la terre, et de la terre aux cieux ; sur cette terre encore nouvelle, et parmi des berceaux de fleurs, le genre humain tout entier renfermé dans deux habitants, créatures innocentes et pures, chez qui la volupté même est sainte, et l'amour a les charmes les plus touchants de la vertu ; le bonheur et l'immortalité perdus par un moment de faiblesse ; le mal flétrissant tout-à-coup la nature ; les sphères des cieux dérangées ; la terre ébranlée sur son axe ; un chemin immense de communication tracé à travers l'espace entre les enfers et la terre ; la mort accourant pour s'emparer d'un monde ; la race des hommes condamnée au malheur et au crime ; le malheur effrayant de tous les maux des siècles à venir ; et, dans le lointain, la perspective consolante du monde réparé, et de l'homme, par les secours d'un Dieu, remontant à sa primitive grandeur : il faut convenir qu'un pareil sujet, sous la plume d'un homme de génie, devait donner le plus grand essor à la langue poétique des Anglais. Il fallait qu'à tout moment le poète se créât une langue nouvelle pour des images qui n'avaient jamais été tracées : qu'il peignît des êtres intellectuels par des formes sensibles ; des forces, des grandeurs et des passions surnaturelles, par un langage

qui n'était inventé que pour la faiblesse de l'homme : que, dans ce dépôt des signes qui rendent les sensations humaines, il trouvât des expressions égales à l'horreur des enfers, à la magnificence des cieux, à la volupté céleste et pure des premiers habitants de la terre, c'est-à-dire à des sensations que l'homme n'éprouva jamais : il fallait que tour-à-tour il sanctifiât, divinisât sa langue, et la rendît douce et majestueuse, délicate ou terrible; tantôt d'accord avec l'harmonie céleste, et tantôt avec les accents infernaux : il fallait qu'en agrandissant, pour ainsi dire, toutes les proportions du langage humain, il lui conservât cependant cet air de vérité sans lequel il n'y a plus d'illusion ni d'intérêt. Telles sont les difficultés que Milton eut à vaincre pour trouver la langue qui convenait à son sujet. Moïse, les prophètes, Homère, et son propre génie, vinrent à son secours: l'Orient, qui vit naître toutes les grandes idées religieuses, lui fournit aussi une grande partie des expressions et des images nécessaires pour les peindre. Mais, malgré toutes ces richesses acquises, sa langue, souvent sublime, conserva quelquefois une partie de sa rudesse originale : elle fut encore gâtée par un vice de son siècle, par le mélange de cette métaphysique de l'école que l'on porta dans les disputes de

religion; car les idées théologiques corrompent autant la langue du poète, que les idées religieuses peuvent l'élever et l'agrandir. Ce goût général de métaphysique qui, de la théologie, avait alors passé dans toutes les sciences et dans tous les esprits, goût qui mêla souvent trop de subtilité même aux idées sublimes et profondes de Bacon, était alors la maladie dominante des poètes anglais. Elle infecta le style de Cowley, poète ingénieux et brillant, et qui ne manquait ni de grace, ni de vigueur. Ce poète, qui était resté attaché à la cause des rois, ainsi que Milton à celle de Cromwell et de la liberté, était alors regardé comme le premier de l'Angleterre, car Milton était à peine connu: mais le colosse sortit de l'ombre qui le couvrait, et fut bientôt à sa place; tout disparut ou s'abaissa devant lui. Le règne de Charles II, ses mœurs douces et voluptueuses, l'imitation de l'esprit et des manières françaises qu'il avait rapportées de son exil dans sa cour, épurèrent bientôt le génie et la langue des poètes anglais de cette rouille scolastique: la langue et le style eurent des graces plus naturelles. On fut ingénieux sans être subtil, hardi sans être bizarre, et correct autant qu'on le peut être avec une grande liberté. Ce fut l'époque de Waller, de Prior, de Congrève, de Rochester, etc. Enfin parurent trois hommes d'un mérite dis-

tingué, Dryden, Addisson et Pope: le premier, d'un génie fécond, riche et vigoureux, mais inégal; le second, élégant et pur, mais qui n'eut que le degré de force qui peut se concilier avec une mesure toujours juste: le dernier enfin posséda peut-être toutes les qualités de l'esprit, et quelques-unes de celles du génie; car il n'avait pas la hauteur du sublime qui n'appartient qu'à Milton, et les mouvements passionnés de l'ame qui sont eux-mêmes le sublime de la sensibilité, et qui forment les grands traits de Shakespeare: mais il réunit d'ailleurs la précision et la vigueur philosophiques; la force pénétrante de la satire; l'art de saisir les nuances les plus fines dans les mœurs et dans le goût; l'art de peindre ces situations mélancoliques de l'ame, si chères aux Anglais, et cette nature en deuil qui charme en attristant: il sut associer partout l'idée à l'image; de sorte que, dans ses vers, l'homme qui pense se laisse toujours voir sous les graces du poète. Personne, depuis Homère, Virgile et Milton, n'eut au même degré que lui le secret de peindre à l'oreille, par l'harmonie imitative, et d'assortir toujours les sons à l'image, tantôt en les brisant, les heurtant, les suspendant, les faisant traîner avec pesanteur, ou rouler avec fracas; tantôt en leur donnant une mélodie douce et facile, et les faisant courir avec légèreté. Enfin, il déploya

toute la richesse et la magnificence du style de l'épopée dans son *Iliade*, où il n'a d'autre défaut peut-être que de donner trop d'éclat à ses couleurs, et d'ôter à un monument antique un peu de cette rouille précieuse déposée par les siècles, et que les antiquaires adorent avec respect sur les vieilles statues et les vieilles médailles. Ces trois hommes portèrent la langue poétique de leur pays à toute la perfection dont elle paraît susceptible, aux dépens néanmoins de cette énergie un peu inculte, mais vigoureuse et sublime, qu'elle avait dans Milton; car il en est des langues comme des peuples, qui ne se civilisent jamais sans perdre un peu de cette force de caractère, instrument égal des vertus et des vices.

Après ces trois écrivains et ceux du règne de Charles II, qui, par leur naturel, leur goût et leur élégante facilité, représentent assez bien en Angleterre les écrivains du siècle de Louis XIV en France, la langue poétique anglaise parut éprouver une sorte de révolution assez semblable à celle qui s'est faite ou se prépare parmi nous. J'en fixerais l'époque à Thompson, le plus grand de ses poètes modernes, comme, dans l'histoire des États, on fixe chaque époque aux noms les plus connus. Alors on vit naître un certain raffinement et une recherche curieuse

dans le style, ainsi qu'on voit naître chez un peuple les recherches du luxe, lorsque le goût commence à s'user sur les jouissances naturelles, ou que la vanité cherche une distinction au milieu des richesses communes. On voulut étonner par des expressions nouvelles. L'audace des figures fut moins mesurée; on substitua dans leur emploi, à cette économie sage qui ne les distribue qu'à propos, une certaine prodigalité qui tient encore plus de l'ostentation que de l'opulence: le style parut moins obéir aux mouvements naturels de l'ame, et suivre, comme par une pente involontaire, le cours des sentiments ou des idées; il parut trop souvent un effort de l'esprit qui s'occupe à chaque instant de produire un effet. Il y eut plus de travail et moins de charme; la force fut plus tendue, la grace plus affectée; la mélancolie même tâcha d'être plus sombre et mit plus d'étude dans l'arrangement et l'appareil de son deuil, à peu près comme une jeune veuve qui cherche à se parer de sa douleur, et, sous ses voiles mêmes, ne néglige pas d'observer, à travers ses larmes, l'impression qu'elle fait sur ceux qui la regardent. Tout luxe mène à la profusion; on ne sut presque plus s'arrêter. Dans le même temps, l'étude de la philosophie, de l'astronomie, de la physique, de l'histoire naturelle, alliée à la poésie, donna

naissance en Angleterre au genre descriptif, qui depuis a passé en Allemagne et en France. Ce genre nouveau, inconnu même aux modernes dans les siècles précédents, a eu aussi son influence sur la langue poétique des Anglais. Comme il est composé tout entier de tableaux qui se succèdent, et que chaque tableau, pour ainsi dire, est sans cadre, qu'il n'est borné ni par la suite d'une action, comme dans l'épopée, ni par le retour et l'enchaînement des préceptes, comme dans le poème didactique, le poète est naturellement tenté de s'y abandonner à son goût d'observation, et de peindre tout ce qu'il a vu; dès-lors il peint plutôt par nuances et par détails, que par de grands traits comme faisaient les Anciens. Pour tout rendre, il faut multiplier les couleurs et les nuances de style. La langue se féconde, mais le goût de la composition se perd. Le poète doit bien se donner de garde de peindre les objets comme ils seraient vus au microscope; ce peut être la vraie nature pour le physicien, mais c'en est une fausse pour le poète: il faut qu'il les présente comme ils sont dessinés pour l'œil humain, et surtout pour le tableau général du monde, où les petits objets s'enfoncent et se perdent, les grands s'avancent sur la scène; mais offrant plutôt leur ensemble majestueux, que les détails des parties qui les

composent, entourés de masses d'ombres et de lumière, qui en cachent une portion, et en découvrent une autre, et placés dans un horizon qui leur sert de limites par les vapeurs qui les enveloppent de toutes parts : c'est d'après ces modèles, sans doute, que le poète doit tracer et terminer ses tableaux. Le genre descriptif, tel qu'il a été traité par les meilleurs poètes anglais, est trop éloigné de cette manière; leur langue poétique, malgré les beautés frappantes qu'elle offre encore, a donc dégénéré dans ce siècle; elle s'est enrichie de trésors philosophiques, et d'expressions pour peindre ses idées nouvelles, mais elle a perdu du côté de la disposition et de l'emploi de ses richesses; elle a de l'or et des diamants, mais elle les entasse et les jette souvent avec trop peu d'art : c'est le luxe du trône et de la cour du Mogol, qui éblouit plus qu'il ne charme, et fatigue les yeux d'un plaisir qui a je ne sais quoi de pénible.

Il est temps, monsieur, de revenir à la langue poétique des Français, qui est votre principal objet et le mien. Mais le coup-d'œil que j'ai jeté sur ces langues étrangères, ne sera pas inutile pour nous apprendre à juger de la nôtre. Il faut souvent sortir de son pays pour le mieux connaître; et, comme dit Montaigne, *Il est bon de frotter et limer notre cervelle contre*

celle d'autrui. J'ai déja dit que notre langue a le caractère moins poétique que celle des quatre peuples que j'ai nommés, et j'en ai donné quelques raisons : on en pourrait tirer d'autres de l'analyse de notre langue comparée à celle des Anciens; et l'histoire même, quoique abrégée, de la langue poétique des Italiens et des Anglais, peut encore nous confirmer dans l'opinion de leur avantage sur nous à cet égard. Notre langue poétique n'a eu ni la même marche, ni les mêmes circonstances qui l'aient favorisée. Je ne parlerai pas de tous nos anciens poètes, aujourd'hui barbares, et dont les noms, rayés de la mémoire des hommes, ne se conservent plus que dans les livres, comme des dates dans l'histoire des ans; j'observerai pourtant que plusieurs d'entre eux eurent véritablement dans la tête l'idée d'une langue poétique qu'ils avaient conçue d'après celle des Anciens, mais qu'ils n'eurent point la force et le génie de transporter ce modèle sur notre langue : ce qui semble le prouver, c'est qu'il existe une traduction en vers latins du poème de Daubertas, sur les six jours de la création, où l'on trouve une imagination brillante et féconde qui étonne souvent et qui attache. Sa propre langue lui ôtait son génie, une langue étrangère le lui a rendu ; on dirait que ses idées étaient originales dans la

seconde, et qu'elles n'étaient que traduites et défigurées dans la première. A-peu-près vers la même époque, la langue italienne fut très à la mode en France : elle y avait été portée par les Médicis ; mais on copie plus aisément les vices que les vertus des nations étrangères. On voulut imiter l'affectation et les concetti qui déparent quelquefois les beaux ouvrages italiens : ces défauts se joignirent à ceux d'une langue qui n'était pas encore formée ; c'était associer à la pauvreté des barbares le luxe des peuples trop civilisés. Ce mauvais goût se retrouve encore dans quelques poètes obscurs des premières années du règne de Louis XIV ; et notre célèbre Racine lui-même n'en fut pas exempt dans sa jeunesse, comme on peut le voir par quelques vers détachés qui furent ses premiers essais, et qui se trouvent insérés dans ses lettres à Boileau. Bientôt il quitta le Guarini pour Euripide et Sophocle, Virgile et Tacite, et mérita de devenir l'auteur de *Britannicus* et de *Phèdre*.

On sait que le véritable fondateur de notre langue poétique en France fut Malherbe. Le genre lyrique qu'il embrassa pouvait, dans un siècle plus heureux, donner à cette langue un grand caractère ; mais il eut moins de génie que de verve, et plutôt de la noblesse que de la force : d'ailleurs le mauvais goût de son siècle

l'entourait de toutes parts, et perça trop souvent dans ses ouvrages. Il forma plutôt le mécanisme de cette langue, qu'il n'en forma le génie; il ouvrit la carrière, y fit quelques pas, mais il ne la parcourut point.

Il était réservé à notre langue poétique de se former et de prendre son accroissement au théâtre; elle fut la seule, parmi toutes celles que j'ai citées, qui ait eu cette marche; et c'est ce qui a déterminé son caractère, comme le sol qui nourrit les plantes influe sur leur nature : elle fut donc plus sensible que pittoresque, et devint plus propre à peindre la nature morale, que les tableaux de la nature physique, soit dans le doux, soit dans le terrible. Le génie austère et politique de Corneille, plus nourri encore d'idées que de sentiments, communiqua à cette langue cette même austérité en lui communiquant sa force. Il dédaigna toute parure étrangère, et voulut que sa pensée ne fût ornée que de sa propre vigueur, comme ces lutteurs antiques, qui laissaient à d'autres la pompe des vêtements, et dont les muscles et la taille composaient la beauté. Chez lui la langue poétique ne connut pas même ce trouble et ce désordre impétueux que répand sur elle le souffle orageux des passions, qui semble la passionner elle-même, et précipite tous ses mouvements.

Sa marche fut plus tranquille, et elle n'eut presque jamais à peindre que des passions qui ne perdaient jamais l'attitude de la dignité et de la grandeur. Racine lui donna ces mouvements qui lui manquaient; il lui donna en même temps plus de charme, et la fit redescendre, pour ainsi dire, de cette vieillesse majestueuse qu'elle eut en naissant, à une jeunesse plus riante et plus douce, qui ne fut que son second âge. Il mêla plus de couleurs à ses tableaux; il créa ou perfectionna l'art des nuances, et répandit sur elle un éclat de figures et d'ornements qu'elle n'avait point eu jusqu'alors: cependant la justesse de son goût lui fit observer une différence dans les différents sujets qu'il traita. Dans *Iphigénie* et *Phèdre*, sujets empruntés de la fable, sa langue poétique est beaucoup plus riche et plus féconde que dans les sujets historiques, comme *Britannicus*, *Bérénice*, *Bajazet* et *Mithridate*. J'ai déja observé ailleurs que les sujets de la fable, se liant à toutes les idées poétiques de la mythologie grecque, devaient nécessairement donner une teinte particulière de poésie au style: cette même richesse se retrouve encore dans *Esther* et *Athalie;* et, pour une raison à-peu-près pareille, le poète y était soutenu de toute la pompe des idées religieuses et de la magnificence du style oriental des Hébreux: il

n'en est pas de même dans *Britannicus*, par exemple, où Racine avait à peindre la cour de Néron. Dans les cours on ne parle guère en style figuré; ce style est celui des ames passionnées, des poètes, des amants, des solitaires et des sauvages: plus les peuples se civilisent et se corrompent par les richesses, le luxe et les vices qui marchent ensemble, moins en parlant ils empruntent d'images de la nature; elles leur sont trop étrangères : cela est encore plus vrai à la cour des tyrans : l'imagination y est éteinte, et l'ame resserrée par la terreur ou par le crime; c'est là qu'on veille sur tous ses discours, ses gestes et ses manières; la méchanceté épie, observe et se tait; l'honnête homme même a cette sainte tristesse que le spectacle du vice tout-puissant donne à la vertu. Dans cet état, on ne cherche point l'éclat du langage; on chercherait plutôt à l'amortir, de peur qu'il ne signifie trop. On ôte à la parole tout ce qu'on peut lui ôter; et la pensée se retranche, pour ainsi dire, au-dedans d'elle-même : c'est ce qui a fait adopter à Racine dans cette pièce le style et la manière de Tacite. C'est là que sa langue est austère en général comme celle de Corneille, mais avec bien plus de correction et de goût dans l'ensemble et les détails : il n'y a mis partout que le degré de couleur qui convient au sujet; et le

seul endroit vraiment poétique, c'est celui où Néron peint à Narcisse la naissance de sa passion pour Junie, parce que la passion de l'amour, en rendant à un tyran des sensations douces et voluptueuses, l'arrache pour quelques moments à son caractère farouche, et rétablit quelque communication entre lui et la nature.

Les tragédies de Voltaire, une des parties les plus brillantes de notre littérature après, ou avec celles de Racine et de Corneille, ont dû aussi influer sur notre langue poétique, mais d'une autre manière. L'impétuosité naturelle au génie de cet homme célèbre, en donnant plus de chaleur aux passions, plus de mouvement au style, a, pour ainsi dire, accéléré la marche de cette langue, jusqu'alors plus lente et plus calme Chez lui, elle a un peu perdu de ces périodes harmonieuses de Racine, qui formaient un enchantement presque continu pour l'oreille : elle roule plus interrompue, plus brisée dans son cours ; mais aussi elle entraîne plus l'ame et l'esprit, et leur permet moins de s'arrêter sur son plaisir même. La langue poétique de Racine est plus correcte et plus pure ; celle de Voltaire est plus vive et plus passionnée. L'une a plus de ces effets qui tiennent à la perfection des détails ; l'autre, de ceux qui tiennent à la rapidité de l'en-

semble. L'une ne choque jamais le goût, l'autre ne laisse jamais reposer l'imagination. Enfin, l'une, même en peignant les passions les plus tumultueuses de l'ame, semble toujours conserver une portion de sang-froid pour observer et mesurer sa marche: l'autre semble avoir l'ivresse même des passions qu'elle peint; elle est forcée de leur obéir et se précipite comme elles quelquefois avec leur négligence et leur abandon. Voltaire a, de plus, communiqué à cette langue une partie du luxe de son esprit, peut-être un peu conforme à celui de son siècle; il détache plus ses idées du fond général, et les met plus en relief; souvent ses vers sortent de la ligne pour s'attirer une attention particulière, au lieu que, dans Racine, les vers marchent tous ensemble, sous une discipline égale, qui ne permet à aucun de se faire remarquer aux dépens de la troupe entière. Enfin, il a beaucoup plus multiplié que ses prédécesseurs, l'usage des figures et des images dans la tragédie, sorte de beauté qui appartient plus à l'épopée et à l'ode qu'au genre dramatique. Mais, par ce défaut même, il a étendu notre langue poétique, appauvrie et resserrée dans son commerce habituel avec le théâtre. C'est ainsi qu'en politique quelquefois de grands hommes se permettent de violer des lois particulières, dont l'infraction

même, sous d'autres points de vue, tourne au bien général de l'État. Une circonstance qui, dans Voltaire, a favorisé cette richesse de couleurs, et souvent la rend nécessaire, c'est la multitude de nations et d'époques différentes qu'il a peintes dans son théâtre : Grecs, Romains, Arabes, Ottomans, Chinois, Tartares, Espagnols, sauvages du Nouveau-Monde, mœurs de la chevalerie, grandeur asiatique des anciens empires de l'Orient, merveilleux de la fatalité dans *Œdipe*, dans *Oreste;* merveilleux sombre et terrible des tombeaux et de la religion dans *Sémiramis;* dans *Mahomet*, établissement d'un culte nouveau sous un climat brûlant où les têtes sont créées pour l'enthousiasme, et où le langage même fait déja la moitié du fanatisme; dans *Brutus*, époque de l'austérité républicaine; dans la *Mort de César*, époque de la lutte du despotisme et de la liberté; dans *Rome sauvée*, ou *Catilina*, génie du crime dans la conjuration, opposé au génie de la vertu; dans *Zaïre* enfin, époque des croisades, lutte de deux religions et de l'Europe contre l'Asie. Le génie de Voltaire le portait naturellement aux contrastes: il cherchait toujours les contrastes d'expressions, les contrastes d'idées, les contrastes de sentiments; et, dans plusieurs de ses belles tragédies, il a fait contraster les mœurs de deux peuples op-

posés l'un à l'autre. L'effet naturel des contrastes est de faire sortir les idées, les couleurs, et de leur donner plus de jeu; mais, quand les contrastes s'appliquent à de grands objets, ils acquièrent une sorte de dignité imposante qu'ils n'ont point par eux-mêmes. Il ne faut donc point s'étonner si la langue poétique de Voltaire, quoique moins parfaite que celle de Racine, a une sorte d'éclat éblouissant qui subjugue les esprits et attache l'imagination, surtout dans la jeunesse, âge où le premier besoin est d'être vivement frappé, et où l'on demande plutôt des effets, qu'on ne les juge.

Telle fut la marche de notre langue poétique au théâtre qui fut son premier berceau. Boileau, après Corneille, et un peu avant Racine, l'appliqua à d'autres genres qui étaient conformes à son talent et à son esprit; mais ce fut presque toujours à des peintures morales ou à des objets de goût. Dans cette force de poésie didactique, le talent du poète se resserre nécessairement, et Horace n'osait prendre ce nom quand il écrivait ses épîtres et ses satires; la postérité n'en a point cru sa modestie à cet égard, et lui a conservé ce titre dans ces ouvrages même, quoique le talent du poète n'y soit pas si marqué; elle l'a de même donné à Boileau, qui dans ce genre marchait sur ses pas, mais à quelque

distance. Cependant la satire (je veux dire celle des mœurs) semble ouvrir un champ très-noble à la poésie, surtout quand elle est animée par cette éloquence vertueuse qui enflamme l'imagination et punit le vice par la peinture même qu'elle en fait, et semble exercer avec austérité une sorte de magistrature sur les grands coupables qu'elle fait pâlir : c'est, comme on sait, le caractère que lui donna Juvénal ; son vers, comme un délateur puissant, accuse les crimes de son siècle. Son indignation éclate en expressions hardies et neuves comme les excès qu'il avait à peindre ; et ses tableaux du vice ont une telle énergie, qu'ils font frissonner la vertu même qui a tenu le pinceau. La langue poétique de Boileau, dans la satire, est loin de ce caractère et de ce mouvement; Boileau, toujours homme d'esprit et jamais passionné, peint plutôt des ridicules que des vices; et, quand il touche aux mœurs, ce sont plus souvent les mœurs des hommes, en général, que celles de son siècle; mais on peint toujours. Il s'en faut de beaucoup qu'il ait mis dans la satire le courage que Molière a mis dans la comédie, qui n'est que la satire en action. Il manie souvent le ridicule avec finesse; mais la peinture du ridicule exclut presque toujours les beautés poétiques : ce n'est le plus souvent, qu'une nuance fine que l'on saisit;

l'art de montrer un grand objet sous une petite face, ou un petit objet sous des proportions exagérées; l'art d'offrir à la malignité un contraste imprévu ou un rapprochement qui fait rire : il tient plus à des conventions sociales et à des idées passagères, qu'aux effets de la nature; il est donc par-là même plus éloigné de la poésie véritable, qui est le langage universel des sens, de l'ame et de l'imagination. La satire, envisagée sous ce point de vue, était donc moins favorable aux progrès de notre langue poétique, au moins du côté de l'énergie, de l'imagination et de la force; mais Boileau lui a communiqué d'autres avantages, la correction, la pureté, la justesse, une élégance soutenue, et cet esprit de mesure qui sait à propos être économe des beautés même, qui fait valoir ce qu'on laisse ou ce qu'on sacrifie, et sait toujours s'arrêter quand il le faut, espèce de mérite qui, dans le goût comme dans la morale, est peut-être le plus difficile, parce que l'imagination, comme la vertu, trouve dans ses bonnes qualités même une sorte de séduction qui les entraîne et les mène souvent plus loin qu'elles ne doivent aller. Le mérite de Boileau fut donc surtout d'être législateur dans notre langue poétique; et, en cette qualité, ses préceptes et ses exemples furent d'accord, ce qui lui donnait

une double autorité. Il eut cette conformité avec les législateurs politiques, qui tous ont formé leur code de lois d'après leur caractère. Solon, voluptueux et ami des arts, fit des lois douces; Lycurgue, austère, fit passer cette même austérité dans ses lois : la législation de Boileau approcha, dans la poésie, de celle de Lycurgue; il retrancha avec sévérité tous les germes des vices et des défauts, et rendit peut-être son peuple un peu pauvre, de peur qu'il n'abusât de ses richesses. Voilà ce qu'ils eurent de commun; mais le premier, par ses lois, fit encore germer pour les siècles à venir des vertus et des ames extraordinaires; l'autre, à cet égard, ressembla davantage à nos législateurs modernes, qui s'occupent bien plus d'arrêter les crimes que de faire naître des vertus, et posent plutôt des barrières qu'ils n'ouvrent des routes grandes et nouvelles aux nations. Il se trouva, par une circonstance assez singulière, que le génie ou l'esprit de Boileau eut beaucoup d'analogie avec le caractère et le génie de notre langue, plus favorable à l'exactitude qu'à la hardiesse, et à la méthode qu'aux grands mouvements. Il suivit dans ses préceptes et dans ses ouvrages ce génie de la langue, qui était en même temps le sien; peut-être encore l'esprit de la cour de Louis XIV, et cette politesse qui règle tout, mais en tem-

pérant tout, espèce d'estime qui use toutes les inégalités: cette politesse, qui soumettait alors à l'empire rigoureux de toutes les convenances la société, les ames et les esprits, influa sur la sagesse générale des compositions, et du goût, et de la législation même de Boileau. Mais la langue poétique française, dans cette époque, avait deux besoins : l'un, qui naissait de la barbarie des temps d'où l'on sortait à peine; c'était d'épurer son goût : l'autre, de prendre peut-être un essor plus hardi auquel elle était moins portée par son caractère naturel. Boileau remplit parfaitement un de ces buts : et, il faut en convenir, il fit beaucoup moins pour l'autre; peut-être même recula-t-il ce progrès par la sévérité des lois qu'il imposa, et le juste empire qu'il exerça sur tous les esprits de son siècle et du nôtre. On ne peut douter qu'un législateur tel que lui n'ait été très-utile à la France; mais il eût peut-être été plus utile encore en Angleterre, où l'esprit national, impétueux dans tous ses mouvements, n'avait jamais besoin d'être excité, mais avait souvent besoin d'un frein qui l'arrêtât; peut-être fallait-il en Angleterre réprimer la fougue du génie par la raison; peut-être en France fallait-il encourager la sagesse de la raison par l'audace du génie. Boileau cependant, outre le mérite de l'exactitude, de la pureté, de

la convenance parfaite du style avec le sujet; d'un langage toujours harmonieux, serré, mais précis sans sécheresse; d'une couleur toujours sage, et quelquefois brillante, appliquée à des objets de morale et de goût; de l'art enfin de relever toujours les choses communes ou familières par une expression qui les ennoblit, sans les faire sortir du rang où elles doivent être; Boileau rendit encore un service bien marqué à notre langue poétique, ce fut de donner les premiers modèles parfaits sur la manière de peindre en ce genre; il fit faire un pas assez considérable à notre langue pour se rapprocher des langues anciennes. Plusieurs détails très-heureux dans ses satires même et ses épîtres, la description entière du *Passage du Rhin*, et surtout les quatre premiers chants du *Lutrin*, et quelques tableaux du cinquième, ont mérité de servir de modèle à tous les écrivains qui lui ont succédé. C'est là que notre langue est véritablement pittoresque, et il est le premier qui lui ait donné ce caractère à ce degré de perfection. Il est vrai que souvent il n'est que peintre de genre : il aime à peindre à la manière flamande : plusieurs de ses tableaux sont de l'école de Téniers, et il a peu connu cette beauté idéale qui fait les grands peintres d'histoire; mais il a su renfermer son talent dans les bornes que lui avait

assignées la nature, et partout la vérité se reconnaît sous ses pinceaux.

Après lui, Rousseau reçut notre langue poétique qu'il lui avait transmise, pour ainsi dire, en héritage. Rousseau la transporta dans l'ode où elle devait faire de nouveaux progrès. C'est dans l'ode que, chez les Anciens, l'empire de la poésie avait été plus séparé de celui de la prose. Ce genre, dans l'origine, communiquait peu avec les idées ordinaires; il naissait de l'inspiration : c'était un hymne aux dieux ou aux héros, des prédictions sur l'avenir, de grandes leçons sur le passé, des vérités qui semblaient descendre du ciel sur la terre pour instruire les peuples; il donnait un caractère de merveilleux et au poète et à son langage. Le poète y ressemblait aux sibylles ou aux prophètes, au moment où un dieu venait les éclairer: il paraissait sortir du monde connu : il voyait ce qui échappe au regard commun des hommes, franchissait tous les intervalles lents et mesurés que parcourt la pensée dans sa marche ordinaire, et allait saisir des idées qui étaient à une grande distance; elles ne se liaient ensemble que par une chaîne cachée, et c'était son génie qui la formait : ses sentiments ou ses idées se pressaient en foule : son langage semblait surnaturel; il n'était le maître ni de se taire, ni de parler au-

trement : il appartenait à une puissance étrangère ; mais, comme l'enthousiasme fatigue la nature humaine, et que le souffle céleste était passager, le poème devait être court. Comme il avait quelque chose de divin, les accents de la voix commune ne lui suffisaient pas, et on lui associa la musique : enfin, pour conserver sa dignité, on ne le chantait que dans les fêtes, sur les théâtres, dans les temples, à la tête des armées, dans les grands périls, ou lorsqu'on marchait à la victoire; et quand par la suite il devint aussi l'expression de l'amour, le poète, couronné de fleurs, le chantait en présence de sa maîtresse, qui était elle-même la divinité qui l'inspirait. Ce genre de poème passa aussi dans les repas, qui, consacrés par une sorte de religion, souvent étaient eux-mêmes des rites solennels où les dieux étaient appelés. On sait combien tout cela est étranger à notre caractère, à nos mœurs, à notre langue, à notre esprit de société, surtout à cet esprit de raison qui préside à tous nos ouvrages, et qui écartant, pour le juger, toute espèce d'enthousiasme, attend avec le calme menaçant d'une sévérité froide et tranquille. L'époque où Rousseau parut était encore moins favorable à ce genre de poème : c'était la fin du règne de Louis XIV, temps où l'enthousiasme national qui accom-

pagne toujours les grands succès et les grands hommes, commençait à s'affaiblir; où l'on commençait à sentir le poids des victoires passées et le prix qu'avait coûté tant de gloire; où les gémissements sourds du peuple commençaient à percer jusqu'au trône, et déja se mêlaient dans l'Europe aux cris de la renommée dont la voix s'affaiblissait. Il y avait encore de la grandeur, mais on la sentait prête à s'échapper, et déja cette ivresse de quarante ans n'échauffait plus les esprits. On avait appliqué le genre lyrique à l'opéra, où, malgré les éloges que l'on doit à la douceur et à la grace enchanteresse de Quinault, la langue poétique s'était souvent énervée à la suite d'une musique molle et voluptueuse, à peu près comme Renaud dans les bras d'Armide. Rousseau, doué par la nature d'une imagination élevée et d'une ame ardente, entraîné vers le genre de l'ode par son penchant et par l'étude des Anciens, sentit, ou par réflexion, ou par instinct, que c'était une plante étrangère qu'il voulait transporter dans un climat peu fait pour elle : il rencontrait de toutes parts les bornes de notre langue et de nos mœurs, celles du caractère et de l'esprit français; mais son génie lui fit surmonter au moins une partie de ces obstacles. Il choisit souvent des sujets sacrés où les idées religieuses pouvaient développer toute leur

pompe; où la hardiesse des images et des tableaux qu'avait fait naître l'imagination orientale, pouvait soutenir la langue poétique française, et l'élever à toute la majesté de l'ode : par cette adresse, il fit remonter l'ode, pour ainsi dire, aux temps de sa naissance, sans qu'elle parût étrangère au milieu de nous : elle redevenait fille de l'enthousiasme, et commerçait encore avec la Divinité; mais, en parlant le langage des Hébreux, qui nous est connu dès notre enfance, quoique hors de nos mœurs, elle se ralliait à nos idées. Dans ses odes profanes, Rousseau eut recours à un autre artifice qui fit encore reculer l'ode loin de nous et des mœurs françaises, et la plaça, pour ainsi dire, dans une sorte de perspective éloignée, d'où elle pouvait moins blesser notre raison un peu calme et notre tour d'esprit : ce fut d'emprunter très-souvent les idées, les images et les expressions de la mythologie, qui semblaient encore nous transporter dans un monde nouveau, mais qui nous est familier; car, dans les arts, lorsqu'on emprunte ou des idées, ou des images étrangères, il faut qu'elles ne le soient pas tout-à-fait; leur *étrangeté*, pour me servir de l'expression de Montaigne, les rend piquantes; la connaissance que nous en avons déja, les rend vraisemblables autant qu'il le faut, du moins pour les plai-

sirs de l'imagination : les images et les idées de la mythologie sont comme une traduction des phénomènes de la nature en anciens miracles religieux ; on voit par là qu'elles conviennent au genre de l'ode, qui est un peu surnaturel. Rousseau sans doute leur trouva encore un autre avantage : c'est qu'en rappelant une partie des formes dont se servaient les poètes grecs et romains, elles semblaient communiquer à l'ode française un caractère d'antiquité, et par là même on devait être moins disposé à la juger d'après les idées modernes : ce furent là, pour ainsi dire, les passe-ports dont il se servit pour introduire avec succès le genre de l'ode dans son siècle et dans sa nation. Il semble qu'il ait cru que, pour naturaliser ce genre parmi nous, il fallait jusqu'à un certain point le travestir en étranger. Il environna l'ode, en France, d'un cortége d'illusions qui appartenaient aux temps et au pays où elle était née et qui était sa véritable patrie ; mais il soutint ces illusions de celle du style, la première de toutes, et sans laquelle toutes les autres seraient détruites. Il lui donna une richesse et une magnificence dont nous avons peu de modèles dans notre langue ; et, comme, chez les Anciens, l'ode se chantait, il essaya, pour ainsi dire, d'y suppléer par une harmonie extraordinaire, qui est aussi une espèce

de chant pour l'oreille; il voulut même faire revivre l'ode ancienne tout entière, en y associant la musique; mais, dans ces odes connues sous le nom de *cantates*, il emprunta presque tous ses sujets de la mythologie, tant il était persuadé que ce genre, pour refleurir tel qu'il était autrefois, avait besoin, pour ainsi dire, d'être reporté sur son sol natal. Cependant il le rapprocha de nous par le fond des sujets, et par des idées de galanterie ou d'amour dont ces espèces d'allégories n'étaient que les voiles. Tel fut l'artifice ou l'art de Rousseau en transportant parmi nous l'ode, soit déclamée, soit chantée.

La Mothe, au contraire, qui avait autant d'esprit qu'il avait peu de génie et d'imagination; La Mothe, qui laissa à ce genre de poésie toute la raison, la méthode et la marche circonscrite de notre langue et de l'esprit français, échoua entièrement. Ce n'est pas que Rousseau ne fût aussi entraîné quelquefois, et même trop souvent, par cette espèce de goût national qui égara La Mothe : il s'est trop livré, dans quelques-unes de ses odes, à des idées et quelquefois à des discussions morales un peu didactiques et dépourvues d'intérêt comme de mouvement; alors sa langue poétique devient sèche, et son imagination se refroidit : mais il se relève dans des sujets plus heureux : cependant il est

loin de l'enthousiasme, de la variété, de la grace et de la souplesse d'Horace dans le même genre; il a trop l'air de travailler avec art ce que le génie du poète romain semblait laisser échapper comme en se jouant. On peut dire même qu'aucune des odes de Rousseau ne peut se mettre à côté de la fameuse ode anglaise pour la fête de Sainte-Cécile, où Dryden peint les différents effets de la musique sur Alexandre, lorsque Timothée lui chantait tour-à-tour, sur sa lyre, des airs majestueux, guerriers, voluptueux ou bachiques. Celle de Pope, quoique inférieure, offre encore des beautés rares de style et d'harmonie, lorsqu'il peint également, par le charme et la musique des vers, le pouvoir et l'enchantement de la musique, dans *la Descente d'Orphée aux Enfers* (1). Peut-être ce sont là les deux plus belles odes modernes, et qui se rapprochent le plus des Anciens. Quoi qu'il en soit, Rousseau ne contribua pas peu à embellir notre langue poétique, en lui donnant une richesse, une pompe et une harmonie peu communes, en multipliant les images et les expressions plutôt magnifiques que nouvelles, comme je l'ai déja remarqué;

(1) On ne peut pas se flatter de connaître ces deux odes, si on ne les connaît que par les mauvaises traductions françaises qui en ont été faites parmi nous.

enfin, en lui communiquant un caractère qu'elle n'avait point eu jusqu'alors, excepté dans les beaux morceaux des chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*.

Nous avons vu que les langues poétiques des autres peuples ont été presque toutes, ou formées, ou perfectionnées; il était à craindre que l'autorité d'un homme de génie, qui avait eu des succès si mérités dans tous les genres, et surtout au théâtre, espèce de gloire qui est la plus populaire de toutes; que l'exemple d'un homme tel que Voltaire, qui, dans l'épopée, soit par système, soit par un goût naturel, avait voulu suppléer aux beautés anciennes par un genre de beautés si conformes à l'esprit de la nation, et quelquefois même par des défauts si brillants, ne renfermât à jamais notre langue poétique dans les bornes où il avait cru devoir la resserrer. Heureusement il y a dans les arts des circonstances que l'esprit même ne peut prévoir, qui influent lentement sur l'esprit des nations et leur goût général: peut-être la révolution qui s'est faite dans notre langue poétique a commencé par un célèbre écrivain en prose, qui a tourné tous les esprits vers les grands objets de la nature. M. de Voltaire, comme nous l'avons vu, avait transporté le génie de l'histoire dans l'épopée; M. de Buffon, avec son imagination forte et bril-

lante, a presque transporté le génie de l'épopée au sein de la philosophie : on sait que, par le plus hardi des systèmes, il a entrepris de rendre compte de l'origine de la terre, de la formation des planètes, de toutes les révolutions successives du globe que nous habitons ; il a assigné leurs époques, et raconté l'histoire des différents âges du monde, comme s'il eût été le confident de la nature, s'il eût assisté à côté d'elle à toutes les créations, et tenu, comme elle, dans sa main la mesure du mouvement, de l'espace et du temps. On sait qu'il a rassemblé tous les phénomènes du monde actuel, comme des monuments et des annales pour écrire et raconter l'histoire du monde antique et du monde à venir, dessinant, sur ce qui est aujourd'hui, tout ce qui a jamais été et ce qui doit être un jour, et fixant pour ce globe la naissance, les progrès et le terme de sa vie ; à-peu-près comme un homme dont le génie politique, à la vue des mœurs d'une nation, s'imposerait le problème d'écrire tous les changements par où elle aurait passé, et d'assigner dans les temps qui ne sont pas encore les progrès de sa décadence et les termes de sa chute. Avec moins d'audace et non moins de fierté, il a décrit la nature qui est sous nos yeux : tous ces tableaux variés que présentent la terre, la mer, les fleuves, les volcans, la composition intérieure

du globe, l'architecture des montagnes, toute cette force majestueuse et terrible de la nature, qui, par l'agitation continuelle de l'eau, de l'air et du feu, s'attaque, se combat, et semble vouloir se détruire elle-même, mais conserve tout, en paraissant tout menacer; enfin les merveilles de la nature organisée, chaîne immense, à la tête de laquelle paraît l'homme comme le Souverain de la terre, et qui, de l'homme, s'abaisse et redescend à toutes les espèces, douées de mœurs et d'instincts différents, copiées toujours, renouvelées d'un premier modèle, dont Dieu grava l'empreinte en traits ineffaçables. M. de Buffon, par son style, égale encore la grandeur de son sujet: il est fier, élevé, profond, comme la nature; il paraît écrire comme elle, et crée avec la même richesse et la même magnificence : ses idées naissent en foule et se pressent comme les êtres dans l'univers, et se revêtissent comme eux de couleurs et de formes sensibles : il peint le merveilleux réel, comme Milton a peint le merveilleux de l'imagination; mais l'un n'est pas moins grand lorsqu'il semble atteindre aux bornes de la nature, que l'autre, lorsqu'il nous entraîne au-delà de ses limites. Ses expressions, comme ses vues, semblent avoir quelquefois l'étendue des espaces et des temps qu'il parcourt et du monde qu'il embrasse. Ses expressions rapprochent de

nous, par l'art de peindre, ce qui en est le plus éloigné; elles reculent et enfoncent, pour ainsi dire, loin de nous ce qui en est le plus près, par un mot, une idée accessoire qui lie les choses les plus familières au tableau général où elles vont tout-à-coup se placer et s'agrandir. Il a dit lui-même, d'après Platon, que le monde est un exemplaire de la Divinité : on a traduit cet exemplaire dans sa langue, qui, en effet pour nous, représente l'univers dans son ensemble et ses détails: il n'a pas même besoin de l'enthousiasme pour produire un grand effet ; l'enthousiasme tient plus à cette chaleur d'un moment qui entraîne l'ame tout entière vers un seul objet : mais tout ce qui est vaste et touche à l'infini porte dans l'ame un étonnement mêlé de réflexion; moins l'écrivain paraît s'étonner d'une chose qui est grande, plus il étonne lui-même. M. de Buffon, au milieu de l'immensité, semble n'être qu'à sa place; la langue sublime et calme qu'il emploie inspire, comme le spectacle de l'univers, une admiration tranquille. C'est par ce mélange de tableaux, de style et d'idées, qu'il a fait une si grande impression sur l'Europe : il semble qu'il ait ramené l'homme à la nature, et qu'il l'ait averti d'un magnifique spectacle qui l'entourait sans qu'il daignât s'en apercevoir. Le mouvement qu'il a imprimé s'est communiqué de Paris à

Pétersbourg, et de l'Europe jusqu'à Philadelphie. On a étudié l'histoire de la terre dans toutes les provinces et dans tous les royaumes; on a erré à travers toutes les montagnes, pour y surprendre les traces des volcans qui ne sont plus, et remonter, s'il était possible, par leur antiquité, jusqu'aux temps dont l'histoire même ne parle pas, et qui semblent cacher à notre œil une sorte de génération ignorée, au-delà des générations connues. Cette secousse générale donnée aux esprits, en affectant fortement les imaginations, a dû porter, par une espèce de contre-coup, sur la poésie même et sur la langue qu'elle emploie. On sait trop que, dans les arts, lorsque certains genres ont été portés au degré de perfection qu'ils peuvent avoir chez un peuple, le désir de surpasser les premiers modèles, et l'impuissance de les atteindre, fait dégénérer ces mêmes arts, qui ne font plus que languir et souvent se dénaturer. On n'en a que trop d'exemples, et nous en avons donné les raisons ailleurs. Quelquefois il faut de longues révolutions, et des siècles entiers, pour que ces mêmes arts retrouvent des beautés nouvelles. Quelquefois aussi, mais bien plus rarement chez un même peuple, des circonstances imprévues ouvrent aux arts, épuisés dans d'anciens genres, une nouvelle carrière : ainsi notre langue poé-

tique, consacrée avec tant d'éclat pendant le siècle de Louis XIV, et une grande partie du nôtre, à peindre les sentiments et des idées philosophiques ou morales, s'est tout-à-coup rapprochée des grands tableaux de la nature, et de ces peintures délicieuses des campagnes, si chères aux Anciens : mais les Anciens, en peignant la nature et les campagnes, se plaisaient à peindre ce qu'ils aimaient; ce fut leur plaisir qui réveilla leur talent. Nous, moins heureux, et presque ensevelis dans des villes, où l'opulence et le faste étouffent la nature, nous n'avons été rentraînés vers elle que par les peintures magnifiques ou touchantes qu'on nous a présentées, à-peu-près comme un homme qui, dès son enfance, relégué dans un désert, n'aurait jamais aimé, ni connu la beauté, et aux yeux de qui on offrirait l'image enchanteresse d'une belle femme travaillée par le ciseau sur le marbre, ou tracée par des couleurs sur la toile : enivré tout-à-coup à cette vue, il croirait avoir reçu des sens nouveaux; son œil étincelant et avide chercherait partout le modèle de l'image ravissante offerte à ses regards. Ainsi c'est sur le portrait de la nature que nous en sommes devenus amoureux, presque avant de la connaître. L'histoire naturelle de M. de Buffon a produit sur nous le premier effet. La connaissance plus familière des écrivains anglais est

venue le fortifier; Thompson surtout, Thompson, ce poète trop abondant, mais vigoureux et hardi, qui semble avoir jeté dans son poème toutes les richesses de la nature avec une magnifique profusion. Cette multitude incroyable de tableaux, qui, chez lui, se succèdent, et qui ne fatiguent que par leur richesse, mais qui transportent toujours l'imagination dans la scène et les lieux qu'il décrit, et l'éblouissent de toutes les merveilles de la zone torride, comme ils la font frissonner du spectacle sombre et lugubre des zones glacées; tout cet ensemble irrégulier, vaste et pittoresque, agita fortement la génération nouvelle des poètes français: peut-être l'excès même de la sève du génie poétique qui se déborde de toutes parts dans cet ouvrage, était plus fait pour frapper et nous entraîner hors des barrières de notre goût un peu timide, qu'un ouvrage plus parfait, dont la beauté plus régulière se serait, pour ainsi dire, cachée dans la sagesse de ses proportions. On remarque que presque toutes les révolutions poétiques ont été faites par des hommes qui avaient une surabondance de force, et dont les grandes qualités étaient mêlées à des défauts: peut-être le commun des hommes n'est-il puissamment remué que par ce mélange. Les qualités et les vertus qui lui sont étrangères, lui imposent par leur

nouveauté et par une sorte de hardiesse inconnue; et les défauts ou les passions qui s'y mêlent, donnent quelquefois plus d'ascendant à ces vérités mêmes, en leur communiquant une sorte de fougue et d'activité qui entraîne et celui qui les a et ceux qui le suivent. Les défauts d'ailleurs sont comme une espèce de lien qui rapproche ces hommes rares de la nature commune, et semble promettre au grand nombre le pouvoir de les atteindre.

Peut-être en est-il de même dans les révolutions des arts; plusieurs, parmi nous, conçurent la noble émulation de peindre comme Thompson, et se mirent à l'imiter. Notre langue poétique essaya donc alors de nouvelles couleurs pour rendre les tableaux de la nature; mais il est un danger auquel il est difficile peut-être d'échapper lorsqu'on copie la nature, non d'après la nature même, mais d'après des livres. En travaillant, non sur ses propres sensations, mais sur celles des autres, on altère toujours de plus en plus le premier modèle; la seconde copie devient plus exagérée ou plus froide; on copie plus aisément les défauts que les beautés : enfin l'imitation manque trop souvent de caractère; car le caractère des ouvrages ne prend sa source que dans ce premier mouvement de l'ame, et ces impressions *natives* ou *originales* qu'elle reçoit, d'après

le tour habituel de ses sentiments et de ses idées. Nous avions donc besoin, dans cette révolution, d'un homme qui pensât et sentît d'après lui-même, et qui liât, pour ainsi dire, à ces beautés étrangères une manière de voir qui fût à lui. C'est ce que nous avons trouvé dans M. de Saint-Lambert, auteur du poème français des *Saisons*. Le poète anglais, amant de la nature, mais enthousiaste passionné, a tout vu, tout décrit, tout admiré en elle; même en rendant hommage à son génie, on peut lui appliquer ce vers du portrait de Géronte, dans le *Méchant*:

Il ne vous fera pas grace d'une laitue.

Le poète français, amant plus calme, joint à sa sensibilité plus de réflexion et de goût; il n'a choisi dans la nature que les objets qui peuvent nous plaire. En élaguant le luxe des descriptions, il en a formé des tableaux, qui tous ont leurs proportions et leur cadre, et qui se font valoir les uns les autres, par la différence des sujets et des couleurs; aucun ne paraît lui être étranger, et partout il peint ce qu'il a senti lui-même : ses tableaux ont donc deux sortes de vérité, celle qui tient à la nature qu'il a si bien observée, vérité générale et qui est à tout le monde, et, de plus, une sorte

de vérité personnelle, qui naît de l'impression particulière que la nature a faite sur lui : ainsi son tableau lui appartient, même lorsqu'il retrace des objets que d'autres ont peints avant lui; ce qui lui appartient encore, c'est d'avoir partout placé l'homme au milieu de ses paysages, et d'avoir saisi partout l'analogie des sentiments humains avec le cours des saisons et les phénomènes de la nature : il a de plus associé aux descriptions physiques, une philosophie et des idées morales, qui attachent à-la-fois son poème et à l'ancien genre et au nouveau, de manière qu'il a pu servir de passage de l'un à l'autre. Ce mélange, semblable aux nuances intermédiaires des couleurs, a empêché que le passage ne parût trop brusque à notre imagination, qui, malgré sa légèreté, est un peu gouvernée par l'habitude. A l'égard de sa langue poétique, elle est féconde, brillante, harmonieuse, toujours pittoresque quand elle décrit, toujours exacte et noble quand elle exprime des sentiments ou des idées. On ne peut douter qu'elle n'ait véritablement ajouté à nos richesses, et n'ait ouvert avec succès à notre poésie une carrière que peut-être elle avait vue de loin, mais qu'elle n'avait point encore osé parcourir.

C'est dans les mêmes circonstances, que parut parmi nous la traduction des *Géorgiques*, par

M. l'abbé Delille. Dans cet ouvrage, un des meilleurs que nous ayons pour le style, et dont Boileau peut-être aurait pu se faire honneur, notre langue poétique a été obligée de faire de nouveaux efforts. Luttant sans cesse contre la langue de Virgile, et dans celui de ses poèmes où elle est le plus travaillée et le plus parfaite, il a fallu qu'elle se soit créé à elle-même de nouvelles ressources, pour peindre des objets qui ne l'avaient jamais été parmi nous.

De l'Orthographe, de la manière de prononcer et d'accentuer.

Vous avez souvent occasion, monsieur, de dire votre avis sur la manière de prononcer, d'accentuer, et sur le meilleur système d'orthographe : je pense tout-à-fait comme vous : il n'y en a véritablement qu'un qui soit raisonnable et dans la nature, c'est d'écrire comme l'on prononce; mais il faut convenir que nous en sommes loin. Notre langue, qui commença à naître environ vers le dixième siècle, et qui a changé tant de fois jusqu'à Louis XIV, n'a pas moins varié dans sa prononciation et son orthographe que dans les éléments qui la composaient; à mesure que la nation s'est polie, et que la société s'est formée, on a voulu adoucir pour l'o-

reille ces sons âpres et rudes qui déshonoraient la langue de nos pères, et que tous les Barbares du Nord avaient apportés avec eux. L'euphonie insensiblement a rendu les sons plus harmonieux et plus doux; le concours des consonnes qui se heurtaient, a disparu; l'organe a glissé plus mollement sur des prononciations qui le fatiguaient. On a supprimé des lettres à l'oreille; on a surtout adouci l'aspérité des finales; quelquefois on a introduit des *e* muets pour servir comme de repos entre des syllabes dures; mais la langue *écrite*, qui devait suivre du même pas la langue *parlée*, n'a suivi que de bien loin ces changements. Ces deux langues, trop différentes entre elles, ne se représentaient plus l'une l'autre que d'une manière très-imparfaite: on a senti qu'il fallait les rapprocher; et, par un instinct d'ordre naturel qui est dans l'esprit humain, on y a travaillé de siècle en siècle: ainsi l'orthographe a varié sans cesse. Comme la plus grande partie des mots français dérivent du latin, et beaucoup du grec, un des grands obstacles à la réforme a été la superstition aveugle qui voulait, pour ainsi dire, conserver à chaque mot la livrée de son étymologie. Le respect pour les langues savantes a nui beaucoup à la nôtre; il semblait qu'elle allait perdre de sa dignité en effaçant les traces de son origine, à-peu-près

comme un noble tombé dans l'indigence, qui refuserait de rétablir ses affaires en renonçant aux armoiries de sa maison : ce sentiment était beaucoup plus vif à l'époque du rétablissement des lettres en France, parce qu'on devait tout aux Anciens, et que le respect, la reconnaissance, et une sorte de vanité même, attachaient à ces langues ceux qui avaient passé leur vie à les étudier. Ce respect, quoique fort diminué aujourd'hui par l'acquisition de nos propres richesses, subsiste encore cependant dans plusieurs têtes : mais la réforme de notre orthographe éprouve encore d'autres obstacles : le premier est la force de l'habitude, qui a tant de pouvoir pour conserver les choses même que l'on blâme; le second, le défaut de caractères, dans notre alphabet, pour exprimer, par un seul signe, des sons simples, que nous représentons aujourd'hui par plusieurs lettres réunies, et quelquefois par des lettres différentes. Quoique les sons soient les mêmes, rien de si difficile que de faire adopter à un peuple de nouveaux caractères; et, dans l'ancienne Rome, toute la puissance des empereurs y échoua plus d'une fois. Ces despotes du monde, à qui l'on permettait de faire couler le sang, et d'abattre arbitrairement les têtes des principaux citoyens, trouvaient leur puissance bornée dès qu'ils vou-

laient ajouter des lettres à l'alphabet; quelques-uns de nos rois de France n'ont pas été plus heureux. On pourrait suppléer aux caractères qui nous manquent, par les différentes manières d'accentuer. La langue chinoise est, de toutes les langues connues, celle qui a le plus grand nombre d'accents; et elle s'en sert pour désigner la signification différente d'une multitude de mots qui, chez elle, ont le même son. Mais, pour nous, nous sommes, à cet égard même, dans la plus grande indigence. Le nombre de nos accents est peut-être encore plus incomplet que celui de nos caractères : enfin, un dernier obstacle vient de la hardiesse même de certains réformateurs qui voudraient tout renverser pour tout corriger. Il en a paru plusieurs dans ce siècle; et ils n'ont fait que révolter les esprits, au lieu de les persuader. Il semblait que, pour nous avancer vers la civilisation, on nous faisait retomber dans la barbarie. Toute réforme mal entreprise et sans succès, confirme les abus qu'elle voulait détruire : elle paraît leur attacher un certain caractère d'immutabilité capable de résister à tous les efforts. Il y a d'ailleurs, en tous les genres, beaucoup de changements utiles qui ne peuvent se faire par des secousses brusques et rapides, et cela est vrai surtout de l'orthographe.

Les yeux, celui de tous nos sens peut-être qui nous commande avec plus d'empire, accoutumés de tout temps à de certaines formes, ne peuvent souffrir de les voir tout-à-coup changer; il faut, pour ainsi dire, traiter avec eux, et les amener, par des degrés presque insensibles, à approuver ce qu'ils auraient repoussé d'abord si on le leur avait présenté tout à-la-fois; jamais une telle réforme ne se fait mieux que lorsque personne ne la commande, qu'elle est l'ouvrage du temps et de la nécessité plutôt que des hommes, et qu'elle se trouve faite avant presque qu'elle soit aperçue. C'est ainsi que se sont opérées successivement toutes les révolutions de notre orthographe; et il y en a eu de considérables, à ne compter même que du siècle d'Amyot et de Montaigne jusqu'à nous. Tout ce qui a rapport aux langues, est dans un mouvement continuel; Montaigne le sentait bien lui-même, en composant son ouvrage. *J'écris mon livre à peu d'hommes et à peu d'années*, disait-il : *si c'eût été une matière de durée, il l'eût fallu commettre à un langage plus ferme; selon la variation continuelle qui a suivi le nôtre jusqu'à cette heure, qui peut espérer que sa forme présente soit en usage d'ici à cinquante ans? il écoule tous les jours de nos mains, et, depuis que je vis, s'est altéré de moitié. Nous*

disons qu'il est à cette heure parfait : autant en dit du sien chaque siècle. C'est aux bons et utiles écrits de le clouer à eux, et ira sa fortune selon le crédit de notre état. Heureusement que la prédiction de Montaigne s'est vérifiée; les grands ouvrages du siècle de Louis XIV, pour me servir de son expression originale et pittoresque, *ont cloué la langue à eux.* Il y a apparence qu'elle est à-peu-près fixée, non pour le nombre des mots, qui peut s'accroître encore, et s'accroît en effet tous les jours, mais pour son caractère, son génie, sa syntaxe et sa constitution particulière. Il n'en est pas de même de son orthographe, qui est restée vicieuse à mesure que la langue se perfectionnait. Elle peut encore et doit changer, mais seulement jusqu'à un certain point; ce qui doit donner des limites peut-être assez étroites à ce changement, ce sont les bons ouvrages en vers que nous avons, et la rime, qui est un des principaux ornements de notre poésie : souvent la mesure et la rime tiennent à la manière dont un mot est écrit, parce que cette manière peut déterminer le nombre des syllabes, et quelquefois faire disparaître la rime même, non point à l'oreille, mais aux yeux : ainsi les réformateurs, trop économes, qui vont à l'épargne des signes, et qui ne voudraient laisser que ceux qui sont absolument

nécessaires pour peindre les sons à la vue, en retranchant, par exemple, à la fin de plusieurs mots, des *e* muets qui, au premier coup-d'œil, y semblent assez inutiles, dérangeraient entièrement la constitution de notre poésie, et anéantiraient plusieurs de nos rimes féminines; nos poètes fameux, que nous aimons à lire, que nous savons par cœur, et qui sont une des plus riches propriétés de notre langue, sont donc, à certains égards du moins, les défenseurs de l'orthographe reçue dans le moment où ils écrivaient. On ne peut que la corriger dans quelques détails, sans la refondre dans ses principes. Un journal tel que le vôtre, monsieur, peut servir à poser ces bornes, à indiquer ce qui doit être respecté, ce qui est susceptible de réforme, et quelles sont les règles d'après lesquelles on doit la faire. La première surtout doit être de tendre, autant qu'il est possible, à l'uniformité; car, lorsqu'il y a tant d'exceptions, il semble qu'il n'y a plus de loi.

Fragment sur le poème épique de Voltaire.

Un homme célèbre, né pour tant de succès, donna, au commencement du siècle, un poème épique à la France. On sait combien ce genre d'ouvrage, par sa nature, fournit de richesses

et d'étendue à la langue poétique. Quel est l'obstacle qui a pu en arrêter l'effet parmi nous? Est-ce le génie particulier de notre langue? est-ce le caractère et l'esprit français? est-ce la défiance qu'un homme de génie a eue de ses propres forces? ou serait-ce seulement qu'elles n'étaient point encore assez développées à l'âge où il entreprit et acheva ce grand ouvrage? Je ne crois pas que ce soit le défaut de la langue: l'épître sur le *passage du Rhin*, et les quatre premiers chants du *Lutrin* de Boileau, l'admirable récit de la mort d'*Hippolyte* dans Racine, plusieurs odes, tant sacrées que profanes, de Rousseau, et surtout la fameuse cantate de Circé; enfin, le style éloquent et sublime des beaux morceaux de l'*Histoire naturelle* de M. de Buffon, sans parler d'autres ouvrages en prose et en vers qui ont paru depuis, prouvent que notre langue peut tout peindre, quand elle est maniée par un grand écrivain. L'esprit français a dû être un plus grand obstacle. Ce goût général de société qui fait l'esprit dominant de notre nation, fait qu'elle ne s'intéresse guère qu'aux ouvrages qui servent immédiatement ou à ses plaisirs ou à ses besoins; ainsi elle semble avoir adopté exclusivement la poésie dramatique qui peint les passions et les mœurs, et la rallie en grande société au théâtre, où elle vient encore converser

avec les hommes. La poésie épique est reculée bien plus loin de nous : son merveilleux, ses caractères, son action, ses tableaux même, et jusqu'à son style, tout chez elle nous éloigne de ce cercle de la vie habituelle et sociale dont nous aimons tant à nous rapprocher, et hors de laquelle nous croyons être égarés. C'est ce qu'exprima fort bien une femme de beaucoup d'esprit et très-connue à Paris, quand elle vivait, qui dit naïvement un jour : *J'aime beaucoup mieux une chanson qu'un poème épique.* Ce mot, qui d'abord paraît exagéré, ne l'est pas tant qu'on pense; il ne l'est que comme ces mots de caractère dont la comédie s'empare, et qui expriment fortement et d'une manière théâtrale ce que d'autres disent tout bas, ou qu'il n'osent pas trop s'avouer à eux-mêmes. Il y a des sentiments qu'on n'a pas toujours le courage de prononcer, mais qui se réfugient au fond des cœurs ; et celui-là pourrait bien être de ce nombre, au moins pour la plupart des femmes et des gens du monde. Les femmes, parmi nous, ne font grace à la *Jérusalem délivrée,* qu'à cause de Clorinde, d'Armide et d'Herminie, et des peintures d'amour et de volupté, où elles aiment à se retrouver elles-mêmes ; elles pardonnent au poème en faveur du roman. M. de Voltaire, celui de tous les grands hommes qui a peut-être le

plus obéi à l'esprit de son siècle, surtout avant d'avoir acquis la force et la considération nécessaires pour le diriger, trouva dans sa jeunesse cette opinion ou ce préjugé contre un poème épique français fort établi parmi nous. Il voulut donc le rapprocher, autant qu'il était possible, de sa nation et de son siècle, en effaçant, pour ainsi dire, du caractère épique tout ce qu'il pouvait avoir de trop étranger pour nous. D'après ces principes, il resserra presque sa marche, son plan et ses détails dans les formes de l'histoire: il s'attacha plutôt à peindre les choses morales, que les beautés physiques; il écarta tous ces tableaux de la nature, qu'Homère trace avec tant d'énergie et de simplicité, Virgile avec tant de goût, le Tasse avec tant de richesse, Milton avec tant de vigueur ou de grace. Il crut, par égard pour des têtes françaises et philosophiques, ne devoir employer d'autre merveilleux que l'allégorie, sorte de merveilleux dont le voile transparent laisse peut-être voir l'objet moral de trop près; qui, par cette raison même, ne s'empare point assez de l'imagination, et ne lui donne aucune de ces secousses vives et fortes dont il a besoin pour sortir de son calme habituel, et oublier sa propre nature, au-dessus de laquelle il aime à s'élever, soit par l'admiration, soit par la terreur. Peut-être même Voltaire, toujours

économe des détails qui marquent la physionomie des personnages, ne donna-t-il point à ces êtres allégoriques des traits assez marqués pour constater leur création et faire croire leur existence à l'imagination surprise, ainsi qu'Homère a donné, par la puissance de ses pinceaux, des formes éternelles à son Jupiter, et Milton à son Satan, formes qu'aucun siècle et le changement même des opinions n'effacera jamais, car le génie a ses créations comme la nature, et lorsqu'une fois il a imprimé la vie à un objet, même imaginaire, cet objet va dans les ames sensibles prendre sa place au rang des êtres qui existent et qui sont vrais. Sans ce secret ou cette magie, le personnage allégorique n'est que la statue faite par Prométhée, avant que le feu céleste fût descendu sur elle; ce n'est que la représentation froide ou morte d'un être vivant. Lorsque Voltaire employa même le merveilleux de la religion, comme dans son septième chant et le dixième, il effaça presque, par la manière de le peindre, les traits de ce merveilleux, qui cependant a un fondement réel dans la croyance des peuples. Comparez son Paradis et son Enfer, où il transporte Henri IV en songe, avec le Paradis et l'Enfer de Milton : je sais que la différence des temps, et surtout des sujets, en a dû mettre dans la peinture : mais Voltaire n'a laissé domi-

ner dans la sienne que les idées philosophiques et morales; il n'a fait, pour ainsi dire, du ciel et de l'enfer, qu'un cadre pour enfermer des portraits d'histoire. C'est donc la manière de l'histoire que l'on trouve partout chez lui, même dans le champ du merveilleux. Mais le merveilleux ne doit pas seulement être raconté, il faut qu'il soit peint : il ne peut devenir vrai que par des peintures énergiques et fortes, qui, en saisissant l'homme par toutes les puissances de son imagination, le déplacent, l'enlèvent à lui-même, et lui fassent voir réellement ce nouvel univers où on le transporte, et les êtres extraordinaires qui l'habitent : ôtez cette illusion; le poète a beau monter dans les cieux, le lecteur reste sur la terre. On voit que je n'envisage ici le merveilleux que du côté de l'influence qu'il peut avoir sur la langue poétique; et je cherche les raisons pourquoi, même en l'employant, Voltaire en a tiré beaucoup moins d'effet que les grands poètes des autres nations.

Il y a dans l'épopée une autre sorte de merveilleux qui doit aussi influer sur le style et sur la langue : c'est celui des caractères ; je parle surtout du caractère principal, qui donne le mouvement à tout le reste. L'histoire peut ou doit le fournir sans doute; mais le poète épique doit imiter le sculpteur, qui, dessinant les

formes d'une statue faite pour être élevée dans une vaste enceinte, même en conservant avec fidélité les traits de la figure, doit en agrandir les proportions. C'est ainsi qu'Homère a tracé son Achille, Virgile son Turnus, le Tasse son Renaud. Le sculpteur et le peintre ont encore l'art de choisir les attitudes où les formes naturelles se dessinent le mieux et se déploient avec plus d'avantage : le poète épique doit suivre le même procédé. Voltaire, dans cette partie, s'est encore trop rapproché de la manière de l'histoire; il a plutôt peint Henri IV en historien qu'en poète. Il n'a créé aucune de ces situations qui font sortir le caractère d'un grand homme, art si bien connu et d'Homère et du Tasse. Tous ses caractères subalternes ne sont qu'en portraits : celui de son héros est presque le seul en action; encore cette action, trop resserrée dans son ensemble, trop appauvrie dans ses détails, ne le présente pas même avec tout l'éclat et les grandes qualités qu'il a dans l'histoire. Enfin, le poète, en faisant agir ses personnages, dessine tous leurs mouvements, leurs attitudes, les traits de physionomie que chaque passion ou chaque sentiment imprime à leur visage. Ainsi nous avons les portraits d'Armide et de Didon dans toutes les situations par où elles passent; ainsi Diomède, Achille, Hector, Ulysse et Agamem-

non, sont peints par Homère. Chaque détail particularise chaque héros, et le détache de la foule. C'est ainsi que Boileau a donné la vie à tous les personnages de son *Lutrin;* tous ont des traits, un visage, une forme si distinctifs, qu'on les reconnaîtrait en société, si on les voyait. C'est ce même art que Richardson, en Angleterre, a transporté avec tant de succès dans le roman. Cet art est dans la poésie épique ce que la pantomime est sur le théâtre : il attache chaque sentiment de l'ame aux gestes, aux traits, au regard; il revêt chaque action et chaque mouvement de ses formes les plus naturelles. Faute de cet art, l'action est, pour ainsi dire, un mensonge; ou du moins elle se présente avec des traits indécis et presque effacés, qui ne lui permettent guère de laisser de traces dans l'imagination. Aussi les grands historiens même, comme Tite-Live et Tacite, n'ont point négligé cet art dans toutes les circonstances importantes qu'ils avaient à décrire. Il faut convenir qu'il est beaucoup plus négligé parmi nous. Nous ne demandons guère à l'historien que des faits, et nous traitons l'histoire à peu près comme l'anatomie traite le corps humain, à qui elle ne laisse que les ossements et les muscles qui les lient. Oserai-je dire que Voltaire lui-même, dans son poème, a beaucoup trop oublié cette sorte de

peinture, dont il avait tant de modèles? Peut-être a-t-il voulu sacrifier un effet pour en obtenir un autre; peut-être ce défaut tient-il chez lui à cet instinct ou ce goût de rapidité qui l'entraînait sans cesse, et ne lui permettait point de s'arrêter. Ce goût se rapproche encore beaucoup de l'esprit national, qui est pressé de voir, pressé de conter, et qui, dans nos ouvrages comme dans nos conversations, court sans cesse à de nouveaux objets. Quel qu'ait été son motif, on sent l'effet que toutes ces causes réunies ont dû produire sur le style, et sur ce qu'on appelle véritablement la langue poétique. Ce n'est pas que celle de Voltaire, dans cet ouvrage, ne soit élégante, rapide, harmonieuse; n'ait à-la-fois du mouvement et de la couleur; qu'elle ne soit partout animée par l'imagination; qu'elle ne peigne bien toutes les idées qu'il a choisies, et qui composent l'ensemble et les détails de son poème; qu'elle n'en forme peut-être même la partie la plus brillante et la plus riche : mais, pour connaître ce qui lui manque, il suffit de la comparer à celle de Virgile, de Milton et du Tasse. Un peintre de la Grèce avait fait une Vénus, le peuple d'Athènes était prêt à l'adorer; un autre peintre exposa la sienne, et toutes deux parurent ensemble : la première ne fut plus qu'une beauté mortelle. On trouvera peut-être que Voltaire,

dans la langue de son poème, a plutôt (du moins en général) la noblesse, la précision et l'élégance harmonieuse d'un historien éloquent qui sait colorier son style, que l'énergie, la richesse et la manière de peindre du poète épique. Son style lui a été commandé par le genre de ses idées, presque toujours historiques; l'esprit et le génie même sont forcés d'obéir à cette loi, à laquelle il est impossible de se dérober. Comme poète, il a souvent des images, et jamais de tableaux. On a déja remarqué avant moi que le peintre n'aurait rien à transporter de ce poème sur la toile, tandis qu'Homère et Virgile auraient fait naître l'art de la peinture s'il n'avait point été connu. La nature physique et tous les grands phénomènes qu'elle offre, qui sont dans l'épopée comme de magnifiques décorations des lieux où les personnages agissent, semblent ne pas exister pour l'auteur de la *Henriade*. Ces grands repos de l'action, qui la font tant valoir, lui sont inconnus, et j'en excepte pourtant ces descriptions douces et riantes qui sont dans le chant de l'*Amour*. Partout ailleurs il marche et se précipite comme un voyageur dans l'espace qu'il parcourt, et ne s'arrête jamais, comme le dessinateur ou le peintre, à travers les paysages qu'il rencontre. Les tableaux même qui s'offrent à lui quelquefois, s'effacent sous la rapidité de son

pinceau. Choisissons un exemple frappant. Homère, dans l'*Odyssée*, a tracé une tempête; Virgile, dans l'*Énéide;* Ovide, dans ses *Métamorphoses;* Lucain, dans sa *Pharsale;* Voltaire, dans sa *Henriade.* Comparez leurs différentes manières, elles vous donneront l'idée du génie de tous ces hommes célèbres dans l'art de peindre. Celle d'Homère fait frémir; elle a le tumulte, l'horreur, le bruit effrayant, le désordre même de la nature dans ces moments terribles. Celle de Virgile est composée avec plus de calme; il a choisi avec art tous les traits de son tableau; il peint à l'oreille et aux yeux, mais il ne fait point passer jusqu'à l'ame la sensation et le trouble de sa tempête : on admire son talent, et on reste de sang-froid. Celle d'Ovide a tout le luxe de son imagination; il ne choisit rien, il décrit tout, il a l'air de s'amuser lui-même à tracer son tableau; mais toutes les circonstances d'une grande tempête sont saisies : le lecteur cependant est plus occupé du poète que de l'objet. Lucain, dans la sienne, veut tout agrandir, et l'on voit ses efforts pour inspirer la terreur; il tâche, pour ainsi dire, de remplir de son mieux son devoir de poète; il choque quelquefois le goût, mais il étonne l'imagination; l'effet général est manqué, mais plusieurs des détails sont pleins

de force, et son expression, même âpre et heurtée, et quelquefois énergique et sombre, a quelque chose qui convient assez au ton du tableau, où l'ordonnance et le dessin manquent encore plus que la couleur. Pour Voltaire, il raconte en quatre vers, et avec les circonstances les plus communes, cette grande agitation de la nature, sur laquelle s'étaient exercés tour-à-tour les plus fameux poètes de l'antiquité. En la décrivant, il n'est qu'historien; et, si même on compare sa description à celle de Tacite lorsqu'il nous représente la flotte de Germanicus au retour d'une expédition contre les Germains, attaquée d'une tempête violente sur l'Océan, on verra que l'historien a peint avec beaucoup plus de vigueur que le poète.

Une autre observation assez singulière, c'est que cet homme célèbre, qui avait tant de mouvement dans l'imagination, dans les idées et dans la tête, dans cet ouvrage ne peint presque jamais par le mouvement de son vers, qui est trop uniforme. Souvent la marche de son vers est lente, quoique son style soit rapide; et il a trop peu de ces coupes variées qui sont comme les articulations de la mesure, et qui lui donnent cette souplesse dont elle a besoin pour se plier à chaque objet et suivre tous les mouvements des idées, art dont Homère et Virgile chez les

Anciens, et Milton chez les Anglais, ont donné le plus parfait modèle.

On sait encore qu'il a ou négligé ou peu connu cet art si connu des Anciens, d'imiter et de peindre par l'harmonie, quoique Racine et surtout Boileau en eussent fait déja d'heureux essais dans notre langue. L'harmonie de son vers s'arrête à l'oreille, et ne passe point jusqu'à l'imagination, où elle ne réveille rien : c'est le même effet que produiraient sur l'œil de belles couleurs qui ne lui traceraient aucun tableau. Telle est dans l'épopée la langue poétique de ce grand homme; elle a pris, comme on voit, la forme et le caractère du genre qu'il avait adopté : toujours brillante et soutenue, presque jamais pittoresque, elle donne des couleurs aux idées morales, un corps aux idées métaphysiques, de l'éclat aux maximes, de la vie aux portraits, orne la philosophie et la politique, efface ou néglige les tableaux; parle à l'esprit, trop peu aux sens; éblouit et amuse l'imagination par des détails, et ne lui communique jamais de ces impressions vives et profondes qui sont l'effet d'un grand tableau de la nature fortement conçu et peint avec vigueur dans son ensemble.

Pensées diverses sur les Langues.

Dans les langues, on n'est diffus que parce qu'on est pauvre. La langue assez riche pour fournir tous les mots propres à peindre chaque idée, peut seule devenir une langue précise. Un mot suffit où il en faudrait un grand nombre, encore peu expressifs.

La précision du style fut connue beaucoup plus tôt chez les peuples du nord. Les sensations moins vives, l'imagination moins ardente, firent qu'on voulut plutôt parler que peindre.

La poésie, créée avant l'invention des caractères, comme peinture, était plus propre à peindre aux yeux ce qu'on voulait conserver; comme musique, plus propre à attacher l'oreille et à se graver dans la mémoire par des sons harmonieux.

La poésie, l'éloquence et la conversation sont trois nuances ou trois manières d'exprimer ses idées. L'éloquence est intermédiaire, et s'approche tantôt de celle qui la précède, et tantôt de celle qui la suit.

Dans la langue d'action, souvent un seul signe équivalait à une phrase entière. Dans la poésie et l'éloquence, souvent un seul mot placé avec

art produit le même effet, et réveille une foule de sensations non exprimées.

Un mot placé d'une manière indifférente ne fait souvent que raconter une action; un mot placé avec art, la peint.

Moins les peuples pensent, plus il faut peindre les idées aux sens; c'est pour cela que la poésie a été la langue des premiers âges; qu'elle est surtout celle des peuples de l'orient et du midi, celle surtout de la jeunesse. Il peut venir un temps où les idées seront si communes, que la poésie perdra beaucoup de son prix, et où l'on aimera beaucoup mieux qu'on parle à l'entendement qu'à l'imagination; peut-être sommes-nous à cette époque. La figure et la métaphysique sont des espèces de voiles jetés sur les idées.

Le style des Orientaux, et, par une suite naturelle, celui des premiers poètes, fut une imitation de la langue hiéroglyphique, où l'on peignait toujours une idée ou un objet intellectuel par une image physique; les États, les empires, les rois et les reines, par le soleil, la lune, les étoiles; les désastres de la guerre ou de la famine, par le feu et les inondations; le caractère des rois et des grands, par des animaux, comme le lion, le serpent, etc.; la mort ou le renversement des grands de la terre, par l'éclipse ou

l'extinction des astres, etc.; les invasions des ennemis, par le tonnerre, les orages et les vents, etc.

A mesure que l'usage des hiéroglyphes se perdit, et que l'écriture devint plus simple, le style fut aussi moins figuré.

Il en est des langues comme des chiffres et des méthodes des géomètres; elles donnent de nouvelles vues, et étendent l'esprit à proportion qu'elles sont plus parfaites.

On ne peut bien connaître les beautés d'une langue morte, qu'à proportion que notre langue naturelle et vivante est plus perfectionnée; car c'est notre langue naturelle qui forme notre esprit et nous apprend à penser.

Toute langue qui n'est pas formée des débris de plusieurs autres, est beaucoup plus prompte à se former; c'est qu'elle a, en naissant, un caractère à elle.

Influence des Langues sur l'imagination des peuples.

Plus une langue peint, plus elle remue l'imagination en l'exerçant sans cesse: or elle produit surtout cet effet par les sons qui peignent ou chaque objet ou chaque action par la force, soit de la prosodie, soit des accents, soit du bruit

imitatif : telle était surtout la langue des Grecs. Nous, quand nous parlons des choses, nous nous contentons d'en rappeler les signes, et nous en réveillons rarement les idées. Nos signes, pour ainsi dire, sont beaucoup moins vivants, moins expressifs; plusieurs sont morts, et n'expriment rien; nulle analogie entre eux et l'action ou l'objet.

Le défaut d'accent, dont nous nous glorifions dans notre prononciation, n'annonce qu'un défaut et d'imagination et de sensibilité dans nous, et d'expressions dans nos langues. Plus un peuple est froid, moins il a d'accent; il en est de même des particuliers chez le même peuple : ce défaut d'accent tient encore au défaut de prosodie, et le défaut de prosodie au peu de moyens et d'expressions de nos langues pour peindre les objets.

RÉFLEXIONS

PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES

SUR LE POÈME

DE

LA RELIGION NATURELLE.

PRÉFACE.

L'AUTEUR du léger ouvrage que l'on présente au public, n'est ni théologien ni critique; c'est un homme de lettres qui expose son jugement sur un ouvrage de littérature, sans flatterie, ainsi que sans aigreur; c'est un chrétien qui défend sa religion avec zèle, mais sans fanatisme. En combattant un grand génie, il rend hommage à ses talents; il plaint ses erreurs, et respecte sa personne; son cœur n'est empoisonné ni par l'envie, ni par l'affreux sentiment de la haine. Ami des beaux-arts, tous ceux qui les cultivent lui sont chers; il les préfère à tous les autres hommes, et la vérité seule à eux. Il est persuadé qu'un esprit nourri par les lettres, ne doit jamais se laisser infecter par ces sentiments indignes qui flétrissent les ames rampantes du vulgaire : il a en horreur ces insectes de la littérature, dont on n'aperçoit la misérable existence que par leur piqûre empoisonnée; qui affichent sans cesse, dans des ouvrages aussi méprisables qu'eux-mêmes, la noirceur de leur esprit et la bassesse de leur cœur. Il n'a jamais vu qu'avec les sentiments de l'indignation, ces libelles satiriques, archives du mensonge et du mauvais goût, que la malignité humaine lit avec fureur dans le premier

instant, et que le mépris condamne à un oubli éternel dans le second. Il déteste surtout ce facile et malheureux talent de présenter sous les traits du ridicule les choses qui portent l'empreinte du génie; talent déplorable qui avilit celui qui s'en sert, et qui assassine (si j'ose parler ainsi) celui contre lequel on en fait usage. Il est donc bien éloigné d'imiter ceux qu'il condamne à si juste titre; il ose se flatter de ne pas leur ressembler davantage par la manière d'écrire, que par la façon de penser. Forcé dans plusieurs occasions de combattre le célèbre auteur du poème de *la Loi Naturelle*, il a tâché, autant qu'il a pu, de ne jamais sortir des bornes de la modération que la bienséance et l'humanité prescrivent à tout être pensant. Si par hasard il était échappé à sa plume quelques termes un peu trop forts et qui pussent blesser M. de V**, il les désavoue par avance. Son cœur n'est point fait pour haïr; il se regarderait comme malheureux, si, par sa faute, il excitait la haine de quelqu'un. Pénétré d'un profond respect pour les talents de ce grand homme, il lui rend la justice de croire que le poème de *la Loi Naturelle* n'était point destiné à voir le jour dans l'état où il a d'abord été imprimé. C'était un fruit encore naissant, et qui, ni pour le coloris ni pour le goût, n'avait pas encore atteint son point de maturité. C'est en effet ce que M. de V** nous apprend lui-même par la préface qu'il a mise au-devant de ce poème, dans la nouvelle édition de Genève : il y a même fait des corrections qui, pour la partie littéraire, rendent cet ouvrage beaucoup plus

parfait qu'il n'avait paru d'abord. Ainsi l'on est obligé d'avertir que plusieurs fautes qu'on avait reprises dans ce poème, ne se trouvent plus dans la dernière édition. Rien ne flatte davantage l'auteur des *Réflexions*, que de voir son goût justifié par celui de M. de V** lui-même.

De même qu'on s'est attaché dans ces *Réflexions* à éviter l'esprit de haine, de satire et de calomnie, qui ne convient qu'aux brigands de la littérature, on croit aussi que l'on ne fera point un reproche à l'auteur d'avoir exposé son sentiment avec une noble liberté, et d'avoir repris tout ce qui lui a paru répréhensible. L'empire littéraire est un État libre dont tous les citoyens sont égaux. Ce peuple fier et indépendant ne reconnaît les lois d'aucun *despote* qui ait le droit de commander à ses pensées, et de lui arracher des hommages; et, y eût-il un trône élevé parmi les gens de lettres, serait-ce à eux à être courtisans, c'est-à-dire à mettre les flatteries à la place de la vérité? Dans la république romaine, le dernier des citoyens était en droit d'accuser *César* dès que *César* était coupable.

En composant cet ouvrage, on n'a point cherché le triste et vain plaisir de critiquer. Ce plaisir funeste, si c'en est un, est presque toujours empoisonné par trop d'amertume. Quelque dangereuses que les fautes d'un homme célèbre puissent être pour le bon goût et la littérature, on ne se serait point hasardé de les relever si c'eût été là l'unique but de cet ouvrage. Eh! qu'importe, après tout, sur le théâ-

tre du monde, qu'un auteur soit un peu plus ou un peu moins parfait? Ces sciences, cette littérature; ce bon goût, toujours si vanté et toujours si peu connu; tous ces ouvrages passagers, aliments frivoles de nos esprits inquiets, touchent-ils à des intérêts si sacrés, qu'il faille, pour eux, sacrifier un seul instant de la douce tranquillité dont on jouit dans la retraite? Valent-ils la peine qu'un philosophe inconnu et tranquille s'expose à des haines cruelles que souvent une parole fait naître, et que, dans la suite, rien ne peut éteindre? On aurait donc gardé le silence sur ce poème imparfait et brillant, si la religion attaquée n'eût demandé un défenseur. Cette religion auguste, qui présente à nos esprits des vérités éternelles et des intérêts si grands; gémissante aujourd'hui, et presque foulée aux pieds, trouve partout les talents et les lettres armés contre elle. L'humanité, qui n'est grande que par la religion, réunit tous ses efforts pour briser elle-même le seul appui qui la soutienne. Quel est donc l'espoir frivole de tous ces hommes audacieux? Leurs efforts sont impuissants: ce tronc sacré peut être courbé par l'orage; mais, appuyé sur des racines inébranlables, il ne peut jamais être renversé. De nouvelles attaques ne font qu'annoncer de nouvelles victoires

RÉFLEXIONS

PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES

SUR LE POÈME

DE

LA RELIGION NATURELLE.

INTRODUCTION.

Lorsqu'on attaque la patrie, tout citoyen devient soldat : lorsque la religion est combattue, tout chrétien doit s'armer pour la défendre. C'est aujourd'hui ce que j'entreprends de faire. Du sein de mon obscurité, j'ose élever ma voix ; quoique faible et inconnue, je la consacre à la vérité. Jamais cette vérité sainte n'eut plus besoin d'un vengeur. Le poème de *la Religion naturelle* est un de ces ouvrages dangereux qui piquent la curiosité du public par la célébrité de leur auteur, et qui peuvent séduire les es-

prits faibles par les vaines lueurs d'une raison aussi superbe que trompeuse. Cet écrivain brillant et fameux, qui, depuis quarante ans, fatigue son génie pour nous arracher des applaudissements que souvent l'envie, et quelquefois la raison, lui ont refusés, a ranimé les étincelles de son feu mourant, pour nous donner ce nouveau poème.

Jamais siècle ne fut plus favorable pour un tel ouvrage. Nos aïeux grossiers, ridiculement esclaves de je ne sais quel respect pour la foi de l'église, s'imaginaient que la religion n'était point arbitraire, et que ce n'était point assez d'être citoyen, qu'il fallait encore être chrétien. Pour nous, qu'une heureuse fatalité avait destinés à vivre dans le siècle de la raison, nous avons perfectionné le grand art de penser. Nous laissons le vulgaire imbécille vivre dans l'ignorance et mourir dans la superstition : ces esprits faibles sont faits pour obéir et pour croire ; grace à l'esprit philosophique qui circule dans ce siècle, nous avons reconnu les erreurs des Augustin, des Basile, des Chrysostôme; nous plaignons l'aveuglement des Pascal, des Bossuet, des Bourdaloue, qui, si près du siècle de la lumière, ont été cependant ensevelis dans la nuit funeste dont l'esprit humain a été couvert pendant seize siècles. Les mystères que ces

prétendus grands hommes avaient eu la simplicité de croire, ne sont plus capables d'en imposer à notre raison. L'autorité de la révélation, cette autorité puissante qui écrase l'orgueil de l'esprit humain, n'est plus qu'un joug importun dont s'est affranchi le sage, et qui n'est destiné qu'à effrayer des enfants et des femmes. L'Indien, adorateur de Brama; le Chinois, disciple de Confucius; le Guèbre, sectateur de Zoroastre; le Tartare, partisan aveugle d'une aveugle fatalité; le sauvage égaré dans les forêts, sans temple et sans autel; le bonze austère, le juif vagabond, le stupide musulman, le protestant et le catholique, sont tous également agréables aux yeux de l'Être suprême, pourvu qu'ils aient ce fantôme de justice qui consiste à observer les devoirs extérieurs de mari, d'ami, de citoyen et de père.

Voilà la morale, voilà la religion des philosophes et des esprits sublimes de notre siècle. Déja ces principes retentissent de toutes parts. Un art perfide et dangereux les insinue dans la conversation. Les charmes empoisonnés d'une trop funeste éloquence les colorent et les embellissent dans les ouvrages qui paraissent. C'est un poison qui se répand avec fureur dans le corps de la société. Long-temps, comme un fleuve souterrain, il a coulé dans les ombres de

la nuit; enfin il s'échappe et se produit au grand jour. Quelqu'un qui aurait suivi tous les progrès de ce fatal système, pourrait dire:

J'ai vu naître autrefois l'affreux déisme en France,
Faible, marchant dans l'ombre, humble dans sa naissance.
Je l'ai vu, sans support et caché dans nos murs,
S'avancer à pas lents par cent détours obscurs:
Enfin mes yeux ont vu, du sein de la poussière,
Ce fantôme effrayant lever sa tête altière,
Fouler les livres saints, insulter aux mortels,
Et, d'un pied dédaigneux, renverser les autels.

Homère avait consacré dans ses poèmes la religion de son pays et les dogmes absurdes de la mythologie païenne. Moïse et David, dans des cantiques pleins de la sublime poésie, avaient célébré la religion des Hébreux et la grandeur du Dieu véritable. Les nations les plus féroces ont eu des espèces de cantiques harmonieux, dans lesquels elles célébraient leurs barbares divinités. Parmi nous, le fils du grand Racine, rival de son père par le génie, plus grand que lui par l'usage de ses talents, a ramené la poésie à son auguste origine; et, dans un ouvrage immortel, a consacré, par le grand art des vers, le triomphe de la religion chrétienne. Aujourd'hui M. de V** ranime sa voix languissante et presque éteinte, pour chanter *la Religion naturelle*, cette religion qu'une orgueilleuse philosophie

voudrait élever sur les débris de l'auguste religion de nos pères.

Je ne prétends point accuser l'auteur de n'avoir composé ce poème, que pour défendre le déisme. Sans doute la première intention du poète a été de retracer seulement aux yeux des hommes cette loi éternelle et sacrée que la main de l'Être suprême grave en naissant dans tous les cœurs; cette loi qui est la même dans tous les siècles et dans tous les climats; cette loi qui enchaîne également à son joug, et le philosophe qui, fier de sa raison, se place à côté de Dieu même, et ces êtres grossiers, automates végétants, qui meurent sans avoir jamais pensé. Mais, en traitant ce grand sujet, le génie du poète, nourri des maximes anglaises, et plein des idées de tolérance, s'est abandonné à une liberté effrénée de penser et de dire les choses les plus dangereuses.

Je ferai donc quelques réflexions sur les idées de ce poème hardi et singulier; j'examinerai la liaison de ses parties, ses principes, ses raisonnements: et, comme, dans tous les ouvrages de cet auteur, la manière de dire les choses ne fixe pas moins l'attention que le fond des choses même, je hasarderai quelques réflexions sur la versification; et je tâcherai de mettre ceux qui n'ont point lu cet ouvrage, en état de juger et du philosophe et du poète.

Je sais qu'il n'appartient point à un peintre vulgaire d'oser juger les tableaux de Raphaël ou du Corrége; mais aussi je sais qu'il n'y a qu'un âge favorable au génie, et que, semblable à ces fruits qui demandent à être échauffés par un soleil brûlant, et qui dégénèrent dans les climats du nord, la poésie a besoin de la bouillante ardeur du premier âge, et ne fait plus que languir parmi les glaces de la vieillesse. Celui que j'attaque, ce n'est point l'auteur d'Œdipe, chef-d'œuvre de versification et de poésie; l'auteur de la Henriade, de Brutus, d'Alzire, de Mérope, des deux premiers actes de Mahomet, des beaux morceaux de Sémiramis, et des lambeaux admirables répandus dans les quatre premiers actes d'Oreste : c'est l'auteur du poème de *la Religion naturelle*, ouvrage où M. de V** est autant inférieur à lui-même, que, dans la plupart de ses autres ouvrages, il est au-dessus des poètes de son siècle. Le génie de cet homme célèbre est un volcan qui, après avoir pendant long-temps lancé des tourbillons d'une flamme vive et brillante, ne jette plus aujourd'hui que de faibles étincelles, obscurcies par beaucoup de cendres qui s'y mêlent.

Ce poème est composé de quatre chants, et précédé d'une épître au roi de Prusse. Les deux premiers chants sont les seuls qui parlent de la

religion naturelle. Les deux derniers sont des parties épisodiques de ce tout bizarrement composé. Des lieux communs usés, des railleries froides, quelques comparaisons ingénieuses; un style hardi, inégal et décousu; une versification quelquefois obscure, souvent trop familière, et jamais exacte; un ton dogmatique et imposant, des sentences aiguisées en épigrammes, quelques détails admirables : voilà, si je ne me trompe, ce que tout lecteur impartial et sensé trouvera dans ce poème, s'il veut se donner la peine d'en faire une lecture réfléchie.

A l'égard des raisonnements et de la liaison qu'ils ont entre eux, pour mettre tout le monde en état d'en juger, je vais tracer une analyse exacte des quatre parties de ce poème et de l'épître qui les précède. Ce n'est qu'en dépouillant un ouvrage des ornements qui l'embellissent, que l'on parvient à bien connaître sa véritable solidité et son mérite réel. Pour juger des traits d'un visage, il faut ôter ce fard étranger qui le couvre et qui en voile les défauts. Et, dans tout ce qui est du ressort de la raison, on ne peut trop prendre de précautions pour écarter les piéges séducteurs que nous tend l'imagination, en cherchant à nous éblouir par des fleurs, lorsqu'il faudrait nous convaincre par des raisonnements.

ANALYSE

DE L'ÉPITRE AU ROI DE PRUSSE.

O vous qui êtes en même temps guerrier, roi et philosophe, affermissez mon ame contre le préjugé. Tâchons, s'il se peut, d'éclairer l'univers plongé dans l'erreur. Je me souviens que notre première étude fut Horace et Boileau. On trouve dans leurs écrits quelques bons traits de morale. Pope, beaucoup plus profond, est le seul qui apprenne à l'homme à se connaître. Les objets dont Horace et Boileau nous occupent, sont trop petits pour vous. Vous voulez connaître votre ame et ses devoirs : voyons ce qu'on peut savoir là-dessus.

ANALYSE DU POÈME.

PREMIÈRE PARTIE.

Écartons d'abord tout système. Examinons l'homme dans son propre cœur. Soit que Dieu ait créé l'univers de rien, soit qu'il n'ait fait qu'arranger une matière éternelle; que l'ame soit matérielle, ou qu'elle ne le soit pas, vous êtes soumis à ce Dieu. Mais quel culte exige-t-il de vous? Quel est le peuple qui le connaît et lui obéit? Est-ce le Turc, le Chinois, le Tartare? Leur culte est différent. Ils se sont donc trompés tous. Mais détournons nos yeux de ces imposteurs : laissons à part la révélation et les mystères du chrétien; cherchons si Dieu n'a pas parlé par la raison. La nature a donné à l'homme tout ce qui lui est nécessaire dans la vie, une ame, des sens, une mémoire; il doit donc aussi lui avoir donné une loi pour le conduire, puisque c'est là le plus grand besoin de l'homme. Oui, Dieu nous a donné une loi : cette loi est celle de tout l'univers; elle est uniforme dans

tous les siècles : la nature l'annonce, et les remords la défendent. C'est elle qui fit repentir Alexandre du meurtre de Clitus. Elle est gravée dans le cœur de tous les hommes. Ce n'est point nous qui créons ces sentiments dans notre ame; nous ne pouvons, ni les former, ni les changer.

SECONDE PARTIE.

Hobbes et Spinosa prétendent que les remords ne sont que l'effet de l'habitude; et les idées du bien et du mal, des conventions nécessaires pour le bien de la société. Mais d'où nous vient cet instinct qui nous porte à la société? Les lois, qui sont l'ouvrage des hommes, sont fragiles et partout différentes. Tout est arbitraire, excepté la justice. Mais cependant la terre est couverte d'injustices, de brigandages, d'empoisonnements, d'assassinats; hé bien, en faut-il conclure qu'il n'y a point de vertu? Le crime n'est que passager. Nos passions nous dérobent pour un moment la vue de nos devoirs; mais, cet orage calmé, nous retrouvons la règle au fond de notre cœur. On insiste, et l'on dit : L'enfant ne connaît point dans son berceau cette loi souveraine; ses mœurs et ses pensées sont les fruits de l'é-

ducation. Il est vrai, l'exemple a beaucoup d'empire sur nous; mais il n'influe point sur les premiers principes. Ils sont gravés dans nos cœurs par une main divine; il faut que l'enfant croisse pour qu'il puisse en faire usage. La nature de l'homme n'est point une énigme si difficile à expliquer. Nous avons la raison pour nous éclairer : n'éteignons pas ce flambeau. Ce n'est point à nous d'ajouter de nouvelles lois à celles que Dieu nous a données.

TROISIÈME PARTIE.

Chaque peuple sur la terre a son culte et sa religion; le Juif, le Mahométan, le Bramine, honorent chacun la divinité par des cérémonies différentes. Les guerres de religion parmi les chrétiens ont fait couler plus de sang que les guerres de politique. Si la superstition pendant deux cents ans causa tant de ravages chez nos aïeux, c'est qu'on voulut ajouter de nouvelles lois aux lois de la nature. Dans ce siècle, grace à la philosophie, on est moins inhumain. Dans Lisbonne, les auto-da-fés sont plus rares. Le Mufti ne prétend plus forcer les chrétiens de croire à Mahomet; mais il s'imagine encore que nous se-

rons damnés. De son côté, le Catholique damne tous ceux qui ne sont point soumis à sa foi. Quoi donc! Socrate, Aristide, Solon, Trajan, Marc-Aurèle, Titus, Newton, Leibnitz, Addisson et Locke, seront-ils dévorés dans des feux éternels, tandis qu'un moine sera sauvé? Ne prévenons point le jugement de Dieu. Reconnaissons la vertu de ces hommes sages, et ne les damnons point, puisqu'ils ne nous ont point damnés. Enfants du même Dieu, vivons en frères; aidons-nous à supporter nos maux. Notre vie est déja assez malheureuse : n'y ajoutons point de nouvelles amertumes.

QUATRIÈME PARTIE.

Le premier des devoirs est d'être juste : le premier des biens est la paix. Grand prince, comment, parmi tant de religions et de sectes différentes, avez-vous pu maintenir la paix dans vos États? C'est que vous êtes sage et maître. Ce fut la faiblesse du dernier Valois qui causa sa ruine, et qui prépara l'assassinat de Henri IV. Toute faction devient à la fin cruelle. Le moyen de les anéantir, c'est de les mépriser. Louis XIV eut la simplicité de regarder comme importantes

les disputes du jansénisme : en y mêlant son autorité, il ne fit que les animer davantage. Le régent les anéantit en les rendant ridicules. Un jardinier est le maître de son terrain. Toutes les plantes qu'il cultive lui doivent le tribut de leurs fruits. Malheur à un État où il y a des lois opposées les unes aux autres! Le sénat de Rome et les empereurs présidaient également à la religion et au gouvernement politique. Aussi, parmi les Grecs et les Romains, il n'y eut jamais de guerre de religion. Je ne demande pas qu'un roi fasse dans sa capitale la fonction d'évêque. Il faut suivre l'usage de chaque peuple; mais je soutiens qu'un roi a une égale autorité sur tous ses sujets. L'ouvrier, le marchand, le soldat et le prêtre doivent être confondus par les lois. Que conclure de tout ceci? C'est que les sots sont la dupe de leurs préjugés. Il ne faut point se faire la guerre pour de telles sottises : l'on doit préférer la paix à la vérité.

RÉFLEXION.

Qu'un philosophe lise, et qu'il prononce. Je trouve d'abord une épître où l'on insulte, d'un ton superbe et dédaigneux, aux grands noms d'Horace et de Boileau. L'on m'annonce que l'on va traiter les vérités les plus grandes et les plus

dignes de l'homme : et cette épître n'est suivie que d'un poème parsemé de vers brillants, pleins d'idées fausses, où l'on trouve de temps en temps les graces d'un poète, mais presque jamais la raison d'un philosophe. Je crois voir un portique bâti d'une pierre assez vile, et chargé des inscriptions les plus fastueuses, qui me conduit à un palais vaste, mais irrégulier, où l'on voit par intervalles briller un peu d'or et de marbre parmi beaucoup de briques et de plomb. Mais passons au détail des vers.

Qui voyez d'un même œil les caprices du sort,
Le trône et la cabane, et la vie et la mort.

Le sens du premier vers est défectueux; il faudrait : *Qui voyez du même œil les faveurs et les cruautés du sort;* parce que ces mots, *du même œil*, demandent deux choses opposées l'une à l'autre, comme dans le vers suivant.

Trône et *cabane* ne sont point grammaticalement opposés. C'est *palais* qui est opposé à *cabane*.

Le terme de *cabane* est aujourd'hui peu usité dans la poésie noble, quoique employé heureusement dans ces vers de Malherbe : *Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre*, etc.

Philosophe intrépide, affermissez mon ame.

L'ame d'un si grand homme, qui, pendant

quarante ans, a combattu avec courage les préjugés du vulgaire, a-t-elle encore besoin d'être affermie? M. de V**, dans un de ses anciens ouvrages, dit au même roi de Prusse :

Aidez ma voix tremblante et ma lyre affaiblie.

Ce vers me paraîtrait placé fort à propos à la tête d'un poème tel que celui-ci.

Couvrez-moi des rayons de cette pure flamme
Qu'allume la raison, qu'éteint le préjugé.

1. Des rayons éclairent, échauffent, pénètrent; mais on ne dit pas que des rayons *couvrent* quelqu'un.

2. L'on dit des rayons de *lumière* : je ne crois pas qu'on ait encore dit des rayons de *flamme*.

3. *Les rayons d'une flamme que le préjugé éteint, et que la raison allume,* renferment une certaine obscurité pompeuse qui ne messied pas à un grand génie, sûr de sa réputation.

Nos *premiers* entre*tiens*, notre étude *première*,
Étaient, je m'en sou*viens*, Horace avec Boileau.

Citer ces deux vers, c'est en faire la critique. La répétition de *premiers* et *première* est désagréable à l'oreille. *Je m'en souviens* est un remplissage inutile et commun. Le dernier vers, outre qu'il choque par la monotonie, est prosaïque et languissant.

Quelques traits échappés d'une utile morale
Dans leurs piquants écrits brillent par intervalle.

Ces deux vers sont harmonieux et poétiques : le mécanisme en est heureux. Mais quel arrêt foudroyant porté contre Horace et Boileau ! Ces deux hommes regardés jusqu'ici comme les précepteurs du genre humain, les chantres de la raison, et les législateurs de la société ; l'un, poète enjoué, philosophe agréable et délicat ; l'autre, écrivain solide, poète raisonnable, censeur inflexible : les voilà condamnés à n'avoir dans leurs ouvrages que quelques traits de morale semés de distance en distance, et comme échappés par hasard. Quelque poids qu'ait l'autorité de notre poète, il n'est point à craindre que ce jugement devienne contagieux.

Il porta le flambeau dans l'abyme de l'Être.

Abyme de l'Être. Cette expression ressemble à ces nuages colorés et brillants qui éblouissent, mais qui n'ont point de consistance. Laissons à l'imagination anglaise, ou à l'enthousiasme oriental, ces expressions qui peut-être ont un faux air de sublime, mais qui ne conviennent point au naturel et à la clarté de notre langue. Notre auteur s'est déja servi d'expressions à peu près semblables dans les vers sur la puissance de Dieu, traduits de Sady, poète persan :

Qu'il parle, et dans l'instant l'univers va sortir
Des abymes du rien dans les plaines de l'Etre.
L'art des vers est dans Pope utile au genre humain.

Quelles sont donc ces vérités sublimes, si utiles aux hommes, dont Pope nous a donné des leçons? M. Racine, dans sa belle épître à Rousseau, expose ainsi le système de ce poète philosophe :

Heureux membre d'un tout sagement ordonné,
Au bonheur général chaque être est destiné :
Il n'est point de désordre, et des mains de son maître,
L'homme est sorti parfait, autant qu'il le doit être :
Tout conspire pour lui, jusqu'aux séditions
Qu'élèvent si souvent de folles passions ;
Reconnaissez, ingrats, que leurs secrets ravages
Vous emportent au bien par d'utiles orages.

Ainsi, selon Pope, tout est bien, soit dans l'ordre physique, soit dans l'ordre moral. Tous les êtres qui composent cet univers, forment une chaîne immense, dont le premier anneau tient à Dieu, descend ensuite par degrés jusqu'à la dernière créature. Il y a une gradation de perfections entre tous les êtres créés qui composent les différents anneaux ; et l'homme se trouve justement placé dans le degré où il doit être. Quelle peut être pour le genre humain l'utilité de ces spéculations sublimes? C'est de lui apprendre à secouer le joug de la révélation, qui

nous enseigne que l'homme est déchu du premier état de grandeur pour lequel il était né; que, bien loin d'être parfait, il ne fait plus que traîner dans la bassesse et dans le crime les débris de sa première nature; que le désordre physique et moral, les fléaux destructeurs, les passions tyranniques, l'ignorance et la mort, devaient être inconnus sur la terre, où ils n'ont été amenés que par le crime; qu'enfin l'ordre interrompu ne sera rétabli que dans un monde nouveau, lorsque le torrent des âges et des siècles, à force de rouler, aura enfin amené l'instant irrévocable, marqué pour la destruction de notre globe.

Que m'importe, en effet, que le flatteur d'Octave,
Parasite discret, non moins qu'adroit esclave,
En prose mesurée insulte à Latius?

1. Horace n'est pas bien désigné par le titre injurieux de *flatteur d'Octave*. Il n'est point le seul qui ait prodigué des éloges à cet heureux tyran. Virgile, dans ses Géorgiques, avait eu la faiblesse de donner le titre de *Dieu* à cet usurpateur, qui fut long-temps le plus méchant des hommes :

Tuque adeò, quem mox quæ sint habitura Deorum
Concilia, incertum est; urbesne invisere, Cæsar,
Terrarumque velis curam, etc.

Ovide, encore plus lâche dans ses malheurs, prodigua cent fois l'encens devant l'idole qui l'avait écrasé.

2. Dans quels mémoires inconnus au reste de la terre notre auteur a-t-il trouvé qu'Horace jouât dans Rome le rôle flétrissant de parasite? Il est injuste de juger des grands génies de l'antiquité, par quelques modernes aussi méprisés que méprisables.

3. Le second vers est dur, et la construction en paraît gênée.

4. Qu'Horace ait été flatteur, parasite et esclave, quels rapports ces titres ont-ils avec les insultes qu'il a faites à Latius?

5. Le nom obscur de Latius paraît mal choisi, et n'est point assez connu pour qu'il puisse désigner clairement les satires d'Horace, où peut-être il se trouve une fois par hasard, si même il s'y trouve.

Que Boileau répandant plus de sel que de grace.

Cette critique de Boileau est déplacée dans cet endroit où il s'agit uniquement des matières qu'ont traitées les poètes, et non de la manière dont ils les ont traitées. D'ailleurs, la fin de ce vers est très-dure à prononcer. Où est ce nombre, cette harmonie enchanteresse qui nous charmait autrefois dans les vers de M. de V**?

Qu'il peigne dans Paris les tristes embarras.

1. On dirait bien peindre les embarras de Paris; mais je doute qu'on puisse dire, *peindre les embarras dans Paris.*

2. *Embarras* est un mot prosaïque, qui ne me paraît point convenir à une poésie noble.

3. Que signifie ici l'épithète de *tristes* ?

Voyons *sur ce* grand point *ce qu'on* a pu savoir,
Ce que l'erreur fait croire aux docteurs du vulgaire,
Et *ce que* vous inspire un Dieu qui vous éclaire.

Ces trois vers me paraissent languir : on peut les appeler *une prose mesurée*, ainsi que les trois quarts de cette épître. Il n'y a guère que les dix premiers vers où l'on trouve l'ame d'un poète, cette ame créatrice, qui, semblable à Prométhée, doit animer du feu divin l'argile même la plus grossière.

PREMIÈRE PARTIE

DU POÈME.

Et pour nous élever descendons en nous-mêmes.

Descendre pour s'élever : jeu de mots puéril et froid. Au reste, le badinage n'est que sur les mots; car, dans le fond, la pensée est très-juste.

Soit qu'un être inconnu, par lui seul existant,
Ait tiré, depuis peu, l'univers du néant.

Dérangez la mesure, s'apercevra-t-on que ce sont là deux vers? *Depuis peu* pourrait peut-être passer pour remplissage, s'il ne faisait antithèse avec *éternelle*, qui est dans le vers suivant.

Soit qu'il ait arrangé la matière éternelle,
Qu'elle nage en son sein, ou qu'il règne loin d'elle;
Que l'ame, ce flambeau si souvent ténébreux,
Ou soit un de nos sens, ou subsiste sans eux.

Dans le premier vers, l'exactitude du sens demanderait, *Soit qu'il n'ait fait qu'arranger une matière éternelle.*

Notre poète, dans cette tirade, réunit, sous

un point de vue, plusieurs opinions absurdes et dangereuses sur Dieu, sur le monde, sur la matière et sur notre ame. Il les propose comme indifférentes, comme également probables, sans les appuyer, sans les combattre, comme s'il voulait en laisser le choix à ses lecteurs. A quoi sert ici cette vaine et malheureuse ostentation de science? Car je ne soupçonne point un si grand génie d'adopter de telles opinions. Pour décider si l'univers a été créé de rien, ou si la matière est éternelle, un chrétien n'a qu'à consulter la révélation, un philosophe à interroger sa raison: l'une lui prouvera facilement l'absurdité d'une matière éternelle; l'autre lui présentera le tableau de l'univers sortant des abymes du néant au son puissant de la parole de Dieu.

Qu'elle nage en son sein, ou qu'il règne loin d'elle.

Que veulent dire ces expressions : *soit que la matière nage dans le sein de Dieu; soit que Dieu règne loin de la matière?* Ce vers très-obscur par lui-même ne peut avoir que deux sens. Ou le poète, dans le premier hémistiche, a voulu déguiser, sous le voile ténébreux de ces expressions, le monstre du spinosisme, et, dans le second, désigner le sentiment opposé à cet affreux système; et alors le second hémistiche sera entièrement faux, puisque

ceux qui combattent le spinosisme ne disent point que Dieu, dans le cercle de son immensité, n'embrasse point la matière, mais seulement que la matière ne fait point partie de Dieu : ou peut-être il a voulu dire simplement, Soit que la matière soit contenue dans l'immensité de Dieu, soit qu'elle ne le soit pas. Mais alors, quel sens ce vers présente-t-il? Et quel est le philosophe qui, reconnaissant un Dieu, ne l'ait point reconnu immense, et engloutissant tous les êtres dans cette immensité?

Que l'ame, ce flambeau si souvent ténébreux,
Ou soit un de nos sens, ou subsiste sans eux.

Ce dernier vers est très-obscur. Dans quel sens peut-on dire que l'ame soit un de nos sens? Le second hémistiche pourrait peut-être nous aider à deviner ce que signifie le premier. L'auteur n'aurait-il pas voulu dire : *Soit que l'ame, comme nos sens, soit dépendante du corps, soit qu'elle soit une substance distinguée et indépendante de la matière.* Quoi qu'il en soit, ce vers ne présente aucune idée nette. Je crois même qu'il vaut mieux respecter le nuage qui le couvre. Ce poète avait déja dit dans un de ses anciens ouvrages :

Ce souffle si caché, cette faible étincelle,
Cet esprit, le moteur et l'esclave du corps,
Ce je ne sais quel sens qu'on nomme ame immortelle.

Flambeau ténébreux, expression singulière et hardie, mais qui cependant n'est point neuve. Rousseau, en parlant d'un sauvage, avait dit :

> Et notre clarté ténébreuse
> N'a point offusqué sa raison.

Je remarquerai, en passant, qu'il n'y a point eu de siècle où les hommes aient été si fiers du droit de penser, et où l'on se soit tant acharné à décrier et à rabaisser cette partie de nous-mêmes qui pense. On a sans cesse à la bouche le terme orgueilleux de *raison*. On prétend, par le secours de cette raison, sonder les abymes les plus impénétrables de la nature et de la religion : et les mêmes personnes nous crient sans cesse que notre ame n'est qu'*une faible étincelle*, *un flambeau ténébreux*, *un atome vil et imparfait*. On médite profondément, pour tâcher, s'il était possible, de trouver des rapports entre la pensée et la matière, entre l'ame de l'homme et l'instinct de l'ours ou du cheval. Ah! sachez estimer votre ame autant que vous devez estimer un si grand présent du ciel : ou, si vous l'avilissez, du moins contenez-la dans les bornes de la bassesse à laquelle vous l'avez condamnée vous-même.

> Quel hommage et quel culte exige-t-il de vous ?

Quel hommage et quel culte, répétitions sy-

nonymes qui rendraient languissante, même de la prose.

De sa grandeur suprême indignement jaloux,
De louanges, de vœux, flatte-t-il sa puissance?

Le déiste qui voudrait s'affranchir du tribut d'hommages que l'homme doit à la Divinité, cherche jusque dans la majesté de l'Être suprême des raisons pour autoriser sa superbe indépendance. Il nous crie : « O hommes, qui rampez sur la surface de la terre, avez-vous bien l'orgueil de croire qu'un Dieu si grand s'abaisse à contempler les honneurs frivoles que vous lui rendez? Qu'importent à sa grandeur suprême et vos faibles hommages et vos vaines louanges? Et vous et votre globe, et les globes innombrables qui vous environnent, tout, excepté lui-même, disparaît sous la majesté de ses regards. » Tel est le langage du déiste.

Il est vrai que Dieu infiniment grand, infiniment heureux par lui-même, n'a pas besoin des hommages et des louanges des hommes; mais il les exige de nous comme une marque de notre dépendance. Dieu ne doit rien à l'homme, et l'homme doit tout à son Dieu. Il nous a tirés du néant; il a pu nous imposer telle loi qu'il a voulu. Il fut un temps où nous n'étions pas; et nous sommes aujourd'hui. Nous pourrions, à

chaque instant, cesser d'être, et nous subsistons. Quoi! Dieu n'a pas jugé indigne de sa grandeur de nous créer et de nous conserver, et il serait indigne de cette même grandeur d'exiger des hommages de nous!

Mais, quand il n'en exigerait pas, nous devrions nous y porter de nous-mêmes. Nous le devrions, 1° par reconnaissance. Celui qui a reçu un bienfait, a des devoirs à remplir envers son bienfaiteur. Des enfants sont obligés de témoigner leur amour envers leur père. Et Dieu n'est-il pas le bienfaiteur et le père commun de tous les hommes? Nous le devrions, 2° parce que ce commerce d'hommages et de louanges, qui lie, pour ainsi dire, l'homme avec l'Être suprême, qui établit une communication entre la terre et les cieux, honore infiniment l'humanité. L'homme, cet être ambitieux et superbe, cherche sans cesse à s'élever : qu'il apprenne donc que plus il se rapprochera de Dieu, et plus il sera grand.

Enfin parcourez les annales du monde. Dans tous les siècles, dans tous les climats où l'on a connu une divinité, il y a eu des sacrifices, des autels, des cantiques sacrés, ou quelque autre signe extérieur de religion et de culte. Si c'est un préjugé, c'est un préjugé universel, un préjugé de tous les siècles, de tous les pays,

des nations policées, ainsi que des peuples barbares.

« Mais, dit le déiste, prétendre que Dieu exige de l'homme un culte, des hommages et des louanges, n'est-ce point attribuer à l'Être suprême une vanité misérable, un frivole amour pour la gloire, que nous regardons nous-mêmes comme un vice et comme une faiblesse dans l'homme? » Quoi donc! sur ce raisonnement du déiste, irons-nous renverser les temples, briser les autels, et, la flamme à la main, détruire tous ces monuments sacrés de la religion des hommes? Ou bien reconnaîtrons-nous enfin quelle injustice et quelle stupidité il y a, de juger sans cesse de Dieu, c'est-à-dire, de l'Être infini, éternel et tout-puissant, par un être aussi faible, aussi borné et aussi imparfait que l'homme?

Au sujet de la gloire, je trouve deux différences marquées entre Dieu et l'homme. Ces deux différences prouvent, d'une manière évidente, que Dieu peut exiger la gloire extérieure qui lui revient des louanges et des hommages de ses créatures, quoique la recherche et l'amour de la gloire soient une faiblesse dans l'homme.

1° Les hommes n'ont aucun droit à la gloire. S'ils y prétendent, c'est une injustice; s'ils se la procurent, c'est une usurpation. En effet,

qu'est-ce qui pourrait nous donner quelque droit à la gloire? Est-ce l'éclat des ancêtres et la distinction du nom? Mais l'orgueilleuse chimère de la naissance est un préjugé utile à l'État, ce n'est point un mérite réel. Son éclat disparaît aux yeux d'un philosophe qui compte les vertus et non les aïeux, et qui n'estime jamais un homme pour des actions faites par d'autres. Sont-ce les richesses? Mais ce n'est qu'une décoration qui embellit la surface de notre être. Si le stupide Midas veut que je l'estime, parce qu'il possède beaucoup d'or, j'estimerai donc aussi un tonneau rempli de ce même métal : les entrailles de la terre, beaucoup plus riches que Midas, auront encore bien plus de droits à la gloire. Sont-ce les succès brillants de la guerre? Mais souvent ces succès sont injustes : ce sont des crimes heureux, et les plus grands héros ne sont quelquefois que de grands criminels. Mais, quand ces triomphes seraient fondés sur la justice, est-ce l'homme qui se procure à lui-même ces succès? Dieu n'est-il pas le maître absolu des évènements? N'est-ce pas lui, qui, du haut de son trône, envoie aux uns la victoire, aux autres la terreur et la fuite? Sont-ce les grands talents de l'esprit? Mais, si ces talents ne sont point employés par la vertu, le vice, en les infectant, les avilit. Et, quand même la vertu en réglerait

l'usage, ces talents sont un prêt que nous a fait la libéralité de Dieu. Nous n'avons pu nous les donner, nous ne pouvons les augmenter sans lui. Enfin, qu'est-ce qui peut nous donner droit à la gloire? Est-ce ce qu'il y a de plus grand sur la terre, je veux dire la vertu? Mais ce n'est point dans l'homme qu'elle prend sa source; c'est un écoulement de la vertu infinie, dont l'Être suprême nous communique une portion. Il est donc prouvé que l'homme n'a aucun droit à la gloire, et qu'il ne peut y prétendre sans injustice. Mais cette gloire appartient à Dieu à très-juste titre. Toutes les vertus et tous les biens prennent leur source au sein de l'Être infini et éternel : il a donc à la gloire un droit éternel et infini comme lui-même. Par conséquent, de ce qu'il n'est pas permis à l'homme de rechercher la gloire, il ne s'ensuit pas qu'on puisse dire la même chose de Dieu.

2° Si l'homme recherche la gloire, c'est par intérêt et par besoin. Inquiet et mécontent, toujours trompé et toujours agité par de nouvelles espérances, emporté sans cesse par les tourbillons rapides de ses désirs, sans jamais trouver aucun point fixe sur lequel il puisse s'appuyer en s'arrêtant, l'homme cherche la gloire, comme un bien utile et nécessaire à son bonheur. Il l'appelle au secours du vide affreux

qu'il éprouve en lui-même; et, se flattant qu'elle sera capable de remplir ce vide, il la regarde comme un remède à ses maux et la ressource de ses besoins. Mais il n'en est point ainsi de Dieu. Infini par sa nature, il trouve dans lui-même le souverain bonheur. En se contemplant il est heureux. Toute la gloire extérieure qu'on peut lui rendre, tous les hommages et toutes les louanges ne peuvent ajouter un seul point à l'immensité de son bonheur. Si donc il exige cette gloire, c'est uniquement parce qu'il est juste, parce qu'il est même nécessaire qu'on la lui rende.

Tout être créé, par la raison seule qu'il est créé, est obligé nécessairement de rendre gloire à l'auteur de son existence. Les créatures insensibles doivent, en leur manière, glorifier l'Être suprême qui les a tirées du néant. Elles n'ont reçu l'être qu'à cette condition. S'il y en avait une seule qui ne servît point à glorifier Dieu, dès-lors même ce serait une créature inutile et hors d'œuvre. Il serait impossible qu'elle subsistât; et dans le même instant elle serait anéantie. Mais toutes ces créatures muettes, ne pouvant élever la voix pour glorifier le créateur, c'est à la créature intelligente à suppléer à leur silence (1). « L'homme,

(1) Ouvrage des six jours.

« ce roi du monde corporel, est chargé solidaire-
« ment, de la part de toutes les créatures, de
« s'acquitter en leur nom de tout ce qu'elles
« doivent à celui qui leur a donné l'être. Il est
« leur ame et leur intelligence; il est leur voix
« et leur député; et, moins elles peuvent être
« religieuses par elles-mêmes, plus elles lui im-
« posent la nécessité d'être religieux pour elles; »
et ce n'est pas seulement l'esprit qui doit bénir, remercier, adorer. Comme, dans la nature, il y a deux espèces d'êtres, l'esprit et la matière; pour que tous les êtres créés rendent gloire à l'Être créateur, il faut que la matière soit elle-même associée au culte et à la religion des esprits. Il faut donc que dans l'homme, ce pontife de l'univers, le corps, par ses regards, ses cantiques, ses prosternements et ses adorations, entre, avec l'ame, en société de religion et de culte. Sans cette espèce de société, la matière incapable de rendre par elle-même aucun culte à Dieu, demeurerait muette et ingrate : c'est donc un devoir absolu pour toute créature intelligente de rendre gloire à son créateur. Si elle s'en abstenait volontairement, elle serait par-là même très-criminelle. Dieu lui-même, tout-puissant, ne pourrait l'affranchir de ce devoir, parce qu'une telle créature serait dès-lors un monstre et un assemblage de contradictions. Il y a donc cette dif-

férence entre Dieu et l'homme, que l'homme ne peut innocemment rechercher la gloire; et que Dieu, en supposant qu'il y a des êtres créés, ne peut renoncer à cette gloire extérieure, parce qu'elle est essentiellement due à sa qualité d'Être suprême et infini.

Ils lui font tenir tous un différent langage :
Tous se sont donc trompés ?

1. Quelle dureté dans cette foule de monosyllabes réunis! *ils lui font tenir tous : tous se sont donc trompés.* Ce serait à peine de la prose supportable.

2. Le raisonnement de ces deux vers est faux. Voici ce raisonnement : Il ne peut y avoir qu'une bonne religion ; tous les peuples ont des religions différentes : donc aucun peuple n'a la bonne religion.

La nature a fourni, d'une main salutaire,
Tout ce qui, dans la vie, à l'homme est nécessaire.

La construction grammaticale du second vers paraît gênée; les expressions en sont prosaïques.

Les ressorts de son ame, et l'instinct de ses sens.

Les ressorts de l'ame et l'instinct des sens paraissent au premier coup-d'œil renfermer quelque chose de singulier et de brillant : mais vus de près, ils ne présentent aucune idée nette ;

semblables à ces feux que, pendant l'obscurité de la nuit, on voit de loin briller dans les campagnes, et qui disparaissent dès qu'on s'en approche.

Le ciel à ses besoins soumet les éléments.

M. de V*** a déja mis cette pensée dans quelques-uns de ses anciens ouvrages, où elle est exprimée d'une manière plus poétique et plus brillante. Il a dit, en adressant la parole à l'homme:

Souverain sur la terre, et roi par la pensée,
Tu parles, et soudain la nature est forcée;
Tu commandes aux mers, au souffle des zéphyrs.

Et ailleurs:

Cieux, terres, éléments, tout est pour mon usage:
L'Océan fut formé pour porter mes vaisseaux,
Les vents sont mes courriers, les astres mes flambeaux.

On trouvera peut-être quelques défauts d'exactitude dans ces vers; mais le coloris en est brillant, et la poésie animée du feu de l'imagination.

Dans les plis du cerveau la mémoire agissante
Y peint de la nature une image vivante.

Comme la comparaison de plusieurs morceaux semblables, traités par différents auteurs, sert infiniment à perfectionner le goût, je rappor-

terai quelques vers qui ont rapport à ceux de M. de V***. Le cardinal de Polignac a dit dans son Anti-Lucrèce :

Sic, ubi res aliquas meditari fortè lubebit,
Præstò sunt optata mihi simulacra : videndum
Se facilis præbet, subitòque arcessitur orbis.
Conspicio simul et cœli fulgentia templa
Et maria et populos, urbesque et viscera terræ.
Qualis, uti perhibent, herbis et carmine diro
Saga potens, Erebo pallentes evocat umbras,
Conveniunt manes, spectacula vana, rogantis
Ante oculos, etc.

Ces vers du cardinal de Polignac réunissent l'élégance et la clarté, principal mérite des poèmes didactiques, où souvent l'on est obligé de sacrifier les ornements de l'imagination à l'austérité des choses.

Chaque objet de ses sens prévient la volonté ;
Le son dans son oreille est par l'air apporté;
Sans effort et *sans soin, son œil* voit la lumière.

On s'aperçoit que ce sont des vers que l'on vient de lire, parce qu'heureusement ils ont des rimes. Mais 1° dans quel sens peut-on dire que *chaque objet prévient la volonté de nos sens?* Ce vers présente-t-il à l'esprit une idée nette ?

2° *La volonté des sens.* Est-ce dans les sens, ou dans l'ame, que réside la volonté? Cette expression est-elle digne d'un philosophe ?

3° *Le son dans son oreille. Sans effort et sans soin, son œil.* Est-ce là l'harmonie d'un vers? est-ce même la marche coulante d'une belle prose?

Les mêmes idées sont rendues sous d'autres images par le cardinal de Polignac. Voici comme il s'exprime en parlant de notre ame :

Denique multiplices annexi corporis artus
Dirigit, arbitrioque potens dominante gubernat.
Nam, quòcumque jubet, faciles vertuntur ocelli,
Pesque manusque volant, ad nutum inflectitur omnis
Musculus, ad nutum fermè omnia membra sequuntur.

Sur son Dieu, sur sa fin, sur sa cause première,
L'homme est-il sans secours à l'erreur attaché?

Sur son Dieu, sur sa fin, sur sa cause. 1° Cette répétition des mêmes monosyllabes réunis et entassés, me paraît choquer l'oreille. 2° Peut-on dire? *L'homme est attaché à l'erreur sur son Dieu.* Cette phrase est-elle française?

Quoi! le monde est visible, et Dieu serait caché!

Voici donc le raisonnement de notre poète. Le monde est visible : donc il doit y avoir une loi naturelle, par laquelle Dieu se manifeste aux hommes. Il faut avoir des yeux bien pénétrants pour apercevoir le nœud secret qui lie ensemble ces deux propositions. Sans doute le défaut de raisonnement s'est ici dérobé aux yeux du poète,

parce qu'il était couvert des voiles brillants de l'antithèse.

Quoi ! le plus grand besoin que j'aie en ma misère
Est le seul qu'*en effet* je ne puis satisfaire ?
Non : ce Dieu qui *m'a fait*, *ne m'a pas fait* en vain.

1° *Dieu m'a fait; Dieu ne m'a pas fait en vain.* Expressions de conversation, qui ne conviennent point au style noble d'un poète.

2° *Est le seul qu'en effet.... Dieu qui m'a fait ne m'a pas fait.* Ce retour des mêmes sons dans l'espace de deux vers, choque l'oreille, et peut passer pour une petite négligence dans un si grand poète.

Sans doute il a parlé, mais c'est à l'univers;
Il n'a point de l'Égypte habité les déserts;
Delphes, Délos, Ammon, ne sont pas ses asyles :
Il ne se cacha point aux autels des Sibylles.

Ces quatre vers, s'ils étaient entendus d'une manière trop générale, pourraient peut-être avoir quelque chose de dangereux. Sans doute Dieu a parlé à l'univers entier par l'organe de la loi naturelle. Elle a, pendant quelque temps, suffi pour conduire les hommes, qui, voisins encore de la naissance du monde, et sortis nouvellement des mains de l'artisan suprême, n'avaient point encore altéré les sacrés caractères gravés par la main de Dieu sur cette argile encore récente.

Mais cette loi primitive a été suivie de deux autres lois dont Dieu est également l'auteur : la loi mosaïque, gravée sur la pierre, donnée aux hommes dans l'appareil le plus terrible et le plus majestueux, déposée entre les mains des Hébreux, alors seuls adorateurs de l'Être suprême ; et la loi sainte, loi pure des chrétiens, qu'un Dieu lui-même est venu annoncer sur la terre; loi, pour laquelle un Dieu s'est fait homme, et qui, des hommes, fait presque des dieux. Ces deux lois n'ont point abrogé la loi naturelle, qui subsiste encore, et est toujours la même; mais elles l'ont perfectionnée, et y ont ajouté de nouvelles règles et de nouveaux préceptes pour ce qui regarde le culte et les hommages que nous devons à la Divinité. Ainsi la religion naturelle est aujourd'hui insuffisante; et nous avons envers Dieu d'autres devoirs à remplir, que ceux auxquels les premiers hommes étaient assujettis.

Le déiste, zélé partisan de la religion naturelle, s'attache avec empressement au moindre roseau qui paraît lui présenter quelque appui. Il prétend que Dieu serait inconstant, s'il avait successivement établi trois religions sur la terre. Mais quoi de plus frivole et de plus insensé qu'une telle objection ? En effet, si ces trois religions entrent dans le même plan de la Divinité; si, liées ensemble par une chaîne visible et mar-

quée, elles ne forment qu'une seule et même religion, moins développée dans un temps, plus épurée et plus perfectionnée dans l'autre, quelle tache de caprice ou d'inconstance l'œil du déiste peut-il apercevoir dans cette conduite de l'Être suprême ? Il n'y a rien de plus ancien parmi les hommes, que la religion que professe le chrétien. L'histoire de sa naissance est l'histoire de la naissance du monde. Sous la loi de nature et sous les patriarches, sous Moïse et sous la loi écrite, sous David et sous les prophètes, enfin sous Jésus-Christ même et sous la loi de l'Évangile, la religion a toujours été uniforme; on y a toujours reconnu le même Dieu comme auteur, le même Christ comme sauveur du genre humain : Jésus-Christ, ou attendu, ou envoyé sur la terre, a été, dans tous les temps, l'objet de l'espérance ou du culte des vrais adorateurs. Il est le centre commun où aboutissent et viennent se réunir ces trois religions qui n'en font qu'une. L'éternelle Providence, dans tous ces temps différents, a réglé les différents états de la religion sur les besoins des hommes.

Dans les premiers siècles, le monde étant encore nouveau, et portant, pour ainsi dire, l'empreinte récente des mains du Créateur, changé, quelque temps après, en une immense solitude par la vengeance mémorable du déluge, et de-

puis ayant été repeuplé par un homme juste, échappé seul de la destruction universelle, les hommes, alors si près de l'origine des choses, pour connaître l'unité de Dieu, ses grandeurs et l'adoration qui lui était due, n'avaient besoin que de la tradition qui s'était conservée depuis Adam et depuis Noé. Ils n'avaient à consulter que leur raison et leur mémoire. La terre encore, pour ainsi dire, toute trempée des eaux vengeresses du déluge, était un livre immense où étaient écrits, en caractères ineffaçables, les devoirs de tous les hommes envers l'Être suprême. Mais, à mesure qu'on s'éloignait de l'origine du monde, les hommes confondirent les idées qu'ils avaient reçues de leurs ancêtres. La raison faible et corrompue, subjuguée par le pouvoir impétueux des sens, tomba dans l'égarement de l'idolâtrie. Déja cette erreur stupide s'était répandue chez la plupart des nations de la terre. Dieu ne voulut point abandonner plus long-temps à la seule mémoire des hommes, le mystère de la religion et le dépôt de la vérité, qui était déja si fort altérée par le mélange impur de toutes sortes de fables. Pour donner de plus fortes barrières à l'idolâtrie qui inondait le genre humain, et en même temps pour former son peuple à la vertu par des lois plus expresses, il grava lui-même, sur deux tables de pierre, les

préceptes fondamentaux de la religion et de la société, et dicta les autres lois à Moïse son interprète et son ministre. Les hommes, dont la raison était alors abrutie par les sens, incapables de s'élever par eux-mêmes aux choses intellectuelles, avaient besoin d'être soutenus et réveillés par des récompenses et des châtiments temporels, images et symboles des biens ou des châtiments éternels qui leur étaient destinés après le court espace de cette vie. Il fallait d'abord prendre par les sens ces ames grossières qui avaient perdu, pour ainsi dire, quelque chose de leur être spirituel et intelligent. Tel était le ministère de Moïse; tel était l'esprit de sa loi. Mais, à travers cette foule de préceptes et d'observances légales, le fond de la religion des Juifs n'était autre chose que l'attente du Messie. Ce grand événement était le but de leur espérance, l'objet de leurs vœux, le point fixe où se rapportaient toutes leurs cérémonies et tout leur culte.

Enfin, après que Dieu eut montré assez longtemps à la terre le grand spectacle d'un peuple dont la bonne ou la mauvaise fortune dépendait de sa religion ou de son impiété, monument admirable de son éternelle providence; après que le genre humain eut assez connu, par une longue et fatale expérience, le besoin qu'il avait

d'un secours extraordinaire, ce Sauveur, annoncé, attendu et désiré depuis quatre mille ans, parut enfin, et fit succéder à la loi de Moïse une loi plus auguste, moins chargée de cérémonies, et plus féconde en vertus.

Voici un nouvel ordre de choses. La terre apprend à concevoir des idées plus sublimes de la Divinité. Jésus-Christ propose à l'homme les (1) « profondeurs incompréhensibles de l'Être divin, « la grandeur ineffable de son unité, et les ri- « chesses infinies de cette nature, plus féconde « encore au dedans qu'au dehors, capable de se « communiquer sans division à trois personnes « égales. » Il découvre à nos yeux cette union incompréhensible du Dieu éternel et infini, avec la nature de l'homme; union qui pacifie le ciel et la terre, et qui, en épurant le genre humain, l'associe à la majesté de Dieu. La dignité, l'immortalité et la félicité éternelle de l'ame est montrée aux hommes dans une entière évidence. Un bonheur immense, inaltérable et sans fin; bonheur proportionné à la grandeur d'un esprit fait à l'image de Dieu; bonheur qui répond et à la majesté d'un Dieu éternel, et aux espérances de l'homme, à qui il a fait connaître son éternité: voilà les récompenses que ce nouveau législa-

(1) Bossuet, *Hist. Univ.* p. 254. Édit. in-4° 1732.

teur vient annoncer aux hommes. Avec ces récompenses, il propose de nouvelles idées de vertus, des pratiques plus saintes et plus épurées, une religion qui élève l'homme au-dessus des sens, qui l'unit à Dieu par l'amour, qui l'arrache à soi-même par la mortification et par la patience. C'était à ce Christ, à cet Homme-Dieu, qui portait dans son sein l'éternelle vérité; c'était à lui qu'il était réservé de montrer aux hommes toute vérité, c'est-à-dire celle des mystères, celle des vertus et des récompenses. Tous les temps qui ont précédé sa naissance, ont servi à préparer le genre humain à ces vérités sublimes. L'Église a toujours eu une tige subsistante dont la racine touche à l'origine du monde. Toute la conduite de Dieu sur la religion forme une chaîne admirable, dont les premiers anneaux tiennent aux patriarches et se succèdent ensuite jusqu'à nous sans être interrompus. Quel est donc l'aveuglement du déiste, de ne point apercevoir ce merveilleux enchaînement? ou, s'il l'aperçoit, quelle est son orgueilleuse stupidité d'oser accuser Dieu d'inconstance dans ses desseins?

Il n'a point de l'Égypte habité les déserts :
Delphes, Délos, Ammon, ne sont pas ses asyles.

M. de V** avait déja mis cette même pensée

dans sa tragédie de *Sémiramis : J'ai fait en secret*, dit cette reine,

Consulter Jupiter, aux sables de Libye;
Comme si, loin de nous, le Dieu de l'univers
N'eût mis la vérité qu'au fond de ces déserts.

Sémiramis, acte I, sc. 2.

On nous donne aujourd'hui peu de pensées qu'on ne trouve dans les anciens auteurs. Celle-ci tire son origine de Lucain. Elle se trouve dans le discours admirable de Caton, lorsque ce fier stoïcien refuse d'entrer dans le temple de Jupiter-Ammon pour le consulter.

. . . . . Non vocibus ullis
Numen eget; dixitque semel nascentibus Auctor
Quidquid scire licet : steriles nec legit arenas
Ut caneret paucis, mersitque hoc pulvere verum.
Est-ne Dei sedes, nisi terra, et pontus, et aer
Et cœlum, et virtus?

LUCANUS, de Bello civili, lib. 9, v. 574.

Voici la traduction de Brébeuf :

Alors que du néant nous passons jusqu'à l'être,
Le ciel met dans nos cœurs tout ce qu'il faut connaître.
Nous trouvons Dieu partout : partout il parle à nous;
Nous savons ce qui fait ou détruit son courroux;
Et chacun porte en soi ce conseil salutaire,
Si le charme des sens ne le force à se taire.
Pensez-vous qu'à ce temple un Dieu soit limité?
Qu'il ait dans ces déserts caché la vérité?

Faut-il d'autre séjour à ce monarque auguste,
Que les cieux, que la terre, et que le cœur du juste?

Ces vers sont admirables; et leur beauté est d'autant plus réelle, qu'elle prend sa source, non dans le vain éclat des expressions, mais dans la grandeur des idées.

La morale uniforme, en tout temps, en tout lieu,
A des siècles sans fin parle au nom de ce Dieu.

La tournure de ces deux vers me paraît prosaïque et languissante.

En tout temps, en tout lieu : style de conversation plutôt que de poésie.

Parle à des siècles sans fin : expression peu naturelle, et qui même a quelque chose de dur et d'embarrassé.

De ce culte éternel la nature est l'apôtre.
Le bon sens la reçoit; et les remords vengeurs,
Nés de la conscience, en sont les défenseurs.

Ces vers sont ingénieux; mais voilà tout leur mérite. Quoi donc! n'y avait-il que de l'esprit à mettre dans un sujet si grand, si susceptible de vraies beautés, si propre à échauffer l'imagination? Quel tableau offrirait à nos yeux la peinture des remords, tracée par un pinceau hardi! Juvénal, dans son style étincelant, toujours fort et quelquefois sublime, a dit, en parlant à un

homme qui cherchait à se venger d'une infidélité :

. . . . . Cur tamen hos tu
Evasisse putes quos diri conscia facti
Mens habet attonitos, et surdo verbere cædit,
Occultum quatiens, animo tortore, flagellum?
Pœna autem vehemens, ac multo sævior illis
Quas et Ceditius gravis invenit et Rhadamantus,
Nocte dieque suum versare in pectore testem.
. . . . . .
Hi sunt qui trepidant, et ad omnia fulgura pallent,
Cùm tonat, exanimes primo quoque murmure Cœli:
Non quasi fortuitus, nec ventorum rabie, sed
Iratus cadat in terras, et judicet ignis.
. . . . . .
Exemplo quodcumque malo committitur, ipsi
Displicet auctori: prima hæc est ultio, quod, se
Judice, nemo nocens absolvitur; improba quamvis
Gratia, fallaci prætoris vicerit urna. JUVÉNAL, Sat. 13.

M. Racine, dans le poème de *la Religion*, a rendu, en très-beaux vers, quelques-unes de ces idées sublimes, et y en a lui-même ajouté de nouvelles.

Dans ses honteux plaisirs, il cherche à se cacher;
Un éternel témoin les lui vient reprocher.
Son juge est dans son cœur, tribunal où réside
Le censeur de l'ingrat, du traître, du perfide.
Par ses affreux complots nous a-t-il outragés,
La peine suit de près, et nous sommes vengés.
De ses remords secrets triste et lente victime,

Jamais un criminel ne s'absout de son crime.
Sous des lambris dorés, ce triste ambitieux
Vers le ciel, sans pâlir, n'ose lever les yeux.
Suspendu sur sa tête, un glaive redoutable
Rend fades tous les mets dont on couvre sa table.
Le cruel repentir est le premier bourreau
Qui dans un sein coupable enfonce le couteau.

Poème de la Religion, chant I.

Ces vers réunissent l'éclat des expressions, la solidité des idées et la beauté des images.

Pensez-vous, en effet, que ce jeune Alexandre,
Teint du sang d'un ami trop inconsidéré, etc.

Pensez-vous en effet : ce tour me paraît trop familier, et ne convient pas à l'élévation d'un poème.

Inconsidéré : terme prosaïque, qui jusqu'ici n'a été reçu que dans des vers de comédie.

Ils auraient dans leurs eaux lavé ses mains impures ;
Ils auraient à prix d'or *bientôt* absous un roi.

1. L'idée que le poète a voulu exprimer dans le premier vers, n'est point rendue assez clairement. Il faut presque deviner qu'il a voulu faire allusion à ces bains dans lesquels on lavait les criminels, pour les purifier des souillures qu'ils avaient contractées par leurs crimes.

2. *Ils auraient lavé, ils auraient absous :* cette répétition des mêmes mots au commencement

de chaque vers, blesse l'oreille et rend le second vers languissant.

3. *Bientôt*, paraît n'être ajouté que pour faire un pied; et, quand même il serait nécessaire, il aurait fallu le mettre dans le premier vers.

Honteux, désespéré d'un moment de furie,
Il se jugea lui-même indigne de la vie.

Quelle faiblesse dans ces vers! Est-ce donc là le même auteur qui, dans *Mariamne*, dans *Brutus*, dans *le Fanatisme*, a peint, avec des couleurs si fortes, les remords d'Hérode, de Titus, de Mahomet? Cependant quelle situation à représenter que celle du meurtrier de Clitus, lorsque, revenu de sa fatale ivresse, il reconnut ses mains teintes du sang d'un ami qu'il adorait!

On peut comparer ce morceau de M. de V** avec la description éloquente que M. Racine fait des remords de Tibère, dans le poème de *la Religion*.

Des chagrins dévorants attachés sur Tibère
La cour de ses flatteurs veut en vain le distraire.
Maître du monde entier, qui peut l'inquiéter?
Quel juge, sur la terre, a-t-il à redouter?
Cependant il se plaint, il gémit; et ses vices
Sont ses accusateurs, ses juges, ses supplices.
Toujours ivre de sang et toujours altéré,
Enfin, par ses forfaits au désespoir livré,

Lui-même étale aux yeux du sénat qu'il outrage,
De son cœur déchiré la déplorable image;
Il périt chaque jour, consumé de regrets,
Tyran plus malheureux que ses tristes sujets!

Poème de la Religion, chant I.

Ce morceau, outre le mérite de la belle poésie, a encore celui de montrer admirablement que les remords de la conscience sont une excellente preuve de la religion naturelle : au lieu que M. de V** ne présente les remords d'Alexandre, ni comme philosophe, ni comme poète.

Cette loi souveraine, à la Chine, au Japon,
Inspira Zoroastre, illumina Platon;
D'un bout du monde à l'autre, *elle parle, elle crie*, etc.

Une loi qui illumine quelqu'un me paraît une expression neuve et inconnue jusqu'ici; je doute que M. de V** l'approuvât lui-même dans un autre.

Le poète, dans ces vers, a eu sans doute dessein d'imiter ce bel endroit de Fénélon (1). « Ce maître est partout; et sa voix se fait en-« tendre, d'un bout de l'univers à l'autre, à tous « les hommes, comme à moi. Pendant qu'il me « corrige en France, il corrige d'autres hommes « à la Chine, au Japon, dans le Mexique et

(1) Fénélon, *OEuvres philos.* Part. I, sect. 55.

« dans le Pérou, par les mêmes principes.... (1).
« Les hommes de tous les pays et de tous les
« temps, quelque éducation qu'ils aient reçue,
« se sentent invinciblement assujettis à penser
« et à parler de même. »

Avons-nous fait notre ame, *avons-nous fait* nos sens?
L'or qui naît au Pérou, *l'or qui naît* à la Chine, etc.

Il suffit de lire ces vers, pour sentir ce qu'ils ont de choquant par la monotonie, et de défectueux par l'inexactitude.

Le ciel fit la vertu, l'homme en fit l'apparence.

Voilà un de ces vers qui appartiennent au siècle, et qui caractérisent le goût d'aujourd'hui; un vers qui, prononcé sur le théâtre, serait sûrement applaudi avant que d'être entendu : car il est dans les règles, et il ne lui manque aucune des qualités nécessaires pour cela. C'est une sentence détachée, parée des graces de l'antithèse, faisant épigramme, et qui, pour comble de mérite, n'a point de justesse.

1. *Le ciel*, au lieu de *Dieu*, ne me paraît pas juste en cet endroit; il faudrait dire : *Dieu fit la vertu. Ciel* est ici en opposition avec *homme*, et ces deux termes ne sont pas opposés gram-

(1) Le même, au même endroit, sect. 56.

maticalement. *Ciel* est opposé à *terre; Dieu*, à *homme.*

2. *Faire la vertu*, me paraît une expression obscure et entortillée.

3. Quelle est ici la véritable pensée du poète? Examinons en philosophe ce qu'il a voulu dire. Veut-il dire tout simplement que c'est Dieu qui a mis dans nos cœurs les premiers principes de la vertu? Mais alors il n'a point rendu son idée, et les expressions dont il se sert, ou ne signifient rien, ou signifient toute autre chose. Il y a un autre sens plus profond et plus naturel. Le voici : *Dieu a créé les premiers principes qui constituent la vertu.* Mais cette proposition n'est pas moins fausse, qu'elle est dangereuse; car elle nous ramenerait au sentiment de Hobbes, qui prétend que, dans la nature des choses, il n'y a point de différence entre le juste et l'injuste, et que le bien moral tire sa première origine, non d'aucunes différences naturelles et nécessaires, qui soient dans les actions humaines, mais du pouvoir absolu et *irrésistible* du Dieu qui nous commande.

Le fameux docteur Clarke s'est élevé contre ce sentiment avec autant de force que de solidité (1). « Cette loi naturelle, dit-il, oblige an-

(1) Samuel Clarke, *Preuves de la Religion naturelle et révélée;* tom. 3, chap. 3, art. 6.

« técédemment à la déclaration positive que « Dieu a faite, que c'était sa volonté que les « hommes s'y conformassent. Car, comme cer- « taines opinions géométriques donnent con- « stamment la solution de certains problèmes, « ainsi, en matière de morale, il y a de certaines « relations de choses qui sont nécessaires et im- « muables, et qui, bien loin de devoir leur ori- « gine à un établissement arbitraire, sont de « leur nature d'une nécessité éternelle, c'est-à- « dire, qu'elles ne sont pas bonnes et saintes, « parce qu'elles sont commandées, mais que « Dieu les a commandées, parce qu'elles sont « bonnes et saintes. »

Burlamaqui, dans son admirable ouvrage sur les principes du droit naturel, soutient de même (1), que les lois naturelles ne dépendent point d'une institution arbitraire de Dieu.

Il la peut revêtir d'imposture et d'erreur.

Que veulent dire ces expressions? *L'homme peut revêtir la vérité d'imposture.* Ou ces mots ne renferment aucun sens, ou, s'ils en ont un, il faut le deviner. Ce poème est rempli de vers mystérieux qui, semblables aux anciens oracles,

(1) Burlamaqui, *Principes du droit naturel*, part. II, chap. 5, num. 5.

c'est-à-dire, enveloppés d'une respectable obscurité, frappent l'oreille par un vain son de paroles, mais ne présentent aucune idée à l'esprit.

Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre,
Mon esprit aussitôt commence à se détendre;
Et de vos vains discours prompt à se détacher,
Ne suit point un auteur qu'il faut toujours chercher.

BOILEAU, *Art poétique*, chant I.

Voilà quelques-unes des remarques particulières que l'on peut faire sur la première partie de ce poème. Je me contenterai d'y ajouter une seule réflexion : c'est que le poète a traité ce grand sujet de la manière la plus superficielle. Je crois voir un papillon qui voltige sur la surface d'un abyme. Il avance qu'il y a une loi naturelle, et que cette loi existe dans le cœur de tous les hommes; mais il n'apporte aucune preuve de cette grande vérité. Et cependant quel champ, quelle carrière pour un génie fécond et brillant! Combien d'or cette mine, travaillée avec soin, aurait-elle pu fournir entre les mains de ce poète célèbre! Il nous aurait présenté, avec autant de force que de grandeur, toutes les différentes preuves, tant métaphysiques que morales, de la loi naturelle.

1. (1) La différence essentielle, nécessaire et

(1) *Lex quæ sæculis omnibus antè nata est, quàm scripta*

coéternelle à Dieu même, qui se trouve entre le juste et l'injuste, entre le bien et le mal moral, différence indépendante de toute autorité, de toutes circonstances, aussi inaltérable que Dieu et la règle de Dieu même; différence qui a précédé la naissance des lois, des siècles et des mondes, et qui leur survivra lorsque l'éternité aura succédé à ce point qu'on nomme *le temps*, lorsqu'il n'y aura plus ni lois, ni tribunaux, ni trônes, ni temples, ni autels.

2. L'instinct secret qui porte tous les hommes à se rapprocher et à se réunir ensemble par les liens de la société; instinct qui prouve admirablement l'existence d'une loi naturelle, puisque, Dieu seul ayant pu nous inspirer ce goût pour la société, cet être infiniment sage doit aussi

---

lex ulla, aut quàm omninò civitas constituta est. Cic. de Leg. lib. I.

Legem neque hominum ingeniis excogitatam, nec scitum aliquod esse populorum, sed æternum quiddam, quod universum mundum regeret. Id. ibid. lib. II, cap. 4.

Vis ad rectè facta vocandi et a peccatis invocandi, non modò senior est quàm ætas populorum et civitatum, sed æqualis illius cœlum atque terras tuentis et regentis Dei. Id. ibid.

Recta ratio naturæ congruens, diffusa in omnes, constans, sempiterna. Huic legi nec obrogari fas est, neque derogari ex hac aliquid licet. Id. de Rep. lib. I, fragm.

avoir mis dans nos cœurs des règles de justice, sans lesquelles la société ne saurait subsister.

3. Les principes de conduite que tout homme, en rentrant en soi-même, trouve en effet dans le fond de son cœur, sur la dépendance de la créature à l'égard de son créateur, sur la beauté de l'ordre, sur la justice, sur la reconnaissance qu'on doit pour un bienfait: principes fixes et invariables qui, par un ascendant victorieux, entraînent malgré nous-mêmes le suffrage de notre raison.

4. Ce sentiment intérieur, ou, comme l'appelle un savant Ecossais (1), cette espèce de *sens moral*, qui, suivant la définition de Burlamaqui (2), discerne tout d'un coup, en certains cas, le bien et le mal, par une sorte de sensation et par goût, indépendamment du raisonnement et de la réflexion : qui fait qu'à la vue d'un de nos semblables qui souffre, nous sommes émus de compassion; que notre premier mouvement est de secourir un malheureux qui nous implore; que, lorsque nous entendons raconter des actions de justice, d'humanité, de bienfaisance, notre cœur en est touché, attendri et pénétré

(1) M. Hutchinson.

(2) *Principes du Droit naturel*, part. II, chapitre I, sect. II.

de la volupté la plus pure; que les exemples du crime, les trahisons, les empoisonnements, les assassinats excitent dans nous une indignation subite, une horreur involontaire qui précède toute réflexion.

5. Ce cri de la conscience, ces remords dévorants qui font qu'un criminel, même tout-puissant et sur le trône, ne s'absout jamais de son crime (1); furies vengeresses qui déchirent le sein des coupables, qui y portent sans cesse l'épouvante et l'horreur, qui les tourmentent, non avec des flambeaux allumés, suivant la fiction des poètes, mais en leur présentant sans cesse, comme un fantôme menaçant, l'image terrible de la justice qu'ils ont outragée, et du devoir qu'ils ont violé : d'une autre part, ce plaisir délicieux, cette satisfaction touchante que ressent un cœur vertueux dont toutes les actions sont approuvées par sa raison; plaisir si pur, qu'il est lui-même une des plus douces récompenses de la vertu.

---

(1) *Nolite enim putare, quemadmodùm in fabulis sæpenumerò videtis, eos qui aliquid impiè sceleratèque commiserint, agitari et perterreri furiarum tædis ardentibus. Sua quemque fraus, et suus terror maximè vexat : suum quemque scelus agitat, amentiâque afficit; suæ malæ cogitationes, conscientiæque animi terrent. Hæ sunt impiis assiduæ domesticæque furiæ.* Cic. pro Rosc. Amer. cap. 24.

6. Enfin, le consentement unanime de tous les hommes qui, dans tous les siècles, dans tous les climats, malgré la diversité des gouvernements, des éducations et des lois, malgré les variations infinies qui résultent des mœurs, des inclinations, des préjugés, des conditions même, s'accordent tous à convenir (1) que la sincérité, la justice, la reconnaissance sont des vertus; que la perfidie, l'ingratitude, l'inhumanité sont des vices, et méritent l'horreur et l'exécration des hommes.

Telle est l'esquisse du grand tableau que M. de V** aurait pu nous tracer; telles sont les preuves de la loi naturelle, preuves admirables que Cicéron a traitées avec tant d'éloquence, Fénélon, avec tant de grace, Grotius et Puffendorf, avec tant de subtilité et d'érudition, Burlamaqui, avec tant de clarté, de méthode et de profondeur. Avec quel plaisir on aurait vu ces mêmes preuves revêtues des charmes de la poésie, et embellies par ce coloris brillant que notre poète a coutume de répandre sur tous ses ouvrages!

---

(1) *Quæ natio non comitatem, non benignitatem, non gratum animum et beneficii memorem diligit? Quæ superbos, quæ maleficos, quæ crudeles, quæ ingratos non aspernatur, non odit?* Cic. de Leg. lib. I, cap. II.

SECONDE PARTIE.

J'entends avec Hobbes, Spinosa qui murmure.
Ces remords, me dit-il, ces cris de la nature
Ne sont que l'habitude et les illusions
Qu'un besoin naturel inspire aux nations.

1° *Ces remords ne sont que l'habitude :* Cette phrase ne me paraît pas exacte; il faudrait, *ne sont que l'effet de l'habitude.* 2° *Les remords sont des illusions qu'un besoin naturel inspire aux hommes.* Une personne qui n'aurait jamais entendu parler du système de Hobbes, pourrait-elle comprendre ce dernier vers? L'idée qu'il renferme est très-obscure, parce qu'elle n'est point assez développée.

L'auteur, dans cette partie de son poème, entreprend de réfuter les objections qu'une raison indocile a coutume de former contre l'existence de la loi naturelle. Il commence par le sentiment de Hobbes. Mais d'abord, comment expose-t-il ce sentiment? Deux vers obscurs et embarrassés peuvent-ils suffire pour donner l'idée d'un système raisonné, abstrait dans ses principes, immense dans ses détails, affreux dans ses conséquences?

Hobbes prétend 1° que, dans la nature des choses, il n'y a point de différence entre le juste

et l'injuste; 2° (1) que l'homme, considéré dans l'état naturel, et antécédemment à ses conventions faites avec les autres hommes, n'est obligé, ni à leur vouloir du bien, ni à aucun autre devoir envers eux; 3° (2) qu'il n'appartient qu'à ceux qui gouvernent de décider si une chose est juste ou injuste, et que la différence du vice et de la vertu dépend absolument de leur autorité et des lois positives.

Tout cet édifice monstrueux est appuyé sur ce principe qui lui sert de base (3) : que le pouvoir irrésistible de Dieu est l'unique fondement de sa domination et la seule mesure de ses droits sur les créatures. De ce principe également faux et absurde, Hobbes et Spinosa tirent

---

(1) *In statu merè naturali, sive antequam homines ullis pactis sese invicem obstrinxissent, unicuique licebat facere quæcumque licebat.* Hobb. de Cive, cap. 1, sect. 10.

(2) *Regulas boni et mali, justi et injusti, honesti et inhonesti esse Leges civiles : ideòque quod Legislator præceperit, id pro bono, quod vetuerit pro malo habendum esse.* Id. ib. cap. 12, sect. 1.

(3) *Regni divini naturalis jus derivatur ab eo quòd divinæ potentiæ resistere impossibile est.* Id. Leviath. cap. 31.

In regno naturali, regnandi et puniendi eos qui leges suas violant, jus Deo est a solâ potentiâ irresistibili. Id. de Cive, cap. 15.

cette affreuse conséquence (1), que tous les autres êtres n'ont précisément qu'autant de droit qu'ils ont naturellement de pouvoir; ou, ce qui est la même chose, qu'ils ont naturellement le droit de faire tout ce qu'ils ont le pouvoir de faire.

Pour être plus en état de porter un jugement assuré sur la manière dont M. de V** réfute ce système ténébreux, examinons d'abord ce que nous pourrions nous-mêmes y répondre : nous pèserons ensuite la force ou la faiblesse des raisonnements qu'emploie le poète philosophe.

1° Le grand principe de Hobbès est un principe absurde. En effet, si le pouvoir irrésistible de Dieu était l'unique source et la seule mesure de ses droits sur les créatures, il s'ensuivrait de ce principe, que, si l'on suppose un être malfaisant, injuste et barbare, revêtu d'une autorité souveraine, et n'usant de son pouvoir qu'en tyran, sa domination serait aussi légitime que celle du Dieu infiniment bon qui nous gouverne avec tant d'amour et de clémence.

2° Il y a des différences naturelles et néces-

---

(1) *Nam, quoniam jus Dei nihil aliud est quàm ipsa Dei potentia, hinc sequitur unamquamque rem naturalem tantùm juris ex naturâ habere quantùm potentiæ habet.* SPINOSA, de Monarchia, cap. 2.

saires dans les actions humaines : en effet, comme Clarke dit (1), il est aussi incontestable que dans les choses il y a des différences, c'est-à-dire, une diversité de rapports et de proportions, qu'il est clair et incontestable qu'une grandeur est plus grande ou plus petite qu'une autre. C'est encore une vérité constante, qu'il y a une diversité de rapports entre les personnes, c'est-à-dire, entre un homme et son semblable, entre le créateur et l'Être suprême qui l'a créé. Or, de ces différents rapports entre les choses et les personnes, il doit résulter une convenance de certaines actions plutôt que d'autres, dans certaines circonstances, et à l'égard de certaines personnes; et cette convenance est fondée sur la nature des choses et sur la qualité des personnes, antécédemment à aucune loi positive. Par exemple, ajoute Clarke (2), il est aussi évident que Dieu est infiniment supérieur à l'homme, qu'il est évident que l'infini est plus grand qu'un point. Il est donc plus convenable que les hommes honorent Dieu, le servent et lui obéissent, qu'il n'est convenable qu'ils l'outragent, lui désobéissent et le blasphê-

(1) Clarke, *Preuves de la Religion naturelle et révélée*, chap. 3, art. 1.

(2) *Idem*, *ibid.*

ment. On peut appliquer ces mêmes principes au commerce que les hommes ont les uns avec les autres.

3°. L'état de nature supposé par Hobbes, état de meurtre, de haine et de rapine, est un état ridicule et chimérique : il est fondé sur ce principe (1), que tous les hommes, étant égaux par la nature, ont un droit égal à tout ce qui est sur la terre. D'où Hobbes conclut (2) que, dans cet état de nature, chaque homme a le droit de s'emparer du monde entier; et que, pour parvenir à ce pouvoir suprême, tous les moyens sont légitimes, violences, brigandages, empoisonnements, assassinats. Mais 1°. ce système est contradictoire dans les termes. En effet, dire que tous les hommes ont un même droit absolu aux mêmes choses individuelles, n'est-ce pas dire que deux droits peuvent être en con-

---

(1) *Ab æquâ mole naturæ oritur unicuique, ea quæ cupit acquirendi spes.* Hobb. Leviath. cap. 13.

Natura dedit unicuique jus in omnia. Hoc est in statu merè naturali.... unicuique licebat uti et frui omnibus quæ volebat et poterat. Id. de Cive, cap. 1, sect. 10.

(2) *In tanto et mutuo hominum metu, securitatis viam meliorem habet nemo anticipatione : nempè ut unusquisque vi et dolo cæteros omnes tamdiù sub jure sibi conetur, quamdiù alios esse a quibus sibi cavendum esse viderit.* Id. Leviath. cap. 13.

tradiction l'un avec l'autre, ou qu'une seule et même chose peut être juste et injuste en même temps? 2°. Quelle idée affreuse se formerait-on de la Divinité sur cet horrible systême! Le genre humain, au sortir des mains du Créateur, n'aurait donc été qu'un assemblage monstrueux d'insensés, de barbares, de fourbes, de dénaturés, qui n'avaient d'autre loi que la force, d'autre règle que leurs désirs, d'autre sentiment que la haine : monstres nés pour le brigandage, sans frein dans leurs passions, indépendants dans leur férocité, placés sur la terre par Dieu même, pour usurper, pour égorger, jusqu'à ce que leur tour fût venu d'être dépouillés et égorgés eux-mêmes par un brigand plus fort ou plus heureux.

3°. Cet état de nature, supposé par Hobbes, n'a donc jamais pu exister. Il ne présente à l'esprit égaré, qu'un systême chimérique, absurde dans ses principes, contradictoire dans ses termes, entièrement opposé à la souveraine bonté de l'Être suprême qui gouverne le genre humain.

4°. Si les hommes, fatigués de l'affreuse licence qui régnait dans l'état de nature, ont été obligés de plier leur féroce indépendance à des conventions mutuelles, et de s'assujettir à un certain nombre de lois qui réglassent l'état de la société, ils ne l'ont fait que parce qu'ils ont

regardé cet état de paix, de secours mutuels, de soumission aux lois, comme préférable à l'état de guerre, d'usurpation, de meurtre et d'indépendance dans lequel ils étaient auparavant. C'est donc l'intérêt commun du genre humain qui a créé et dicté les lois (1). Il y a donc une raison de bien public, qui est antérieure aux lois, et sur laquelle les lois sont fondées. Les lois elles-mêmes supposent donc qu'il y a des choses qui, de leur nature, sont bonnes ou mauvaises. En effet, sans cela, pourquoi les premières lois, nées des conventions des hommes dans le système d'Hobbes, auraient-elles défendu le meurtre et l'usurpation, plutôt que de les ordonner?

5°. Si (2) les règles du juste et de l'injuste

---

(1) *Jam verò commune bonum, quo nititur uno*
Hobbesius, ridenda viri commenta refellit:
Et sua cum discors ludit sententia: quippe,
Si leges commune bonum genuisse putatur,
Ergo aliquid, nondùm prognatâ lege, fatendum est
Esse boni: sua sunt igitur discrimina rebus.
Anti-Lucret. *lib. I.*

(2) . . . . . *Si nulla bonique malique*
Stet natura priùs legum quàm edicta ferantur,
Jus nil juris habet, sed leges cœca libido
Condidit, et fluxo posuit fundamine; vano
Juri servire, injusto est servire tyranno.
Nam, quum ex arbitrio jus pendeat omne, juberi

tirent toute leur force et leur puissance d'un contrat positif; si, dans la nature des choses, il n'y a ni bien ni mal moral, la justice n'est donc qu'une usurpation sur la liberté des hommes, et les lois, une servitude insensée. En effet, sur quoi peut être appuyée l'obligation d'obéir à ces lois (1)? Quoi! dans l'état de nature, avant d'avoir fait une convention avec mes semblables, il m'était permis d'enfoncer un poignard dans le cœur d'un homme innocent; et, dès que je me suis lié par une convention, ce meurtre deviendra une injustice! Trahir sa promesse, est-ce donc une chose plus criminelle que d'assassiner un homme? S'il y a une raison primitive qui me défende de manquer à ma parole, cette même raison doit me défendre le meurtre et

---

Id pariter potuit, positâ quod lege vetatur:
Quodque jubetur, idem potuit quoque lege vetari.
Anti-Lucret. lib. I.

(1) *Quin etiam, quo vecordem malè protrahit error*
Hobbesium! Solis si justa injustaque dicat
Legibus enasci, sequitur minùs esse nefandum,
Insontis lethale viri in præcordia ferrum
Ultrò demersisse, fidem quàm solvere pactam:
Quum tunc demùm, hominem crudeli perdere dextrâ
Cœperit esse nefas, ubi pacto fœdere sese
Libera gens voluit prohibenti subdere legi.
Id. ibid.

tous les autres crimes. S'il est un état de nature où le meurtre puisse être permis, il doit être également permis de violer ses conventions.

6° Le système de Hobbes se contredit de la manière la plus absurde. En effet il est obligé de convenir qu'il y a certains principes de la loi naturelle, qui sont obligatoires par eux-mêmes, indépendamment de toute convention humaine. Ces principes sont; 1° (1) qu'il faut aimer, craindre et honorer Dieu; 2° (2) qu'il n'est pas permis de tuer son père, sa mère, ni ceux qui sont revêtus de l'autorité souveraine; 3° (3) que, dans l'état de nature, les hommes sont obligés de chercher la paix, et de faire entre eux des conventions pour servir de frein à la licence; 4° (4) qu'il faut observer fidèlement ses conventions; 5° qu'on est obligé d'obéir aux magistrats. Si ces principes m'obligent

---

(1) *Neque enim an honorificè de Deo sentiendum sit, an sit amandus, timendus, colendus, dubitari potest.* Hobb. de Hom. cap. 14.

(2) *Si is qui summum habet imperium, se ipsum (imperantem dico) interficere alicui imperet, non tenetur; neque parentem, etc.* Id. de Cive, cap. 6, sect. 13.

(3) *Prima et fundamentalis lex naturæ est, quærendam esse pacem ubi haberi potest.* Id. ibid. cap. 2, sect. 2.

(4) *Lex naturalis est pactis standum esse, sive fidem observandam esse.* Id. ibid. cap. 3, sect. 1.

par eux-mêmes antérieurement à aucune loi positive, il y a donc une différence naturelle et nécessaire dans la nature des choses; il y a donc un bien et un mal moral indépendant des conventions. S'il y a une loi naturelle qui oblige les hommes à chercher la paix et à faire cesser les désordres qui régnaient dans l'état de nature, la paix est donc un bien utile au genre humain. Les hommes étaient donc obligés par cette même loi naturelle à maintenir la paix parmi eux, et à ne point entrer dans cet état de guerre supposé par Hobbes. Celui qui le premier a rompu l'harmonie de la tranquillité publique, a donc commis une injustice. Et cependant Hobbes soutient que le premier agresseur ne se rendit coupable d'aucun crime.

7° Enfin (1), si la différence du vice et de la vertu dépend absolument de l'autorité de ceux qui gouvernent; si leur volonté souveraine est la seule règle qui détermine ce qui est juste ou injuste, le crime, dès qu'il serait autorisé par une loi, deviendrait donc une vertu? La vertu, dès qu'elle serait défendue, deviendrait crime (2)?

---

(1) *Jam verò illud stultissimum, existimare omnia justa esse, quæ scita sint in populorum institutis aut legibus. Etiamne si quæ leges sint tyrannorum?* Cic. de Leg. lib. I, cap. 15.

(2) *Quòd si populorum jussis, si principum decretis, si*

Si donc il y avait sur la terre un législateur qui ordonnât les perfidies, les meurtres, les incestes, les parricides; le peuple qui aurait de telles lois serait obligé de leur obéir? Plus un homme serait ingrat, dénaturé, barbare, incestueux, et plus il serait vertueux? Être fidèle à sa parole, aimer ses bienfaiteurs, secourir les malheureux, respecter la pudeur, épargner le sang des hommes, ce serait des crimes? et l'on compterait le nombre des vertus par celui des assassinats, des usurpations et des rapines? Qu'il s'élève sur la terre un tel législateur; que lui-même, pour donner à ses peuples l'exemple d'obéir à ses lois, égorge un innocent; que, tout couvert du sang de ce malheureux, levant en l'air son poignard ensanglanté, il crie à ses semblables : « O hommes, imitez-moi : ce meurtre « que je viens de commettre, est une action de « vertu. » Tous ces hommes épouvantés détourneront les yeux de ce spectacle cruel. Un in-

---

sententiis judicum, jura constituerentur; jus esset latrocinari, jus adulterare, jus testamenta falsa supponere, si hæc suffragiis aut scitis multitudinis probarentur. Quæ si tanta potestas est stultorum jussis atque sententiis, ut eorum suffragiis rerum natura vertatur, cur non sanciunt ut, quæ mala perniciosaque sunt, habeantur pro bonis ac salutaribus? aut cur, quum jus ex injuria lex possit, bonum eadem facere non possit ex malo? Cic. de Leg. cap. 16.

stinct involontaire leur inspirera de l'exécration pour ce législateur féroce. Ils fuiront loin de son funeste tribunal, en poussant des cris d'horreur; et lui-même, restant seul et abandonné auprès de ce cadavre palpitant, entendra dans son cœur une voix terrible qui lui reprochera ce meurtre. Le sang qu'il a versé s'élevera contre lui; et les cris de ce sang démentiront sa loi barbare. Une barrière éternelle sépare le vice de la vertu. Jamais l'audace effrénée des hommes, jamais le choc impétueux des plus violentes passions ne pourra forcer cette barrière et confondre les deux empires. La vertu sera toujours estimée des hommes, malgré les hommes mêmes; sa beauté est inaltérable, son empire, éternel.

Telles sont les principales raisons que l'on pourrait employer pour réfuter le système de Hobbes. Qu'un autre, plus philosophe ou plus orateur que moi, prenne le soin de les développer ou de les embellir, il me suffit pour mon projet de les avoir indiquées.

Le génie rapide et bouillant de notre poète ne s'est point appesanti sur ce grand sujet. Ce système profond et dangereux que plusieurs illustres philosophes ont combattu dans des volumes entiers; ce système, contre lequel Clarke, Vollaston, Burlamaqui, Puffendorf et Cumberland

ont employé laborieusement la vieille et pénible méthode de raisonner : aujourd'hui M. de V** le réfute en huit vers. Nouveau Bellérophon, du haut des airs, il fond sur cette chimère, et, dans un instant, le monstre est terrassé. Voici les traits victorieux dont ce grand homme perce le philosophe anglais :

Raisonneur malheureux, ennemi de toi-même,
D'où nous vient ce besoin ? Pourquoi l'Être suprême
Mit-il dans notre cœur à l'intérêt porté,
Un instinct qui nous lie à la société ?
Les lois que nous faisons, fragiles, inconstantes,
Ouvrage d'un moment, sont partout différentes.
. . . . . .
. . . . . .
Aux lois de vos voisins, votre code est contraire :
Qu'on soit juste, il suffit ; le reste est arbitraire.

Je remarque, 1° que le poète ne répond point exactement à l'objection qu'il s'est proposée. Voici cette objection : « Les remords sont l'effet « de l'habitude, et une suite des conventions que « les hommes ont faites entre eux, par le besoin « de vivre ensemble. » Voici la réponse : « Ce « besoin vient de Dieu, pourquoi l'aurait-il mis « dans le cœur des hommes ? » Il est vrai qu'il y a un certain rapport entre la réponse et l'objection ; mais ce rapport est très-éloigné. C'est une chaîne dont plusieurs anneaux sont rompus.

2° Le dernier raisonnement que l'auteur emploie, me paraît tronqué. Le voici : « Les lois « des hommes sont fragiles, et différentes dans « tous les lieux du monde. » L'auteur s'arrête là; il fallait aller plus loin, et prouver que les principes de justice sont les mêmes par toute la terre et dans tous les siècles : qu'ainsi ces principes doivent être fondés sur une raison primitive et invariable, et non point sur des conventions arbitraires de la part des hommes. Mais l'imagination rapide de M. de V** ne s'assujettit point à la marche lente et mesurée des faibles mortels. Semblable aux dieux d'Homère, elle franchit d'un saut des espaces immenses.

3° *A l'intérêt porté*, me paraît un hémistiche de remplissage.

4° *Un instinct lie les hommes à la société;* cette expression est-elle naturelle?

5° *Les lois que nous faisons*, *sont partout différentes.* Est-ce donc là le langage d'un poète? Ces deux hémistiches me paraissent faibles et prosaïques.

Là, le père, à son gré, choisit son successeur;
Ici, l'heureux aîné, de tout est possesseur.

Ces deux vers, et surtout le dernier, me paraissent avoir une trop forte teinture de prose.

Mais, tandis qu'on admire et ce juste et ce beau,
Londre immole son roi par la main d'un bourreau:

Du pape Borgia le bâtard sanguinaire,
Dans les bras de sa sœur assassine son frère :
Là, le froid Hollandais devient impétueux ;
Il déchire en morceaux deux frères vertueux :
Plus loin, la Brinvilliers, dévote avec tendresse,
Empoisonne son père, en courant à confesse :
Sous le fer du méchant le juste est abattu.

Ces vers sont admirables. Dans ce tableau terrible je retrouve la hardiesse du pinceau de Le Brun et le coloris de Rubens. Les images, présentées fortement, offrent aux yeux une scène d'horreurs, qui nous plaît en nous faisant frémir : mais, parmi la foule des crimes qui ont inondé la terre, pourquoi choisir, par préférence, ceux d'Alexandre VI et de son fils? Je remarque avec peine dans la plupart de nos écrivains d'aujourd'hui, une vaine et malheureuse affectation de nous rappeler sans cesse les crimes de quelques souverains pontifes. Je ne prétends point ici les justifier ; plus leurs devoirs étaient saints, plus leurs crimes sont grands : plaignons-les de ce qu'ils n'ont pas été vertueux ; mais on devait tirer un éternel voile sur des horreurs qui ne peuvent qu'affliger la religion. C'est un respect que l'on doit à la dignité sacrée dont ils ont été revêtus ; à la religion sainte dont ils étaient les chefs ; à la vertu de tant d'augustes pontifes, qui ont occupé le même trône et porté le même encensoir.

Quand du vent du midi les funestes haleines,
De semences de morts ont inondé nos plaines.

Le premier de ces vers paraît imité de Rousseau. Ce grand poète a dit dans une de ses plus belles odes :

Et des vents du midi la dévorante haleine.

Inonder de semences, ces expressions ne sont point assorties ensemble. *Inonder*, présente l'image d'un torrent qui couvre une plaine. *Semences*, offrent une image toute opposée.

Enfin peut-on dire, *les haleines des vents inondent les plaines de semences?* Je sais qu'il ne faut point, en pesant géomètre, mesurer avec le compas les beautés poétiques. Je sais qu'un grand génie se permet de nobles hardiesses; mais la hardiesse des idées ne doit jamais exclure la justesse des images.

De nos désirs fougueux la tempête fatale,
Laisse au fond de nos cœurs la règle et la morale:
C'est une source pure. En vain dans ses canaux,
Les vents contagieux en ont troublé les eaux;
En vain sur la surface, une fange étrangère
Apporte, en bouillonnant, un limon qui l'altère;
L'homme le plus injuste et le moins policé
S'y contemple aisément, quand l'orage est passé.

Voilà des vers d'une grande beauté. On y reconnaît l'auteur de *la Henriade* et de tant

d'autres ouvrages célèbres. Comparaison ingénieuse, vers harmonieux, poésie brillante, justesse des images, tout y est réuni; mais les Graces, et Vénus elle-même, étaient-elles sans défauts?

Les vents contagieux, cette épithète ne me paraît pas convenir aux vents, dans cette circonstance. Il ne s'agit point ici des ravages d'une peste; cette épithète serait alors très-bien placée, comme dans ces vers admirables du même auteur.

Esprits *contagieux*, tyrans de cet empire,
Qui soufflez dans ces lieux la mort qu'on y respire.
OEdipe, acte I, sc. 2.

Il s'agit ici de peindre un orage et l'agitation des eaux d'une source troublée par les vents. Peut-être l'épithète de *tumultueux* aurait eu autant d'harmonie et plus de justesse.

Un limon qui l'altère, peut-on dire *altérer une source*, pour signifier *troubler* une source? Je crois qu'il aurait fallu dire, *qui altère sa pureté.*

Le cinquième et le sixième vers paraissent avoir quelque rapport d'imitation avec d'autres vers du même auteur; les voici :

Ainsi, lorsque les vents, fougueux tyrans des eaux,
De la Seine ou du Rhône ont soulevé les flots,

Le limon croupissant dans leurs grottes profondes,
S'élève en bouillonnant sur la face des ondes.

Henriade, chant 4.

L'idée de cette source pure, mais dans laquelle on ne peut se contempler pendant l'orage, est très-ingénieuse, mais elle n'est point neuve. Le poète la répète ici d'après lui-même. Dans la comédie de l'*Enfant prodigue*, il fait dire à un de ses personnages :

Comment chercher la triste vérité
Au fond d'un cœur, hélas! trop agité?
Il faut au moins, pour se mirer dans l'onde,
Laisser calmer la tempête qui gronde;
Et que l'orage et les vents en repos
Ne rident plus la surface des eaux.

Enfant prodigue, acte II, sc. 1.

Un auteur ingénieux, écrivain élégant et solide, qui peint la vertu avec tous ses charmes, qui répand sur le vice une causticité salutaire, mais dont l'ouvrage a mérité d'être flétri, parce qu'il n'a point su y respecter la religion, présente à-peu-près les mêmes idées, quoique sous des images un peu différentes. Comme le morceau est admirable, je vais le rapporter.

« Il y a, dit-il, dans le cœur de l'homme, « deux régions distinctes. L'une est une île un « peu plus qu'à fleur d'eau; l'autre est l'eau « même qui baigne l'île. La première a une sur-

« face plane, dure et blanche, comme serait une « table du plus beau marbre de Paros; c'est sur « cette surface, que sont gravés les saints pré- « ceptes de la loi naturelle. Près de ces caractè- « res, est un enfant dans une attitude respec- « tueuse, les yeux fixés sur l'inscription qu'il lit « et relit à haute voix; c'est le génie de l'île; on « l'appelle *l'amour de la vertu.* Pour l'eau dont « l'île est environnée, elle est en effet sujette à « de fréquents flux et reflux; le plus doux zéphir « suffit pour l'agiter. Elle se trouble, mugit et « se gonfle; alors elle surmonte l'inscription. On « ne voit plus les caractères; on n'entend plus « lire le génie : mais, du sein de l'orage, renaît « bientôt le calme; la surface de l'île sort du « gouffre, plus blanche que jamais, et le génie « reprend son emploi. »

Pilote qui s'oppose aux vents toujours contraires
De tant de passions qui nous sont nécessaires.

Ces deux vers ont beaucoup de conformité avec ces vers de M. du Resnel, dans sa belle traduction de l'*Essai sur l'Homme :*

La vie est une mer où sans cesse agités
Par de rapides flots nous sommes emportés.
Mais de nos passions les mouvements contraires
Sur ce vaste océan sont des vents nécessaires.

Essai sur l'Homme, trad. par M. du Resnel. Ép. II, v. 133.

On nous crie sans cesse que les *passions* sont un bienfait de Dieu; que ce sont des ressorts nécessaires pour imprimer le mouvement à la machine; que ce sont des vents qui enflent les voiles du vaisseau; qu'elles le submergent quelquefois, mais que, sans elles, il ne pourrait voguer. Tel est aujourd'hui le système à la mode : né sur les bords de la Tamise, revêtu par l'Homère anglais de tous les charmes de la poésie, transplanté parmi nous par M. du Resnel, adopté et embelli par M. de V**, ce sentiment est devenu celui de tous nos modernes philosophes, fiers partisans de la raison, et surtout de la raison anglaise. Si, par le terme de *passions,* nous entendons simplement les désirs, les sentiments, les inclinations du cœur humain, sans doute, dans ce sens, les *passions* sont utiles et nécessaires. Notre cœur n'est composé que de désirs et de sentiments. C'est un feu dévorant qui a toujours besoin de quelque nourriture. Tous ces désirs, l'aliment éternel de notre ame, prennent leur source dans l'amour du bien-être, sentiment nécessaire et indifférent par lui-même, et qui ne devient vertueux ou criminel que par son objet. Mais, si, par le mot de *passion,* on entend ces mouvements rapides et violents qui emportent l'ame hors de sa sphère, ces tyrans impérieux qui subjuguent notre raison, ces vautours cruels

qui habitent dans notre cœur, qui en font un théâtre éternel de dissensions et de guerres, toujours abattus et toujours renaissants, se combattant eux-mêmes avec fureur, dans le temps qu'ils nous déchirent, peut-on dire que les *passions* sont nécessaires à l'homme? Ainsi donc, le poison de la haine, la rouille de l'envie, les fureurs de l'amour, la honte de l'avarice, le fanatisme de l'ambition, tous ces monstres, enfants et bourreaux du cœur humain, seraient pour nous des bienfaits de la Divinité? Quels horribles bienfaits! et périsse à jamais l'affreuse philosophie qui veut me faire regarder comme utile et même comme nécessaire à mon être, ce qui seul m'empêche d'être vertueux, et ce qui, dans tous les siècles, a fait de grands criminels! Cependant c'est dans ce dernier sens, que le terme de *passions* est pris par la plupart de nos philosophes, lorsqu'ils soutiennent que les *passions* sont *nécessaires*. C'est une branche du grand système que *tout est bien*, système où l'on soutient qu'il n'y a point de désordre moral; qu'ainsi les passions elles-mêmes, prises dans le sens ordinaire, sont un bien. Rentrons dans le cercle que la révélation a tracé autour de notre imbécille raison; nous y retrouverons la véritable origine des passions qui déchirent l'homme, et l'illusion de ces chimères philosophiques s'évanouira au flambeau de la vérité.

Il n'a rien dans l'esprit ; il n'a rien dans le cœur :
Il respecte le nom de *devoir*, de *justice ;*
Il agit en machine ; et c'est par sa nourrice,
Qu'il est juif ou païen, fidèle ou musulman,
Vêtu d'un justaucorps ou bien d'un doliman.

Tout ce morceau n'est qu'une prose faible et languissante. Les deux premiers vers et le premier hémistiche du troisième forment une monotonie désagréable.

Il est juif ou païen par sa nourrice, cette phrase ne me paraît point exacte.

Le dernier vers *vêtu d'un justaucorps*, etc., est d'un style bas et familier.

L'auteur a déjà exprimé les mêmes idées dans des vers aussi négligés, mais peut-être plus heureux. Il a fait dire à Zaïre :

Je le vois trop : les soins qu'on prend de notre enfance
Forment nos sentiments, nos mœurs, notre croyance ;
J'eusse été, près du Gange, esclave des faux dieux,
Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux.
L'instruction fait tout ; et la main de nos pères
Grave en nos faibles cœurs ces premiers caractères
Que l'exemple, le temps nous viennent retracer,
Et que peut-être en nous Dieu seul peut effacer.
Zaïre, acte I, scène I.

Notre auteur a si souvent fait gémir la presse sous la multitude de ses ouvrages, qu'il n'est point étonnant que, dans les derniers, il se répète lui-même. L'imagination est un champ qui s'épuise à force de produire.

Oui, de l'exemple en nous, je sais quel est l'empire ;
Qu'il est des sentiments que la nature inspire.

Suivant la construction grammaticale de cette phrase, on s'imaginerait que la pensée du second vers est une suite de la pensée du premier ; cependant le sens de ces deux vers est tout-à-fait opposé ; il aurait fallu mettre : *Mais je sais qu'il est aussi des sentiments que la nature nous inspire.*

Le langage a sa mode et ses opinions ;
Tous les dehors de l'ame et ses préventions,
Du cachet des mortels impressions légères,
Dans nos faibles esprits sont gravés par nos pères.
Mais les premiers ressorts sont faits d'une autre main
Leur pouvoir est constant, leur principe, divin.

Le langage a ses opinions, que peut signifier cette phrase? Ce premier vers ne présente à l'esprit aucune idée qui soit nette. On pourrait même demander dans quel sens il faut entendre ici le terme de *langage*. Je soupçonne que le poète a voulu dire : *Il y a chez tous les peuples des préjugés qui sont de mode, auxquels on s'assujettit dans le commerce extérieur de la société.*

Les dehors de l'ame, expression énigmatique dont la fausseté déshonore un philosophe, et dont l'obscurité ne convient pas à un poète.

Tous les dehors de l'ame sont gravés dans

nos esprits par la main de nos pères. Quel langage! Peut-on pousser plus loin le défaut de justesse? Voilà de ces mots, comme dit Rousseau :

> .... Qui, par force et sans choix enrôlés,
> Hurlent d'effroi de se voir accouplés.

Les préventions, impressions légères du cachet des mortels, sont gravées par nos pères. L'idée d'un cachet qui imprime, est-elle assortie avec celle d'un burin qui grave? Ces deux métaphores, très-différentes entre elles, ne doivent pas être réunies ensemble pour exprimer un même effet.

Mais les premiers ressorts sont faits d'une autre main : Voici une troisième idée, aussi étrangère aux deux premières, que celles-là le sont entre elles. Ainsi, dans une même phrase, les préjugés d'éducation sont d'abord présentés comme l'empreinte d'un cachet; au milieu de la phrase, comme des caractères gravés; et, à la fin, comme des ressorts subalternes ajoutés à une machine.

Mais quel est le raisonnement contenu dans ces vers? Perçons l'écorce brillante de ces métaphores entassées, et pénétrons jusqu'à leur véritable sens. L'auteur se propose de réfuter une objection contre la loi naturelle. Voici l'objection : « Les idées de devoir et de justice ne

« sont que des préjugés de l'éducation. » Voici la réponse : « Il est vrai qu'il y a des préjugés d'é-« ducation; mais les idées du bien et du mal ne « doivent pas être mises au nombre de ces pré-« jugés. » La question reste toujours entière, et l'objection n'est pas réfutée. Trois métaphores ne valent pas une raison.

Il faut que l'enfant croisse, afin qu'il les exerce.

Exercer des ressorts ne me paraît pas français.

L'homme (on nous l'a tant dit) est une énigme obscure :
Il l'est peut-être moins que toute la nature.

Quoique nous soyons dans un siècle où rien n'est impénétrable à la raison, où les mystères sont approfondis, où les voiles qui couvraient la nature sont levés, je crois cependant que la nature de l'homme sera toujours l'écueil de la raison humaine. L'énigme ne disparaît qu'à des yeux éclairés par le flambeau de la révélation. Dans ces deux vers, l'auteur a sans doute dessein de critiquer le grand Pascal. Cet homme célèbre a dit dans ses *Pensées*, que la nature de l'homme était inconcevable sans la connaissance du péché originel. Mais, comme le péché originel est un mystère révélé qui paraît choquer les idées communes de la raison humaine, tous nos modernes philosophes affectent de ne trouver aucune obscurité dans la nature de l'homme,

pour être en droit de rejeter un mystère qu'ils ne peuvent comprendre. Ils prétendent même que le péché originel blesse deux attributs essentiels à la Divinité : la bonté et la justice. Un être infiniment bon, nous disent-ils, n'a pu permettre le péché originel ; un être infiniment juste ne peut imputer le péché d'un seul homme à toute sa postérité. Arrêtons-nous un instant pour discuter les objections, et tâchons, s'il se peut, de venger la foi du chrétien contre la raison du déiste.

Je pourrais d'abord répondre : « Je ne suis « point obligé à entrer dans aucune discussion « sur le péché originel ; j'avoue que c'est un mys- « tère de ma religion : si donc je suis sûr que « ma religion est révélée, je dois croire tout ce « qu'elle m'enseigne, quand même je ne pour- « rais ni l'expliquer ni le comprendre, parce que « j'ai un motif de certitude aussi sûr que l'évi- « dence, je veux dire la révélation. Ainsi, pour « m'attaquer, il faut commencer par me prouver « que ma religion n'est point révélée. »

Mais, comme on nous attaque avec les armes de la raison, combattons avec les mêmes armes. J'ai à prouver que Dieu, sans blesser les lois de sa bonté, a pu refuser au premier homme les secours surnaturels par lesquels il aurait infailliblement persévéré dans la justice.

1° Dieu est infiniment bon, mais en même temps il est souverainement libre. L'être souverainement libre a une liberté sans bornes pour accorder ou pour refuser ses graces; il est aisé de prouver cette liberté de Dieu. 2° L'Être suprême a créé le monde, mais il eût pu ne pas le créer; ainsi il aurait pu laisser tous les êtres ensevelis dans le néant : il était donc libre de ne faire du bien à personne. 3° Une éternité immense a précédé le point où a commencé la création. Dieu, pendant une éternité, a donc usé de cette liberté qu'il avait de ne faire du bien à aucun être. Lors même qu'il a créé le monde, il n'a tiré du néant qu'un certain nombre de créatures possibles. Il a laissé et il laissera dans un néant éternel une infinité d'autres créatures également possibles, auxquelles il ne fera jamais aucun bien. 4° Il aurait pu donner des biens plus grands, de plus grandes perfections aux créatures qu'il a produites; puisqu'il ne leur a point accordé tout ce qu'il pouvait leur donner, il a donc une entière liberté d'accorder ou de refuser ce qu'il lui plaît. 5° Quoique Dieu ne puisse rien faire qui soit contraire à sa sagesse, à sa puissance, à sa miséricorde, cependant il est libre d'exercer ou de ne pas exercer ces perfections. La miséricorde, qui a tant de rapport avec la bonté, nous offre un exemple frappant, puisque Dieu a fait grace

aux hommes, tandis qu'il la refuse aux anges rebelles. Pourquoi Dieu ne serait-il pas également libre d'exercer ou de ne pas exercer sa bonté? 6° Quel droit l'être créé a-t-il au bienfait de son Créateur? Entre Dieu et l'homme est un abyme que rien ne peut mesurer. L'élévation de l'un est infinie comme la bassesse de l'autre. L'indignité de la créature est en proportion avec sa bassesse; son indignité est donc infinie; Dieu est donc souverainement libre de lui accorder ou de lui refuser ses faveurs. Celui qui aurait pu laisser tous les êtres dans le néant et ne leur faire jamais aucun bien, après avoir créé l'homme, après l'avoir comblé de tant de faveurs, a donc pu s'abstenir d'y ajouter encore un nouveau bienfait plus grand que les autres, et auquel il n'avait pas plus de droit.

(1) Je tire ma seconde preuve des raisons que Dieu a pu avoir pour se déterminer dans sa conduite, et voici comme je raisonne. « En supposant qu'il y a eu d'assez fortes raisons pour « arrêter l'exercice de la bonté divine, dès-lors « on ne peut plus dire que Dieu, en agissant « ainsi, ait blessé les règles de sa bonté. » Cette proposition est facile à prouver. 1° Si la bonté de l'Être suprême exigeait de lui qu'il fît du

(1) Jaquelot, *Examen de la Théologie de Bayle*, p. 325.

bien à ses créatures, malgré les fortes raisons qui pourraient s'y opposer, Dieu pourrait donc agir contre la raison : c'est-à-dire, la raison incréée pourrait agir contre ses lumières; sa sagesse éternelle pourrait agir contre la sagesse. Or, les lois de la bonté peuvent-elles exiger que Dieu foule aux pieds les lois de la sagesse? 2° Si Dieu, par l'ascendant impérieux de sa bonté, était entraîné à faire du bien aux hommes, quelque fortes que fussent les raisons contraires, Dieu ne serait donc plus un être libre; la liberté serait anéantie par la bonté; esclave d'une loi irrévocable, il faudrait nécessairement que Dieu fît aux créatures intelligentes tout le bien possible : ce qui est absolument absurde.

Cette proposition une fois prouvée, je fais maintenant l'application de cette vérité par quatre propositions évidentes, et dont les trois dernières sont enchaînées les unes avec les autres. 1° On ne peut dire que Dieu, par la permission du péché originel, ait violé les lois éternelles de sa bonté, qu'en supposant qu'il n'y a point eu de fortes raisons qui, dans ce moment, se soient opposées à l'exercice de la bonté divine. 2° Il n'est pas impossible que Dieu ait eu de fortes raisons pour refuser au premier homme la grace de la persévérance. 3° S'il n'est pas certain que Dieu n'ait point eu de fortes raisons

de permettre le péché, il n'est donc pas certain qu'en le permettant il ait violé les lois éternelles de la bonté. La difficulté que l'on nous oppose ne roule donc que sur un argument probable; mais, lorsqu'on attaque des vérités révélées, ce n'est point par de simples vraisemblances, c'est par de véritables démonstrations, qu'il faut les combattre; car nous convenons nous-mêmes que nos mystères sont au-dessus de la raison, mais on ne pourra jamais nous prouver qu'ils soient contre la raison.

Un génie hardi, mais dangereux, savant, mais sans profondeur, philosophe, mais sans méthode, paraissant savoir tout pour tout combattre, ne défendant la vérité que pour la trahir, né peut-être pour être un grand homme, mais, par l'abus de ses talents, devenu le fléau de sa religion, Bayle, dans ses écrits ingénieux, inégaux et brillants, a poussé cette objection contre la bonté de Dieu aussi loin qu'elle peut être poussée. Il appuie cette objection sur deux raisonnements, les voici :

(1) 1° La bonté de l'Être infiniment parfait doit être infinie; or elle ne serait pas infinie, si l'on pouvait concevoir une bonté plus grande

(1) *Réponse aux Questions d'un provincial*, tom. III, p. 817 et suiv.

que la sienne. Cependant, si Dieu avait permis le péché et ses suites, on pourrait concevoir une bonté plus grande que celle de Dieu; savoir, celle qui, à toutes ses autres graces, ajouterait celle de prévenir le péché et ses funestes suites.

2° Un homme qui n'aurait eu qu'une bonté médiocre, aurait accordé sans hésiter les secours que Dieu a refusés aux hommes, pourvu qu'il lui eût été aussi facile de les donner, que cela était facile à Dieu : donc, si Dieu a permis le péché, il a moins de bonté que les hommes, qui en ont si peu. Bayle prouve cela par des exemples et des comparaisons redoublées d'un père, d'une mère ou d'un ami.

Je remarque d'abord que ces deux raisons prouvent trop. En effet, si la première raison est solide, il s'ensuit que la bonté de Dieu exigeait qu'il fît aux créatures intelligentes tout le bien qu'il pouvait leur faire; car, s'il ne leur a point fait tout le bien possible, on pourra toujours imaginer un bien plus grand que celui qu'il a fait, et par conséquent une bonté qui surpasse la sienne. De même la seconde raison prouverait encore que Dieu était obligé de faire tout le bien possible, puisque Dieu, pour faire du bien, n'a qu'à le vouloir. Or, quel est le père, quel est le véritable ami qui, par un seul acte de sa volonté, pouvant accorder à son fils ou

à son ami dix fois plus de santé, de mérite et de bonheur qu'il n'en possède, refusât ou négligeât de le faire?

Maintenant je vais répondre en détail aux deux raisons de Bayle; et voici comment on peut réfuter la première.

1° Quoique la bonté de Dieu ne fasse que des biens finis, elle ne laisse pas d'être infinie; car, selon Bayle lui-même (1), les créatures étant un être fini, les bienfaits qu'elles peuvent recevoir de Dieu sont finis nécessairement. Ainsi, s'il fallait juger de la bonté de Dieu par ses bienfaits, il faudrait conclure qu'elle est bornée, puisque les biens qu'elle fait sont tous limités.

2° Il en est de la bonté de Dieu comme de sa puissance. Tous les ouvrages émanés de la puissance divine sont bornés; un cercle fatal termine de tous les côtés les perfections des êtres créés. Dieu peut élargir ce cercle; il peut en étendre les limites, mais ce cercle subsistera toujours. Cependant, quoique les ouvrages de Dieu soient bornés, sa puissance ne laisse pas d'être infinie. Et quand même, au lieu de ces globes innombrables suspendus sur nos têtes, au lieu de ce monde brillant, le palais et l'em-

(1) *Réponse aux Questions d'un provincial*, c. 157.

pire de l'homme, au lieu de ces êtres intelligents, presque égaux à Dieu par la pensée, Dieu n'eût créé qu'un seul atome, nageant et, pour ainsi dire, égaré dans l'immensité de l'espace; cet atome créé prouverait encore une puissance infinie, parce qu'il n'y a qu'une puissance infinie qui puisse tirer du néant la plus petite chose. De même les bienfaits les plus bornés du Créateur envers un être créé, marquent une bonté infinie; car, plus celui qui reçoit un bienfait est indigne de le recevoir, plus la bonté du bienfaiteur est grande. Si donc l'indignité du premier est infinie, il faut nécessairement que la bonté du bienfaiteur soit aussi infinie. Or Dieu est infiniment élevé au-dessus de l'homme; l'indignité peut venir de la simple bassesse; l'indignité de l'homme est donc sans bornes. La bonté qui surmonte cet obstacle infini, est donc infinie elle-même.

Je viens maintenant à la seconde raison qu'on nous oppose. Cette raison suppose deux choses: 1° que la bonté divine est du même ordre que la bonté humaine; et qu'ainsi on peut attribuer à la première tout ce qu'on remarque dans la seconde; 2° que, dans les mêmes circonstances, la bonté humaine aurait accordé les secours que la bonté divine a refusés. De ces deux suppositions, la première est fausse; la seconde est hasardée, sans preuves: c'est ce qu'il est aisé de prouver.

En premier lieu, la bonté divine n'est point assujettie aux mêmes lois que la bonté humaine. Ces deux espèces de bonté ont des différences marquées qui les distinguent, en sorte qu'on ne doit point juger des devoirs de l'une par les devoirs de l'autre.

2° Une des lois les plus inviolables de la bonté humaine, est qu'on fasse du bien au plus grand nombre de personnes qu'il sera possible: ainsi, pouvant avec facilité délivrer de la mort cent malheureux, si je n'en délivre que la moitié, je pèche contre cette loi. La bonté de Dieu n'est point assujettie à cette règle; car il pouvait donner l'être et le parfait bonheur à un plus grand nombre de créatures intelligentes. Il ne l'a point fait, sa bonté n'exigeait donc pas qu'il le fît.

3° C'est encore une loi de la bonté humaine que, faisant du bien à quelqu'un, on lui fasse le plus grand bien possible. Un père violerait cette loi, si, pouvant avec la même facilité donner à son fils plus de santé, plus de vertu qu'il n'en a, il refusait de le faire. La bonté de Dieu est encore indépendante de cette loi.

4° Il est contraire à la bonté humaine de ne faire du bien à personne, surtout lorsqu'on peut en faire sans s'incommoder; mais la bonté divine a pu ne rien créer.

5° La bonté de l'homme exige qu'il ne diffère point à demain le bien qu'il peut faire aujourd'hui aussi commodément. La bonté divine n'a point suivi cette règle, car elle pouvait créer le monde cent mille ans plutôt.

6° La bonté humaine doit pardonner les outrages. Si Dieu le fait, il pourrait ne le pas faire; et même il ne l'a point fait à l'égard des anges rebelles.

7° La bonté humaine n'est jamais entièrement pure; c'est un métal où il entre toujours de l'alliage. La plupart des devoirs qui lui sont essentiels, prennent en partie leur source dans la justice et dans la dépendance réciproque où nos besoins mutuels nous mettent les uns à l'égard des autres; mais aucun de ces mélanges n'altère la bonté de Dieu; elle est pure, parce qu'elle est entièrement gratuite.

8° Nous pouvons n'être pas indignes des bienfaits des hommes, nous pouvons même les mériter; mais les faveurs de la bonté divine sont d'un prix si relevé, qu'à leur égard notre indignité a toujours été et sera toujours infinie.

Il est donc prouvé que la bonté de Dieu et la bonté de l'homme ne suivent pas les mêmes règles. Ce sont deux espèces de vertu d'un caractère différent. Un philosophe qui veut raisonner juste, ne peut donc tirer aucune consé-

quence de la bonté humaine à la bonté divine.

Mais, quand même on accorderait que la bonté du créateur et celle de l'être créé suivent constamment les mêmes lois, il serait impossible de prouver que, dans les mêmes circonstances, la bonté humaine aurait accordé les secours que la bonté divine a refusés.

1° Il est certain que même la bonté humaine peut se dispenser quelquefois de faire du bien, pourvu qu'elle ait de solides raisons qui l'en empêchent : ainsi je pourrais, par un mensonge, sauver la vie à un innocent prêt à périr sur l'échafaud ; cependant je lui refuse ce secours pour ne pas offenser l'Être suprême qui me le défend. En supposant donc que la bonté de Dieu est la même que celle de l'homme, on pourra dire tout au plus que la bonté divine sera obligée de faire du bien lorsqu'elle n'aura point de solides raisons pour s'en dispenser. Or on ne saurait prouver que la sagesse éternelle n'ait point eu de bonnes raisons pour refuser au premier homme ces secours que l'orgueilleuse sagesse des philosophes semble exiger. J'ai développé plus haut ce raisonnement.

2° La supposition de Bayle est ridicule, parce qu'il est impossible qu'un homme, c'est-à-dire, un être créé, un être faible et borné, se trouve précisément dans les mêmes circonstances où

l'Être infini, l'Être éternel s'est trouvé, lorsqu'il a formé ses décrets.

3° En supposant que les circonstances pussent être exactement les mêmes, pour conclure sûrement que l'homme aurait tenu une conduite différente de celle de Dieu, il faudrait encore supposer à l'homme la nature de Dieu même; car, pour juger de la conduite que l'homme aurait alors tenue, il faut le mettre à la place de Dieu même. Il faut donc accorder à l'homme tout ce qui a pu influer sur la volonté divine, lorsqu'elle s'est déterminée à former son décret; et, après avoir rendu toutes les choses égales, il s'agit alors de décider si l'homme aurait accordé les secours que Dieu a refusés. Mais il est évident que l'homme n'est point dans la même situation, à l'égard d'un autre homme, que Dieu l'était alors à l'égard de sa créature : car (1), entre un homme et un autre homme, il y a de la proportion, des rapports, des obligations qui résultent de leur nature et de leur égalité originelle; au lieu qu'entre Dieu et l'homme, il n'y a aucune proportion, l'Éternel ne doit rien à l'homme. L'hypothèse de Bayle est donc absurde, puisque, pour la réaliser et pour en tirer une conclusion sûre, il faudrait

(1) Jaquelot, *Examen de la Théologie de Bayle*, p. 325.

égaler l'homme à Dieu ; et alors il ne penserait, il n'agirait plus en homme, il penserait et agirait en Dieu.

4° Enfin connaissons-nous toutes les circonstances où Dieu s'est alors trouvé? Connaissons-nous tous les motifs qui l'ont déterminé? Faibles mortels, avons-nous assisté au conseil de l'Être suprême lorsqu'il a formé ce décret terrible et impénétrable? Nous vantons, avec un stupide orgueil, notre misérable bonté. Rivaux insensés de la Divinité, nous osons opposer ce vain fantôme de vertu à la bonté éternelle et infinie ; et nous crions fièrement que, dans les mêmes circonstances, nous eussions agi autrement que Dieu, comme si notre œil pouvait sonder cet abyme ; comme si nous étions instruits de toutes les circonstances qui ont accompagné ce décret. Brisez, brisez les barrières qui, de tous côtés, bornent l'esprit humain; que l'Être suprême, vous emportant d'un vol rapide au-delà des temps et des mondes, à travers le torrent des siècles, vous ramène en arrière au vaste sein de l'éternité; qu'il vous arrête au point où sa sagesse forma les décrets immuables de sa volonté : là, qu'ouvrant à vos yeux le sanctuaire impénétrable de son intelligence infinie, il vous permette de contempler le tableau immense de tous ses desseins; les fins qu'il s'est proposées dans

tous ses ouvrages; les plans innombrables de tous les mondes possibles; les raisons sublimes qui ont déterminé son choix; que, par sa toute-puissance, il fasse en même temps que votre esprit, dans le cercle étroit de son imagination, puisse concevoir et réunir tout le vaste plan de la Divinité : alors, prononcez, j'y consens; décidez ce que Dieu a dû faire, et ce que vous auriez fait vous-mêmes; mais jusque-là sachez vous arrêter; et, puisque tant de choses vous sont inconnues, n'osez pas juger votre Dieu, ne réunissez point la témérité avec l'ignorance, l'insolence avec la bassesse.

On ne peut pas donc nous prouver que la permission du péché soit incompatible avec la bonté de Dieu. Les deux grandes objections de Bayle ont beaucoup plus d'éclat que de solidité. Ce sont des armes brillantes, mais fragiles. Voyons maintenant si les objections contre la justice divine sont plus réelles. On nous dit : « Un être infiniment juste ne peut imputer le « péché d'un seul homme à toute sa postérité. »

1° J'ai déjà remarqué que le péché originel est un mystère : je ne prétends donc point l'expliquer. Je sais que tout ce qui est mystère est objet de ma foi, et non pas de ma raison. Je crois ce mystère, parce qu'il m'est révélé : si vous recevez la révélation, vous devez croire,

avec moi, le péché originel; si vous ne la recevez pas, la question n'est plus que de savoir s'il y a une révélation, et si ce mystère est au nombre des choses révélées.

2° Sans entrer dans le systême qu'ont inventé les théologiens, pour expliquer la transmission du péché originel, sans percer toutes les routes obscures de ce labyrinthe tortueux, arrêtons-nous aux idées simples et naturelles qu'une sage raison peut nous offrir sur ce sujet. Pour juger de ce grand événement, il suffit d'en retracer l'histoire. Un être incréé, immense, éternel, existait avant tous les temps, avant les cieux, la terre, les anges et les hommes. Plein de lui-même, il habitait dans son immensité, connu de lui seul, et se suffisant à lui-même, lorsqu'il résolut de créer un être à son image pour que cet être le connût, l'adorât et fût heureux. D'abord, sa parole toute-puissante rendant le néant fécond, il créa un monde brillant et magnifique, pour servir de palais à cet être nouveau; ensuite il prit un peu d'argile qu'il pétrit, et dont il forma un corps; il anima cette boue organisée, d'un souffle spirituel et immortel; cet être composé d'un corps et d'un ame, il l'appela un *homme*, et lui donna la terre pour son séjour. Alors ce monarque absolu et tout-puissant fit un traité avec son sujet, et il lui

dit : « Ouvrage de mes mains, écoute la voix « de ton maître; tu existes, mais il y a deux « instants que tu n'étais pas, et tu aurais pu « éternellement ne pas être. Je t'ai créé ; de toi « doit naître une innombrable postérité. Tu as « envers moi des devoirs à remplir. Si tu les « observes, tu jouiras d'une félicité et d'une in- « nocence éternelles, et ta postérité, sans avoir « subi l'épreuve, partagera ta récompense; mais, « si tu es rebelle à mes lois, de même aussi tes « descendants, avec l'empreinte fatale de ton « crime, en porteront la punition. »

J'ose ici interroger les hommes. Que manque-t-il à ce traité pour qu'il soit juste? C'est un roi qui traite avec son sujet, un créateur avec l'être qu'il a créé. D'ailleurs, il y a dans les deux parties du traité une compensation égale de dangers et d'avantages. D'un côté, si l'homme se rend criminel, sa postérité devient coupable et malheureuse; mais, s'il persiste dans l'innocence, cette même postérité doit jouir d'un bonheur inaltérable. Le crime du premier homme coulera avec son sang dans les veines de ses descendants : mais, s'il demeure fidèle, ses descendants recueilleront les fruits de sa fidélité. L'épreuve n'aura été que pour lui; la récompense leur sera commune. Ce traité est donc juste ; sa justice est prouvée par la qualité des personnes,

c'est-à-dire, la puissance absolue de Dieu, et la dépendance de l'homme, et par la compensation égale des maux et des biens, suivant que l'un des deux événements prévus dans le traité, devait arriver.

3° Pour que cette objection contre la justice divine, fût réelle, il faudrait prouver que la justice de Dieu et la justice de l'homme sont du même ordre, et c'est ce qui est impossible. Bayle lui-même a reconnu cette vérité; voici ses propres termes (1) :

« Si l'origéniste répond que les vertus de Dieu « sont transcendentelles; qu'elles ne peuvent « point être renfermées dans la même catégorie « que celles de l'homme; qu'il n'y a rien d'uni- « voque entre nos vertus et celles de Dieu, et « que, par conséquent, nous ne pouvons juger « celles-ci, selon les idées que nous avons de « la vertu en général, il arrêtera tout court son « adversaire. » Quoi donc! ne savons-nous pas qu'entre les choses divines et les choses humaines, il y a un abyme qui les sépare? Nous employons les mêmes expressions pour désigner certaines perfections de Dieu et certaines vertus de l'homme : et, parce que l'expression est la

(1) *Réponse aux Questions d'un provincial*, t. IV, p. 1185 et 1186.

même, nous concevons les mêmes idées des unes et des autres, c'est-à-dire, que nous abusons de notre faiblesse même, pour oser censurer l'Être suprême; car notre langage n'est si imparfait, que parce que nos idées sont faibles et bornées: et, si nos pensées pouvaient mesurer l'infinité de Dieu, bientôt nous emploierions des termes différents, pour désigner ses perfections; nous n'aurions plus alors la superbe et ridicule audace de juger Dieu par l'homme, et la profondeur incompréhensible de ses vertus, par cette ombre de vertu que nous croyons avoir; mais nous adorerions ses décrets, au lieu de les juger; étant plus grands et plus éclairés, nous serions plus respectueux, et nous reconnaîtrions que ce qui nous paraît injuste dans l'homme, peut être juste dans Dieu.

4° Selon les idées que les hommes eux-mêmes ont de la justice (1), cette vertu consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû. La première justice dans Dieu est donc de se rendre à lui-même ce qui lui est dû. Ainsi, tant que Dieu

(1) *Justitia est constans voluntas jus suum unicuique tribuendi.* Inst. liv. 1, tit. 1. Ulp. C. 1. Dig. de Justitia.

Affectio animi suum cuique tribuens, quæ Justitia *dicitur.* Cic. 5. de Fin. c. 23.

Τὰ ὀφειλόμενα ἑκάστῳ ἀποδιδόναι. Plato, l. 1, de Rep.

n'excédera point les bornes de ce qu'il se doit à lui-même, on ne pourra point dire qu'il ait violé les lois de la justice. Maintenant je demande si c'est à l'esprit humain à définir et à marquer ce que Dieu se doit à lui-même. Je vous appelle tous, esprits audacieux, qui pesez nos mystères au poids de votre folle raison. Rassemblez-vous de toutes parts. Quel est celui d'entre vous qui osera marquer les bornes de la justice divine? Qui osera dire à son Dieu? « Dieu que j'adore, ta vengeance ira jusque-là, et ne passera point ces limites. » Vous ne l'oseriez, sans doute; et cependant c'est ce que vous faites lorsque vous assurez que Dieu ne peut, sans injustice, punir tous les hommes du crime du premier homme. La balance à la main, vous pesez les droits de la Divinité, et vous prononcez fièrement jusqu'où ces droits doivent s'étendre. Je crois voir un insecte plein d'orgueil, qui, rampant avec peine sur la surface de la boue, prétend mesurer l'immensité.

5° Enfin, je réponds que la transmission du péché originel, quoiqu'elle soit un mystère, peut seule expliquer les contrariétés étonnantes que l'on remarque dans la nature de l'homme. C'est par elle seule, que nous pouvons comprendre pourquoi l'homme réunit tant de bassesse avec tant de grandeur; pourquoi, dans un corps si

faible, il a une ame si élevée : pourquoi cette ame qui pense, qui rassemble sans confusion le passé avec le présent, qui perce dans les profondeurs de l'avenir; cette ame née pour la vérité, et qui trouve en soi des vérités éternelles et immuables; cette ame qui porte empreinte dans elle-même l'idée immense et profonde de l'infini, est cependant, sur tant d'autres objets, assujettie à l'ignorance, aveuglée par l'erreur, nageant dans une incertitude éternelle, ou bien embrassant le mensonge pour la vérité, ne connaissant pas même les ressorts de ce corps à qui elle commande d'une manière si absolue; étrangère, et, pour ainsi dire, égarée dans cet empire du monde, dont elle est la reine. Tant de contradictions qui se trouvent dans l'homme : cette lumière pure qui lui fait connaître les charmes de la vertu, et les penchants impétueux qui l'entraînent au crime; ce désir insatiable du bonheur, dont rien ne peut remplir l'immensité; et la nécessité fatale qui assujettit l'homme aux chagrins dévorants, aux maladies cruelles, à la douleur et aux larmes; ce sentiment si noble et si élevé, qui cherche à étendre les limites de notre être, en s'élançant vers l'immortalité; et cette loi terrible, irrévocable, qui nous soumet à la mort, et qui paraît confondre nos cendres avec les cendres de la brute : voilà ce qui, de

tout temps, a confondu la raison des philosophes; voilà ce que Platon lui-même, ce grand homme digne d'avoir vécu dans un autre siècle, n'a jamais pu expliquer; voilà ce qui a enfanté le systême monstrueux des deux principes, ce systême si absurde, et cependant adopté par tant de nations, né chez les Égyptiens, reçu chez les Grecs, dominant chez les Perses, établi chez la plupart des nations orientales. Et en effet, sans le flambeau de la révélation, comment porter la lumière dans cet abyme? (1) Sous un Dieu juste, on ne peut être malheureux sans être coupable. L'homme n'apporte aucun crime en naissant; pourquoi donc est-il condamné à souffrir? pourquoi le premier instant où il respire est-il pour lui le premier instant de la douleur? pourquoi enfin ce mélange inoui de misère et de grandeur? cette contradiction éternelle de deux natures opposées qui, dans l'homme, se heurtent et s'entre-choquent sans cesse avec violence? On combat le péché originel du côté de la justice divine, et c'est cette justice elle-même qui est la plus forte preuve du péché originel; car, Dieu étant juste, et l'homme étant malheureux, il faut que cet état de l'homme soit un état de punition : mais si l'homme est puni, il doit être cou-

(1) *Sub Deo justo, nemo miser, nisi mereatur.* S. Aug.

pable : c'est ce qui a fait dire au grand Pascal, ce génie, l'étonnement et l'honneur de l'humanité : « Sans ce mystère (1), le plus incompré-« hensible de tous, nous sommes incompréhen-« sibles à nous-mêmes. Le nœud de notre con-« dition prend ses retours et ses plis dans l'abyme « du péché originel ; de sorte que l'homme est « plus inconcevable sans ce mystère, que ce « mystère n'est inconcevable à l'homme. »

Quand de l'immensité Dieu peupla les déserts,
Alluma le soleil, et *souleva des mers ;*
« Demeurez, leur dit-il, dans *vos bornes prescrites.* »
Tous les mondes naissants connurent leurs limites.
Il imposa des lois à Saturne, à Vénus,
Aux seize orbes *divers*, dans les cieux contenus,
Aux éléments unis, dans leur utile guerre,
A la course des vents, aux flèches du tonnerre,
A l'animal qui pense et né pour l'adorer ;
Au ver *qui nous attend*, né pour nous dévorer :
Avons-nous bien l'audace, en nos faibles cervelles,
D'ajouter nos décrets à ses lois immortelles ?
Hélas ! serait-ce à nous, fantômes d'un moment,
Dont l'être imperceptible est voisin du néant,
De nous mettre à côté du maître du tonnerre,
Et de donner en dieux des ordres à la terre ?

Je ne cite ces vers, que pour les admirer. Ces idées sont grandes, et la manière dont elles sont

(1) *Pensées de Pascal*, ch. 3, art. 8.

exprimées me paraît neuve. On y reconnaît une touche également forte et brillante. Cependant, plus ces vers sont beaux, plus je suis fâché que M. de V** y ait laissé quelques petites taches qui les défigurent.

Souleva des mers, pour dire, *créa les mers*, ne me paraît point une expression naturelle; le mot *soulever* présente l'idée d'une tempête, et probablement la mer ne fut point créée dans un état d'orage.

Dans vos bornes prescrites; je crois qu'il aurait fallu mettre : *Demeurez dans les bornes qui vous sont prescrites*, ou simplement, *demeurez dans vos bornes*, car on dira bien : *Je demeure dans les bornes prescrites*, mais je ne crois pas qu'on puisse dire : *Je demeure dans mes bornes prescrites.*

Au seize orbes divers; l'épithète de *divers* paraît superflue, et n'avoir été ajoutée que pour la mesure.

Au ver qui nous attend, né pour nous dévorer.... Qui nous attend : style de conversation, qui ne convient pas à la noblesse de ce poème.

Né pour nous dévorer : idée basse, et qui présente une image choquante. L'imagination française est une sybarite voluptueuse qui veut être ménagée avec la plus grande délicatesse. Elle exige qu'on écarte avec soin toutes les

images un peu trop fortes, et même celles qui pourraient causer le moindre dégoût à sa mollesse.

TROISIÈME PARTIE.

L'univers est le temple où siége l'Éternel;
Là, chaque homme à son gré veut bâtir un autel.

Où siége l'Éternel; on dit : *Un juge siége dans son tribunal;* je ne crois pas qu'on dise qu'une divinité *siége dans son temple;* on dirait bien qu'elle réside ou qu'elle habite dans un temple.

Bâtir un autel; on dit : bâtir un temple, et *dresser* ou *élever* un autel.

Chacun vante sa foi, ses saints et ses miracles,
Le sang de ses martyrs, la voix de ses oracles.

Dans ces deux vers, toutes les religions paraissent être mises au même rang, comme si toutes portaient avec elles les mêmes motifs de persuasion, le même caractère de vérité. Cependant il n'y en a qu'une seule qui réunisse en sa faveur toutes les preuves rassemblées dans ces deux vers; il n'y en a qu'une qui puisse offrir cette multitude innombrable de saints d'une vertu si pure et si généreuse, si sublime et si éloignée de l'orgueil et du faste; des miracles si

éclatants et si publics, avoués par ceux mêmes qui avaient intérêt de les nier, répétés mille fois dans le temps de leur naissance, transmis à nous par des hommes qui n'ont pu être ni trompés ni trompeurs; des prophéties si incontestables dans leur origine, si claires et si positives dans leurs paroles, si exactes et si fidèles dans leur accomplissement : enfin une foule si prodigieuse de martyrs de tous les rangs, de tous les âges, de tous les sexes, dans tous les siècles et dans tous les climats; témoins innombrables qui, d'un bout du monde à l'autre, ont déposé sur les échafauds pour la certitude de leur foi, et dont le sang lui-même devenait une semence de fidèles.

L'un pense, en se lavant cinq ou six fois par jour,
Que le ciel voit ses bains d'un regard plein d'amour,
Et qu'avec un prépuce on ne pourrait lui plaire.
L'autre a du dieu Brama désarmé la colère;
Et, pour s'être abstenu de manger du lapin,
Voit les cieux entr'ouverts et des plaisirs sans fin.

1° Une familiarité basse dégrade le style de ces vers, entièrement indignes de la noblesse d'un poème sérieux. *Se laver cinq ou six fois par jour. Voir d'un regard plein d'amour. S'abstenir de manger du lapin. Voir des plaisirs sans fin.* Quelles phrases! quel style! quel coloris! En voyant ces vers mêlés parmi tant de beaux

vers, je crois voir du plomb incrusté dans de l'or.

2° L'auteur, par des railleries, s'efforce vainement de jeter un vernis de ridicule sur plusieurs pratiques anciennes établies chez des peuples très-sages, et consacrées chez les Juifs par l'autorité de Dieu même. Dans les deux premiers vers, il attaque les purifications. Au rapport d'Hérodote et de Porphyre, elles étaient en usage chez les Égyptiens; leurs sacrificateurs se lavaient le corps deux fois la nuit et deux ou trois fois le jour. Dieu lui-même, dans la loi qu'il donna aux Juifs, leur prescrivit des purifications légales. On peut en apporter plusieurs raisons : 1° la netteté du corps est un symbole de la pureté de l'ame. 2° La netteté est nécessaire pour entretenir la santé et prévenir les maladies, principalement dans les pays chauds, où les purifications ont été en usage, comme dans l'Égypte, dans la Palestine et dans les Indes. 3° Elles étaient surtout nécessaires parmi les Anciens, qui ne connaissaient point encore l'usage du linge. 4° Dieu a voulu que, chez les Juifs, ces préceptes fissent partie de la religion; parce que regardant l'intérieur des maisons et les actions les plus secrètes de la vie, il n'y avait que la crainte de Dieu qui pût les faire observer. 5° Dieu, par ces lois, a voulu faire connaître

aux Juifs combien était saint le Dieu qu'ils adoraient, et dans quelle pureté ils devaient marcher devant ses yeux. D'ailleurs, il les accoutumait à reconnaître que rien ne lui était caché, et qu'il ne suffisait pas d'être pur aux yeux des hommes. C'est pourquoi il leur ordonna de se baigner, et de laver leurs habits, lorsqu'ils avaient touché un corps mort ou un animal immonde, et dans plusieurs autres occasions. Voilà le fondement de ces lois qui paraissent grossières et ridicules à nos beaux-esprits philosophes; mais qui, dans la réalité, n'étaient pas moins utiles pour la santé que pour les mœurs.

3° Le poète prétend encore lancer les traits du ridicule sur la circoncision; mais ces traits sont des traits de plomb, sans pointe et sans éclat. Plusieurs nations ont observé cette pratique. Hérodote et Philon rapportent que les Égyptiens regardaient la circoncision comme une purification nécessaire. Nous voyons dans Jérémie, que tous les descendants d'Abraham, comme les Ismaélites, les Madianites, les Iduméens, et que les Ammonites et les Moabites, descendants de Loth, étaient assujettis au même usage. La Genèse nous apprend que Dieu lui-même en fit un commandement exprès à Abraham et à toute sa postérité : c'était, pour ainsi dire, la marque de l'alliance qu'il contractait avec son peuple.

La loi nouvelle, loi toute spirituelle, et qui élève l'homme au-dessus des sens, a abrogé cette loi de chair, et faite pour un peuple grossier : mais une pratique que Dieu lui-même a ordonnée, et qui a fait long-temps une partie de la religion du peuple saint, méritait du moins de n'être pas tournée en ridicule.

4° L'abstinence de certains animaux n'est attaquée, ni avec plus de succès ni avec plus de justice. La loi de Moïse avait établi une distinction parmi les viandes, en permettant les unes et en défendant les autres ; cette abstinence était également utile pour la santé et pour les mœurs. La plupart des nourritures interdites aux Juifs étaient pesantes et difficiles à digérer : d'ailleurs, ces sortes de défenses étaient un joug imposé à des esprits indociles, pour les faire sans cesse souvenir de leur dépendance. Elles exerçaient l'homme à la sobriété, en l'accoutumant à un petit nombre de viandes peu recherchées. C'était un frein pour celui de nos sens, qui est si voluptueux et si superbe, qui cherche sans cesse à réveiller, par la diversité infinie des mets, son orgueilleuse délicatesse. Enfin, elles assoupissaient les flammes impures de la volupté, en leur ôtant l'aliment funeste que lui fournissent les plaisirs de la table. J'aurais donc voulu que le poète n'eût point affecté de présenter, d'une

manière ridicule, un usage établi, à la vérité, chez quelques peuples par la superstition, mais fondé chez d'autres sur des raisons aussi sages et aussi solides, et que la religion chrétienne elle-même a consacré pendant un certain temps de l'année.

Des chrétiens divisés les infâmes querelles
Ont, au nom du Seigneur, apporté plus de maux,
Répandu plus de sang, creusé plus de tombeaux,
Que le pretexte vain d'une utile balance
N'a jamais désolé l'Allemagne et la France.

Il y a long-temps que la raison humaine déclame contre les fureurs du fanatisme. Lucrèce, après avoir fait une description éloquente du sacrifice d'Iphigénie, s'écrie :

Tantùm relligio potuit suadere malorum !

Mais Lucrèce confond ici le fanatisme avec la religion, impute à la religion des crimes qu'elle abhorre, et ne cherche à la rendre coupable, que pour avoir droit de la combattre. Évitons un si dangereux exemple. On ne le sait que trop : le fanatisme est une semence fatale, qui germe dans le sein de toutes les religions, et qui y porte sans cesse des fruits d'horreurs et de discordes. Chaque siècle est marqué par des fureurs. Chaque nation a là-dessus des mo-

numents affreux qui doivent l'épouvanter en la faisant rougir. Frémissons, j'y consens, frémissons à la lecture des attentats de la ligue et des massacres de la Saint-Barthélemi. Baignons de nos larmes ces pages funestes de nos histoires. Que ces jours abominables, ces jours de mort et de sang soient pour nous un objet éternel d'horreur et d'exécration : mais ne rendons pas la religion responsable de tant de forfaits qu'elle déteste. Malgré tant d'horreurs commises au sein du christianisme, et au nom de Dieu, la religion chrétienne n'en est pas moins une religion respectable, une religion sainte, qui adore un Dieu de paix, et qui abhorre le sang des hommes. La combattre, parce que dans son sein il y a eu des fanatiques, c'est vouloir égorger une mère, parce que quelques-uns de ses enfants ont commis des crimes.

Un *doux* inquisiteur, un crucifix en main,
Au feu, par charité, fait jeter son prochain,
Et pleurant avec lui d'une fin si tragique,
Prend, pour s'en consoler, son argent qu'il s'applique,
Tandis que, de la grace ardent à se toucher,
Le peuple louant Dieu, chante autour d'un bûcher.

Le poète, toujours ardent à saisir tout ce qui paraît défavorable à la religion et à ses ministres, a voulu répandre sur ces vers le sel amer d'une mordante causticité; mais du moins il n'a pas

réussi à y répandre les graces et le coloris de la poésie. *Un doux inquisiteur; une fin tragique; faire jeter son prochain au feu; s'appliquer l'argent de quelqu'un; ardent à se toucher de la grace :* toutes ces expressions, indignes d'une prose un peu élevée, seraient beaucoup mieux placées dans une conversation, que dans un poème; on pourrait même douter si les deux dernières (*s'appliquer de l'argent*, et *ardent à se toucher*) sont bien françaises.

A ce portrait, familièrement satirique, opposons cet autre tableau du même auteur :

. . . . . Ce sanglant tribunal,
Ce monument affreux du pouvoir monacal,
Que l'Espagne a reçu, mais qu'elle-même abhorre,
Qui venge les autels et qui les déshonore,
Qui, tout couvert de sang, de flammes entouré,
Égorge les mortels avec un fer sacré;
Comme si nous vivions dans ces temps déplorables
Où la terre adorait des dieux impitoyables,
Que des prêtres menteurs, encor plus inhumains,
Se vantaient d'apaiser par le sang des humains.

Quelle force, quelle harmonie dans ces vers! quelle vivacité de coloris! Est-ce donc le même pinceau qui a tracé les deux tableaux?

Plus d'un bon catholique, au sortir de la messe,
Courant sur son voisin pour l'honneur de sa foi, etc.

1° Le nom respectable et saint d'un sacrifice

aussi auguste que celui de la messe, ne devrait point être mêlé parmi ces déclamations satiriques.

2° Un fanatique qui, de sang-froid, égorge un homme parce que ce malheureux a une façon de penser différente de la sienne, n'est pas un *bon catholique;* c'est un monstre qui ne connaît ni sa religion, ni l'humanité, indigne également du nom de chrétien et du nom d'homme.

3° *Un bon catholique courant sur son voisin au sortir de la messe:* style de conversation, et d'une familiarité indécente dans un ouvrage sérieux.

Calvin et ses suppôts, guettés par la justice,
Dans Paris, en peinture, allèrent au supplice.

Ces deux vers, durs et familiers, réunissent le défaut d'harmonie avec la bassesse des expressions.

Calvin et ses suppôts: jamais *suppôts* n'a été un terme noble.

Guettés : expression basse et qui n'est bonne, tout au plus, que pour une fable ou pour un conte.

Par la justice : le mot de *justice,* pris dans ce sens, n'a jamais été reçu que dans des vers de comédie.

Aller au supplice en peinture: phrase de con-

versation, et qui même n'est pas heureuse pour signifier ce que l'auteur veut exprimer.

Servet fut en personne immolé par Calvin.

En personne : expression familière, et qui rend ce vers prosaïque.

D'où vient que, deux cents ans, cette pieuse rage,
De nos aïeux grossiers fut l'horrible partage?
C'est que de la nature on étouffa la voix;
C'est qu'à sa voix sacrée on ajouta des lois.

1° Peut-on dire *ajouter des lois à la voix de la nature?* cela est-il exact?

2° Quel est le véritable sens de l'auteur dans ce dernier vers? Quelles sont ces lois ajoutées à la voix de la nature, et qui, chez les hommes, ont été la source du fanatisme? Ces lois, ajoutées à celles de la nature, ne pouvaient être que des lois de morale, ou des lois de culte; ainsi ce vers peut présenter deux sens.

L'auteur ne développe point ici ses véritables idées : voyons si nous ne pourrions pas lever un coin du voile qui les couvre. Voici le premier sens : La voix de la nature nous commande l'humanité : mais les hommes, emportés par la superstition, ont cru follement qu'il y avait des occasions où le devoir les obligeait de sacrifier l'humanité au zèle de la religion, et ils ont ajouté cette loi barbare aux lois que leur prescrivait la

nature. Voici le second sens que l'on pourrait donner à ces vers : La religion naturelle nous prescrit envers l'Être suprême un culte simple, un hommage qui n'est fondé que sur la raison : mais les hommes, à ce culte si simple, ont ajouté de nouvelles lois, de nouvelles cérémonies, un nouveau culte; et ces nouvelles opinions ont enfanté le fanatisme. Si ce dernier sens est celui de l'auteur, comme peut-être quelqu'un pourrait le soupçonner, en lisant la suite de ce poème, je lui réponds : 1° Parmi les chrétiens, ce ne sont point les hommes qui ont introduit ces nouvelles lois, ce nouveau culte ajouté ou substitué au culte de la religion naturelle : ces lois sont dressées sur la révélation; la révélation est contenue dans les livres saints dont l'autorité est incontestable. 2° Ce ne sont point ces nouveaux préceptes ajoutés aux préceptes de la religion naturelle, qui ont enfanté le monstre du fanatisme; bien loin d'altérer la loi naturelle, ils l'ont perfectionnée. Des lois qui proscrivent les désirs même de vengeance, qui ordonnent d'aimer tous les hommes, de pardonner les outrages, de faire du bien à ses ennemis, n'ont jamais pu autoriser, parmi les hommes, les haines, les fureurs, les perfidies, les assassinats et toutes les horreurs qui accompagnent le fanatisme.

Enfin, grâce, en nos jours, à la philosophie,
Qui de l'Europe au moins éclaire une partie,
Les mortels, plus instruits, en sont moins inhumains.

Ces trois vers, et surtout les deux premiers, n'ont rien de poétique que la rime; dérangez la mesure, on croit lire de la prose. Au reste, ces vers sont justes et renferment une vérité. La superstition et le fanatisme furent presque toujours enfants de l'ignorance. Dans un siècle plus éclairé, on se forme des idées plus justes de la Divinité; on connaît mieux les devoirs de l'homme envers l'Être suprême et envers ses semblables. Mais, en même temps qu'on rend justice aux lumières de notre siècle, on ne peut s'empêcher de déplorer l'abus funeste que tant d'esprits frivoles et audacieux font de la philosophie, en voulant pénétrer les mystères de la religion les plus impénétrables, et soumettre au jugement de la raison ce qui doit être l'objet de notre foi. Si, dans notre siècle, la religion a gagné par les lumières, elle perd infiniment davantage par l'incrédulité.

Mais, si le fanatisme était encor le maître,
Que ses feux étouffés seraient prêts à renaître!

1° La composition grammaticale du second vers ne me paraît point exacte et naturelle, à cause de l'exclamation subite à laquelle le lec-

teur ne s'attend pas. D'ailleurs, on ne sait d'abord ce que signifie ce *Que* qui est à l'entrée du vers.

2° *Si le fanatisme était le maître :* cette expression, faite pour la conversation, paraît étrangère dans un poème noble.

3° Ces deux vers semblent contredire les quatre vers précédents. En effet, l'auteur avait dit que, dans ce siècle, les hommes, étant plus instruits, étaient moins cruels ; il dit ici qu'ils seraient encore prêts à commettre les mêmes horreurs, s'ils en avaient le pouvoir. Je crois, entre ces deux idées, apercevoir une contradiction marquée.

On s'est fait, il est vrai, le généreux effort
D'envoyer moins souvent ses frères à la mort;
On brûle *moins d'humains* dans le sein de Lisbonne;
Et même le muphti, qui rarement raisonne,
Ne dit plus au chrétien que le sultan soumet :
« Renonce au vin, barbare, et crois à Mahomet. »
Mais *du beau nom de chien* ce muphti nous honore,
Dans le fond des enfers il nous envoie encore.
Nous le lui rendons bien; nous damnons à la fois
Ce peuple circoncis, etc.

Ces vers, platement burlesques, indignes également d'un chrétien et d'un poète, réunissent la familiarité la plus rampante dans les expressions, avec les idées les plus indécentes. En li-

sant ces vers, je ne puis croire qu'ils soient de notre poète. En effet, y reconnaît-on la touche de cet homme célèbre, dont les ouvrages font l'admiration de toute l'Europe? Sans doute, c'est encore ici un de ces brigandages de la littérature, dont il s'est plaint souvent avec tant d'éloquence. Quelques-uns de ses ennemis, aussi méprisables par leur goût, que dangereux par leur manière de penser, ont inséré dans ce poème tous ces morceaux familiers et bas qui déshonorent la plume d'un si grand écrivain; et, suivant l'expression de l'auteur lui-même, ils ont entassé dans de mauvais vers, avec autant de sottise que de malice, une foule d'expressions dures et triviales. Mais l'artifice est grossier; il ne peut tromper personne. Car quel est l'homme de bon sens qui pourrait imputer de semblables vers à M. de V**? Ce grand homme connaît très-bien ce précepte du moderne législateur des poètes :

> Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse;
> Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.

Mais quel est le sens de ces vers? le voici : L'auteur se plaint que la philosophie n'ait point encore fait assez de progrès dans l'Europe, pour arracher entièrement certains vieux préjugés sur la religion. On a encore la stupidité de croire

que toutes les religions et toutes les sectes ne sont point égales. Le poète tourne en ridicule le musulman et le chrétien, comme des fous qui prétendent tous deux qu'on ne peut être sauvé à moins de croire à Jésus-Christ ou à Mahomet. Ainsi, selon l'auteur, toute religion est indifférente; elles sont toutes également agréables à l'Être suprême. Voici les conséquences qu'on peut tirer de ce principe. 1° La religion chrétienne n'est qu'une fable, puisqu'elle enseigne clairement, comme un de ses dogmes principaux, que personne ne sera sauvé hors de son sein, et qu'il ne peut y avoir qu'une seule bonne religion. 2° Il n'y a sur la terre aucune religion établie de Dieu même; puisque, s'il y en avait une, il faudrait nécessairement qu'on fût obligé de la suivre. 3° Il n'y a donc point de révélation : les livres saints, ces livres si respectables par leur antiquité, et qui portent tant de caractères de vérité, ne sont qu'un tissu d'impostures, et des livres de mensonge, écrits par des hommes trompeurs qui, depuis quatre mille ans, abusent de la crédulité des hommes. 4° La religion parmi les hommes est donc arbitraire; les devoirs du culte extérieur ne sont qu'un esclavage sacré, inventé par la politique, affermi par la superstition; on peut renverser les temples et briser les autels; il suffit

de reconnaître dans son cœur un Être suprême à qui le cœur adresse ses hommages : adorer Jésus-Christ, ou bien adorer Osiris, Foë, Jupiter ou Brama, peu importe, pourvu que l'on croie adorer le dieu véritable. Telles sont les horribles conséquences de cet horrible principe. L'auteur lui-même les développe dans les vers suivants. Il est inutile de s'arrêter à réfuter de pareilles horreurs. Le déiste n'a point encore répondu à tous les ouvrages admirables qui ont été faits sur la religion. Écrasé sous le poids du raisonnement, une saillie est son refuge. Je crois voir un homme qui, contre une bombe prête à le réduire en poudre, lance en riant une fusée volante. Jusqu'à ce que le déiste ait réfuté Pascal, Racine, Clarke, Wisthon, Abbadie et l'abbé François, on le peut regarder comme confondu, et il le sera éternellement.

En vain par vos bienfaits signalant vos beaux jours,
A l'humaine raison vous donnez des secours,
Aux beaux-arts, des palais, aux pauvres, des asyles :
Vous peuplez les déserts et les rendez fertiles.

Ces vers ne me paraissent avoir d'autre mérite que celui d'une ingénieuse, mais froide symétrie ; ils ne sont point animés du feu divin de la poésie, et l'imagination n'a point répandu sur ces idées le coloris de la peinture, dont cependant elles étaient si susceptibles.

Signalant vos beaux jours. Les *beaux jours* de quelqu'un me paraissent appartenir à une prose familière, beaucoup mieux qu'à une poésie noble.

Vous donnez des secours à la raison, des palais, aux beaux-arts, des asyles, aux pauvres. Je remarque, 1° dans cette manière de s'exprimer, une précision symétrique, qui ne convient point du tout à la poésie. Cet art aimable et facile, qui est l'art de l'imagination, n'aime point que les idées soient toisées géométriquement avec le compas. 2° La première idée n'est point assez développée : ces secours donnés à la raison excitent la curiosité de l'esprit, sans la satisfaire. 3° *Les pauvres*, au nombre pluriel, n'ont jamais été reçus en poésie; cette expression porte même avec elle une idée basse, quoiqu'on dise parfaitement bien *le pauvre;* c'est un caprice de la langue, mais tous les grands auteurs s'y sont soumis.

M. de V**, dans la célèbre tragédie de *Sémiramis*, ce chef-d'œuvre de versification, de terreur et de pitié, a rendu avec beaucoup de noblesse et de génie, des idées à peu près semblables. Un ministre dit à cette reine :

Babylone et la terre avaient besoin de vous.
Et quinze ans de vertus et de travaux utiles,
Les arides déserts par vous rendus fertiles,

Les sauvages humains soumis au frein des lois,
Les arts dans nos cités naissants à votre voix,
Ces hardis monuments que l'univers admire,...
Sont autant de témoins dont le cri glorieux
A déposé pour vous au tribunal des dieux.

Sémiramis, act. 1, sc. 5.

Ces vers portent le caractère du génie de l'auteur, c'est-à-dire qu'ils sont forts et brillants.

B..... et T..... jurent sur leur salut,
Que vous êtes sur terre un fils de Belzébut.

Il est inutile d'annoncer que ces deux vers ont un très-petit mérite par eux-mêmes. Ils se font seulement remarquer par la prétendue raillerie dont l'auteur croit sans doute les avoir assaisonnés. Leurs expressions burlesques n'offrent à l'esprit que des idées également fausses et injustes. 1° Le catholique est attaché à sa religion : cette religion lui enseigne que, hors de son sein, on ne peut être sauvé; il croit cette vérité, parce qu'elle lui est révélée; mais en même temps il ne juge personne. Il plaint ceux qui sont dans l'erreur, il laisse à Dieu le soin d'accomplir sa parole et d'exécuter ses décrets sur les hommes. Il respecte surtout les têtes couronnées, et ne met ni leurs actions, ni leur foi dans la balance. 2° Quelle est la pensée contenue dans ces vers et dans les quatre précé-

dents? La voici : En vain vous êtes bienfaisant et le protecteur des arts, il y a des hommes qui ont la stupidité de dire que vous n'êtes pas dans la bonne religion. L'auteur pense donc que toute la religion d'un prince, tout le culte qu'il doit à l'Être suprême, consiste à favoriser les progrès des arts; car, pour que la raillerie de l'auteur soit juste, il faut qu'on puisse faire ce raisonnement. Il est évident qu'un prince qui protége les sciences, est nécessairement dans la bonne religion. Il faut donc être stupide pour oser soutenir le contraire. Mais quoi de plus absurde qu'un tel raisonnement? et par conséquent, quoi de plus faux et de plus insipide que la raillerie contenue dans ces deux vers?

Ils ont des partisans, et l'on honore en France
De ces ânes fourrés l'imbécille ignorance.

1° On peut dire qu'il est indécent à tout écrivain, quel qu'il soit, de prendre un ton insolent et superbe, surtout envers les partisans et les défenseurs d'une religion dans laquelle est né l'auteur lui-même, qui est autorisée par le gouvernement de son pays, qui est la religion dominante de toute l'Europe, qui a été reçue dans toutes les parties du monde, et qui enseigne aux hommes de si grandes vérités et des vertus si pures. Ce langage pourrait tout au plus

convenir à un musulman fanatique, dont l'ame grossière et stupide ne connaît autre chose que l'Alcoran, ou à un Chinois orgueilleux, enivré de sa vaine science, et qui entendrait parler pour la première fois de la religion chrétienne.

2° Je demande de quel côté est l'*imbécille ignorance;* est-ce du côté de ceux qui se soumettent à la religion : de ceux qui croient sur l'autorité des livres saints, le livre le plus ancien qui soit dans le monde; sur la déposition des apôtres, qui ont scellé leur témoignage de leur sang; sur l'accomplissement des prophéties, le seul caractère de vérité que l'imposture ne peut imiter; sur les lumières de tant de grands hommes, de génies élevés, de savants profonds qui tous, après une vie entière d'études, se sont soumis avec une humble docilité aux mystères de la foi; enfin, sur la voix du monde entier, dont la conversion rend le plus glorieux témoignage à la vérité de la religion? Ou bien est-ce du côté de celui qui, foulant aux pieds tant de témoignages, tant de prodiges, tant de monuments divins, les écrits de tant de grands hommes, le sang de tant de martyrs, le consentement de l'univers, enfin, une prescription si longue et si bien affermie; regardant la foi de tous les siècles comme une crédulité populaire, les plus saints personnages comme des impos-

teurs, les génies les plus célèbres comme des imbécilles, la mort sanglante des martyrs comme un jeu concerté pour tromper les hommes, la conversion de l'univers comme une entreprise humaine, l'accomplissement des prophéties comme l'effet du hasard, prend seul le parti affreux de ne point croire, et prend ce parti sans autorités, sans raisons décisives, sans autres preuves que quelques doutes frivoles, doutes usés et vulgaires, répétés sans cesse, et sans cesse confondus? Je le demande encore, de quel côté se trouve l'*imbécille ignorance?* Le déiste invoque sans cesse la raison. Eh bien! que la raison décide, c'est à elle à juger; c'est elle-même qui le condamne; c'est elle qui rejette sur son front le sceau de l'*ignorance* et de la stupidité dont il prétend nous flétrir. Ah! si, dans ce siècle funeste, pour être philosophe et raisonnable, il faut cesser d'être chrétien, nous chérissons, nous embrassons avidement cette *imbécille ignorance* à laquelle on nous condamne. Dure, dure à jamais cette heureuse stupidité qui nous associe à tant de grands hommes! Elle nous est plus glorieuse et plus chère que toute la raison de notre siècle.

Çà, dis-moi, tête chauve, ou toi qui dans un froc
Des arguments en forme as soutenu le choc,
Penses-tu que Socrate et le juste Aristide,

Solon, qui fut des Grecs et l'exemple et *le guide*,
Penses-tu que Trajan, Marc-Aurèle et Titus,
Noms chéris, noms sacrés que tu n'as jamais lus,
De l'univers charmé bienfaiteurs adorables,
Sont au fond des enfers empalés par des diables?
Et que tu seras, toi, de rayons couronné,
D'un chœur de chérubins sans cesse environné,
Pour avoir, quelque temps, chargé d'une besace,
Dormi dans l'ignorance, et croupi dans la crasse?
Sois sauvé, j'y consens; mais l'immortel Newton,
Mais le savant Leibnitz, et le sage Addisson,
Et *ce Locke, en un mot*, dont la main courageuse,
A de l'esprit humain marqué la borne *heureuse*,
Ces esprits qui semblaient de Dieu même éclairés,
Dans des feux éternels seront-ils dévorés?

Un ton plus que superbe, une poésie coulante, des idées fausses, des railleries indignes d'un chrétien, caractérisent ce morceau. L'auteur y paraît poète et caustique; on n'y reconnaît ni un catholique ni un chrétien, ni même un logicien, encore moins un homme qui sache observer les décences. Pour renverser l'édifice de la religion chrétienne, cet édifice inébranlable, appuyé sur des fondements éternels, l'auteur emploie une saillie. Quelle indigne et misérable ressource pour un homme qui pense et qui vante sa raison! Voilà donc les armes redoutables dont on se sert pour combattre notre foi! armes impuissantes, armes frivoles, qui dés-

honorent également et celui qui s'en sert, et la cause qu'on défend.

En décomposant ce morceau, en analysant fidèlement chaque vers, en fondant dans le creuset de la raison tout le sel que l'auteur s'est efforcé d'y mettre, je n'y trouve qu'une seule idée qui forme une légère objection; la voici : Est-il probable que Socrate, Aristide, Solon, Trajan, Marc-Aurèle et Titus, ces hommes vertueux et bienfaisants; que Newton, Leibnitz, Addisson et Locke, ces philosophes si savants, soient condamnés à des feux éternels, tandis qu'un moine sera sauvé? Mais, 1°. quoi de plus frivole que l'objection tirée de la vertu de ces fameux païens? Qu'est-ce que la vertu d'un homme lorsqu'il est abandonné à lui-même? combien n'y a-t-il pas de vide et de faiblesse! Les vertus humaines, formées par l'amour de la gloire, ne sont-elles pas toujours infectées par l'orgueil? D'ailleurs, combien de vices secrets déshonorent et flétrissent souvent des vertus apparentes! L'homme ne voit que le fantôme et le masque; l'œil perçant de l'Éternel découvre les derniers replis du cœur. Enfin, quand on accorderait que ces philosophes célèbres, ces empereurs si vantés, ont connu et même pratiqué les devoirs de l'homme envers les autres hommes, on est du moins obligé de

convenir qu'ils ont ignoré les grands devoirs de l'homme envers l'Être suprême; que même ils ont méconnu cet Être éternel et infini, puisque tous, stupidement idolâtres, oubliant le Dieu de l'univers pour déifier le marbre et l'airain, adorant leurs passions sous le nom de leurs idoles, ils honoraient, par des hommages infâmes, les plus infâmes divinités. Ou l'impiété n'est pas un crime, ou si elle en est un, tout idolâtre est nécessairement criminel. Quelle absurdité de croire qu'une vie entière, qui n'est qu'un tissu affreux de superstitions sacriléges et de profanations impies, puisse être agréable à l'Être infiniment juste et saint! Quelques traits passagers de vertus humaines peuvent-ils effacer le crime d'avoir outragé et méconnu Dieu? et la religion n'est-elle donc plus le premier devoir de l'homme?

2° L'objection tirée des grands noms de Newton, de Leibnitz, d'Addisson et de Locke, opposés à un moine, n'a pas un fondement plus solide. Si cette objection avait quelque poids, quelle serait donc l'idée que nous nous formerions de la Divinité? Avons-nous l'orgueil et la faiblesse de penser que ce vain bruit de gloire, ce je ne sais quel vent que l'on nomme *réputation*, est un titre qui rend les hommes plus recommandables aux yeux de l'Être infini? Quel droit le plus grand philosophe de la terre a-t-il

au salut éternel, plus que le dernier des hommes qui végète obscurément sur notre globe? Faibles mortels! tout ce qui nous étonne nous paraît grand; renfermés de toute part dans des bornes si étroites, rampant dans la bassesse, si quelqu'un de nos semblables, par quelques bonds heureux, s'élève de quelques coudées au-dessus de la boue qui nous arrête, aussitôt sa petite élévation nous éblouit; son nom nous subjugue et nous en impose; nous lui donnons audacieusement le titre de *grand;* nous lui établissons une espèce d'empire sur le genre humain. Conservons, je le veux, conservons ces titres de notre vanité; mais quelle faiblesse d'attribuer les mêmes idées à l'Être suprême! Que sont à ses yeux les plus fameux philosophes, les savants les plus éclairés? moins qu'une fourmi, qu'un atome aux yeux de l'homme. Il rit du haut des cieux en entendant prononcer, avec tant de faste, ces noms ridiculement superbes de *grandeur*, de *science*, de *profondeur*, de *génie*, que les hommes ont inventés, et qu'ils se donnent entre eux; étant Dieu, c'est-à-dire infini, tout devant lui rentre dans le néant. C'est ainsi qu'à l'égard de nous-mêmes, la montagne la plus élevée, et qui, vue de près, paraît immense, aperçue d'une certaine distance en élévation, ne paraîtrait plus qu'un point qui s'affaisse et s'a-

byme dans l'égalité de la plaine. Je le répète : aux yeux de Dieu, tout est égal, hors la vertu. Newton et Leibnitz sont des dieux pour nous ; pour Dieu, ce ne sont que des hommes, c'est-à-dire, un peu plus que le néant. C'est donc très-mal raisonner que de dire : On doit rejeter une telle religion, parce que, si elle était vraie, il faudrait que Newton, Leibnitz et Locke fussent damnés : or, il n'est point probable que Dieu ait voulu damner des hommes d'un si grand mérite. D'ailleurs, ce n'est ni la pénétration de l'esprit, ni l'étendue des connaissances, qui peuvent rendre l'homme agréable aux yeux de Dieu, c'est la religion et la vertu : on peut être un très-profond géomètre, et tirer de fort mauvais corollaires sur tout ce qui regarde la religion ; Newton lui-même en fournit une preuve sans réplique. Cet homme célèbre, qui avait fait de si grandes découvertes sur la lumière, sur la gravitation, sur le calcul intégral et sur la chronologie, a commenté l'Apocalypse, et il a trouvé que le pape était l'Antechrist. C'est de cet ouvrage, que M. de V** lui-même a dit qu'apparemment Newton, par ce *Commentaire*, a voulu consoler la race humaine de la supériorité qu'il avait sur elle. 3° Enfin l'auteur s'efforce vainement de jeter un vernis de ridicule sur un moine catholique qui s'est lui-même

enseveli dans un cloître pour assurer son salut éternel. Ce ridicule n'est qu'une ombre légère qui disparaît aisément au flambeau de la raison. On remarque d'abord, que jamais l'homme n'a été assez imbécille pour faire consister la vertu à *porter une besace*, à *dormir dans l'ignorance*, et à *croupir dans la crasse.* Ce sont là les traits odieux de la satire, ce n'est point le fidèle portrait de l'état qu'on censure. Pour juger du degré d'estime que mérite un état, il faut examiner ses devoirs, et non pas ses abus : or, un homme qui, transporté volontairement hors du tourbillon qui agite le genre humain, occupé du plus grand intérêt qui puisse attacher l'homme, passe sa vie aux pieds des autels, consacré tout entier aux devoirs augustes que la religion nous impose envers l'Être suprême; un homme qui, combattant par de continuelles austérités la voluptueuse délicatesse des sens, s'arrache, par une privation volontaire, aux charmes séducteurs de tous les plaisirs; qui, étouffant dans son cœur la passion la plus impérieuse, foule aux pieds les richesses, et se condamne lui-même aux lois rigoureuses d'une austère pauvreté; qui, enfin, immolant au pied de l'autel le plus précieux, le plus grand de tous les biens, sa liberté, assujettit lui-même l'orgueilleuse indépendance de son ame à un joug que la mort seule

pourra briser; un homme qui regarde la gloire comme une erreur, la prospérité comme une infortune, l'élévation comme un précipice, les afflictions comme des faveurs, la terre comme un exil, les révolutions éternelles du monde comme des songes passagers; brisant, autant qu'un homme peut le faire, tous les liens qui l'attachent à la terre, et ne s'occupant que de ce qui est éternel et infini, un tel homme paraît-il donc si méprisable à M. de V**? Pense-t-il qu'un tel homme ne sera pas pour le moins aussi agréable à l'Être suprême qu'un grand poète, qu'un physicien subtil, ou qu'un profond géomètre? Tels sont cependant les devoirs, tel est l'état sublime des religieux; tels on en trouve encore aujourd'hui dans tous les cloîtres. S'il en est qui, trahissant ces devoirs sublimes, se confondent, par leurs vices, avec le vulgaire des chrétiens faibles et pervers, ils sont étrangers au sein de leurs cloîtres, et la religion les désavoue. Nous n'avons ni la stupidité de croire, ni la témérité de dire que l'on sera sauvé pour avoir *porté une besace*, et pour avoir été ignorant. Nous savons, sans que le déiste nous l'apprenne, que la religion consiste, non dans l'usage d'un habillement pauvre et singulier, mais dans la pratique des vertus.

Porte un arrêt plus doux, prends un ton plus modeste,
Ami; ne préviens point le jugement céleste;
Respecte les mortels; reconnais leur vertu:
Ils ne t'ont point damné; pourquoi les damnes-tu?

Ces quatre vers familiers sont fondés sur une idée entièrement fausse; l'auteur y représente le catholique comme un juge atrabilaire qui, de sa seule autorité, s'érigeant à lui-même un tribunal, d'un ton aigre et d'un air despotique, prononce une sentence de damnation contre tout le reste des hommes. J'ai déjà remarqué plus haut, que le catholique ne juge personne; il croit seulement les dogmes que la religion lui enseigne, et il les croit parce que ces dogmes lui sont révélés. Le déiste se trompe, en ce qu'il regarde le catholicisme comme une de ces sectes dont les opinions, fruit de l'esprit humain, ne sont que des problêmes indifférents, destinés à amuser le loisir des écoles et la vanité des sophistes. C'est sur ce faux principe, que sont appuyés les avis charitables qu'il nous adresse; mais il ne s'agit point ici de réformer un jugement de notre esprit; il s'agit de détruire une parole de Dieu. Ce n'est point nous qui condamnons les autres hommes, c'est notre religion; et, comme Dieu en est l'auteur, c'est Dieu lui-même, c'est-à-dire, la vérité de sa parole, qu'il faut attaquer.

A la religion directement fidèle,
Sois doux, compatissant, sage, indulgent comme elle.

Ces deux vers, faibles et prosaïques, étant fondés sur les mêmes idées que les précédents, sont également faux. La religion nous ordonne d'être doux, compatissants, pleins d'indulgence envers tous les hommes; mais nous défend-elle de croire ce que Dieu nous a révélé sur sa justice et sur les décrets éternels de sa sagesse? Les lois humaines condamnent à la mort les brigands et les assassins : instruit de ces lois, j'apprends qu'un homme a commis un meurtre, et qu'il est déjà entre les mains de ses juges; sans le condamner ni l'absoudre, je laisse aux lois le soin de le juger. Suis-je inhumain et barbare, parce que je crois que cet homme laissera sa vie sur l'échafaud? Non, sans doute; mais la cruauté consisterait à l'outrager dans son malheur, à l'insulter dans son supplice, à lui refuser la douleur et les larmes que tout homme doit aux malheureux.

Et, sans noyer autrui, tâche à gagner le port.

1° *Tâche à gagner :* je crois qu'en conversation on peut dire, *tâcher à faire* quelque chose, mais que, dans le style noble, on dit toujours tâcher de faire.

2° Le catholique n'est point un homme qui

noie les autres hommes pour gagner le port; c'est un homme qui, ayant à parcourir une mer périlleuse et troublée par beaucoup d'orages, prend, pour parvenir au port, une route sûre qui lui est marquée par une boussole invariable, et qui, voyant une foule de vaisseaux, égarés par des astres trompeurs, prendre des routes opposées pour arriver au même but, leur crie qu'ils s'égarent, que leur route ne les conduira qu'à d'affreux écueils, où ils feront un naufrage inévitable; et, ne pouvant les retenir, verse des larmes sur l'erreur funeste de ces hommes infortunés. Alors il continue sa route, attendant, dans le silence et dans l'effroi, l'instant fatal où, arrivé lui-même au terme de sa course, il verra, du sein du port, les débris des autres vaisseaux brisés par la tempête, justifier ses prédictions et la prudence de ses conseils.

Qui pardonne a raison, et la colère a tort.

Maxime très-belle, mais très-mal placée. Je le répète : ce n'est point le catholique qui juge ou qui condamne; il n'est point l'arbitre du sort des hommes; il ne s'arroge point le droit de pardonner ou de punir; c'est Dieu qui fait grace ou qui la refuse. C'est donc à Dieu que l'auteur doit appliquer la maxime, s'il l'ose.

Mille ennemis cruels affligent notre vie,
Toujours par nous maudite, et toujours si chérie;
Notre cœur égaré, sans guide et sans appui,
Est brûlé de désirs, ou glacé par l'ennui;
Nul de nous n'a vécu sans connaître les larmes.
De la société les secourables charmes
Consolent nos douleurs, au moins quelques instants:
Remède encor trop faible à des maux si constants!
Ah! n'empoisonnons point la douceur qui nous reste.
Je crois voir des forçats dans un cachot funeste,
Se pouvant secourir, l'un à l'autre acharnés,
Combattre avec les fers dont ils sont enchaînés.

Tout ce morceau fait honneur au grand poète qui en est l'auteur. La peinture de nos maux, également vive et touchante, pénètre l'ame d'une aimable tristesse qui l'attendrit délicieusement. La comparaison de ces forçats, acharnés l'un *sur* l'autre, et combattant avec leurs fers, est admirable, et porte l'empreinte du génie : elle nous étonne par sa force, et nous éblouit par sa nouveauté. Ces sortes de traits décèlent toujours un pinceau créateur. Il est plus aisé de critiquer cent pages, que de faire trois vers tels que ceux-là.

QUATRIÈME PARTIE.

Dans le premier chant, le poète établit l'existence d'une loi naturelle; dans le second, il réfute les objections que l'esprit humain, toujours indocile et toujours aveugle, forme contre cette loi; dans le troisième, à travers un labyrinthe obscur de sophismes, de railleries et de satires, on entrevoit que le dessein de l'auteur est d'établir la religion naturelle, comme la seule qui soit nécessaire aux hommes; le quatrième chant, entièrement isolé et séparé des trois autres, contient des préceptes pour les rois, sur la conduite qu'ils doivent tenir à l'égard des disputes de religion. Ainsi, dans les deux premiers chants, le poète est philosophe; théologien, dans le troisième; politique et législateur, dans le dernier. Suivons ce grand homme dans la nouvelle carrière qu'il ouvre à son génie. Nous l'admirerons souvent; nous oserons quelquefois le combattre, mais toujours avec le respect que l'on doit à un homme aussi célèbre.

Oui, je l'entends souvent de votre bouche auguste :
Le premier des devoirs, grand prince, est d'être juste,
Et le premier des biens est la paix de nos cœurs.
Comment avez-vous pu, parmi tant de docteurs,

Parmi ces différends que la dispute enfante,
Maintenir dans l'État une paix si constante ?

L'auteur ouvre majestueusement l'entrée de cette quatrième partie par deux grandes maximes; voici ce début : « Le premier devoir c'est « d'être juste, le premier bien c'est la paix. « Grand prince, comment avez-vous pu mainte- « nir la paix dans votre État? »

1° Je crois qu'il n'y a point assez de liaison entre ces deux maximes, et l'idée dont elles sont suivies; ce sont des pensées un peu trop coupées. La poésie, sans être assujettie à des liaisons scrupuleuses qui l'énerveraient, exige cependant une suite de pensées liées ensemble par un rapport commun et facile à saisir. La poésie didactique surtout, ayant une manière plus uniforme, ne veut rien de tranchant dans l'assortiment de ses couleurs.

2° Le style de ces vers me paraît faible et prosaïque; le troisième vers a je ne sais quoi de languissant. *De nos cœurs* semble ajouté par remplissage; la pensée serait entière de cette façon : *Et le premier des biens est la paix.*

Parmi tant de docteurs; parmi ces différends; une paix si constante : toutes ces expressions me paraissent convenir beaucoup plus à la prose, qu'à une poésie noble.

D'où vient que *les enfants de Calvin*, *de Luther,*
Qu'on voit delà les monts, *bâtards de Lucifer;*
. . . . . .
. . . . . .
Qui jamais dans leur loi n'ont pu se réunir,
Sont tous, *sans disputer, d'accord pour vous bénir?*
C'est que vous êtes sage, et que vous êtes maître.

M. de V***, enivré de la brillante réputation que lui ont acquise tant d'ouvrages immortels, s'est sans doute persuadé à lui-même que toutes les phrases qui passeraient par son imagination, et auxquelles, de distance en distance, il voudrait bien donner l'ornement d'une rime, avaient, par leur naissance même, des droits incontestables au titre superbe de poésie. Les prétendus vers que je viens de citer sont de ce nombre; ils n'ont ni l'exactitude, ni la noblesse, encore moins l'harmonie qui convient aux vers d'un si grand poète. L'auteur lui-même a trop de goût pour leur donner d'autre nom que celui d'une prose rimée.

Qu'on voit de là les monts, *bâtards de Lucifer : delà les monts*, pour dire *au-delà des monts*. Cette manière de s'exprimer me paraît déplacée hors de la conversation, ou d'un conte très-familier. *Qu'on voit bâtards de Lucifer :* cette phrase est-elle française? M. de V*** a reproché au grand Rousseau d'avoir corrompu

la pureté de son langage dans les pays étrangers. Plus on s'intéresse à notre littérature, plus on craindra que la même rouille n'infecte l'auteur de ce poème. *Bâtards de Lucifer :* cette expression a-t-elle d'autre mérite que de tourner en ridicule le sentiment de Rome sur les hérésies de Calvin et de Luther? Elle pourrait peut-être avoir encore un avantage : ce serait de nous rappeler ces temps où, suivant Despréaux,

Le Parnasse parlait le langage des halles.

Quoi qu'il en soit, je doute qu'il y ait assez de sel dans cette expression pour en faire supporter la bassesse.

Si le dernier Valois, hélas! avait su l'être,
Jamais un jacobin, guidé par son prieur,
De Judith et d'Aod fervent imitateur,
N'eût tenté dans Saint-Cloud sa funeste entreprise.

L'auteur remarque, avec beaucoup de justesse, que ce fut la faiblesse de Valois, qui entretint et fomenta les fureurs de la Ligue. Ce prince faible et malheureux caressa long-temps et nourrit lui-même le monstre qui devait un jour le dévorer; mais, en rappelant l'exécrable parricide du fanatique Clément, pourquoi, à côté de cet horrible meurtre, citer les exemples sacrés de Judith et d'Aod? Il semble que le poète veuille répandre sur ces personnages saints

une partie de l'horreur dont le nom de ce parricide sera éternellement flétri. L'histoire du peuple juif nous présente plusieurs actions qui paraissent choquer les règles ordinaires de la justice humaine, et qui cependant ont été ou commandées ou approuvées de Dieu même. Les biens, les possessions, les trésors, le sang et la vie de tous les hommes, appartenant de droit à l'Être infini, il peut, quand il lui plaît, suspendre le cours ordinaire des lois établies par lui-même. C'est ce qu'il a fait autrefois dans quelques occasions, dans les temps où la divinité se manifestait aux hommes d'une manière plus marquée : c'étaient des coups de tonnerre qu'il frappait de temps en temps, pour réveiller les hommes assoupis, et pour les faire souvenir de sa domination souveraine.

Mais Valois aiguisa le poignard de l'église.

Il est injuste d'attribuer à l'*église* la barbare superstition d'un furieux imbécille, et de quelques monstres fanatiques. Ce n'est point là l'église ; jamais ses mains pures et innocentes n'ont été armées d'un poignard; loin d'immoler ses rois, elle a toujours embrassé leur défense; ses vrais enfants ont respecté le sceptre, même dans des mains profanes et idolâtres. Mourir, et en mourant bénir leurs bourreaux, voilà ce qu'ils

ont dû faire et ce qu'ils ont toujours fait. Ceux qui, au lieu de verser leur propre sang, ont fait couler le sang des autres, sont des monstres qu'elle désavoue avec horreur, et qu'elle vomit hors de son sein.

> Toutes les factions à la fin sont cruelles;
> Pour peu qu'on les soutienne, on les voit tout oser:
> Pour les anéantir, il les faut mépriser.

Je crois que la maxime contenue dans ce dernier vers est toujours fausse, soit qu'il s'agisse des factions d'État, ou des querelles de religion. Tout ce qui est faction s'enhardit par l'indulgence, et s'irrite par la persécution. C'est un monstre qui mord lorsqu'on le flatte, et qui déchire avec fureur lorsqu'on l'attaque; pour le dompter, il faut l'accabler de fers. Si vous regardez ses ravages d'un œil tranquille, ou que vous insultiez à sa fureur par un ris dédaigneux, il prend votre indifférence pour faiblesse, et vos mépris pour un outrage. L'Angleterre, ce pays orageux, et si fertile en révolutions, soit dans l'État, soit dans l'église, peut nous en fournir des preuves et des exemples. On peut comparer une faction à un feu dévorant qui, ne trouvant point d'obstacle, porte partout le ravage et l'horreur, jusqu'à ce qu'enfin il rencontre la barrière d'un mur impénétrable, contre

lequel il s'arrête, et qu'il noircit, ne pouvant le consumer.

Qui conduit des soldats, peut gouverner des prêtres.

Je remarque, 1° que cette maxime, jetée au hasard, n'a aucune liaison ni avec ce qui précède ni avec ce qui suit. C'est une saillie détachée, semblable à une flèche rapide lancée tout à coup, et qui, vue dans le milieu des airs, paraît isolée et ne tenir à rien. 2° L'auteur fait ici une comparaison dédaigneuse entre les ministres pacifiques de la religion et les ministres redoutables des vengeances des rois. Mais quel est le but de cette comparaison? et que nous apprend-elle? Elle ne tend qu'à nous représenter le clergé comme un corps indocile, mais faible; factieux, mais impuissant. Le germe de toutes ces idées est contenu dans ce vers caustique et brillant. On ne s'arrêtera point ici à dissiper les préjugés de certains hommes contre le clergé. Ceux qui savent respecter la religion, savent aussi respecter ses ministres. On convient, avec l'auteur, que le prêtre ne peut opposer aucune défense à l'autorité toute-puissante du prince; il est sujet ainsi que le soldat : réunis tous deux aux pieds du même trône, ils y sont liés par la même chaîne; mais la dépendance ne l'oblige point à trahir la vérité. Il doit tout à son prince, excepté le sacrifice de sa loi.

L'œil du maître suffit; *il peut tout opérer.*

Le second hémistiche, faible et prosaïque, se traîne languissamment. M. de V** a dit ailleurs avec plus de précision :

L'œil du maître peut tout; c'est lui qui rend la vie
Au mérite expirant sous la dent de l'envie.

D'ailleurs le terme d'*opérer* ne me paraît point assez noble pour entrer dans la grande poésie.

L'heureux cultivateur des présents de Pomone,
Des filles du Printemps, des présents de l'Automne,
Maître de son terrain, ménage aux arbrisseaux
Les secours du soleil, de la terre et des eaux,
Par de légers appuis soutient leurs bras débiles,
Arrache impunément les plantes inutiles;
Et des arbres touffus, dans son clos renfermés,
Émonde les rameaux de la sève affamés, etc.

Un esprit méthodique pourrait peut-être désirer un peu plus de liaison entre cette ingénieuse allégorie et les vers qui la précèdent. Le fil des idées est coupé avec trop de rapidité; il faut que l'imagination du lecteur fasse un saut précipité, pour suivre celle du poète. M. de V**, après avoir mis dans la balance la conduite des rois, sur les disputes de religion, et prononcé, d'un ton de philosophe, des maximes politiques sur ce grand sujet, passe tout à coup au droit

des princes sur les biens de leurs sujets, et surtout de ceux qui président aux autels. Nous ne dirons rien ici de cette question importante et délicate. Il faut craindre de remuer des cendres éteintes, où des esprits inquiets pourraient peut-être trouver quelques restes de feu. L'auteur couvre ses idées sous le voile ingénieux d'une brillante allégorie. Il compare un roi à un jardinier industrieux, qui, cultivant également toutes ses plantes, et leur procurant tous les secours qui leur sont nécessaires, a droit d'exiger de chacune d'elles une portion de leurs fruits dont elles sont trop chargées. Tout ce morceau est parfaitement versifié ; une poésie exacte et pleine d'harmonie y est animée par une imagination heureuse : je ferai seulement quelques remarques légères sur les deux premiers vers.

1° Peut-on dire : *le cultivateur des présents de Pomone et des filles du Printemps ?* on dit fort bien *le cultivateur d'une terre*, *d'un jardin ;* je doute qu'on puisse unir ce terme avec *présents de Pomone et filles du Printemps.*

2° *Des présents de Pomone : des présents de l'Automne.* Ces deux expressions signifient une même chose ; le second hémistiche ne fait que répéter des syllabes sans donner de nouvelles

idées. Il est fait pour la rime, et est superflu pour le sens.

Son voisin jardinier n'eut jamais la puissance
De préparer des cieux la maligne influence;
De maudire les fruits pendant aux espaliers,
Et de sécher, d'un mot, ses vignes, ses figuiers.

Il est inutile de remarquer que ces vers, et surtout les derniers, sont faibles et languissants, sans grace ainsi que sans harmonie. On s'aperçoit facilement qu'ils contiennent une satire de la puissance ecclésiastique; mais j'ignore quels sont les abus que l'auteur y prétend fronder. Il représente cette puissance comme une peste cruelle qui désole, qui ravage et qui porte partout la malédiction et l'horreur; mais l'auteur, sous ces idées, ne combat qu'un fantôme qui n'a point de réalité. Nous ne sommes plus dans ces siècles où la puissance ecclésiastique voulait asservir et enchaîner la puissance civile; où des pontifes, couvrant des intérêts humains du voile sacré de la religion, déposaient les rois, lançaient la malédiction sur les empires, et brisaient les liens qui attachent les sujets à leurs Souverains. Depuis long-temps, des lois utiles et nécessaires ont fixé les limites de la puissance ecclésiastique. Renfermée dans le ministère de paix et de sainteté qui concerne les autels, médiatrice pacifi-

que entre Dieu et l'homme, elle n'étend son autorité que sur les esprits. Elle respecte dans les rois les images de Dieu ; dans les magistrats, les images des rois. Elle abandonne à la puissance civile les affaires temporelles ; elle lance encore des anathèmes, mais ce n'est que sur les crimes ; elle ferme aux hommes impies les sources des biens et des trésors, mais elle ne les prive que des biens invisibles et des trésors spirituels.

Malheur aux nations dont les lois opposées
Embrouillent de l'État les rênes déréglées !

Le grand Rousseau accusait M. de V** de vouloir anéantir la rime dans la versification française. Il n'aurait pas sans doute approuvé qu'on fît rimer *opposées* avec *déréglées ;* on ne trouvera l'exemple d'une pareille licence dans aucun de nos plus grands versificateurs.

Le sénat des Romains, ce Conseil de vainqueurs,
Présidait aux autels, et gouvernait les mœurs;
Restreignait sagement le nombre des Vestales,
D'un peuple extravagant réglait les bacchanales;
Marc-Aurèle et Trajan mêlaient au champ de Mars,
Le bonnet de pontife au bandeau des Césars.

1° Je ne crois pas que jamais il ait été besoin parmi les Romains de faire aucune loi pour restreindre le nombre des Vestales; le nombre en

était réglé. Numa en institua quatre; depuis, on en ajouta deux autres : elles étaient obligées de servir les autels de la déesse pendant trente ans. Pendant tout ce temps, elles étaient asservies aux lois d'un austère célibat. Convaincues d'avoir transgressé cette loi, on les enterrait toutes vivantes. Cet horrible supplice, et le devoir austère dont on punissait ainsi l'infraction, étaient des motifs assez puissants pour restreindre le nombre de ces vierges sacrées, sans le secours d'aucune loi, surtout dans un siècle et dans une religion idolâtre, où les hommes ne connaissaient point encore les grandes idées de vertu que la religion chrétienne apporta depuis sur la terre.

2° Il est vrai que les empereurs romains, depuis Auguste jusqu'à Constantin, rois et pontifes en même temps, unirent dans une même main le sceptre et l'encensoir, la puissance absolue sur l'empire et la domination souveraine des autels. Quoi donc! faudra-t-il en conclure que, dans le sein du christianisme, tous les princes devraient également réunir ces deux puissances? Mais, pour établir ce nouveau système, il faudrait commencer par anéantir la religion chrétienne. Jésus-Christ a élevé sur la terre un tribunal dépositaire de la puissance spirituelle. C'est de ce tribunal, que partent tous les oracles

de la doctrine : les rois doivent défendre et protéger ces oracles, mais ils ne peuvent les changer ni les altérer. Les ministres des autels sont soumis par leur naissance, à l'autorité du trône : ils sont sujets, parce qu'ils sont citoyens ; mais, lorsqu'il s'agit des mystères de la foi, l'autorité du trône est soumise à celle de l'église. Alors la religion commande aux rois eux-mêmes, et fait courber leurs têtes sous son joug sacré. Leur gloire est d'en être les protecteurs, et non pas les arbitres.

L'univers, reposant sur leur heureux génie,
Des guerriers de l'église ignora la manie.
Les Grecs et les Romains, d'un saint zèle enivrés,
Ne combattirent pas pour des poulets sacrés.

1° *Sur leur heureux génie :* hémistiche dur et qui choque l'oreille.

2° *Reposer sur l'heureux génie de quelqu'un :* cette phrase est-elle française ?

3° L'auteur prétend que c'est le sage gouvernement de ces rois-pontifes, qui empêchait, parmi ces idolâtres, les guerres de religion ; mais il ne peut disconvenir que tous les empereurs de Rome n'ont point ressemblé à Trajan et à Marc-Aurèle. Le plus grand nombre de ces empereurs ont été ou des tyrans imbécilles, ou des monstres voluptueux, qui tous, incapables

de porter ce grand fardeau de l'empire romain, l'ont laissé avilir et déchirer, dormant dans la mollesse ou dans le sang, jusqu'à l'instant où quelque heureux scélérat venait les égorger, pour usurper le trône et l'avilir à leur tour. Quoi donc! est-ce la sagesse et *l'heureux génie* de ces princes, qui a empêché dans Rome idolâtre les guerres de religion?

Mais je prétends qu'un roi, que son devoir engage
A maintenir la paix, l'ordre, la sûreté,
A, sur tous ses sujets, égale autorité.

La pensée contenue dans cette prose rimée est très-juste. L'autorité du prince est égale sur tous ses sujets, sur le ministre des autels ainsi que sur l'artisan et le soldat. Mais cette autorité ne s'étend point sur la doctrine. Je l'ai déja dit: l'église a une autorité établie sur un droit divin, qui, sur les mystères de la foi, ne reçoit de règle de personne, et qui en prescrit à l'univers.

La loi, *dans tout État*, *doit être* universelle;
Les mor*tels*, *quels* qu'ils *soient*, sont égaux devant elle.
Je n'en dirai pas plus sur ces points délicats.

Ces trois vers, familiers et prosaïques, sont remplis d'une foule de monosyllabes qui les rendent durs et fatigants pour l'oreille. L'harmonie est l'ame de la belle poésie.

Mon esprit suit le vôtre, et ma voix vous répète.

Les expressions du premier hémistiche ne sont point naturelles; je doute que la phrase du second soit française. Peut-on dire en effet? *ma voix répète quelqu'un.*

Que conclure à la fin de tous mes longs propos?
C'est que les préjugés sont la raison des sots.

On pourrait peut-être dire à M. de V**, qu'il n'était point nécessaire de faire six cents vers, pour en tirer à la fin une conclusion si triviale et si rebattue. C'est construire, à grands frais, un palais magnifique pour y loger une fourmi. Mais il s'en faut de beaucoup que ce soient là toutes les conclusions que l'on puisse tirer de ce poème. On en peut déduire plusieurs conséquences beaucoup plus dangereuses : l'auteur les déguise et les enveloppe sous un voile transparent, sûr qu'elles ne peuvent échapper à personne. Il est inutile, par la même raison, de s'arrêter ici à les détailler; les réflexions répandues dans le corps de l'ouvrage, détruisant les principes, feront sentir le vide et la frivolité des conséquences.

La paix, enfin la paix, *que l'on trouve et qu'on aime*,
Est encor préférable à la vérité même.

Si ce principe était généralement vrai, il s'en-

suivrait qu'un homme qui, par état, est obligé de défendre la vérité, pourrait, sans se rendre coupable, sacrifier son devoir à sa propre tranquillité. Je ne crois cependant pas que l'auteur lui-même voulût admettre cette dangereuse conséquence, qui suit de sa maxime générale. Sans doute il n'est pas permis de persécuter les hommes pour faire régner la vérité. Son triomphe, qui doit être un triomphe de paix, ne peut être fondé sur le meurtre et sur les ravages : il lui faut des apôtres, et non pas des bourreaux. Le flambeau de la guerre n'a jamais pu servir à allumer le flambeau sacré de la vérité. Malheur à ces ames cruelles et persécutrices, qui ne cherchent à persuader qu'en répandant le sang des hommes ! Mais cette même vérité qui nous défend de persécuter les autres, pour étendre son empire, nous oblige de nous sacrifier nous-mêmes pour elle, lorsque nous la connaissons. Dès que nous nous trouvons dans quelqu'une de ces circonstances délicates, où il faut choisir entre le parti de la vérité et tous les intérêts humains; abandonner alors la vérité, c'est être coupable; lui préférer quelque chose, c'est la trahir : on lui doit immoler tout et son repos, et sa fortune, et son honneur. Le sang qui coule dans nos veines, ce sang lui-même n'est plus à nous, dès que la vérité le réclame, et qu'elle en a

besoin pour sa défense. Il est des esprits faibles, il est des cœurs timides et rampants, qui ne peuvent s'élever jusqu'à ces devoirs sublimes. De tels sentiments sont faits pour les grandes ames : et, je le dis à la gloire de l'humanité, dans tous les siècles il s'est trouvé des hommes qui ont donné à la terre ces exemples admirables.

Je vois, sans m'alarmer, l'éternité paraître;
Et je ne pense pas qu'un Dieu qui me fit naître,
Qu'un Dieu qui, sur mes jours, versa tant de bienfaits,
Quand mes jours sont éteints, me tourmente à jamais.

Le déiste épouvanté du terrible avenir que lui présente une éternité malheureuse, tâche de combattre ou d'affaiblir cette affreuse et lugubre vérité. Ami du genre humain, il voudrait, s'il était possible, l'affranchir d'une terreur superstitieuse, qui, mettant un frein incommode aux passions humaines, empoisonne les douceurs de la vie et multiplie les horreurs de la mort. Contre les menaces foudroyantes de la révélation, qui lui montre des abymes éternels ouverts sous ses pieds, il invoque à grands cris le secours bienfaisant de sa raison et cherche jusque dans les perfections infinies de l'Être suprême, des raisons pour combattre ce que cet Être suprême nous a révélé. Selon le déiste, l'éternité des peines blesse également et la bonté et la justice de Dieu.

1° « Dit-il un Dieu infiniment bon ne peut « avoir créé des êtres que pour les rendre heu- « reux. Il ne saurait donc les laisser en proie à « des tourments éternels.

2° « Dieu est un Être infiniment juste. Or, « quoi de plus opposé à la justice, que de pu- « nir, par des supplices éternels, des plaisirs « passagers? »

Telles sont les deux plus fortes objections du déiste contre l'éternité des peines. Ce sont là, pour ainsi dire, les deux ancres sur lesquelles il s'appuie, pour s'assurer contre la tempête éternelle qui le menace.

La première objection est fondée sur ce principe, que Dieu, en créant des êtres intelligents, n'a pu avoir d'autre intention que celle de les rendre heureux. Mais 1° ce principe, qui fait la base de l'objection, est supposé gratuitement et sans aucune preuve. Nous ignorons très-souvent les intentions des hommes, dans le temps même que nous les voyons agir; nous tâchons inutilement de percer la nuit profonde qui couvre leurs desseins. Et cependant presque tous les hommes ont à-peu-près la même portion d'idées, sont agités par les mêmes désirs, portent en eux les principes des mêmes combinaisons, et, dans les mêmes circonstances, font presque mouvoir les mêmes ressorts. Comment donc con-

naîtrions-nous les desseins de Dieu, ces desseins si sublimes et formés, avant tous les temps, dans le sein majestueux de l'éternelle sagesse?

(1) 2° Quoique la bonté soit un attribut essentiel à la divinité, cependant on n'a point droit d'en conclure que Dieu n'a pu avoir d'autre intention, en créant les êtres intelligents, que de les rendre heureux. En effet, sur quel fondement donne-t-on ainsi à la bonté de Dieu une espèce d'empire sur tous ses autres attributs, de façon que toutes les autres perfections de l'Être suprême ne deviennent que des ministres et des agents subordonnés à la bonté? Toutes les perfections de Dieu, étant infinies, sont toutes égales : étant égales dans leur nature, elles doivent l'être dans leurs opérations. Ainsi, lorsque Dieu forma l'auguste décret de produire des êtres qui existassent hors de lui, la bonté sans doute influa sur ce décret; mais la sagesse et la justice y eurent aussi part. Il voulut manifester, non sa bonté seule, mais toutes ses adorables perfections. Ces vues générales sont très-conformes à l'idée d'un Être souverainement parfait. Mais, si Dieu a créé l'homme pour manifester tous ses attributs, la bonté n'est donc pas la seule de ses perfections dont il exer-

(1) Formey, 1. *Lettre sur l'éternité des peines.*

cera des actes envers l'homme. Cet homme qu'il a créé, peut donc devenir aussi l'objet de sa justice, puisque la justice divine est un attribut primitif, qui va de pair avec les autres, qui entre dans les desseins de Dieu, de concert avec la sagesse et la bonté, et que ses droits sont aussi inaliénables que les droits de ces deux dernières perfections.

(1) 3° Au principe de la bonté, substituons *l'amour de l'ordre ;* principe plus général et bien moins arbitraire. Les idées de l'ordre sont distinctes, et tout le monde convient que les opérations de l'Être suprême s'y rapportent. M. Formey, dans ses mélanges philosophiques, définit l'ordre : *la conformité avec toutes les perfections de Dieu, et avec le plan éternel de ses ouvrages.* Dieu a tout créé dans l'ordre qu'il avait éternellement conçu. Dans le système physique, rien ne s'en écarte : il n'en est pas de même dans le système moral. Dieu ayant créé des êtres libres, ils ont le pouvoir de suivre l'ordre, ou de s'en écarter. Quel est le principe par lequel Dieu agit envers ces êtres sortis de l'ordre? Il est naturel de dire que c'est l'amour de l'ordre : alors toutes les perfections de Dieu opèrent. La sagesse cherche des moyens pour

(1) Formey, 1. *Lettre sur l'éternité des peines.*

ramener les hommes à l'ordre : la bonté donne à ces moyens toute l'efficacité dont ils sont susceptibles dans le plan que Dieu s'est proposé. Mais, Dieu ne voulant point donner atteinte à la liberté, si tous ces moyens échouent, la justice entre dans ses droits; elle punit, non par vengeance, mais parce que l'ordre le demande.

4° Cette objection, *Dieu étant infiniment bon, ne peut condamner les créatures à des tourments éternels*, dans le fond, se réduit à celle-ci : *L'infinie bonté de Dieu doit anéantir, ou du moins limiter sa justice*. Mais ces deux attributs n'ont rien de commun l'un avec l'autre. La bonté consiste à faire du bien : la fonction de la justice est de maintenir l'ordre, de rendre à chacun selon ses œuvres; par conséquent de punir les perturbateurs de l'ordre, et les transgresseurs des lois divines. Ce sont deux perfections distinctes, et qui, chacune, ont leur empire séparé. D'ailleurs, une perfection de Dieu n'anéantit point l'autre. L'exercice de la justice ne doit pas être limité, et comme anéanti par celui de la bonté : l'une ne saurait enlever à l'autre ses objets. Enfin, quand une perfection de Dieu pourrait en limiter une autre, Dieu étant un être souverainement libre, il pourrait à son gré faire céder ou la justice à la bonté, ou la bonté à la justice. Or, ces deux perfections étant éga-

lement infinies dans Dieu, Dieu ayant une égale liberté pour ces deux choix, la raison seule ne pourrait nous apprendre quelle est celle de ces deux perfections que Dieu a fait céder à l'autre. Nous ne pourrions savoir cela, que par la révélation; mais cette révélation nous apprend que les bornes de notre vie sont les termes que Dieu a mis à sa bonté envers l'homme coupable, et qu'au-delà de ce terme fatal, l'homme devient tributaire de la justice, dans l'empire de laquelle il entre, pour ainsi dire, alors.

5° Le déiste prétend qu'on doit juger de la bonté divine par les idées communes que l'esprit humain se forme de la bonté. Mais d'abord, que répondrait-il, si nous lui soutenions, avec certains philosophes, que l'homme ne peut avoir aucune idée des esprits, ni par conséquent d'un esprit éternel et infini? Or, si l'on ne connaît point l'essence de l'Être suprême, combien moins peut-on connaître ses attributs! Cependant, c'est ainsi qu'a pensé le fameux Père Malebranche, qui, au jugement de Bayle lui-même, est un des plus sublimes esprits du dernier siècle. Tel est aussi le sentiment de Locke, qui occupe un rang distingué parmi les philosophes modernes. Les hommes, aussi présomptueux qu'ils sont faibles, jugent des perfections infinies de l'Être suprême, par analogie avec leurs

vertus imparfaites : mais l'infini peut-il être apprécié, mesuré, combiné par le fini? La faiblesse de l'esprit humain peut-elle déterminer jusqu'où les perfections infinies de Dieu peuvent étendre leur sphère d'activité? Sommes-nous juges compétents pour oser assigner leurs fonctions, régler leurs vues, combiner leurs opérations, enfin pour oser prononcer que la bonté de Dieu consiste nécessairement à agir de telle ou de telle manière? Nous savons en général que Dieu est bon, qu'il est juste; mais c'est là que se bornent nos connaissances. Nous ignorons absolument quelle est la règle et l'étendue de ses perfections; et nous l'ignorons, parce que les attributs de Dieu sont infinis, et que les lumières de l'homme sont bornées.

6° Lorsque je soutiens que la raison humaine est trop faible pour déterminer ce qui convient réellement, ou ce qui est opposé aux attributs de l'Être infini, je ne fais que soutenir le sentiment des plus savants hommes, de ceux mêmes qui ont été les plus zélés défenseurs de la raison.

Voici comment s'exprime Bayle (1) : « Notre « raison n'est propre qu'à brouiller tout, qu'à « faire douter de tout; elle n'a pas plus tôt bâti

(1) Dictionnaire de Bayle, *art. Bunel.* page 740, col. 1, édit. Rotterdam, 1720.

« un ouvrage, qu'elle vous montre les moyens « de le ruiner. C'est une véritable Pénélope, qui, « pendant la nuit, défait la toile qu'elle avait « faite pendant le jour. Ainsi le meilleur usage « qu'on puisse faire de la philosophie, est de « connaître qu'elle est une voie d'égarement, « et que nous devons chercher un autre guide, « qui est la lumière révélée. » Le même auteur dit encore (1) : « Comment M. Le Clerc pourrait-« il condamner ceux qui lui diraient qu'ils n'ont « point d'idée de la bonté de Dieu, et que ce-« pendant ils croient que Dieu est bon? Je ne « ferais point difficulté de lui avouer, non point « que je n'ai aucune idée de la bonté de Dieu, « mais que l'idée que j'en ai est imparfaite et « confuse, ce qui n'empêche pas que je ne croie « que Dieu est bon. »

Et plus bas il ajoute (2) : « Tous les théolo-« giens orthodoxes nous apprennent que, pour « savoir si une certaine conduite est une im-« perfection ou bien une perfection à l'égard « de Dieu, il faut consulter la révélation ou « l'expérience, et non pas les idées spéculatives « que nous avons dans l'esprit, qui nous trom-« peraient à coup sûr. »

---

(1) Bayle, *Entretiens de Maxime et de Thémiste*, seconde partie, page 122.

(2) Id. ibid. p. 123.

Bayle n'est pas le seul qui ait parlé si positivement sur ce sujet. Jaquelot, savant ministre, tient le même langage; voici ses propres termes (1): « La prééminence de Dieu est infini-« ment au-dessus des créatures; de sorte que « ce serait une folie aux hommes de prétendre « entrer dans toutes les vues de Dieu, et de « vouloir prescrire des règles à la Providence, « conformes aux maximes que les hommes ob-« servent entre eux, et par lesquelles ils sont « liés mutuellement. »

Jurieu, un des plus fameux ministres de Hollande, est du même sentiment. Bien loin de penser que les notions communes doivent être suivies en matière de religion, il dit positivement (2) : « Qu'établir pour principes de folles « notions communes, c'est livrer la religion, pieds « et poings liés, aux hérétiques et aux impies, « et que le principe des rationaux, selon lequel « il ne faut rien croire sans évidence, conduit « au pyrrhonisme et au déisme. »

Saurin (3), ce prédicateur célèbre, si connu par sa vaste érudition, et par son éloquence

(1) Jaquelot, *Examen de la Théologie de Bayle*, p. 312.

(2) Jurieu, *Religion du Latitudinaire*, pag. 390.

(3) Saurin, tom. 1, pag. 201, 217 et 223; tom. 2, Serm. 2; tom. 3, p. 361.

forte et rapide, soutient de même, que la faible raison de l'homme n'est point assez pénétrante pour découvrir la conformité qu'il doit y avoir nécessairement, entre les vérités éternelles et certaines vérités révélées.

Luther, lui-même, ce génie bouillant et audacieux, dont le caractère emporté a rompu tous les freins qui pouvaient captiver sa superbe indépendance, a cependant respecté ce frein que l'autorité met à la raison humaine.

« Si, dit-il (1), la justice divine était telle, que « l'esprit humain en pût juger, elle ne serait « pas divine, et ne différerait point de celle des « hommes; mais, puisque Dieu est incompréhen- « sible à la raison humaine, l'ordre, et même la « nécessité, veulent que nous ne puissions com- « prendre sa justice. »

Melanchton et Calvin (2), à l'occasion de la

---

(1) Luther, *De serv. arbit.* cap. 195, pag. 383, *edit. Neustad.* 1603, in-8°.

(2) *Et si autem homines acuti multa hìc inextricabilia colligunt, tamen nos omissis præstigiis disputationum, veram sententiam toto pectore amplectamur, et teneamus testimonia de eâ tradita divinitùs, etiamsi non possumus omnes argutias quæ opponuntur, extricare.* Melanchton, *in Locis Theol.* pag. 67. *Ed. Basil.* 1555.

Calvin, *Traité de la Prédestination*, pag. 1431 de ses *Opuscules*, édit. de Genève, 1611.

permission du péché, prétendent également que, si nous ne pouvons la concilier avec les attributs divins, nous devons en accuser notre faiblesse et notre ignorance, sans vouloir vainement pénétrer des choses que Dieu a retirées dans le sein de sa lumière inaccessible.

Abbadie (1), dans son ouvrage immortel de la Vérité de la religion chrétienne, ouvrage si connu et si digne de l'être, dit : « Qu'encore que « les mystères aient un côté lumineux, ils sont « impénétrables à notre esprit, et qu'il n'est ni « sûr, ni permis, ni possible d'en sonder la pro- « fondeur. »

Régis (2), auteur célèbre, en paraphrasant la doctrine de Descartes sur la liberté de l'homme, nous avertit d'éviter le dangereux écueil de la plupart des philosophes, qui, ne pouvant réussir à comprendre les rapports qui sont entre notre liberté et la prescience de Dieu, tombent dans des opinions ou sacriléges ou impies.

Jean Le Clerc, dans ses fameuses disputes contre Bayle, après avoir mis tout en œuvre pour

---

(1) Abbadie, tom. 2, pag. 408.

(2) Régis, *Syst. de Philosoph.*, tom. 1, édit. de Lyon, 1691, in-12, chap. 22 de la 2e partie du 2e liv. de la Métaphysique, pag. 486.

soutenir les droits de la raison humaine, et soumettre la révélation à l'évidence, a été lui-même contraint, suivant l'expression de Bayle (1), de venir enfin sacrifier les lumières de la raison au pied du trône de la majesté suprême de Dieu.

Un des plus hardis écrivains d'entre les catholiques, et qu'assurément on ne peut accuser de penser avec timidité, Simon (2), dans ses Lettres choisies, soutient les mêmes principes.

Nicole (3), cet homme d'une imagination si forte, dans un passage cité par Bayle, avec éloge, dit : « Que c'est par la vérité des dogmes, qu'il « faut juger s'ils sont cruels, et non par ces « vaines idées d'une prétendue cruauté, qu'il « faut juger de leur vérité. Tout ce que Dieu fait « ne saurait être cruel, puisqu'il est la souve- « raine justice : c'est donc à quoi nous devons « borner toutes nos recherches, et non pas « prétendre juger si Dieu a fait ou n'a pas fait « quelque chose, par les faibles idées que nous « avons de la justice et de la cruauté. »

---

(1) Bayle, *Réponse aux Questions d'un provincial*, t. 4, pag. 27 et 28 de la réponse à M. Le Clerc.

(2) Simon, *Lettres choisies*, tom. 1, pag. 55, de la 2e édit.

(3) Nicole, *De l'unité de l'Église*, liv. 2, ch. 11, pag. 332, édit. de Paris, 1687.

Le fameux docteur Arnaud (1), pénétré du même principe, parle très-vivement contre ces esprits téméraires qui prétendent juger par la raison, de ce qui est plus ou moins digne de la sagesse de Dieu.

Un des plus illustres philosophes qu'ait produits la France, un homme qui réunissait l'esprit le plus délié avec les plus profondes lumières, la raison la plus solide avec l'imagination la plus brillante, Mallebranche reconnaît de même la faiblesse de l'esprit humain; il soutient (2) « que « Dieu ne nous donne des idées, que pour con- « naître les choses qui arrivent par sa conduite « ordinaire, qui fait la nature, et que le reste « nous est caché; qu'ainsi il ne faut faire usage « de son esprit, que sur des sujets proportionnés « à sa capacité. »

Enfin saint Augustin, que l'on considère ici moins comme un grand docteur que comme un excellent philosophe; saint Augustin défend la même cause, c'est-à-dire, qu'un des plus grands esprits qui aient paru parmi les hommes, avoue l'insuffisance de la raison humaine. Voici ses

---

(1) Arnaud, *Réflexions sur le syst. du P. Mallebranche*, tom. 2, p. 236.

(2) Mallebranche, *Recherche de la vérité*, liv. 3, ch. 8, pag. 431.

paroles (1) : « Vous cherchez des raisons où l'a-
« pôtre n'en a point trouvé; mais pour moi, je
« demeure effrayé de ce qui l'a effrayé lui-même.
« Je vous laisse donc raisonner, mais pour moi,
« je crois. Je vois un profond abyme, mais je
« n'arrive point jusqu'à en voir le fond. Si vous
« entreprenez de pénétrer ce qui est impéné-
« trable, et de comprendre ce qui est incom-
« préhensible, arrêtez-vous, et contentez-vous
« de croire : autrement vous êtes perdu. »

De toutes ces autorités réunies, il s'ensuit que les hommes les plus savants, même parmi les protestants, dont le caractère est d'accorder beaucoup plus à la raison qu'à la révélation, conviennent tous que, pour juger des attributs de Dieu, et des mystères de la religion qui y ont rapport, il ne faut point se régler sur les notions communes que s'est formées la raison humaine, parce que ces idées sont imparfaites, et que les attributs de Dieu sont infinis. Le déiste ne doit donc pas rejeter l'éternité des peines,

---

(1) Serm. 27, *De verb. Apost.* num. 7.

Quæris tu rationem, ego expavesco altitudinem : tu ratiocinare, ego miror. Tu disputa, ego credam; altitudinem video, ad profundum non pervenio. Si inscrutabilia scrutari venisti, et investigabilia investigare venisti, crede, nam periisti.

sous prétexte qu'il ne peut la concilier avec les notions communes de la bonté et de la justice.

7° Si le déiste s'obstine encore à juger de la bonté divine par les idées naturelles que nous avons de cette vertu, je lui démontre que son système s'écroule de lui-même, par les conséquences absurdes qui suivent de sa manière de raisonner : en effet, suivant les lumières communes de la raison, rien n'est si contraire à la bonté que la permission du mal moral et du mal physique. En consultant l'idée naturelle d'une bonté infinie, jamais le crime, jamais cette foule de maux, enfants et vengeurs du crime, ne devaient exister sur la terre. L'Être infiniment bon, étant aussi infiniment puissant, avait mille moyens de les empêcher; cependant le mal physique et le mal moral règnent sur notre globe : une funeste et malheureuse expérience ne nous prouve que trop leur existence. Dieu les ayant permis, il faut donc qu'une telle permission puisse s'accorder avec sa bonté; car, suivant l'expression de Bayle, *dans la conduite de Dieu, le fait entraîne le droit nécessairement.* Or, cette permission est entièrement incompatible avec la bonté que les notions communes font connaître à la raison humaine : ces notions communes ne sont donc point une règle juste et qui puisse être appliquée à Dieu; puisque, si

elle était juste, il s'ensuivrait qu'une chose qui existe réellement ne pourrait point exister. Le déiste, pour se dérober au coup inévitable que lui porte ce raisonnement, est obligé ou de nier l'existence du mal, ou de dire que, suivant les lumières de la raison, l'existence du mal est compatible avec une bonté infinie; voilà les deux seules ressources qui lui restent: qu'il choisisse, s'il ose, entre les deux.

8° Il est impossible que le déiste accorde, avec les notions communes de la bonté, les peines de l'enfer, même passagères. En effet, suivant un raisonnement de Bayle (1), je demande au déiste : Est-il conforme aux notions communes, qu'un Être qui a un amour tendre pour tous les hommes, et qui leur destine à tous une éternelle félicité, leur fasse souffrir les tourments les plus douloureux pendant cent millions de siècles ? Sans doute sa raison se révoltera contre cette idée, et il me répondra que non. Je le contraindrai d'avouer la même chose à l'égard de cent millions d'années, puis à l'égard de vingt millions, et puis à l'égard de cent mille, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'à force de reculer, il soit réduit à cinq ou six ans. Le déiste

---

Bayle, *Réponse aux Questions d'un provincial*, tom. 4, pag. 45 de la Réponse à M. Le Clerc.

ne sera pas en sûreté dans ce dernier poste; et, quand il réduirait l'enfer à un quart d'heure de douleur, je lui prouverais encore que ce supplice si court est contraire aux idées naturelles que nous avons de la bonté, et surtout d'une bonté infinie; car, suivant les notions communes, un bon père, un bon maître, un bon ami, doivent, dès qu'ils le peuvent, délivrer du plus petit mal l'objet de leur amitié; s'ils ne le font pas, ou c'est par impuissance, ou par caprice, ou par nécessité, pour procurer à celui qui souffre un bien qu'ils ne pourraient lui procurer autrement; or, on ne peut rien imaginer de semblable dans un Dieu infiniment parfait. Il est donc évident que, suivant les notions communes de la bonté, on serait en droit d'en conclure qu'il ne peut y avoir pour les méchants aucun supplice, même limité. Et alors, quelles horribles conséquences ne pourrait-on pas tirer de cet affreux système!

Mais permettons au déiste de rentrer dans le poste dont nous l'avons chassé; accordons-lui que, suivant les idées naturelles que nous avons de la bonté, des tourments passagers peuvent s'accorder avec une bonté infinie : cette supposition sera pour nous une nouvelle source de triomphe; et voici comme je raisonne. Les attributs de la divinité sont fixes et immuables;

ainsi ce qui, pendant un temps, est compatible avec un attribut essentiel de Dieu, ne doit jamais cesser de l'être, tant que les mêmes raisons subsistent : il est aisé de faire l'application de ce principe. Que le déiste fixe lui-même la durée des peines; supposons, par exemple, un terme de cent ans. Selon le déiste lui-même, la bonté de Dieu, pendant ce temps, subsiste donc, sans être blessée par les tourments des créatures qui souffrent. Mais pourquoi cette même bonté ne pourrait-elle pas subsister également pendant un supplice de deux cents ans, si la justice l'exige ainsi? et, si cette seconde centaine d'années ne répugne point à la bonté, pourquoi la troisième y répugnerait-elle, si la justice l'exige encore? et ainsi de suite pendant toute l'éternité; car, dès qu'une chose est incompatible avec l'Être infiniment parfait, la vertu, qui forme son essence, empêche qu'il ne puisse faire cette chose, même dans un temps limité. Ainsi, par la raison des contraires, puisque, suivant le déiste lui-même, il est compatible avec cet Être souverainement parfait, qu'il punisse, dans un temps limité, ceux qui ont mérité d'être punis pendant un temps limité, il est aussi très-compatible qu'il punisse, pendant toute l'éternité, ceux qui ont mérité de l'être ainsi.

J'ai donc prouvé deux choses : la première,

qu'en suivant les notions communes de la raison, le déiste ne peut concilier avec une bonté infinie, des peines même passagères; la seconde, c'est que, si le déiste accorde que des peines passagères, dès qu'elles sont méritées, ne répugnent point à la bonté de Dieu, il s'ensuit nécessairement que des peines éternelles, également méritées, ne répugneront point davantage à cette même bonté. Ainsi, de quelque côté que se tourne le déiste, il trouve partout un glaive à deux tranchants qui le perce et le divise avec lui-même.

Il est inutile de s'arrêter davantage aux objections que l'on tire de la bonté; on croit les avoir suffisamment détruites; car elles ne sont fondées que sur les notions communes de la raison. Or, on a prouvé que ces notions communes doivent être rejetées, lorsqu'il s'agit de juger de la conduite de Dieu. On l'a prouvé, 1° par la faiblesse de l'esprit humain et l'immensité de Dieu; 2° par l'autorité des plus savants hommes, et en même temps des plus fiers partisans de la raison; 3° par la contradiction qu'il y a entre ces notions communes et la permission du mal, tant moral que physique, dont l'existence cependant ne peut être révoquée en doute; 4° parce que ces notions détruiraient même les peines passagères; 5° enfin, parce que l'on ne

peut admettre les peines passagères, sans être obligé d'admettre aussi les peines éternelles.

Je vais maintenant passer aux objections que l'on tire de la justice. Je commence d'abord par observer que tout ce qui a été dit sur les notions communes de la raison, au sujet de la bonté, peut de même s'appliquer à la justice. Tous les attributs de Dieu sont également au-dessus de la raison humaine : ce principe une fois établi, toutes les objections s'écroulent, n'étant appuyées que sur le principe contraire, qu'on doit juger des attributs de Dieu par les vertus de l'homme. Je pourrais donc, contre les attaques du déiste, me tenir dans ce retranchement, où il ne pourrait jamais venir à bout de me forcer. Voyons cependant si nous ne pourrions pas trouver des armes pour le combattre de plus près.

1° On pourrait peut-être dire, avec le docteur Swinden et Tillotson, ce célèbre prélat d'Angleterre, qu'à proprement parler, la proportion entre le crime et la peine n'est pas tant du ressort de la justice, qu'une affaire de prudence, qui dépend de la sagesse du législateur, et la raison en est claire ; car la juste détermination des peines dépend du rapport qu'elles ont avec le grand but du Gouvernement, qui est de faire observer les lois. Pour remplir ce but, il n'est

pas nécessaire qu'il y ait une exacte proportion entre le crime et la peine; il suffit que la peine soit telle qu'il la faut pour le bien public; c'est-à-dire, qu'elle soit capable, en imprimant une juste terreur, de procurer, autant qu'il se peut, l'observation des lois, et d'empêcher que les hommes, séduits par leurs passions, ne soient portés à les enfreindre : ainsi toute punition proportionnée à cette fin n'est point injuste. C'est donc sur cette fin, qu'il faut mesurer l'éternité des peines. Or, je demande à cette foule d'hommes cruels, fourbes, dénaturés, adultères, incestueux, sacriléges et parricidés, qui, tous les jours, inondent la terre de crimes; je leur demande quelle impression ferait sur leurs esprits la menace d'une punition bornée et passagère, puisque, dans ces moments terribles de passions et de fureurs, souvent la crainte des peines éternelles ne peut arrêter leur farouche emportement; puisque, suspendus au-dessus des abymes éternels par un fil qui peut se rompre à chaque instant, on voit ces hommes, dans une affreuse sécurité, aiguiser tranquillement le poignard qui doit égorger l'innocent. Que deviendrait donc le genre humain, si ce frein manquait encore à sa perversité? Une fatale expérience nous prouve que l'éternité des peines, quelque terrible qu'elle soit, n'est pas trop forte

pour nous détourner du crime. Cette punition est donc proportionnée au but que s'est proposé le législateur suprême, de prévenir, autant qu'il se peut, l'infraction de ses lois; si elle est proportionnée à ce but, elle n'est donc point injuste. L'expérience, en prouvant sa nécessité, en démontre la justice.

2° Dieu menace les créatures d'une peine éternelle si elles sont coupables; mais en même temps, si elles sont vertueuses, il leur promet une éternelle félicité. Infini dans toutes ses perfections, les opérations qui en émanent portent l'empreinte de l'infini; Dieu ne dément jamais ce qu'il est; s'il punit en Dieu, il récompense en Dieu. L'équilibre de la justice est donc observé exactement, puisque le crime est puni de la même manière que la vertu est récompensée, c'est-à-dire, d'une manière infinie. La félicité promise aux justes doit être la mesure des supplices réservés aux criminels; car l'Être infiniment saint doit abhorrer le crime dans le même degré qu'il aime la vertu. Où est donc l'injustice de menacer les hommes d'un supplice éternel, puisqu'en même temps on leur promet un bonheur éternel dans sa durée, infini dans son objet? « Vous trouvez bon, dit Mallebranche(1),

(1) *Entretien sur la mort*, pag. 307.

« que la récompense éternelle porte le caractère « de la divinité; approuvez donc en Dieu les « rigueurs éternelles. »

3° Dès le premier instant qu'une créature commence d'exister, elle est destinée à exister éternellement; sa durée doit être infinie, son sort, éternel. Telles sont les grandes destinées de l'homme; il a commencé d'être; mais, dès cet instant, égal à Dieu par la durée, il ne cessera plus d'exister. Mais ce présent infini, d'une éternelle existence, nous l'avons reçu sous deux conditions : l'une, que nous serions éternellement heureux si nous étions vertueux; l'autre, que nous souffririons des peines éternelles si nous commettions le crime. Cet arrêt terrible et consolant, objet d'espérance et d'effroi, nous est annoncé. De cette immense éternité, pendant laquelle nous devons être, Dieu détache une portion de temps, pendant laquelle il nous place sur ce globe, pour opter entre les deux sorts qui nous sont proposés : nous avons devant les yeux et la vie et la mort. Nous connaissons clairement les conditions par lesquelles nous pouvons obtenir l'éternelle félicité, et éviter le malheur éternel. Ces conditions sont possibles par elles-mêmes, elles le deviennent encore plus par la grace : c'est à nous de choisir; Dieu lui-même nous sollicite à préférer l'éter-

nelle fé icité; il nous en presse : la voix de sa bonté, cette voix douce et puissante, se fait sans cesse entendre à notre cœur. Nous rejetons obstinément le bonheur qu'il nous présente : il y a un sentier qui conduit dans les éternels abymes; nous y courons avec fureur, en insultant le Dieu qui veut nous retenir. Ce Dieu se jette au-devant de nous pour nous arrêter; nous nous arrachons de ses bras pour nous élancer dans l'abyme; nous y tombons, nous y sommes engloutis pour y rouler éternellement; et la porte de l'abyme se referme à jamais sur nous. Or, je demande si la justice de Dieu peut être intéressée à délivrer de semblables criminels de leur supplice; je demande si de tels hommes peuvent avoir quelque droit à se plaindre de Dieu. Quelque terribles que soient les peines qu'ils subiront, ils ne souffriront jamais que ce qu'ils ont voulu souffrir, que ce qu'ils ont choisi par préférence : ils n'ont donc aucun droit de se plaindre.

4° C'est une maxime reçue dans toutes les lois et dans tous les gouvernements, que la grandeur d'une offense se mesure sur la dignité de la personne offensée. L'outrage commis envers un Être infini est donc une offense infinie; or, la justice exige qu'il y ait une proportion entre la peine et le crime. La peine doit donc

être infinie ; mais des êtres finis ne peuvent supporter l'activité toute-puissante d'une force infinie : les peines ne pouvant donc être infinies en degrés, doivent l'être en durée.

En finissant cet essai sur l'éternité des peines, on est obligé d'avouer que c'est un abyme qui absorbe, qui engloutit l'esprit humain. Rien de plus effrayant pour l'imagination ; nos yeux épouvantés se promènent avec effroi sur la vaste immensité de cette mer brûlante. Nous n'y découvrons que des objets éternellement lugubres, objets de désolation et d'horreur ; une roue immense de douleurs, autour de laquelle les hommes coupables tourneront sans cesse, sans jamais trouver le point où elle finit : tel est l'horrible tableau de l'éternité des peines. Mais, quoi ! parce que cette image est affreuse, faut-il chercher à l'affaiblir ? Parce qu'une vérité est terrible, est-ce une raison pour la combattre ? Ah ! si les doutes qu'on peut former sur l'éternité des peines pouvaient l'anéantir, je vous affermirais moi-même dans vos doutes ; je louerais cet esprit d'humanité, qui veut affranchir les hommes d'une terreur aussi importune ; mais, puisque les doutes ne peuvent rien changer à cet événement terrible ; puisque l'éternité, si elle existe, subsistera malgré les efforts impuissants de votre raison, la voix de

la sagesse, votre propre intérêt, vous commande de prendre le parti le plus sûr. Dans une incertitude, même égale, vous devriez toujours agir comme si les peines étaient éternelles. C'est une loi que la prudence vous impose, vous ne courez aucun risque en croyant; mais, si l'éternité existe, et que vous ne la croyiez pas, vous vous précipitez vous-même dans des maux éternels. Ainsi, pour vous résoudre à ne point croire, il ne faut pas simplement des doutes frivoles, il faut les raisons les plus décisives et les plus triomphantes. Or, je soutiens, au contraire, que vous avez les raisons les plus fortes pour douter de la vérité de votre sentiment.

Ces raisons sont, 1° l'autorité de la révélation qu'il faut combattre et renverser avant d'établir votre systême, puisque l'éternité des peines est un dogme révélé; 2° si vous recevez la révélation, l'autorité des livres saints, où l'on trouve un grand nombre de passages dont le sens ne peut être équivoque, et qui tous établissent, avec la dernière évidence, l'éternité des peines, ainsi que l'éternité des récompenses; 3° l'autorité de dix-sept siècles, pendant lesquels l'Église entière, et tout ce qu'il y a eu de grands hommes dans l'Église, a toujours cru l'éternité, et interprété de la même façon les passages des livres saints sur ce sujet; 4° la faiblesse de l'es-

prit humain, qui, limité par des bornes si étroites, ne peut être un juge compétent pour déterminer jusqu'où doit s'étendre la bonté de l'Être suprême, et à quel point doit s'arrêter sa justice; 5° l'impossibilité de connaître, par la raison, quelle est la peine proportionnée à une offense commise envers un Être infini; car on ne peut connaître l'étendue de l'offense sans connaître la grandeur de l'être offensé; or il n'y a que Dieu qui se connaisse lui-même : Dieu est donc le seul qui puisse décider de cette proportion.

Puisqu'il y a de si fortes raisons pour l'éternité des peines, vous devez du moins douter si les peines sont éternelles ou non; et dès-lors que vous doutez, si vous êtes un homme sage, vous devez régler votre conduite sur cette éternité terrible, comme si vous étiez sûr qu'elle existe. Mais si, malgré ces raisons de douter, prenant le parti téméraire de ne point croire, vous laissez flotter entre les mains du hasard le sort de votre destinée éternelle, bien loin de retrouver, dans une telle conduite, cette raison dont vous êtes si fier, et que vous faites tant valoir contre les droits du Tout-Puissant, je ne vois, dans cette affreuse indifférence, qu'un monstre qui m'étonne et m'épouvante.

SUR LA MÈRE JALOUSE,

COMÉDIE EN TROIS ACTES ET EN VERS,

DE BARTHE.

Madame de Melcour, femme du grand monde, dissipée, aimant à plaire, et qui, dans sa première jeunesse, a été célèbre par sa beauté, a, d'un premier lit, une fille de seize ans, qu'elle a tenue jusqu'alors au couvent.

Elle est mariée en secondes noces à M. de Melcour, homme plein de droiture et de raison, ne soupçonnant pas les défauts, et jugeant toutes les ames par la sensibilité honnête de la sienne.

M. de Melcour a un ami qui a servi comme lui et avec lui; cet ami se nomme Vilmon. C'est un homme froid, observateur, épiant les défauts, les démêlant avec finesse, et d'une honnêteté un peu maligne.

Madame de Melcour a une belle-sœur du côté de son premier mari : c'est madame de Nozan,

femme d'une soixantaine d'années, d'un caractère singulier et piquant; elle est brusque, vive, sensible, impatiente et bonne, offensant sans s'en douter, prompte à revenir sur elle-même, n'ayant aucun des amours-propres de son sexe, très-désintéressée sur sa figure et sur son âge, surtout très-passionnée pour sa nièce.

Julie, fille de madame de Melcour, et nièce de madame de Nozan, a toute la beauté de son âge, les graces de son sexe, et cette naïveté timide que doit donner l'ignorance du monde, et un caractère contraint par la première éducation. Elle a vu au couvent un jeune homme, nommé Terville, à qui elle a inspiré de l'amour, et qu'elle aime aussi en secret.

Terville a de la fortune, de l'esprit, des graces, de la sensibilité. Il aime avec passion, mais il ne s'est point encore déclaré. Il est conduit par Vilmon, qui lui a conseillé, pour réussir, de commencer par se bien mettre dans l'esprit de la mère, en lui faisant la cour.

La mère a d'autres vues sur sa fille; comme elle est peu flattée de l'avoir auprès d'elle, son projet est de l'éloigner, en la mariant en province. Son choix est tombé sur un nommé Jersac, de Bayonne.

Ce Jersac est riche, assez avare, aimant peu, calculant beaucoup, se mariant par intérêt, et

ne péchant point par trop de finesse. Tels sont les personnages de cette comédie.

Acte I. Melcour et Vilmon ouvrent la scène. Melcour remarque avec chagrin que, depuis quelque temps, il s'est fait un changement dans sa maison. Plus de gaieté, plus de soupers, plus de concerts. Madame de Melcour paraît rêveuse et mélancolique. Vilmon convient de tout; et, sans faire part encore à Melcour de ses soupçons, il lui fait remarquer la conduite singulière qu'elle a avec sa fille, sa tristesse, son humeur, son mécontentement dès qu'elle la voit parée, son obstination à ne la mener nulle part et à la tenir renfermée. Melcour excuse sa femme, qui ne peut sortir, qui a la migraine.

VILMON.

S'il faut ne point flatter,
Cette migraine-là nous vint (je sais dater)
Le jour, où, du couvent, la petite est sortie;
Moi, j'ai vu la migraine entrer avec Julie.

Madame de Nozan entre avec bruit et les interrompt. Elle annonce qu'elle emmène sa nièce, qui n'est point sortie depuis huit jours. Elle la fait habiller clandestinement et à l'insu de sa mère, qui repose. Elle est ivre de la beauté de sa nièce, et va, dit-elle, la montrer.

Melcour, inquiet des propos de Vilmon, se hâte d'y revenir. Il ne peut croire qu'une mère soit,

ni puisse être jalouse de sa fille ; au contraire, dit-il,

La beauté d'une fille enorgueillit sa mère.

VILMON.

Cela doit être au moins ; j'en connais toutefois....

MELCOUR.

Savez-vous quand du sang on étouffe la voix,
Quand on peut se résoudre à n'aimer point sa fille,
C'est lorsque sa laideur dépare une famille.
On devient même alors cruel par vanité.
J'ai vu plus d'une mère, ivre de la beauté,
Punir dans son enfant la laideur comme un crime;
D'un barbare amour-propre en faire la victime,
Et, pour n'en pas rougir, l'ensevelir souvent
Dans le fond d'une terre, ou l'ombre d'un couvent.
Julie a-t-elle donc ce tort avec sa mère?

VILMON.

Non ; au public, pourtant, on ne la montre guère.

MELCOUR.

Vous êtes cruel.

VILMON.

Vrai.

MELCOUR.

La nature a des droits....

VILMON.

Respectés, je le sais, du peuple, des bourgeois;
Mais dans un siècle vain, dans un monde frivole,
Où la beauté du sexe est sa première idole,
Où les femmes de plaire ont toutes la fureur,
Voudraient de leur jeunesse éterniser la fleur,
Disputent le terrain à l'âge qui s'avance,
Et font contre le temps la plus belle défense;

Où leur coquetterie (on ne nous entend pas)
Dure deux ou trois fois autant que leurs appas;
Mon ami, ce travers, sans doute fort bizarre,
Quoique peu remarqué, n'est pourtant pas très-rare.

Melcour n'est point persuadé; c'est demain la fête de sa femme; il compte lui faire un présent qui lui rendra toute sa gaieté et dissipera ces petits nuages. Ce présent est un tableau où il a fait peindre la mère à côté de la fille. L'idée est de Vilmon, et il l'a donnée à Melcour pour achever de l'éclaircir. Il sort pour aller presser le peintre, qui n'a point encore fini, et qui est attendu avec impatience.

Madame de Melcour paraît. Elle est fort étonnée que sa fille soit sortie sans sa mère; elle témoigne son mécontentement, et exhale toute son humeur contre madame de Nozan, qui n'est occupée, dit-elle, qu'à lui gâter sa fille, en l'enivrant d'éloges.

La voit-elle inquiète,
Un peu triste : *Aurais-tu quelque peine secrète,*
Quelque chagrin? dis-moi : peut-être souffres-tu?
Le visage un peu pâle : Ah dieux! tout est perdu.
A table, où poliment près de mademoiselle,
Elle ne sert, ne voit, et ne regarde qu'elle :
Mais tu ne manges point! Ailleurs : *Tu ne dis rien.*
Et la très-chère sœur qui parle bien, très-bien,
Jour et nuit, ne voit pas qu'il faut savoir se taire,
Qu'une enfant qui se tait n'a rien de mieux à faire.

Quel engoûment d'ailleurs! quelle ivresse! et pourquoi?
Hier, je fais venir des étoffes pour moi;
La voilà qui déroule et parcourt chaque pièce:
Ma sœur, ces quatre ou cinq iraient bien à ma nièce.
Souvent dans un accès, d'un air mystérieux,
Elle prend par la main une personne ou deux,
Et les mène en silence et tout droit devant elle:
Eh mais, admirez-donc! voyez comme elle est belle!
On regarde, on sourit: excellente leçon!

MELCOUR.

Sa tante a quelque tort, elle a quelque raison.
Votre fille est si bien!

MADAME DE MELCOUR.

Est-on mal à son âge?

MELCOUR.

Quoi! les plus jolis traits, le plus joli visage!
D'abord, vous m'avouerez qu'elle est d'une fraîcheur!

MADAME DE MELCOUR.

Oui, fraîcheur de seize ans.

MELCOUR.

Le teint d'une blancheur!

MADAME DE MELCOUR.

Un peu fade; son front....

MELCOUR.

Va bien à sa figure;
Et quant aux yeux, ce sont les vôtres, je vous jure;
Oui; tirez-vous de là.

MADAME DE MELCOUR.

Je conviens que les yeux,
(Je n'y mets point d'humeur) sont ce qu'elle a de mieux.

M. de Melcour, dans toute cette scène, n'est occupé qu'à louer la fille et excuser la tante; tout-

à-coup ils sont interrompus par l'arrivée de madame de Nozan et de Julie.

La tante paraît agitée, hors d'elle-même, et comme au sortir d'une aventure extraordinaire. Elle se précipite dans un fauteuil. Julie a un reste d'embarras et de trouble. M. et madame de Melcour sont alarmés et inquiets de ce qui a pu arriver. La tendresse maternelle se réveille dans le cœur de la mère. Elle interroge tour-à-tour sa belle-sœur et sa fille. Madame de Nozan lui annonce qu'elles arrivent des Tuileries.

J'ai peine à respirer : tout Paris était là,
Tout Paris en extase! il fallait voir cela.
Si vous saviez combien je vous ai désirée!
Ah! que vous auriez vu votre fille admirée!
D'abord un, et puis deux, et puis vingt, et puis cent,
Puis deux mille : c'était un tableau ravissant;
Je ne l'embellis point et je ne sais pas feindre;
Pour vous dédommager, tâchez de vous le peindre.
Ils accouraient en foule, et pressés, coudoyés,
Se serraient, se heurtaient, s'élevaient sur leurs pieds;
Les uns, causeurs bruyants; les autres, plus honnêtes,
Regardaient en silence, et par-dessus les têtes.

MADAME DE MELCOUR.

Madame assurément a lieu de triompher....
Vous exposiez ma fille à se faire étouffer.

MADAME DE NOZAN.

Étouffer est fort bon! Étouffer! je vous aime.
C'était le plus beau cercle! ils se rangeaient d'eux-même,
Et, quand nous avancions, le cercle reculait.

Julie exprime naïvement son embarras dans cette situation. Melcour partage la joie de la tante. La mère a un dépit concentré qu'elle cache, et qui éclate malgré elle. Madame de Nozan triomphe, est dans un état d'ivresse. Elle finit par une tirade charmante, pour répondre à la mère qui lui a dit :

.... Et ma fille est donc la fable de Paris !

MADAME DE NOZAN.

La fable ! En vérité vous êtes fort à plaindre.

(*Elle se place entre M. et madame de Melcour, les prend par la main, et leur parle bas, en imitant les voix de plusieurs personnes qui interrogent et qui répondent.*)

On disait : *Elle est bien. — Mais elle est faite à peindre;*
Quelle taille ! — Et ces yeux ! — Elle sort du couvent;
Nous ne l'avions pas vue. — On ne voit pas souvent
De ces figures-là. — Quel air doux et modeste !
Sa rougeur l'embellit. — Elle sera céleste.
— Elle l'est. — Ce doit être un bon parti. — Très-bon.
— Seize ans ? — Au plus. Et puis, on demandait son nom,
Et quelqu'un vous nommait. — *Cette dame ? — Est sa tante,*
Qui lui laissera bien dix mille écus de rente.
Baise-moi, mon enfant, tu les auras....

En même temps elle se précipite sur sa nièce, qu'elle baise sur les deux joues. La mère, d'un ton sévère, dit à sa fille de rentrer, et de ne jamais sortir sans son ordre.

Le beau-père et la tante se regardent et pa-

raissent étonnés. Terville entre; il a été témoin de l'aventure des Tuileries, et a aidé madame de Nozan et Julie à regagner leur voiture. Il fait son compliment à la mère, qui lui répond d'un air sec et distrait.

Dans ce moment le peintre arrive. Il est précédé de deux laquais qui portent un tableau. Vilmon rentre aussi sur la scène, en ramenant Julie. Tous les personnages regardent à-la-fois ce tableau où madame de Melcour se reconnaît peinte à côté de sa fille. La tante y voyant sa nièce, veut la baiser. Terville, enchanté du portrait de son amante, va le louer; mais Vilmon lui fait signe, et Terville loue le portrait de la mère tout haut, et tout bas celui de la fille. Melcour observe sa femme avec intérêt; Vilmon observe tout avec malignité. La mère, au milieu de tous ces personnages, tourmentée en secret, a une colère retenue, et interrompt tour-à-tour la fille, la tante, le mari, Terville, Vilmon, le peintre lui-même, qui veut défendre son tableau, et lui demande la permission de l'exposer au premier salon. A ce mot de salon, elle perd tout-à-fait patience, et dit au peintre d'un ton très-brusque:

Monsieur, ma fille et moi
Nous n'irons pas grossir cette foule.... imbécille
De portraits qui, placés, pressés, rangés en file,

De leurs cadres dorés sortent de toutes parts,
Et dès l'escalier même assiégent nos regards.
Eh! messieurs, voulez-vous une solide gloire?
Donnez dans vos salons de grands tableaux d'histoire,
Non des têtes de femme et de marmots d'enfants.

Madame de Nozan soutient toujours son caractère; mais, dit-elle à Melcour,

Mais concevez-vous rien à cet orage-là?
Mais à quel âge donc veut-elle que ma nièce?....
Mais dites-moi, ma sœur, qu'avez-vous donc? Quoi! Qu'est-ce?
Faut-il pour son portrait attendre soixante ans,
Qu'au lieu de cheveux blonds elle ait des cheveux blancs;
Qu'au lieu de ces couleurs fraîches et naturelles,
Et de ces beaux sourcils et de ces dents si belles,
De ce charmant visage enfin que je lui voi,
Elle soit bien ridée et laide.... comme moi?
Eh fi! cela serait peut-être pittoresque,
Mais, croyez-moi, fort triste.

Elle sort aussi étonnée qu'indignée. Melcour emmène le peintre; Vilmon et Terville se retirent, et Julie veut suivre sa tante. Sa mère l'arrête, a une courte scène avec elle, où elle lui reproche sa dissipation, sa parure, sa sortie avec sa tante, et surtout lui défend bien de croire qu'elle ressemble au portrait. Elle l'avertit que tout est flatté, *les détails et l'ensemble.* Julie, à part, et presque en pleurant, ne dit qu'un mot : *Terville du moins n'entend pas;* mot plein de

naïveté, de grace et de finesse. Cependant la douleur de la fille attendrit la mère, qui lui parle alors d'un ton plus doux. Julie rentre. M. de Melcour, qui commence à être trop éclairci, revient; il en est plus empressé à marier Julie. Il propose à la mère une *liste* de partis qui s'offrent pour sa fille: financier, militaire, homme de robe, homme de cour. La mère rejette tous les partis avec humeur, trouve d'excellentes raisons pour n'en admettre aucun, et annonce qu'elle a un parti tout prêt, qui convient beaucoup mieux à sa fille. Melcour ne peut presque plus douter que Vilmon n'ait dit vrai. Cette scène, qui termine l'acte, et qui développe encore le caractère de la mère, est pleine d'ailleurs de détails charmants et de vers agréables.

Acte II. Les deux amants paraissent, et Vilmon au milieu d'eux. Julie est inquiète et troublée, Terville désespéré, Vilmon rêveur. Julie annonce que sa mère veut la marier à un homme de province. Terville implore à grands cris les secours de Vilmon; il veut s'aller jeter aux genoux de la mère, aux genoux de la tante, aux pieds de Melcour; il reproche à Vilmon de lui avoir fait garder le silence jusqu'alors. Vilmon calme son impétuosité et ses fureurs, l'arrête, lui promet de parler et de disposer la mère. Les deux amants, à ses côtés, lui parlent tour-à-

tour et en dialogue pressé, pour le conjurer d'embrasser leurs intérêts. La scène est pleine de désordre et de chaleur, et la fin a le ton et la vérité des scènes d'amants de Molière. La mère paraît, les deux amants s'enfuient : Vilmon sourit de leur fuite. La mère entre, accompagnée de Jersac, qu'elle présente à Vilmon. « Vous venez de me rendre un service important, dit-elle, et je vous dois mon gendre. » Vilmon qui avait connu Jersac à Bayonne, qui, par hasard, l'avait fait connaître à la mère, est fort étonné d'avoir pu contribuer à un pareil mariage. Jersac, se son côté, le remercie, fait le détail de ses biens, de ses terres, de ses maisons de campagne, de ville, et cite à chaque instant Vilmon pour témoin, qui, embarrassé de sa situation, répond toujours d'un air distrait. A la fin le provincial se met à célébrer les charmes de la fille.

Nous espérons dans peu vous appeler grand'mère.
De ses petits-enfants on est, je crois, bien fière!

VILMON.

Plus que des siens, dit-on.

JERSAC.

On vous en enverra,
Et vous les gâterez autant qu'il vous plaira.

La mère souffre, et Vilmon appuie malignement. Resté seul avec la mère, il montre son étonnement d'un pareil choix, et désavoue la

part qu'on veut lui donner dans ce mariage. Il invite la mère à faire plutôt un choix dans Paris. La mère, toujours attentive à cacher sa faiblesse et le véritable motif qui l'anime, fait une satire affreuse des mœurs de Paris, et le plus bel éloge des mœurs de la province :

MADAME DE MELCOUR.

Dans Paris! pour y voir
Mille travers, des fats blasés dès leur jeunesse,
Ne pouvant rien aimer, pas même une maîtresse,
Des sottises de mode, un tas de jeunes fous,
Très-prodigues amants, très-volages époux,
Enfin, un luxe affreux, les plus folles dépenses,
Des enfants renommés par cent extravagances,
En proie aux usuriers, ruinés dès vingt ans,
Et calculant déjà les jours de leurs parents.
Avouez : cet air-ci, pour une jeune femme....

VILMON.

Contagieux?

MADAME DE MELCOUR.

Mortel.

VILMON.

En province, madame,
On n'est pas plus farouche.

MADAME DE MELCOUR.

Un fat est moins couru;
On y rougit du vice, et non de la vertu,
Nos puérilités n'y tournent pas les têtes;
Au lieu de parler bals, soupers, *proverbes*, fêtes,
On pense à ses devoirs, on vit chez soi, content;
Peut-être un agréable est là moins important:

En revanche on y voit des époux et des pères,
Plus de bonheur, et moins de riens et de misères.

Vilmon propose Terville. La mère convient que ce serait pour sa fille un parti très-avantageux, elle fait même, de Terville, le portrait le plus brillant; mais elle ajoute qu'il a une autre passion dans le cœur. Vilmon, à travers le silence affecté de la mère, et ce qu'elle paraît avouer, voit clairement que madame de Melcour, trompée par les soins qui lui ont été rendus, croit avoir enflammé ce jeune-homme. Il est plus embarrassé que jamais, toute sa finesse tourne contre lui; il fait, sans le vouloir, un mariage auquel il ne pensait pas, et il ne peut en faire un qu'il desire. Terville paraît; il y aurait trop de danger à différer; il faut absolument qu'il se déclare. Vilmon, en sortant, lui dit un mot à l'oreille pour l'engager à parler. Terville, timide tout-à-la-fois et par sa passion et par le danger où il est, veut enfin rompre son secret avec la mère; la mère, trompée, croit que Terville lui parle d'elle-même, et reçoit ses propos avec une gaieté qui le désespère. Il ne s'aperçoit pas de l'erreur, et continuant toujours, prononce enfin le nom de Julie, et demande sa main. La mère est frappée comme d'un coup de foudre.

TERVILLE.

Je l'adore.
Faut-il vous le jurer, vous le redire encore?
Je l'ai vue au couvent et l'aime pour jamais.
A son premier regard je sentis que j'aimais.
Un oncle me parlait d'Hortense, d'Émilie;
Je repoussai cet oncle, et parlai de Julie :
Ne m'en sachez pas gré, c'est qu'elle éclipse tout.
Seule, seule à mes yeux, je la voyais partout.
J'aime, j'ai quelque bien, un nom connu, je pense.
Et puis, je n'aurais pas la dure extravagance
De venir l'arracher à ces bras maternels;
Ne me supposez point des projets si cruels.
Près de vous, trop heureux, dans Paris, l'un et l'autre,
Vos goûts seront nos goûts; votre maison, la nôtre.

Voyant que la mère ne lui répond rien, il se précipite à ses pieds pour la fléchir. Dans ce moment, entre madame de Nozan, qui a appris le projet de marier sa nièce en province ; elle est furieuse contre cet enlèvement, et vient pour parler à la mère. En entrant elle aperçoit Terville aux pieds de madame de Melcour. Comme elle ignore la passion de Terville pour sa nièce, elle croit que cet hommage s'adresse à la mère. Terville, passionné, et croyant que ce qui est dans son cœur doit être connu de tout le monde, conjure la tante de prier pour lui. La tante s'indigne, et Terville court implorer le secours du beau-père. Madame de Nozan, restée seule avec

madame de Melcour, se livre à tout son caractère, et dans le temps que la mère est secrètement humiliée de ce que la passion dont elle croyait être l'objet, s'adresse à sa fille, la tante lui reproche d'une manière vive et plaisante cette même passion qui n'est pas pour elle :

La découverte est bonne!
Ne vous figurez pas au moins qu'elle m'étonne.
On veut plaire, on s'expose; on voit des étourdis
Jeunes, entreprenants et, de plus, enhardis.
Très-pathétiquement, à genoux, d'un air tendre,
Ils viennent supplier qu'on daigne les entendre,
Qu'on ait quelque pitié de leurs timides feux.
Les étourdis font bien, oui, le tort n'est pas d'eux :
On quête adroitement ces belles entreprises;
Je n'entendis jamais, moi, de telles sottises.

MADAME DE MELCOUR.

Que veut dire ce bruit?

MADAME DE NOZAN.

Ce bruit?

MADAME DE MELCOUR.

Qu'entendez-vous?

MADAME DE NOZAN.

J'entends que j'ai la clef de ses propos si doux,
De ses souris flatteurs, de ses coups-d'œil, des vôtres,
Et d'égards pour vous seule et d'oubli pour les autres;
Car ils ne voient plus rien quand ils ont le cœur pris,
On ne voit qu'un objet. Ces tranquilles maris!
Non.... que j'ose penser....

MADAME DE MELCOUR.

Madame, êtes-vous folle?

MADAME DE NOZAN.

Le traître! et pas un mot, une douce parole
A ma charmante nièce! Entre ces deux portraits,
Monsieur n'était frappé que du vôtre; vos traits,
Vos traits seuls le charmaient. Qu'il a su me déplaire!

MADAME DE MELCOUR, *très-vivement.*

Et vous aviez raison.

MADAME DE NOZAN, *à demi-voix.*

Vous qui seriez sa mère.
Le petit sot!

Au milieu de cette querelle, qui fait une situation vraiment comique, survient le beau-père. Terville a été le trouver, et lui a déclaré sa passion pour Julie. Il presse, il sollicite, il la demande en mariage. La tante, en apprenant que c'est Julie que Terville aime, est transportée de joie. Alors elle fait sérieusement et naïvement de cruelles excuses à la mère. A l'air passionné de Terville, elle aurait bien dû voir qu'il s'agissait de sa nièce.

J'ai pensé, j'ai parlé, j'ai vu tout de travers.
Maintenant à vos pieds je verrais l'univers,
Je croirais l'univers amoureux de ma nièce,
Et qu'on vous parle d'elle.

Toute cette scène d'excuses, qu'il faut voir dans la pièce, et qui est d'un dialogue très-coupé, est tout-à-fait originale et plaisante. Il est difficile de mettre mieux la jalousie et les prétentions secrètes de la mère en situation.

L'acte est terminé par une scène éloquente et pleine de chaleur entre M. et madame de Melcour. La mère emploie tout ce qu'elle a d'adresse et de ressources dans l'esprit, pour justifier l'exclusion qu'elle donne à Terville : elle lui fait un crime de son âge, de sa passion, de sa sensibilité même ; le beau-père répond à tout avec autant de raison que de force : c'est une lutte continuelle d'une passion secrète qui se déguise, et de tout ce que l'honnêteté sensible et courageuse a de plus pressant.

Melcour finit par démasquer la mère à ses propres yeux, et lui annonce que le monde, qui est soupçonneux et frondeur, irait peut-être jusqu'à l'accuser d'être jalouse de sa fille ; la mère paraît mépriser de tels soupçons, et reste obstinée dans le projet d'établir sa fille hors de Paris. Madame de Nozan, qui arrive au moment que la mère sort, est au désespoir : dans une scène très-courte, elle s'emporte tour-à-tour contre la mère, contre le beau-père, contre le provincial, contre tout le monde ; elle ne peut concevoir cet excès de barbarie : ses fureurs sont à-la-fois comiques et tendres. Enfin elle prend la résolution d'aller chez tous les parents ; elle veut ameuter toute la famille. Elle sort en déplorant le malheur de sa nièce et le sien.

Acte III. Les deux amants éperdus et troublés paraissent ensemble. Julie a eu derrière le théâtre une conversation avec sa mère, qui lui a ordonné expressément d'épouser M. de Jersac. La mère lui a montré un mélange de sévérité et de tendresse; surtout elle lui a dit beaucoup de mal de Terville, et lui a défendu de le voir et de lui parler jamais. Julie, inquiète et tremblante d'être surprise, se reproche d'obéir si mal. Son amant la rassure. Madame de Nozan arrive. Elle a couru tout Paris, elle a crevé ses chevaux, mais elle n'a rien pu gagner auprès de tous ces parents, de toutes ces ames de glace, qui s'embarrassent fort peu que sa charmante nièce soit sacrifiée. Dans son dépit mêlé de fureur, elle les peint tous d'une manière comique, et se venge, en leur donnant des ridicules, de leur froide indifférence pour sa nièce. Julie n'a plus de ressources, Terville est au désespoir. Madame de Nozan, plus agitée que jamais, paraît vouloir tout abandonner; elle veut quitter cet hôtel et renoncer pour jamais à Melcour, à sa femme, à toute cette famille qui lui devient odieuse, et qu'elle se promet bien de détester toute sa vie. Julie, abandonnée, sort en pleurant. Terville cherche à intéresser la tante : la tante a pris son parti; elle voit que Jersac est

un homme avare, et qui ne se marie que par intérêt. Elle veut l'aller trouver et lui dire :

Homme noir,
Homme affreux, je sais bien, moi, ce qui t'intéresse :
Tu cherches mon argent encor plus que ma nièce ;
Ne compte pas toucher un denier de mon bien.

TERVILLE.

Eh! Julie est si belle! Il la prendra pour rien.

MADAME DE NOZAN.

J'irai devant ma sœur et toute la famille
Brûler le testament que j'ai fait pour sa fille.

TERVILLE.

Bon! n'en feriez-vous pas un autre avant deux jours?

MADAME DE NOZAN.

Deux jours, deux mois, deux ans! C'en est fait pour toujours.

TERVILLE.

Ils ne le craindront pas; vous êtes bonne.

MADAME DE NOZAN.

Dure.

TERVILLE.

Vous vous attendrirez.

MADAME DE NOZAN.

Non, ma sœur, je vous jure
Qu'on ne m'attendrit point.

Cette excellente scène d'une ame tendre et vive qui se révolte contre sa propre bonté, qui, par excès de sensibilité, veut se persuader qu'elle est dure, et faire du mal à la personne qu'elle aime le plus, pour se venger de ce qu'on la contrarie dans son amour même, est tout-à-fait

neuve au théâtre. Terville laisse madame de Nozan dans ces agitations, et sort pour faire un coup de sa tête. Madame de Nozan, qui rêve à part dans un fauteuil, annonce et par son silence et par des mots qui lui échappent, qu'elle roule aussi quelque projet. Le flegmatique Vilmon arrive. Il veut savoir ce qu'ont produit les courses de la tante, et lui en demande des nouvelles. Eh bien? dit-il. La tante se lève brusquement, et lui dit :

.... Eh bien! monsieur, je ne veux ni n'entends
Que votre Baïonnais, qu'un triste personnage
Qui vient de faire en poste un sot et long voyage
Pour me ravir ma nièce et pour me dépouiller
(Service où votre zèle a su se signaler),
Ait quelque jour de moi dix mille écus de rente.
Il calcule sans moi; je ne suis point sa tante;
Mon bien n'est pas pour lui.... je me marie.

VILMON, *souriant.*

Eh quoi!

MADAME DE NOZAN.

Monsieur rit, je suis vieille.

VILMON.

Oh non; même je croi....

MADAME DE NOZAN.

Vous mentez, je le suis; oui, vieille, très-majeure,
Mais j'aurai trois maris, si je veux, tout-à-l'heure;
Je suis riche.

VILMON.

Sans doute. Et pourrais-je, entre nous,
Vous demander ici?....

MADAME DE NOZAN.

Qui j'épouse ? Mais.... vous.

Vilmon recule d'étonnement. Elle continue et lui propose ses conditions. Elle s'indigne qu'on ose s'opposer à son projet, qu'on lui parle de l'amour qu'elle a pour sa nièce, comme si quelqu'un au monde aimait plus sa nièce qu'elle-même, comme si elle était obligée de l'aimer plus que sa mère. Elle déclare en pleurant, qu'elle les déshérite, et la mère et la fille et son cruel mari; enfin, impatientée et tourmentée de tant d'obstacles, elle dit nettement à Vilmon :

Monsieur.... me voulez-vous ?
Ne me voulez-vous point ?

VILMON.

Serai-je assez barbare ?....

MADAME DE NOZAN.

Vous connaissez Dornet, ennuyeux, gauche, avare :
Il est amoureux fou de huit cent mille francs;
Je ne le puis souffrir ; balancez, je le prends;
Le sot, depuis dix ans, me conte son martyre.

Vilmon sent qu'il ne faut pas brusquer ces caractères extrêmes, et consent ou paraît consentir. Madame de Nozan veut, de ce pas, courir chez un notaire. Au moment de sortir, elle s'arrête, tire des tablettes et un crayon, demande à Vilmon son nom de baptême, son âge, et avoue qu'elle a neuf ans plus que lui. Vilmon,

à part, s'applaudit de cette idée qui peut être heureuse. Madame de Nozan, de son côté, jouit d'avance des fureurs de sa belle-sœur. Dans ce moment elle paraît, lui demande si elle est enfin décidée. Oui, dit la tante, très-décidée : je me marie et donne mon bien à monsieur. Elle sort avec une révérence froide. Madame de Melcour, effrayée, se tait. Jersac arrive. Il a rencontré la tante sur l'escalier, qui avait presque l'air, dit-il, de lui arracher les yeux. Madame de Melcour, troublée, le quitte, lui dit de ne pas s'effrayer, et sort pour courir après la tante. Jersac, étonné, ne sait tout ce que ce trouble et ce désordre veulent dire. Vilmon lui dit le mot de l'énigme; fille, rival, beau-père, tante, tout est contre lui, et madame de Nozan, qui ne peut consentir à se séparer de sa nièce, soustrait de la dot dix mille écus de rente. Cette nouvelle dérange un peu les calculs de Jersac. Tout-à-coup l'idée lui vient de se fixer à Paris pour tout concilier; Vilmon, en paraissant le contredire, l'irrite, et le confirme malignement dans ce dessein. Jersac se fait d'avance un plan de vie délicieux. Pour mieux persuader la tante, il prétend se défaire tout de suite de sa charge, et va chez dix notaires. Il jouit déjà de l'agréable surprise qu'il ménage à tout le monde; Vilmon rit aussi de son côté. Jersac sort. Madame de Melcour, qui

a couru vainement après madame de Nozan, et qui n'a pu la joindre, revient vers Vilmon, à qui elle reproche de consentir à un pareil mariage. Vilmon lui annonce que rien n'est encore perdu, que tout va se réparer, que Jersac se fixe à Paris; il ajoute avec une malignité lente et froide :

Les mœurs de la province avaient votre suffrage,
Et non pas le séjour; on les garde à son âge.
L'heureux projet! madame; il remédie à tout :
Il satisfait Melcour, votre sœur, votre goût;
Il laisse à votre fille une tante, une mère;
Il ne vous prive point d'une fille si chère;
Il me rend votre estime, et j'en suis très-jaloux,
Madame : en la perdant, je perdais plus que vous.

La mère est frappée de ce nouveau coup. Elle est sans cesse dans des situations pénibles et qui la tourmentent.

Avec quelle douceur cet homme m'assassine!

dit-elle; elle s'étonne de voir *tant de têtes en l'air pour celle d'un enfant.* Dans ce moment elle éprouve elle-même un retour de tendresse pour sa fille; mais elle s'en défend, et tâche de se persuader que c'est pour son intérêt même, qu'elle veut l'éloigner. Tout-à-coup il lui vient un moyen. Terville paraît, Terville effrayé, éperdu de la nouvelle qu'il vient d'apprendre, que son rival

se fixe à Paris. Il ne doute pas que la main de Julie ne soit à ce prix. La mère lui annonce qu'elle ne se départira point de son projet; qu'elle ne veut point établir sa fille dans Paris; que, si Jersac y demeure, Jersac n'est plus son gendre. Terville, à qui tous les lieux sont indifférents, pourvu qu'il y soit avec ce qu'il aime, a l'idée de se fixer en province pour obtenir son amante. La mère, qui la lui suggère avec adresse, paraît en même temps la combattre. Terville se décide avec transport ; il est prêt à prendre un état, une charge; tout-à-coup il se souvient que Jersac vend la sienne; il sort. M. de Melcour et madame de Nozan entrent. Madame de Nozan a fait dresser son contrat de mariage avec Vilmon, et n'a plus qu'à le signer; elle le tient à la main. Melcour en a fait dresser un autre, où la tante consent encore de donner tout son bien, pourvu que sa nièce épouse Terville. La mère est entre ces deux contrats qui la poursuivent, et qu'on lui présente à droite et à gauche. Julie, désolée, accourt pour la fléchir. La tante, en pleurant, s'indigne des larmes de la fille et de la dureté de la mère. Cependant Terville et Jersac entrent tous deux sur la scène, tous deux contents d'avoir signé un dédit, l'un pour vendre, l'autre pour acheter la charge, tous deux se croyant sûrs de la main de Julie,

l'un en se fixant à Paris, l'autre en se fixant en province ; tous deux enfin comptant pour le succès, l'un sur la tante, l'autre sur la mère. C'est à madame de Melcour à prononcer ; elle va décider du sort de deux rivaux, du bonheur de la fille, du beau-père, de la tante. Terville, passionné, tâche d'intéresser tout le monde à son amour. Dans ce moment, Julie, éperdue et tremblante, implore la tendresse de sa mère, elle se jette à ses genoux, les baigne de ses pleurs et les embrasse. La mère ne peut résister à ce spectacle attendrissant; le sentiment qu'une faiblesse passagère avait étouffé ou suspendu dans son cœur, reprend tous ses droits; elle se reproche d'avoir pu exposer le bonheur de sa fille; elle la relève, l'embrasse, la donne à Terville, et leur dit de rester à jamais unis auprès d'elle. La tante, la fille, l'amant, le beau-père, tout est transporté de joie. Jersac seul paraît interdit; il menace de plaider vingt ans, s'il le faut, pour ravoir sa charge. La tante lui crie qu'elle paiera le dédit, remercie sa belle-sœur, rend à Vilmon sa parole, et finit par ce vers charmant :

Vous voyez : rien ne peut résister à ma nièce.

Réflexions sur la Mère jalouse.

On vient de voir l'analyse de cette pièce qui n'a pas été reçue sans doute comme elle devait l'être ; qu'on a beaucoup critiquée, que peu de gens ont entendue, qui est remplie de beautés de tous les genres, et qu'on peut nommer une des meilleures comédies qui aient paru depuis long-temps.

Le caractère de la tante, ce mélange continuel d'étourderie et de bonté, de vivacité et de tendresse; cette espèce d'oubli des conventions et de l'amour-propre; cet abandon de soi-même qui fait qu'elle ne vit, ne pense et ne respire que dans une autre; cette franchise qui tient à son imagination, qui l'emporte encore plus que son caractère; ses offenses, ses excuses, le besoin qu'elle a d'aimer, de gronder, de pardonner, enfin toutes ses passions qui sont en saillie et mêlées toujours d'une brusquerie piquante, sans jamais être voilées par cette circonspection froide et monotone dont la société fait un devoir, et que l'usage a si bien établie partout, tout cela ensemble forme un caractère de théâtre très-original et du plus grand effet : aussi a-t-il généralement réussi.

Le caractère de la mère a été beaucoup plus

critiqué. Les uns l'ont trouvé trop odieux ; les autres, pas assez prononcé. Il serait difficile que ces deux critiques à la fois fussent justes : car, si le caractère est trop dur, les nuances n'en peuvent être faibles ; et, si les nuances sont trop adoucies, comment est-il odieux? Quoi qu'il en soit, il n'était guère possible de mettre autrement ce caractère en scène. S'il eût été plus fortement peint, il n'eût pas manqué de révolter. Il y a des vices qu'on n'aime point à voir de trop près, même sur le théâtre; on y supporte aisément tous ceux qui ne font que blesser les conventions, et, pour ainsi dire, la police de l'usage, ceux qui importunent et troublent la société plutôt qu'ils ne la détruisent, et sont plus contraires aux mœurs d'agrément qu'à la nature. Il n'en est pas de même des vices qui blessent les premiers devoirs de l'humanité et de la morale. C'est pour cela, peut-être, que les fils ingrats ne pourront jamais réussir sur le théâtre, quand ils seraient soutenus par toute la vigueur du génie comique. Ce sujet met continuellement les ames honnêtes dans une situation pénible. Le caractère de la Mère Jalouse, traité dans toute sa force, produirait le même effet. Si la mère avait sacrifié sa fille, si elle l'eût rendue tout-à-fait malheureuse ; si, d'un bout de la pièce à l'autre, elle eût

fait couler ses larmes, c'eût été un monstre, elle eût révolté. Si même, sans porter les situations à l'extrême, elle eût laissé éclater ouvertement sa jalousie, elle eût encore blessé : elle eût paru d'un autre siècle, aujourd'hui surtout où les vices et les vertus se cachent; où l'on voile toujours de propos honnêtes, les sentiments qui le sont le moins; où la société, portée au plus haut degré, et l'usage de se contraindre apprend si bien la nécessité de paraître différent de ce que l'on est. D'ailleurs, la jalousie d'une mère contre sa fille est une faiblesse secrète qui est au fond de son cœur, et qu'elle se dissimule peut-être à elle-même. Il fallait donc qu'elle eût de temps en temps des retours de tendresse; il fallait encore que tout ce qu'elle dit, et ce que sa passion même lui inspire, eût toujours une apparence de raison, de sorte qu'elle pût se tromper elle-même, sans pouvoir cependant tromper le spectateur.

Tel est le plan et la couleur générale de ce caractère. On convient que, présenté de cette façon, il est et doit être beaucoup moins saillant au théâtre, parce que toute son agitation est sourde et en dedans; mais le poète qui l'a senti, pour l'échauffer, l'a environné partout du caractère de la tante. C'est elle qui est chargée de faire sortir le caractère de la mère; qui la pour-

suit, la presse, la tourmente naïvement; et, avec sa bonté franche et brusque, fait l'ancienne fonction des furies auprès des coupables. Elle relève encore le caractère de la mère par son contraste, et par la bonne foi comique avec laquelle elle convient tout naturellement de sa laideur et de son âge.

On a fait une autre objection contre la mère; on a dit tout nettement que ce caractère n'était point dans la nature. Il ne faut point dissimuler que cette objection a été faite par des femmes. Ce ne peut être sûrement que des mères tendres et sensibles que les vices de la société n'ont pu corrompre, qui ont mis tout leur amour-propre dans leurs devoirs, leur bonheur dans la nature, et à qui tout sentiment qui n'est pas honnête est étranger; ou des mères qui, bien sûres d'elles-mêmes et tranquilles avec raison sur leur beauté, ne peuvent que gagner et s'embellir auprès de leurs rivales.

D'autres, en convenant que le caractère existe, ont dit que dans la pièce il n'est pas fondé; que la coquetterie et le désir général de plaire ne suffit pas pour rendre une mère jalouse de sa fille; qu'il fallait donner à cette passion un objet, et l'exciter par une rivalité d'amant. Je crois encore cette critique fausse. Tous les jours une femme est jalouse sans autre intérêt que celui

de plaire; toute femme qui veut régner par la beauté, a une prétention exclusive. C'est une espèce de souveraineté qui n'admet point de partage. J'en demande pardon aux femmes : mais, dans ce genre, elles ressemblent un peu aux sultans, qui, même avant que l'on conspire, sont toujours importunés de se sentir des frères ou des rivaux. D'ailleurs, rendre la mère rivale de sa fille, c'eût été mettre au théâtre une aventure au lieu d'un caractère; c'eût été vouloir refaire la *Mère Coquette* de Quinault, qui n'est véritablement qu'une pièce d'intrigue, quoiqu'on la mette au rang des pièces de caractère.

Je ne m'étendrai point sur les autres rôles de la pièce. Celui de Melcour est grave et honnête; c'est le tableau d'un beau-père vertueux. Il dit en raisons à la mère ce que la tante lui dit en brusqueries. Il protége la fille, il adoucit et rapproche les deux belles-sœurs : c'est la morale sensible placée entre les passions. Son caractère est surtout développé dans l'avant-dernière scène du second acte, une des plus belles de ce genre, et des plus éloquemment écrites qu'il y ait au théâtre. C'est là qu'on trouve ce vers si doux, en parlant des cœurs sensibles :

Et le peu de bonheur que l'on a nous vient d'eux.

Le rôle de la fille est peu de chose. Peut-être

suffisait-il qu'elle fût intéressante et aimable; et elle l'est. Sa naïveté amuse, et son danger intéresse.

Le rôle de l'amant est ce qu'il doit être, vif et ardent. Son seul intérêt est celui de son amour : il n'a point de nuances particulières; mais tous les amants de Molière et de Térence sont les mêmes. Ils ont le caractère de leur passion, et cela suffit, l'ame n'en a presque jamais d'autre.

Le rôle de Jersac aurait pu être d'un comique plus marqué, mais il ne devait pas être plus étendu; c'est un rôle subalterne et qui ne doit pas occuper plus d'espace.

Celui de Vilmon est nouveau; il a de l'agrément et de la finesse; c'est un spectateur de sang-froid, qui voit tout, n'est dupe de rien, juge les passions secrètes, et ne se sert jamais de sa pénétration, que pour des vues honnêtes.

Ainsi, la mère est tourmentée tout-à-la-fois par la passion de Terville, l'esprit de Vilmon, la raison de Melcour et la franchise de la tante: il n'y a pas jusqu'à la gaucherie de Jersac, qui ne tourne contre elle; tous les rôles sont disposés pour elle et frappent sur elle.

Voilà pour la partie des caractères qui, tous à peu près, sont bien conçus, et dont plusieurs sont exécutés supérieurement. Nous ne dirons

pas tout-à-fait de même de la marche et de l'ensemble de la pièce : en général, l'action n'est point assez rapide; les scènes ne s'appellent pas toujours les unes les autres; peut-être manquent-elles quelquefois d'union dans leur ensemble: de là naît un effet assez singulier; chaque scène, prise à part, a de la chaleur, et cette chaleur ne se communique pas toujours au total de l'ouvrage.

Dans le premier acte, après la scène des Tuileries, qui est charmante et du plus grand effet, celle du tableau en fait moins; elle annonce trop et ne donne pas assez: il ne faut frapper les yeux qu'en proportion de ce qu'on a à dire à l'ame. Les autres scènes ont le défaut de ne pas entamer l'action assez vite; mais toutes rachètent ce défaut par une foule de jolis vers et des détails piquants.

La première moitié du second acte n'a pas non plus une marche assez pressée, l'action se fait attendre; mais depuis l'entrée de la tante sur la scène jusqu'à la fin, on est très-vivement et très-agréablement occupé par des choses ou comiques ou fortes.

Toute la première moitié du troisième acte jusqu'à la sortie de la tante, est d'un excellent comique, et l'on n'y désire ni plus de mouvement, ni plus d'action. La scène surtout du ma-

riage de la tante avec Vilmon est aussi imprévue qu'exécutée d'une manière originale et vive; elle excite toujours les plus grands applaudissements : mais le reste de ce troisième acte a trop de mouvement et d'embarras; il y a trop de fils tendus; la vente et l'achat subit de cette charge n'est pas nécessaire et manque un peu de vraisemblance. Enfin, c'est sûrement la partie de la pièce la moins heureuse; mais la pièce entière n'en est pas moins un ouvrage du plus grand mérite, l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit, d'un excellent écrivain, et d'un bon poète comique.

Je ne dirai rien du dialogue, ni du style; il n'y a qu'une voix sur ces deux objets. Le style est un modèle en ce genre, et le dialogue a un caractère de finesse, de précision et de vérité, que n'a eu peut-être aucun des poètes comiques qui ont suivi Molière.

Il serait peut-être curieux maintenant d'examiner ce qui a pu diminuer le succès d'un ouvrage aussi estimable presque partout, et en quelques endroits si supérieur. Ses défauts ne suffisent pas; il faut qu'il y ait eu quelque cause un peu différente. Oserait-on risquer là-dessus une conjecture? On a remarqué, en général, que c'étaient les femmes qui étaient les moins disposées à louer cet ouvrage. Par une espèce

de confédération tacite, elles sont convenues de ne point autoriser une pareille pièce; il est impossible qu'elles aient voulu protéger par intérêt la faiblesse qui est jouée dans cette comédie. Ce genre de ridicule ou de vice n'est pas assez général; et, dans Paris même, les mères tendres et sensibles sont sûrement en beaucoup plus grand nombre que les mères jalouses; mais, d'après quelques vers (malheureusement très-agréables) répandus dans la pièce, la plupart des femmes se sont imaginé que l'auteur, en leur laissant le désir de plaire pour toute leur vie, leur interdisait la beauté à trente-deux ans: elles auraient pu pardonner à l'ouvrage beaucoup de défauts; elles n'ont pu sans doute pardonner une telle erreur. Trop de femmes étaient intéressées dans l'offense, et trop d'ailleurs étaient en droit de réfuter cette calomnie. Ainsi la pièce entière a été punie par elles du crime de quelques vers. On a accusé la partie de déclamer contre ses juges, et le procès n'en a pas été mieux jugé. A Paris, surtout, cette moitié du Public entraîne l'autre; et, parce qu'une tante passionnée et folle a dit une impertinence à sa belle-sœur, on a résolu de faire justice à-la-fois et de l'auteur et de la pièce.

Peut-être même, dans l'injuste accueil qu'on a fait d'abord à cet ouvrage, est-il entré encore

d'autres raisons. Nous ne sommes point assez accoutumés, sur notre théâtre, à voir des vices ou des ridicules de femmes. Tous nos poètes comiques ont eu pour elles le respect de la nation. Molière a mis en scène les précieuses et les femmes savantes; mais, dans l'une de ces pièces, il n'a fait que jouer un travers de l'esprit, un reste d'affectation que le bon goût et surtout la cour de Louis XIV commençait à proscrire; dans l'autre, un ridicule que les femmes, même entre elles, ne se pardonnent pas, et que le goût général de la nation autorise le moins. C'était immoler dans Paris une quinzaine de femmes à toutes les autres, dont l'ignorance aimable était blessée en secret par des prétentions qu'elles n'avaient ni ne pouvaient avoir. Ainsi Molière, dans cette pièce, suivait le goût général des femmes, au lieu de le combattre. La coquette du *Misanthrope* ne pouvait guère plus les offenser. Elles pardonnaient tout parce qu'elles voyaient une femme enchaîner quatre hommes à la fois. Elles voyaient surtout avec un secret orgueil le fier et dur Misanthrope soumis à la beauté, et se débattant inutilement dans ses chaînes qu'il ne peut rompre. Molière, dans presque toutes ses autres pièces, a toujours flatté les femmes en prêchant leur liberté, et dévouant au ridicule les maris, les pères ou les tuteurs tyrans.

Regnard n'a peint en ridicules de femmes, que celui des coquettes surannées. On peut les attaquer sans péril, parce que ce ne sont plus elles qui jugent; et, quand elles le voudraient, ce sont des souveraines qui ont perdu leur empire. Encore remarque-t-on que ces rôles, même pour la partie de l'exécution, sont toujours chargés au théâtre, comme si on voulait persuader aux femmes intéressées, que ces sortes de rôles ne sont d'aucun pays, ni d'aucun siècle.

Dufresni n'a que deux pièces où il ait peint des vices de femmes : l'une est *l'Esprit de Contradiction*, espèce de travers qui n'a rien d'humiliant, et un peu plus fâcheux pour nous que pour elles; l'autre, beaucoup moins connue, est *la Joueuse*, comédie qui n'est jamais représentée et qui ne pourrait l'être; elle inspirerait du dégoût aux hommes, et révolterait les femmes. Au théâtre, comme dans le monde, une passion ou un vice qui développe les graces ou la beauté, se fait toujours pardonner; une passion ou un vice qui les éteint, ne peut réussir.

Destouches, dans vingt comédies, n'en a que deux où il ait essayé de porter sur les femmes un comique un peu fort; l'une est *l'Ambitieux*, où une certaine Dona Béatrix, indiscrète autant par caractère que par vanité, publie tout à l'oreille, et fait tout échouer : la pièce ne put

réussir ; le rôle de la femme surtout fut trouvé impertinent et mauvais : on décida que le caractère de la Femme indiscrète n'était point dans la nature. L'autre est *la Belle Orgueilleuse*, ou *l'Enfant Gâté,* petite comédie en un acte, où l'on voit une mère qui a deux filles, follement idolâtre de l'une, et tyran de l'autre. La pièce ne prit point, et est aujourd'hui profondément inconnue. On peut encore remarquer dans *le Dissipateur* quelle est la délicatesse du public français sur les rôles de femmes ; car la veuve, qui est très-honnête, et qui n'a d'autre but que de sauver le Dissipateur en l'éclairant, paraissant néanmoins, dans les quatre premiers actes, vouloir le ruiner pour s'enrichir de ses dépouilles, on a de la peine à supporter ce rôle, et il blesse secrètement, quoiqu'on sache dans le fond à quoi s'en tenir ; tant nous avons besoin au théâtre de trouver de la perfection et des vertus aux femmes, ou du moins de ne rien voir qui suppose qu'elles n'en aient pas !

Boissy, dans son théâtre, n'a point ni hommes, ni femmes, ni vices, ni ridicules ; il a fait des ouvrages dialogués sur des modes d'un jour, qui, le lendemain, n'étaient plus. Heureusement pour lui, il a deviné un caractère, et rencontré un plan qui fait que son nom est encore cité(1).

(1) L'Homme du jour *ou* les Dehors trompeurs.

Mais on voit qu'il n'a pas même pensé à mettre au théâtre un vice ou un ridicule de femme. Toutes ses pièces sont des madrigaux ou des vaudevilles.

La Chaussée en est encore plus loin que tous les autres. On peut dire dans le sens contraire, que c'est véritablement le *poète comique des femmes*, si cependant il est *comique*. Ses plans, ses sujets, ses intrigues, ses romans, tout dans ses pièces est subordonné aux femmes; elles y règnent, elles y instruisent, elles rassemblent autour d'elles tout l'intérêt; elles y sont toutes vertueuses et tendres, naïves avec grace, ou d'une sensibilité courageuse, intéressantes par les malheurs comme par l'amour; enfin, des modèles de mérite comme de beauté. La Chaussée, dans son théâtre, a pris les idées ou vraies ou de convention de l'ancienne chevalerie sur les femmes, et les a fondues non point avec nos mœurs, que ces idées auraient contredites, mais avec nos usages; et, par ce même langage, il a persuadé aisément à toutes les femmes, que c'était leur propre tableau qu'il leur présentait. Racine et Corneille même avaient livré la tragédie aux femmes; La Chaussée leur a livré la comédie, et c'est depuis ce temps-là qu'elles se sont accoutumées à regarder le théâtre comme leur empire.

On voit donc qu'une pièce nouvelle dont elles sont l'objet, et où l'on a voulu peindre une faiblesse ou un vice, dont le plus grand nombre d'entre elles est sans doute exempt, mais que plusieurs cachent avec soin, et que d'autres ont laissé éclater, a dû être regardée comme une espèce de révolte. Qui sait même si les hommes ne devaient pas prendre un peu parti pour elles? Pour faire sortir le caractère de la mère jalouse, il fallait mettre les situations en contraste avec le caractère; il fallait donc qu'elle fût humiliée; et cependant il fallait qu'elle fût jeune, qu'elle eût encore de la beauté et des graces. Mais devant des spectateurs français, ses graces et sa beauté devaient naturellement obtenir pardon pour sa faiblesse. Par une suite de la galanterie nationale, les hommes mêmes, en voyant une femme humiliée, devaient souffrir, et une partie des spectateurs, la protéger en secret contre le poète.

Il y aurait beaucoup de choses à dire sur l'intérêt de sensibilité qu'on a demandé dans cet ouvrage, sorte d'intérêt qui n'est point du tout du genre de la vraie comédie, et auquel nous sommes trop accoutumés peut-être par nos drames, par notre nouvelle musique, et par la tournure pathétique que des hommes d'un grand talent ont donnée aux opéras comiques moder-

nes; ce serait encore le lieu, peut-être, de parler de ce *bon ton* qu'on exige tant aujourd'hui dans les comédies, comme s'il y avait ou devait y avoir pour les ouvrages un autre *bon ton* que le *bon goût;* comme si *le Misanthrope*, *le Tartufe*, *l'Avare*, *Turcaret*, *la Métromanie*, étaient écrits dans le *bon ton;* comme si ce *bon ton*, qui consiste à tout affaiblir, à tout nuancer, qui oblige à se tenir sur la réserve, à ne rien prononcer fortement et à compter toujours avec les petites passions, les amours-propres, les conventions, les préjugés et les usages de tout ce qui nous environne, n'était pas meurtrier du vrai talent comique, et entièrement opposé à l'expression forte et vigoureuse des caractères et des mœurs; mais ces deux objets demanderaient de la discussion, et nous avons déjà passé les bornes ordinaires d'un extrait. Nous oserons assurer, en finissant, que cette comédie, malgré les critiques justes ou injustes qu'elle a essuyées, doit rester et restera au théâtre. Elle est infiniment supérieure à la plupart des pièces en trois actes, que nous avons. Il est seulement à souhaiter qu'il se trouve toujours deux aussi bonnes actrices pour jouer les deux grands rôles de femmes. Si le talent de l'actrice pleine d'esprit et de finesse (1), qui a joué la mère, n'est pas aussi

(1) Madame Préville.

applaudi au théâtre que celui de la tante (1), c'est que le spectateur, en applaudissant la mère, craindrait, pour ainsi dire, de paraître se rendre complice de la faiblesse qu'elle cache. Il y a toujours une espèce de sentiment moral qui conduit les battements de mains; et le rôle du Tartufe aurait beau être joué, pour la partie de l'art, de la manière du monde la plus parfaite, on rira, mais on n'applaudira jamais Préville même.

Au reste, nous sommes bien aise d'annoncer que, depuis les représentations de Paris, la comédie de *la Mère Jalouse* a été représentée à la cour avec un succès général. Le Public doit désirer qu'un auteur, qui s'annonce avec tant de talent, continue cette carrière, et ait le courage de lui donner de nouveaux plaisirs.

---

(1) Madame Drouin.

SUR LES CONTES ORIENTAUX

DE MADEMOISELLE MONNET.

Les Contes Orientaux ont de l'attrait pour le grand nombre des lecteurs. Les ouvrages de ce genre, qui sont originaux et qui ont été traduits de l'arabe, nous attachent par une peinture vraie, et la seule peut-être que nous ayons, des mœurs de l'Orient. Nous aimons jusqu'au merveilleux qui y est répandu ; car le plus grand besoin de l'homme est d'être arraché à lui-même par des objets nouveaux. Il en cherche hors des bornes même de la nature qu'il connaît ; et son orgueil est en secret flatté de voir des fées et des génies s'occuper de son sort, et travailler même à ses malheurs. Une autre source d'intérêt dans ces contes, ce sont les révolutions rapides et les changements extrêmes qui arrivent tout-à-coup dans le sort des personnages ; effet naturel du despotisme, qui, d'un clin d'œil, élève ou abaisse tout. Enfin une sorte d'amour inconnue dans nos climats, ce tableau voluptueux et terrible des sérails de l'Orient, où les

objets les plus enchanteurs sont sous la garde éternelle des tyrans et des poignards, où la jalousie est toujours teinte de sang, et où l'homme est jaloux par orgueil quand il ne l'est point par amour; cette peinture intéresse également parmi nous les deux sexes. Les femmes surtout, sentent mieux par le contraste, la douceur d'une liberté dont elles jouissent si bien, et le prix de cette souveraineté que leur donnent ici les mœurs et l'usage.

Aussi le succès des véritables romans orientaux en a fait naître parmi nous beaucoup d'autres composés d'après ces modèles.

Ceux de madame d'Aulnoy, de mademoiselle de La Force, et de la comtesse de Murat, sont connus. Toutes trois ont employé le merveilleux de la féerie pour embellir quelques leçons de morale; et madame de Murat surtout, a jeté dans les siens la grace naturelle d'un esprit délicat et facile.

Le célèbre Hamilton s'est exercé dans le même genre. Le but de ses contes paraît avoir été beaucoup moins d'instruire, que d'amuser. Il semble même que ce soit une espèce de parodie de ce genre, faite par un homme d'esprit, qui se moque lui-même de son ouvrage, à peu près comme Michel Cervantes fit Don Quichotte, pour tourner en ridicule les romans de chevale-

rie ; mais l'auteur français n'a pas aussi bien réussi que l'espagnol. Dans Hamilton, le fond des contes est extrêmement bizarre. Les détails seuls et les peintures décèlent son talent, et appartiennent encore au fameux peintre du chevalier de Grammont.

L'auteur de *l'Esprit des Lois* annonça son génie à l'Europe par les Lettres Persanes, dont une partie est un véritable roman oriental en lettres, et dont l'autre est destinée à peindre nos mœurs, nos ridicules et nos vices, souvent avec le ton, la manière et le style de l'Orient. C'est le premier ouvrage où le style oriental ait été appliqué à une peinture forte des mœurs et à des vérités philosophiques aussi neuves que profondes. Cet assemblage nous plaît ; quoiqu'il ne soit peut-être point dans la nature, et que le génie qui pense comme Montesquieu, soit aussi éloigné des figures et des images de l'Orient, que le génie oriental l'est de cette pensée mâle et profonde qui caractérise les grands écrivains de l'Occident.

M. de Voltaire, qui a voulu de toutes ces sortes de gloire, comme un souverain à qui sa volonté suffit pour goûter de tous les plaisirs, a fait aussi des romans orientaux. Zadig, Babouc, et la princesse de Babylone sont de ce genre. Dans tous les trois, il s'est permis le merveilleux ;

mais les deux premiers offrent un merveilleux sage, et qui tient à l'allégorie. C'est le merveilleux d'un philosophe. Dans le troisième, il a usé plus librement de ses droits de conteur. On sait qu'il a tracé, avec autant de légèreté que de grace, les mœurs de Paris dans celles de Babylone et de Persépolis. A l'égard du style, il offre plutôt de temps en temps des formules orientales, qu'il n'a le ton et la couleur générale de l'Orient ; mais on pardonne aisément à M. de Voltaire de n'avoir pas toujours adopté dans ses jolis contes un autre style au lieu du sien.

Les fables de Sadi, qui ne sont point de Sadi, mais de M. de Saint-Lambert, sont un des meilleurs ouvrages de ce genre. La philosophie en est excellente, et quelquefois très-fine, toujours présentée d'une manière piquante. Le ton en est véritablement asiatique, mais cependant ménagé pour nous avec art, comme les femmes françaises, en adoptant quelquefois une mode étrangère, savent y mêler le goût qui leur est naturel. Personne peut-être n'a mieux imité les formes du style oriental, le choix d'images et la tournure des maximes, qui lui est propre, l'union fréquente des idées religieuses et des idées morales, enfin une certaine gravité majestueuse qui tient à-la-fois à la simplicité des mœurs et à la

pompe de l'imagination, deux caractères dominants des Orientaux.

Les nouveaux contes que l'on annonce ici, et qui sont de la main d'une femme, n'ont ni merveilleux, ni féerie; ils sont orientaux par le style, par les mœurs et par le lieu de la scène; on y retrouve partout ces nuances d'une sensibilité délicate, dont les femmes, presque seules, ont le secret. Les détails n'y sont pas seulement indiqués. Ils sont peints. Chaque situation offre un tableau. La poésie, qui, dans d'autres ouvrages de prose, pourrait paraître une espèce de luxe, s'assortit parfaitement ici avec le ton oriental, parce que ce ton n'est lui-même que la poésie naturelle d'un peuple à qui la chaleur du climat, et un ciel doux et voluptueux, donne plus de sensations que d'idées, et qui exprime presque toutes ses idées par des images.

Ces deux contes ont, chacun, un but moral, vers lequel tous les événements se rapportent. Le premier est intitulé : *les Aventures de Dalimeck*, ou *la Bienfaisance*.

Dalimeck, après avoir possédé de grands biens, veuve à la fleur de son âge, se retire à la campagne pour vivre dans la solitude et la retraite avec Zulima, sa fille, âgée de 12 ans, et un fils plus jeune encore, l'image de l'époux qu'elle regrette. L'éducation de ces enfants ai-

mables, leurs vertus naissantes, les soins industrieux de la mère pour ne laisser approcher d'eux que des objets qui puissent les instruire, les travaux comme les plaisirs innocents de la campagne, si propres à faire naître et à entretenir des idées douces dans ce premier âge, les prix qu'elle charge ses enfants eux-mêmes de distribuer à la vertu, les secours donnés à la vieillesse, l'hospitalité exercée envers les voyageurs, tout cela forme une suite de tableaux touchants et dessinés avec grace; c'est quelquefois l'heureux pinceau de Gessner dans ses idylles, et une partie du charme qu'il sait répandre sur ses peintures. Dalimeck a un caractère doux et céleste, et une sagesse calme qui inspire une admiration mêlée de tendresse. Ses enfants croissent autour d'elle pour l'imiter. Déjà ils montrent cette espèce d'empressement inquiet d'un naturel heureux, qui s'essaie à faire le bien, et qui met dans ses vertus toute l'ardeur de son âge, parce que ses vertus sont ses plaisirs.

Un tremblement de terre renverse, en une nuit, et la fortune et la maison de Dalimeck, et presque toutes ses espérances. Son fils lui-même périt. Un esclave vertueux et reconnaissant sauve Dalimeck et la jeune Zulima. Elles échappent à la mort, et sont conduites à quelque distance dans une cabane de bergers. Zulima

y trouve un asyle avec sa mère. On a vu jusqu'à présent la richesse pleine d'humanité. Ici succède un autre tableau : celui de la pauvreté bienfaisante, tableau que la société peut-être offre plus souvent que l'autre, et qui a quelque chose de plus attendrissant et de plus doux. Dalimeck, qui a prodigué, toute sa vie, des secours aux malheureux, en reçoit maitenant de la bonne Fatime, à qui appartient cette cabane, et qui partage avec elle le lait de ses brebis.

Fatime est veuve, et mère de deux fils, Nourzivam et Barhem, qui tous deux sortent de l'enfance. Les deux frères n'ont pu voir Zulima, et tant de charmes qui leur étaient inconnus, sans éprouver un sentiment aussi nouveau pour eux. Le trait qui les frappe tous deux à-la-fois, cette inquiétude vague, ce trouble intéressant dont ils ignorent la cause, la première émotion de Zulima elle-même, et le choix que son cœur a fait sans le savoir, sont décrits avec un intérêt et une naïveté pleins de charmes. Barhem, le plus jeune des deux, est celui qui est préféré. On le peint allant au lever de l'aurore assembler des fleurs, dépouiller les orangers de leurs fruits pour en faire une offrande à l'Amour. « Il en « charge la corbeille que ses mains ont tissue, « vole à la cabane où repose Zulima, et, penché « sur sa porte, osant à peine respirer, il écoute,

« il attend en silence le moment de son réveil.
« Le moindre bruit le déconcerte et le trouble.
« Il craint, il désire, il espère, il jouit déjà du
« bonheur qui l'attend. Le bruit augmente, et
« son émotion redouble. Il arrange de nou-
« veau la corbeille qu'il vient d'arranger..... Zu-
« lima paraît plus fraîche, plus vermeille à son
« lever, que la rose cueillie avant le jour.....
« Barhem s'avance timidement, et, le cœur
« agité, la main tremblante, attache aux bras
« de sa jeune maîtresse des guirlandes nou-
« velles; et sur les charmes qui embellissent
« ses dons, il prend autant de baisers qu'il a
« posé de fleurs. Zulima rougit, et n'ose regarder
« Barhem, qui craint d'arrêter ses yeux sur
« Zulima. Heureux enfants! heureux âge! jours
« de l'innocence et de l'amour! etc.»

Nourzivam, qui aime aussi Zulima, voit trop que ce n'est pas lui qui est aimé. Son cœur est aussi vertueux que tendre; mais sa vertu ne le défend pas de la jalousie et du trouble qu'elle entraîne : il est malheureux. «Tout m'afflige;
« je ne me reconnais plus, dit-il; la présence
« de Barhem, de mon frère, m'importune.....
« Zulima! il a trop deviné, c'est une *enchan-*
« *teresse*.... Elle a tout *charmé* dans ces lieux,
« moi, mon frère, et jusqu'aux choses inani-
« mées qui l'approchent. Un soir, j'osai dans

« l'ombre toucher sa robe flottante; il en sortit,
« je crois, des dards et des flammes. Je ne les
« vis pas, mais je me sentis blesser. Je restai
« long-temps à la même place, les sens troublés,
« le cœur brûlant; j'avais peine à respirer. Hier
« encore, au sortir du bois, je découvris dans la
« campagne les murs qui recèlent Zulima, et je
« tressaillis; je les aperçus de loin, malgré la
« profonde nuit qui cachait à mes yeux jus-
« qu'aux arbres que je touchais de la main,
« jusqu'au bloc de pierre où je vins me heur-
« ter. N'est-ce pas encore par enchantement
« que la feuille morte du bambou qui couvre
« la cabane de Zulima, flatte et attire davantage
« mes regards, que l'acacia chargé de fleurs que
« j'aimais tant à contempler?.... Quel pouvoir
« inconnu réside dans cette porte que mes
« mains ont construite de branches entrelacées,
« et que mes mains ne peuvent plus toucher
« qu'en tremblant? etc. »

Il veut vaincre son amour. Son amour se nourrit par les efforts mêmes qu'il fait pour le combattre; mais toujours généreux dans la jalousie même qui le tourmente, il se consacre aux plus pénibles travaux pour celle qu'il aime, pour ce frère qui lui est préféré, et qu'il ne peut haïr, même en enviant son bonheur. Enfin il prend le parti de s'éloigner de Zulima, de

Dalimeck, pour les mieux servir, et leur procurer une vie plus douce. Il se rend dans Alep. Un marchand dont Dalimeck avait été la bienfaitrice, le reçoit chez lui; et, touché de ses vertus, de son aimable jeunesse, l'associe à son commerce et à sa fortune. Bientôt il revole avec ses richesses vers la solitude où il naquit, où il a laissé tout ce qu'il aime. Il revoit Zulima, mais c'est pour l'unir à son frère, et partager avec eux tous ses trésors. Ces deux amants sont enfin l'un à l'autre. Dalimeck oublie ses malheurs passés. L'amour, l'amitié, la vertu, la douce bienfaisance répandent la félicité dans ce désert. Nourzivam voit tous les heureux qu'il a faits, et il l'est lui-même.

Telle est la marche de ce conte, intéressant surtout par le sentiment plein de douceur et de charmes qui y règne, et par le caractère aimable de tous les personnages. On voudrait vivre avec eux, et partager leur bonheur. Il n'y en a aucun qui n'ait des vertus. Ce n'est point là sans doute un tableau bien fidèle de la société; mais ceux qui sont fatigués de la vue des ridicules et des vices, peuvent aimer quelquefois à s'entourer de plus douces images; les romans sont alors une espèce d'asyle où l'on se réfugie au moins pour quelques instants. On préfère d'aimables illusions à une vérité cruelle.

D'ailleurs, la peinture des vices ne fait souvent que nous rassurer sur les nôtres; celle des vertus peut élever et adoucir nos ames. Enfin c'est à celui qui peint la vertu, à lui ôter l'air et le caractère romanesques par la vérité du sentiment qu'il y joint; et c'est un nouveau mérite qu'on ne disputera point à l'auteur de ces contes.

Le second est intitulé : *La femme bien corrigée*. Son but est de nous apprendre à ne pas condamner trop vite, et à nous défier dans nos jugements, de nos premières apparences. Il respire d'un bout à l'autre une morale indulgente et douce.

Aladabak, homme riche et vieux de Bagdad, qui au milieu de tous ses plaisirs, a le malheur de n'en plus goûter aucun, a cru ranimer ses sens et son ame flétrie, en achetant avec son or une belle esclave géorgienne. La belle esclave ne peut l'aimer. Son maître croit la surprendre avec un amant déguisé, et la poignarde. Cette aventure tragique est le fondement du conte. Il s'agit de savoir si Zirzile (c'est le nom de l'esclave) était coupable, et de guérir de sa prévention la jeune Fatmé, qui avait condamné l'infortunée géorgienne, avec beaucoup de rigueur. Une idée ingénieuse et piquante, c'est que l'époux de Fatmé, qui est le sage du conte, et qui blâme beaucoup la légèreté de Fatmé,

dans ses jugements, est lui-même prêt à se laisser séduire, par de fausses apparences, sur la fidélité de sa femme. Il est comme celui qui s'emporte en prêchant la douceur. Sa raison et ses principes sont en contradiction avec son caractère. A la fin tout est éclairci. Le sage qui prêchait la raison, revient de son trouble; et Fatmé elle-même, qui ne se piquait point d'indulgence pour les femmes, apprend, à ses propres dépens, qu'il ne faut pas toujours juger sur les apparences.

Ce conte est noué avec art : il a plus d'action, plus de marche et d'intérêt, que l'autre; et il est également remarquable par une foule de détails heureux. Je ne citerai que la fin d'une description de la Géorgie. « C'est le climat le plus doux, « le plus tempéré de la fertile Asie; mais la na- « ture en souriant y déploie en vain sa magni- « ficence. Le despotisme que d'éternels soup- « çons agitent au sein de la mollesse, et que « sa propre terreur rend cruel, désole ces belles « contrées; là, tous les hommes naissent escla- « ves. Les femmes, dont le sort est d'être en « tous lieux plus malheureuses que leurs tyrans, « y sont à-la-fois esclaves du prince, de leurs « pères, de leurs maris, et victimes des mœurs. « Que je te plains, ô Zirzile! l'avarice va mettre « un prix à tes charmes! »

On voit que ces contes sont écrits avec le plus grand soin. Le sentiment, la grace, l'imagination des détails, l'harmonie et la richesse du style, l'art de peindre, en font le principal caractère. Ce qui y manque peut-être, c'est une certaine rapidité dans le récit; mais le genre oriental exclut cette vivacité française, qui fait le prix de plusieurs contes très-agréables dans notre langue. Les mœurs et le caractère des Orientaux sont, en général, beaucoup plus tranquilles que les nôtres. Presque tous leurs mouvements sont calmes. Ainsi, ce qu'on serait tenté de prendre ici pour un défaut, ce n'est peut-être qu'une vérité de plus dans l'imitation

Ces deux essais annoncent dans mademoiselle Monnet un talent distingué pour écrire, qu'elle peut perfectionner encore en le cultivant. Nous osons l'inviter à se livrer à un genre où elle est sûre d'avoir des succès; et son sexe, qu'elle honorera par ses talents, pourra lui devoir encore des amusements et des leçons utiles.

FIN DU TOME IV.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

TABLE

DES MATIÈRES DU TOME IV.

Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des Femmes, dans les différents siècles.....Page 1

Mémoire sur les causes des Tremblements de terre, qui a remporté le prix *accessit*, au jugement de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, le 3 août 1757..... 141

Discours prononcé à l'Académie Française par M. Thomas, lorsqu'il vint y prendre séance à la place de M. Hardion, le 22 janvier 1767..... 191

Réponse du Président de l'Académie au Discours de M. Thomas..... 217

Discours prononcé à la réception de l'Archevêque de Toulouse, le 6 septembre 1770, par M. Thomas, directeur de l'Académie Française..... 223

Traité de la Langue poétique..... 247

Réflexions préliminaires sur les Langues en général, et sur la langue française en particulier..... *ibid.*

De l'Orthographe, de la manière de prononcer et d'accentuer..... 339

Fragment sur le poème épique de Voltaire..... 345

Pensées diverses sur les Langues..... 358

Réflexions philosophiques et littéraires sur le poème de la Religion naturelle 363
Préface 365
Introduction 369
Analyse de l'Épître au Roi de Prusse 376
Analyse du poème 377
Réflexion 381
Première partie du poème 389
Seconde partie 425
Troisième partie 473
Quatrième partie 505
Sur la Mère Jalouse, comédie en trois actes et en vers, de Barthe 548
Réflexions sur la Mère Jalouse 574
Sur les Contes Orientaux de mademoiselle Monnet ... 590

FIN DE LA TABLE.

CE

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

FEB 10 1970
NOV 30 '79
DEC 07 '79
MAR 13 '83
MAR 10 '83
OCT 07 '83
OCT 20 '83
OCT 20 '83

a39003 002431707b

CE PQ 2067
.T3 1822 V004
COO THOMAS, ANTO CEUVRES COMP
ACC# 1218359